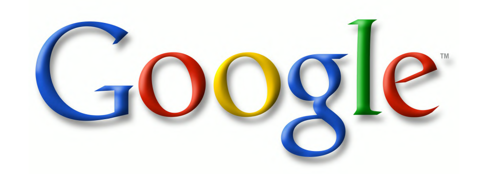
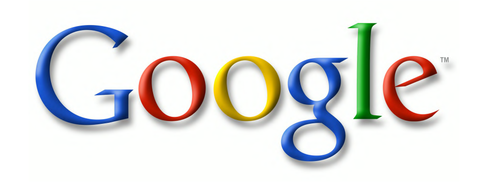
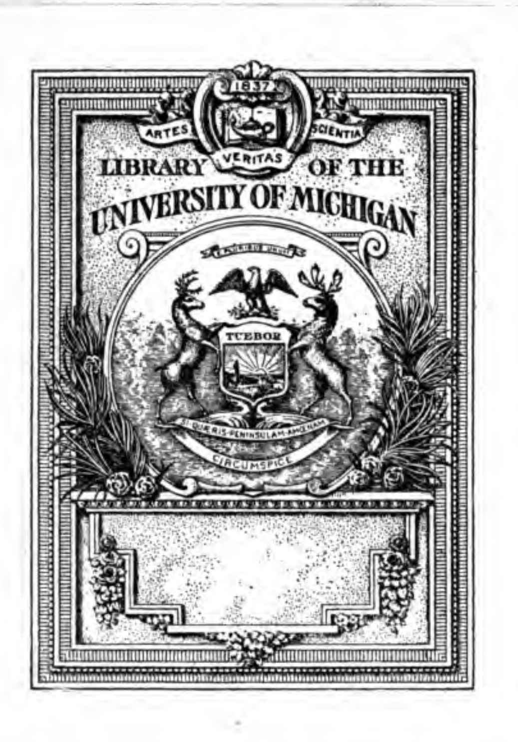



Google


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX

BORDEAUX — IMPRIMERIE DE F. DEGRÉTEAU ET C[ie].
Rue du Pas Saint-Georges, 28.

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

DE

LA VILLE DE BORDEAUX

ET

APERÇU DES PRINCIPAUX OUVRAGES, SOIT IMPRIMÉS, SOIT MANUSCRITS
QU'ELLE RENFERME

PAR

J.-B. GERGERÈS

ancien magistrat

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE

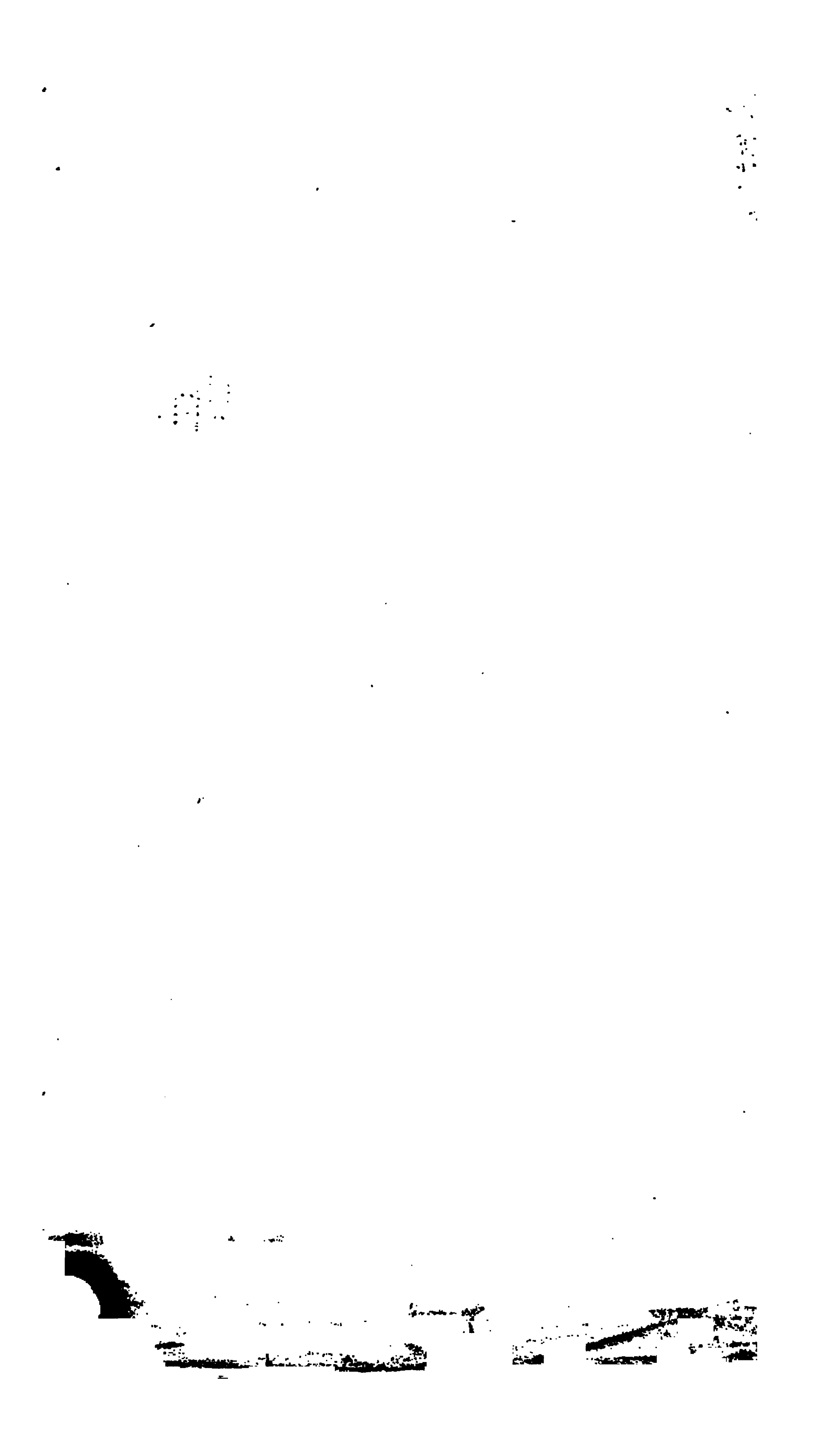
(Extrait du CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE, 28e Session, t. V.)



PARIS
CHEZ DERACHE
LIBRAIRE,
Rue du Bouloi, 7.

BORDEAUX
CHEZ CODERC, DEGRÉTEAU ET POUJOL
(MAISON LAFARGUE)
Rue du Pas Saint-Georges, 28.

1864



AVANT-PROPOS

Lorsque le Congrès scientifique crut devoir demander un « *Aperçu de l'histoire de la Bibliothèque communale de Bordeaux et des objets les plus précieux qu'elle renferme*, » cette question parut naturellement s'adresser au fonctionnaire qui, depuis deux ans, dirigeait l'établissement dont l'importance est loin d'être connue et appréciée comme elle devrait l'être. Malgré le peu de temps qui nous était accordé pour remplir cette tâche imprévue, nous résolûmes de l'aborder, et nous pûmes, durant la session même, faire la lecture publique d'un fragment de notre travail. L'impression ayant été décidée et retardée, nous nous sommes occupé, en l'attendant, de donner quelques développements à notre œuvre. Et maintenant, nous nous flattons moins que jamais d'avoir traité à fond un sujet qui réclamerait une expérience toute spéciale et des facultés de plus d'un genre, bien supérieures aux nôtres; mais le premier pas fait, il a fallu poursuivre.

Quoi qu'il en soit, dès le début, il nous a semblé à-peu-près impossible de retracer l'histoire de la Bibliothèque de Bordeaux, sans rattacher à son origine quelques épisodes de la fondation et des premières années de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la même ville. Cette Bibliothèque, en effet, malgré son émancipation qui remonte à plus d'un demi-siècle, ne saurait oublier qu'à sa naissance elle fut la pupille de l'Académie, qu'elles ont longtemps habité et qu'elles habitent encore sous le même toit, sans que jamais, depuis leur séparation administrative, on ait vu s'élever le moindre nuage dans leurs relations. Quoi de plus naturel, par conséquent, que de faire figurer ici, comme dans une sorte d'avant-scène, l'enchaînement des temps, des lieux, des hommes et des faits qui ont précédé et accompagné l'existence de deux glorieuses institutions de la Cité bordelaise, l'Académie et la Bibliothèque? Tel est le plan que nous avons suivi dans la première partie de cet aperçu; le reste a été plus spécial. Partout, nous l'avons bien senti, nous avons été plus historien que bibliographe, et peut-être nous sommes-nous laissé entraîner à des longueurs et à des digressions un peu en dehors du sujet principal. Les lecteurs, s'il nous est donné d'en avoir, décideront si, en somme, nous n'avons pas trop fait ce que Montaigne appelait une *marquetterie mal jointe*, en racontant partout où nous ne pouvions enseigner.

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

DE LA VILLE DE BORDEAUX

ET

APERÇU DES PRINCIPAUX OUVRAGES, SOIT IMPRIMÉS, SOIT MANUSCRITS, QU'ELLE RENFERME.



PREMIÈRE PARTIE

BIBLIOTHÈQUE

I

Il est assez singulier que ce soit le poète Tibulle qui, en marquant par un de ses vers [1] la date du triomphe d'un général romain sur les Gaules, ait fixé de la manière la moins contestée, sinon l'époque de l'origine, restée dans la nuit des siècles, du moins celle de la fondation réelle de Bordeaux. Ce qui est encore plus certain, d'après les historiens, c'est que, vingt-sept ans avant l'ère chrétienne, l'empereur Auguste, qui porta au plus haut degré de splendeur les lettres et les arts, avait érigé cette ville en métropole de la seconde Aquitaine. Ainsi ce qu'on pourrait appeler la primitive lumière de notre patrie se serait, pour ainsi dire, produite en même temps que la *véritable lumière du monde*. Ce rapprochement nous doit être précieux.

Bordeaux, à son premier âge, ne fut, il est vrai, qu'un

[1] *Gentis Aquitanæ celeber Messala triumphis.*

petit port de commerce, désigné par le nom d'*emporium*, (foire, marché ;) mais, dès ces temps reculés, à ce présage de ses brillantes destinées vint bientôt s'unir un autre présage non moins digne d'envie. Rome, cette souveraine de l'ancien monde, envoya demander à la capitale de l'Aquitaine le poète Ausone et son pieux disciple Paulin, pour en faire les instituteurs de sa jeunesse, service qu'elle récompensa plus tard en les élevant l'un et l'autre à la dignité de Consul. Qui de nous n'aime à se rappeler les vers élégants adressés par le premier de ces écrivains à la cité qui fut son berceau? « O ma chère patrie, s'écriait-il, si recommandable » par l'excellence de tes vins, par la beauté du fleuve qui » baigne tes murs, par les grands hommes nés dans ton sein, » par l'esprit de tes habitants et la douceur de leurs mœurs !... » Je me reproche le silence sacrilége qui m'a empêché jus- » qu'à ce jour de te placer au rang des premières villes du » monde ! » Après le poète, écoutons à leur tour, un instant, les échos de notre histoire locale dominant l'oubli à travers quinze siècles. Ils nous rediront, avec un charme continu, combien, par la générosité de son caractère, par la bonté de ses inclinations et les trésors de son esprit, cette cité semble avoir été protégée des Saints du ciel en même temps qu'aimée des Rois et des Reines de la terre. Pour être disposé à le croire, il suffirait de feuilleter nos intéressantes chroniques. N'est-ce pas, en effet, ici même, que saint Martial, apôtre des Gaules, vint répandre les premières semences du Christianisme? Clovis, après avoir étendu l'empire des Francs jusqu'au-delà de Toulouse, ne vint-il pas s'asseoir au foyer de nos ancêtres? Charlemagne ne voulut-il pas honorer notre sol de sa visite, au retour de son expédition d'Espagne? Raoul, comte de Poitiers, brillante tige des ducs d'Aquitaine, ne fit-il pas de cette contrée le plus riche joyau de la couronne de France? Saint Bernard, pressé du zèle d'éteindre un grand schisme, ne se montra-t-il pas à Bordeaux, comme pour y respirer l'air rafraîchissant de l'Océan et les salutaires émanations des Landes? N'est-ce

pas dans l'imposante primatiale de Saint-André, en présence du grand ministre Suger, que fut solennellement donnée la bénédiction nuptiale à Louis-le-Jeune et à Éléonore de Guyenne? Et plus de soixante ans après, cette princesse ne fut-elle pas vue encore dans le même sanctuaire, assistant aux cérémonies de la semaine sainte et des fêtes de Pâques, avec Blanche de Castille, jeune épouse de Louis de France? Un siècle plus tard, Clément V ne se plaisait-il pas, pour la prospérité de nos contrées, à rehausser la réputation des vignobles bordelais. les premiers de l'univers? Qui de nous n'aimerait à proclamer toujours et partout, qu'après de longues vicissitudes dignement supportées, et comme à titre de dédommagement de la captivité de du Guesclin, et de celle non moins célèbre du roi Jean, notre Guienne se releva, radieuse et libre, de la douloureuse étreinte des trois léopards et les condamna à ne plus rugir contre elle que de loin? Qui ne sait qu'à la fin du XVe siècle, fut élevée, en regard de notre rade, cette gracieuse et triomphale *Porte du Palais*, destinée à perpétuer la mémoire de la victoire de Fornoue que remportèrent, pour leur part, les Bordelais qui avaient suivi Charles VIII en Italie; que, dans le siècle suivant, Bordeaux donnait une hospitalité magnifique à François Ier, à Henri d'Albret, roi de Navarre et lieutenant du roi en Guienne; à la sœur de l'empereur Charles-Quint, à Charles-Quint lui-même, et à d'autres têtes couronnées de France et d'Espagne, tandis que s'élevaient dans ses murs des royautés plus glorieuses encore, telles que celles de Michel de Montaigne et de Pierre de Brach? enfin que, depuis, Bordeaux n'a point dégénéré, et qu'au contraire, après comme avant, il a toujours mérité d'être appelé, suivant les expressions d'Ammien-Marcellin, *une ville pleine de magnificence?*

Et puisque nous venons de le nommer, Montaigne, *qui veoyeoit bien ce qu'il veoyoit*. Montaigne non moins bordelais de cœur que périgourdin par la naissance, ne constatait-il pas, dès le XVIe siècle, l'illustration du *collége de Guyenne très-florissant pour lors*, et déclaré par lui *le meilleur de France?*

Sur le même sujet et pour la même époque, M. Henry Ribadieu, remettant de nos jours en lumière le beau travail d'Elie Vinet[1], a dit, à son tour, de ce collége, avec autant de justesse dans la pensée que de bonheur dans l'expression : » Au milieu des guerres qui remplirent l'âge de la Réforme, » à travers la fumée des arquebuses et la sinistre lueur des » bûchers, il m'a semblé entrevoir un recoin d'où la paix » n'était pas encore bannie. J'y ai vu des sages étudier Platon » et commenter Aristote, quand tout l'Occident de l'Europe » était en feu. J'y ai vu se passionner pour d'âpres recherches » et vivre des seules joies du travail, un homme qui, à force » d'aimer les lettres, en vint à s'isoler de son temps et en » connut à peine les tristes agitations. Le recoin, les sages, » l'homme studieux appartenaient à ma patrie. » Pour justifier cet éloge, M. H. Ribadieu aurait pu citer, outre Vinet, les savants personnages Govea, Cordier, Delurbe, Nicolas Grouchy, Muret, Buchanan, Dalesme, Ferron, Pommiers, Brassac, Talet, Malvin, Florimond, Charron, Gelida, le président Boyer, tous appartenant au même siècle.

Plus près de notre époque, embrassant dans ses appréciations les temps anciens et les temps modernes, M. Jouannet, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie de Bordeaux et le plus éminent de nos prédécesseurs, a écrit ceci dans le *Musée d'Aquitaine :* « Heureusement le reproche » que tant de gens font aux villes de commerce, que les » spéculations commerciales se concilient assez mal avec les » travaux des neuf Sœurs, se fondent plutôt sur de vieux » préjugés que sur la raison et l'expérience. Pour nous en » convaincre, et nous en tenant seulement à ce qui nous » concerne, un coup-d'œil rapide sur les lettres à Bordeaux, » dans les différents âges, suffirait pour faire voir que, de » tout temps, elles y ont été cultivées avec succès. »

Si, durant quinze siècles, Bordeaux n'a manqué ni de profonds théologiens, ni d'historiens laborieux, ni de juris-

[1] *L'Antiqvité de Bovrdeavs* (Préface).

consultes éminents, ni d'autres écrivains en prose, il a dû également exciter l'envie de plus d'une province française ou étrangère, par ses chantres harmonieux, soit dans la langue de Racine, soit dans son idiome gascon. L'un de ses plus dignes enfants, naguères Président de notre Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, M. Hippolyte Minier qui, ne craignons pas de le dire, flatte moins ses contemporains et châtie un peu plus ses vers que ne le faisait Ausone, n'a-t-il pas prouvé cette thèse par des noms propres? « Oui, par une » faveur spéciale, » s'est-il écrié, à la gloire de nos poètes anciens et modernes, « Bordeaux, la ville de négoce et de » plaisirs bruyants, est, en même temps, la ville de l'inspi- » ration et de la parole chantée. Faire vibrer mélodieusement » une idée est une faculté si commune sous notre ciel qu'elle » est à peine remarquée. C'est là un don mystérieux du Créa- » teur qui a voulu que la poésie jaillisse des cerveaux giron- » dins, comme le nectar des diamants du Médoc. La Muse a » choisi pour séjour habituel les bords charmants de notre » blonde Garonne. »

Après tant d'attestations authentiques, et, ce qui est plus décisif, après tant de faits et d'œuvres d'une autorité irrésistible, Bordeaux peut aisément se consoler de deux plaisanteries, l'une, peut-être méchante, l'autre à coup sûr mauvaise, échappées à la plume de deux écrivains d'un mérite très-différent. Pourquoi ne pas les nommer? Le premier est Rabelais qui fit dire, il y a trois cents ans, à Pantagruel, *battant volontairement la campagne, qu'il n'avait trouvé grand exercice dans l'Université de Bordeaux sinon des gabarriers jouant aux luettes sur la Grave;* le second est le fade compilateur Bernadau affirmant avec son tact et son élégance habituels, dans une de ses élucubrations, d'abord *que chez nous l'esprit marchand nuit à la littérature;* puis ailleurs, *qu'on n'a jamais eu, à Bordeaux, de goût pour les arts, si ce n'est pour ceux de la danse et de la cuisine.* Sans nous émouvoir de ces traits qui n'ont fait mal à personne si ce n'est à leur auteur, poursuivons notre récit,

et, de la revue des hommes, en général, passons à l'aspect des lieux qui nous doivent intéresser.

II

Tout le monde sait, parmi nous, que l'espace occupé maintenant par la promenade des Quinconces ainsi que par une portion des allées de Tourny et la rue de l'église Notre-Dame, portait anciennement, du côté nord, le nom de *Tropeyte*, et, du côté sud, celui de *Campaure*. L'étymologie du premier de ces noms est ignorée, de nous du moins. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au commencement du XIVe siècle, les Anglais avaient appelé ainsi une partie de la nouvelle enceinte de Bordeaux, et que dans le XVe, le roi Charles VII, maître de la Guyenne, voulant empêcher leur retour et s'assurer en même temps la soumission de ses sujets, avait fait bâtir, en ce lieu, une sorte de bastion; que cette fortification, peu importante d'abord, fut renversée, puis reconstruite, au milieu du XVIIe siècle, sur de nouveaux plans dressés par Vauban, et que le nom primitif de *Tropeyte* se changea en celui de *Trompette*. Relativement à *Campaure* (*Campus aureus*), cette dénomination venait, pour la partie méridionale des terrains compris aujourd'hui entre les allées de Tourny et le Cours de l'Intendance, soit de ce qu'on avait primitivement caché, soit de ce qu'on avait plus tard découvert des pièces de monnaie d'or dans ce quartier affecté, sous la domination romaine, aux inhumations de Bordeaux. Longtemps on le désigna encore sous le nom d'*enclos des Jacobins*. Bornons-nous à ce peu de mots sur cette partie de la ville, pour nous rapprocher davantage du but particulier de notre revue rétrospective.

A partir du lieu ou emplacement formant la vaste enceinte du Château-Trompette jusqu'aux abords de *Campaure*, s'étendait une esplanade vers l'extrémité de laquelle se trouvait le point appelé les *maisons démolies* : on les désignait ainsi parce

que le directeur des fortifications de la province ne voulut pas permettre que des constructions nouvelles, remplaçant les anciennes, gênassent le jeu des batteries du château. Cette défense ayant été plus tard levée, on bâtit, au même lieu, des édifices qui formèrent ou préparèrent la façade de ceux qui existent actuellement au nord des allées de Tourny. En face, sur la ligne parallèle, furent aussi entreprises des constructions diverses. Il s'y trouvait, entr'autres, quatre petites maisons, un *chai*, une écurie et un emplacement vide qui s'étendaient jusqu'à la rue *Mautrait*, et qui étaient la propriété de M. de Fayet, conseiller au Parlement de Bordeaux. Ces immeubles, d'une contenance considérable, furent acquis, en l'année 1702, par M. Jacques Bel, conseiller au même Parlement, receveur des tailles et jouissant d'une belle fortune, soit dans cette ville, soit entre la Réole et Bazas où il possédait la terre et le château de Savignac. En 1708, il construisit sur sa récente acquisition un hôtel magnifique qui devait devenir le siége de l'Académie et de la Bibliothèque. Cet hôtel reposa, dans presque toute sa superficie, sur des mosaïques, de même que la partie occidentale de la place actuelle du Grand-Théâtre. Ce fut là que Jacques Bel fixa sa résidence avec sa famille composée de son épouse, Toinette ou Antoinette de Gauffreteau, et de leurs deux fils. L'aîné de ceux-ci était Paul Bel; le plus jeune, né le 20 Mars 1693, et non le 21, comme l'ont indiqué par erreur quelques biographes, avait reçu les prénoms de Jean-Jacques. Il nous paraît indispensable d'entrer dans quelques détails sur l'existence de celui qui occupe une grande et mémorable place dans le sujet que nous avons à traiter.

Jacques Bel, père, était un magistrat éclairé, ami des lettres; il donnait l'exemple des vertus austères; cependant il pensa comme Montaigne, « que ce n'est pas raison de » nourrir un enfant au giron de ses parents, parce que cet » amour naturel les attendrit trop. » Il envoya de bonne heure son plus jeune fils au collége de Juilly, où celui-ci demeura jusqu'à l'âge de dix-huit ans; puis il se chargea seul de per-

fectionner son éducation. Il paraît certain qu'il remplit cette tâche au gré de ses vœux, car on a conservé par la tradition le souvenir que le jeune homme disait « avoir plus profité » des conversations de son père que de la lecture des livres » classiques. »

J.-J. Bel venait d'entrer dans sa dix-neuvième année lorsqu'eut lieu un évènement qui attira probablement son attention et eut une large part d'influence sur les goûts du reste de sa vie : nous voulons parler de l'inauguration de l'une des institutions les plus importantes de la province de Guienne.

On lit dans la *Biographie universelle* de Michaud, à l'article Montesquieu : « Une société d'hommes unis par leur » goût pour la musique et les ouvrages de pur agrément, » fonda une Académie à Bordeaux en 1716. Montesquieu » qu'elle admit dans son sein, entreprit de faire de cette » coterie de beaux esprits une société savante. Le duc de » la Force, protecteur de cette Académie, la seconda dans » ses vœux. » Il y a dans ce peu de lignes presque autant d'erreurs que d'assertions. Ne perdons pas l'occasion de rétablir la vérité.

Le 5 Septembre, 1712, et non en 1716, époque où Louis XIV ne vivait plus, par lettres patentes datées de Fontainebleau, enregistrées au Parlement de Bordeaux, Louis XIV régla pour cette ville l'établissement d'une Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts. Le préambule de ces lettres patentes est conçu en des termes trop flatteurs pour être passés sous silence. « Notre très-cher et bien- » aimé cousin, le duc de la Force, y est-il dit, toujours at- » tentif à ce qui peut contribuer au bien de nos états et à » la gloire de notre règne, nous a remontré que la ville de » Bordeaux, une des plus considérables de notre royaume, » a produit de tout temps des gens très-propres à l'étude de » toutes sortes de sciences et d'arts ; que le séjour des Com- » pagnies supérieures que nous y avons établies engage la » plus grande partie des habitants de cette ville et des pays

» voisins à se donner à l'étude, et qu'on en verrait sortir
» encore tous les jours autant de grands sujets que d'aucune
» autre ville de notre royaume, si on y établissait une Académie
» où le concours des lumières de plusieurs personnes sa-
» vantes et l'émulation que produisent toujours ces sortes
» d'assemblées, pussent polir et perfectionner les talents
» admirables que la nature donne libéralement aux gens nés
» sous ce climat, etc... (*Suit la constitution* de l'Académie. »

Éloge immortel comme le règne du Souverain qui les dicta ou les adopta, ces lettres patentes avaient eu pour cause la faveur spontanée de l'autorité royale, plutôt assurément, il faut bien en convenir, que la recommandation du duc de la Force. Elles ne firent, ainsi que le porte leur texte, que consacrer la permanence ou la continuation d'une société ou assemblée d'hommes studieux, qui depuis quelques années avaient concouru, dans leur ville natale, aux progrès de l'instruction. Elles attestèrent surtout la sollicitude éclairée du monarque qui semblait vouloir disputer à François Ier le titre de *père des lettres*. L'un et l'autre sans doute s'étaient souvenus qu'Auguste se levait pour saluer Virgile et enviait à Mécène la première place dans le cœur d'Horace, et aussi que Vespasien était heureux et fier de l'affection de Pline l'aîné, comme Trajan de celle de Pline le jeune. Le même titre d'érection de l'Académie de Bordeaux signalait particulièrement les noms de MM. de Gasq, président, Leberthon, de César de Caupos, conseillers, Sarrau de Boynet et Sarrau de Vezins, écuyers, de Meslon, inspecteur des fermes, des abbés Bellet et Ollivier, des docteurs-médecins Bellet et Cardoze, et de plusieurs autres éminents personnages.

A cette époque, J.-J. Bel n'était pas encore majeur, mais il avait déjà présidé ou pris part, soit par imitation soit par inclination naturelle, à la formation d'une Académie. Il avait obtenu de ses parents la permission de réunir, à certains jours, dans le manoir paternel, quelques jeunes hommes de son âge et de son rang. Dans ces conférences on s'occupait fort peu, il est vrai, des modes et des danses nouvelles, de

la beauté des femmes, des races bovines ou chevalines, et de quelques autres sujets que l'apogée du progrès réservait pour la jeunesse d'un autre siècle, mais on n'y savait pas moins *passer du grave au doux, du plaisant au sévère*, à propos de littérature, d'histoire ou de beaux-arts. La discussion familière excluait la dispute; on s'y formait l'intelligence et le cœur sans offenser la morale, et on réalisait ce mot plein de vérité d'une femme d'esprit, *que le plaisir n'est que la vertu sous un nom plus gai*, maxime un peu surannée de nos jours.

J.-J. Bel fils était doué d'un caractère très-aimable et très-enjoué, porté parfois à la satire ou à l'épigramme. Cette disposition naturelle fut tempérée en lui par ses études et ses conférences littéraires avec ses jeunes amis. Aussi s'occupa-t-il tour-à-tour avec un égal succès des lettres, des sciences morales et même de la métaphysique. Mais ce ne fut qu'après six années de ces exercices qu'il osa écrire pour le public, différant en cela de ces écrivains pressés d'enseigner plus que d'apprendre, qu'on a comparés justement aux fleurs doubles qui ne portent point de fruits. A partir de l'année 1722, il publia successivement des ouvrages dont plusieurs furent donnés par lui et appartiennent encore à la Bibliothèque de Bordeaux.

Voici les principaux : le premier avait pour titre : *Examen de la tragédie de Romulus*. Cette tragédie était l'œuvre de Houdart de Lamotte; il s'y trouve beaucoup de vers dans le goût de ceux-ci, adressés par le héros de la pièce à son amante :

Votre main sans le cœur a pour moi peu d'appas.....
Si vous n'aimiez ailleurs, je serais moins haï.....
Je mourrai trop content puisque j'ai su vous plaire.....

J.-J. Bel se permit de croire et de dire que ce langage était par trop langoureux, et son examen fit rire d'autres personnes que l'auteur.

En second lieu, parut l'*Apologie du même Houdart de Lamotte*. Ici encore, par antiphrase à son titre, J.-J. Bel passa

en revue les autres œuvres tragiques de cet écrivain, et particulièrement *Inès de Castro ;* il y releva des expressions nouvelles inventées par M. de Lamotte dans ses fables, telles que les suivantes : *Le père oiseau,* pour *un oiseau qui a des petits; Les fleurs deviennent foin,* pour *les fleurs périssent; La servante de Jupiter,* pour *la race humaine; Une simple grisette parmi les fleurs,* pour une *violette.* Il faut convenir que ces locutions de mauvais goût méritaient bien le châtiment qui leur était infligé.

Puis, vint la *réponse de M. B...., conseiller au Parlement de B...., à une lettre que M. Durand lui avait écrite au sujet de M. de Lamotte, sur ses poésies dramatiques.*

On voit que le malheureux académicien, qui se livra d'abord au théâtre, puis courut à la Trappe et revint au théâtre, fut assez longtemps le point de mire du spirituel magistrat bordelais; aussi, s'il eût rencontré ce dernier, il aurait pu lui adresser ce cri qu'il faisait proférer par Œdipe dans sa tragédie du même nom :

« Ciel, de quel nouveau coup me frappe ta colère! »

Au surplus, d'autres écrivains eurent leur part des traits plus ou moins piquants décochés par J.-J. Bel. Fontenelle, Marivaux, Hédouville et du Cerceau furent assez mal traités dans l'ouvrage dont la vogue obtint sept éditions, et qui était intitulé : *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits de ce siècle,* par un *avocat de province.* J.-J. Bel publia aussi l'éloge historique de *Pantalon-Phébus,* personnage ridicule, dont le nom véritable, heureusement pour lui, ne lui a pas survécu. En l'année 1727, il fit paraître un petit volume intitulé : *Lettre d'un rat calotin à Citron Barbet, au sujet de l'histoire des chats par M. de Montgrif.* Le nom de *Moncrif* ainsi dénaturé à dessein, aussi bien que celui de Ratapolis, prétendue ville de la publication, font aisément présumer le ton de cet opuscule badin, où la malice ne s'affranchit pas toutefois de la courtoisie.

Enfin, la Bibliothèque de Bordeaux possède, de J.-J. Bel, un exemplaire donné par lui-même à M. de La Montaigne, d'après la note manuscrite de ce dernier, de l'opuscule intitulé : *Relation de ce qui s'est passé au sujet de la réception de l'illustre Mathanasius à l'Académie françoise*. Ce Mathanasius n'était autre que Jean-Baptiste de Mirabaud, secrétaire de la duchesse d'Orléans, et prédécesseur de Buffon à l'Académie française. Cette relation imprimée porte, à la fin, une approbation que J.-J. Bel donne originalement à son propre ouvrage dans les termes suivants : « J'ai lu, par ordre d'Apol- » lon, le manuscrit intitulé : *Relation de ce qui s'est passé au » sujet de la réception de l'illustre Mathanasius à l'Académie » françoise*, et j'ai jugé que les académiciens mêmes en » riraient utilement.

» Fait au Parnasse, ce 25 Janvier 1727.

» *Signé* Momus, *Censeur des Censeurs.* »

Jean-Jacques Bel, suivant ses habitudes ou son humeur, avait eu en vue, dans cette relation, de se moquer finement d'un usage ou d'une étiquette qui, nous avons hâte de le dire, n'existe presque plus de nos jours, et qui consistait alors à se proclamer en public, très-indigne du titre inespéré d'académicien, et confus d'un si grand honneur, tout de suite cependant après qu'on l'avait obtenu, non sans l'avoir ardemment convoité, ni sans avoir fait *mousser* des titres plus ou moins imaginaires. Et qu'on ne nous fasse pas ici l'injure et l'injustice de nous reprocher que la contagion de J.-J. Bel nous gagne. A Dieu ne plaise ! Il nous souviendra toujours d'avoir entendu le spirituel journaliste Colnet, donnant une variante à un mot connu de Rivarol, dire à quelqu'un qui le félicitait de n'être pas de l'Académie : « C'est peut-être, en effet, un avantage de n'en être pas, mais il ne faut pas en abuser. » Nous ne saurions oublier ce conseil rempli de prudence. — D'ailleurs, qui sait ce qui peut arriver ? — Au surplus, voici les paroles de confession que rapporte J.-J. Bel, au sujet de ce Mathanasius ; ces quelques lignes ont peut-être leur importance à défaut d'opportunité.

« Le jour de l'installation ayant été fixé au neuf de Janvier, » raconte J.-J. Bel, jamais on ne vit un concours de monde » plus prodigieux. Mathanasius se tenait humblement à la » porte de la salle. A mesure que les académiciens entraient, » il s'approchait d'eux et se courbant outrément jusqu'à terre, » il leur disait : *L'éloquence n'ayant point de trône plus » glorieux que celui que vous avez élevé dans cette illustre » Académie, l'entrée m'en devrait être plutôt défendue que » permise, et la gloire de lui avoir rendu mes hommages, en » vous saluant sur le seuil de cette porte, pourrait être toute » la récompense de mon ambition.* »

» Dès que tout fut prêt pour la cérémonie, continue le » spirituel narrateur, Mathanasius entra et s'assit au bout » du bureau : il demeura ainsi quelques moments d'un » air recueilli. Tout-à-coup il se lève, recule sa chaise, » rétrograde cinq ou six pas ; puis croisant les mains sur sa » poitrine, et, penchant doucement la tête, il se met à » genoux, se prosterne et s'écrie d'une voix forte et pathé- » tique : *Je demande à Dieu la grâce de pouvoir résister aux » flatteuses séductions de l'amour-propre. — Assistance di- » vine, que j'implore, il ne faut pas moins que vous pour me » défendre des assauts de la présomption !* »

» Qui pourrait exprimer de quelle fréquence d'acclamations » cette dévote aspiration fut suivie? Enfin Mathanasius s'étant » relevé, son visage parut tout-à-coup illuminé par les cou- » leurs de la joie ; et il commença son discours de remercie- » ment, etc..... »

N'avions-nous pas raison d'assurer, avant cette citation, que les choses ne se passent plus ainsi de nos jours? Des aveux et des actes pareils, au fond et dans la forme, viendraient-ils à la pensée d'aucun nouvel élu du docte aréopage qui siége à Paris ou dans toute autre ville de France?

Après tout, dans ses divers écrits, le but unique et avoué de J.-J. Bel était expliqué par ce passage de l'une de ses préfaces : *Le style frivole et recherché passe des cafés jusqu'aux tribunaux les plus graves, et si Dieu n'y met la main,*

la chaire des prédicateurs sera bientôt infectée de la même contagion. Ici, celui qui parlait de la sorte n'était-il pas un peu prophète? et les éléments hétérogènes qui se glissaient dans le style de son époque n'ont-ils pas engendré des locutions défectueuses et certains néologismes prétentieux qui sont en faveur, de nos jours, parfois même dans le lieu saint?

Hâtons-nous de dire qu'il a été attesté par les contemporains de J.-J. Bel, que les compositions qui viennent d'être rappelées, et auxquelles il ne mit point son nom, n'avaient été, presque toujours, pour lui, que des passe-temps littéraires. J.-J. Bel, en effet, n'avait point négligé l'étude de la Jurisprudence. Il fut associé dès l'année 1723 aux travaux des rédacteurs des *Conférences manuscrites.* Même, avant d'être magistrat, il plaida quelque temps avec distinction. Ce ne fut que le 15 Mai 1726 qu'il fut reçu Conseiller au Parlement de Bordeaux. C'était, déjà depuis un siècle, l'époque où brillait entre autres, dans le Barreau bordelais, l'illustration héréditaire des de Gourgue, des Dumoulin, des de Sèze, des Brochon, des Duranteau et autres noms célèbres. Parmi *ces hommes de bien, habiles dans l'art de parler,* on choisissait tous les ans, comme l'attestent nos almanachs historiques, « l'un des Jurats, qu'on élisait pour le gouvernement poli- » tique de la ville; ils s'arrachaient ainsi, quand il le fallait, » aux douceurs d'une vie privée et au silence de leur cabinet, » pour prendre soin de la chose publique. »

Quelques années après son entrée au Parlement, J.-J. Bel fut député par sa compagnie pour aller trouver le Roi, à l'occasion des prétentions opposées du Parlement et de la Cour des Aides au sujet d'un litige fort ancien. Il réussit parfaitement dans sa mission. Ses mémoires, sur lesquels fut rendue la fameuse déclaration royale du 24 Août 1734, furent estimés de véritables chefs-d'œuvre d'esprit et d'érudition, à la hauteur des graves intérêts qui y étaient traités.

Cependant l'Académie de Bordeaux ne voulut pas avoir à répéter pour J.-J. Bel ce mot célèbre :

« Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre; »

Elle le reçut, ou plutôt elle l'appela dans son sein, le 17 Juin 1736, et, l'année suivante, il en fut nommé directeur. De 1713 jusqu'en 1731, elle avait tenu ses conférences et ses assemblées, soit dans les maisons de quelques-uns de ses membres, soit dans le local des Pères Récolets, situé entre le jardin de ces Réligieux et la vigne des Pères Jacobins, près de la rue du Chapelet; mais en 1731, les Jurats lui accordèrent, pour ses délibérations et ses séances publiques, un appartement et une salle dans une partie du pavillon de l'Hôtel-de-Ville. Ce fut donc dans ce dernier local qu'eut lieu la réception de J.-J. Bel, dont les détails peuvent être ici laissés à l'écart. C'était, on vient de le voir, le 17 Juin. Deux mois et dix jours s'étaient à peine écoulés, et, d'une main reconnaissante, le nouvel académicien réglait ses dispositions de dernière volonté par lesquelles, léguant à l'Académie son hôtel et ses livres, il fondait la Bibliothèque de la Ville de Bordeaux [1] :

J.-J. Bel continua à se distinguer, au Parlement, à l'Académie et même à Paris où il allait assez fréquemment, par son dévouement à sa charge et par ses travaux de toutes sortes. En 1737, il lut devant l'Académie de Bordeaux des fragments de deux ouvrages qui firent une vive sensation dans la docte assemblée ; l'un, sur les progrès, la décadence et le rétablissement du goût; l'autre, sur la poétique française. Pour compléter d'un seul trait son auréole littéraire, il nous suffira de rappeler qu'il fut l'ami de Montesquieu. On a prétendu même qu'il avait été souvent consulté sur l'*Esprit des Lois*. Cela peut être; mais, à notre avis, c'eût été sur quelques fragments seulement, car cette production immortelle ne parut que vers le milieu de l'année 1748, et Montesquieu disait alors : « Dans le cours de vingt années, je vis mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. »

Épuisé par des veilles constamment laborieuses, à un âge peu avancé, car il n'avait que 46 ans, J.-J. Bel mourut le

[1] Voyez le testament, Note A, à la fin du volume.

Vendredi, 15 Août 1738 [1], à Paris, dans la rue du Gros Chenet, dépendant de la paroisse Saint-Eustache, où il fut inhumé. On doit regretter que ses restes précieux n'aient pas été réclamés par la ville qui l'avait vu naître ; et le même regret doit être exprimé au sujet de Montesquieu, décédé dix-sept ans plus tard (le 10 Février 1755), également à Paris [2]. L'un et l'autre avaient prodigué à Bordeaux tant de marques de prédilection, qu'on peut supposer qu'à l'heure suprême, ils durent former, au moins dans leur cœur, un tel souhait, mais qu'ils n'eurent pas la force ou l'occasion de le faire connaître. A propos de J.-J. Bel en particulier, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que, précisément à l'époque de sa mort, le poète Gresset, qui se trouvait à Paris et dans la même paroisse, publiait son Ode touchante sur l'*Amour de la Patrie*. On y trouve cette strophe qui semble être l'écho du dernier vœu de notre illustre compatriote :

« Ah! dans sa course déplorée,
» S'il succombe au dernier sommeil,
» Sans revoir la douce contrée
» Où brilla son premier soleil,
» Là son dernier soupir s'adresse,
» Là son expirante tendresse
» Veut que ses os soient ramenés.
» D'une région étrangère
» La terre serait moins légère
» A ses mânes abandonnés. »

Ne serait-on pas encore à temps pour faire un acte de justice, sinon en élevant dans nos murs une statue à J.-J. Bel, du moins en attachant son nom à la Bibliothèque et à l'une des rues de la ville de Bordeaux, suivant ce qui a été fait pour les allées de Tourny, le clocher Pey-Berland, l'hôpital Richelieu ? Cet acte serait en harmonie avec l'heureuse pensée réalisée par M. Castéja, notre dernier maire, si digne d'être

[1] Voyez l'acte de décès, Note B à la fin.
[2] Voyez l'acte de décès, Note C.

regretté. Ce magistrat, voulant, comme on le sait, rendre plus durable parmi nous le souvenir du lieutenant-général de Guienne qui fit assainir le quartier de la Chartreuse, a décoré du nom d'Ornano l'une des principales voies de la cité.

Le testament de J.-J. Bel, entièrement écrit de sa main, le 17 Juin 1736, avait été déposé, le 28 Août suivant, dans l'étude du notaire Roberdeau; l'acte de dépôt qualifiait le testateur de *Messire Jean-Jacques Bel, baron de Savignac, Conseiller en la Cour du Parlement et Trésorier de France de la généralité de Bordeaux, demeurant en sa maison au devant l'esplanade du Château-Trompette, paroisse de Notre-Dame de Puypaulin.*

Tels furent les derniers actes et le dernier écrit de J.-J. Bel; ils couronnèrent l'une de ces existences précieuses pour la société, qui faisaient dire à Pline le jeune : « Heureux les hommes auxquels il a été donné de faire des choses dignes d'être écrites, ou d'en écrire qui soient dignes d'être lues! Plus heureux encore celui à qui ce double avantage a été départi! »

III

Au deuxième anniversaire du dépôt du testament de J.-J. Bel, le 28 Août 1738, les Jurats informés des dispositions concernant l'hôtel du défunt prirent une délibération portant que les membres de l'Académie passeraient de l'Hôtel-de-Ville dans ce nouveau local. La première réunion y eut lieu le 19 Février 1739; mais, comme le rapportent les Annales de Bordeaux, « ce ne fut que pour annoncer la prise de posses-
» sion; l'Académie tint ailleurs ses assemblées ordinaires, à
» cause des réparations et des nouvelles dispositions à faire
» dans l'hôtel légué par J.-J. Bel. »

Cependant, à compter de cette époque, Bordeaux fut doté d'une Bibliothèque publique. Il n'eut ni à rougir ni à se plaindre d'avoir été jusqu'alors privé de cet avantage, car la

Bibliothèque du roi, à Paris, n'avait été elle-même ouverte, aux heures d'étude, qu'une ou deux années auparavant.

Le fonds de la collection de livres provenant de J.-J. Bel se composait de quelques milliers de volumes; il fut bientôt successivement augmenté par les donations de plusieurs membres de l'Académie et par d'autres généreux imitateurs de la libéralité primitive. Parmi les premiers ou principaux bienfaiteurs, on doit ne pas oublier M. le duc de la Force, déclaré protecteur de l'Académie et fondateur d'un prix de 300 livres; après lui vinrent, en 1743, M. Campagne; en 1747, les époux Cardoze; en 1770 et 1771, M. Barbot, président honoraire à la Cour des Aides et secrétaire perpétuel de l'Académie, demeurant sur l'esplanade, dans une des aîles de l'hôtel Bel où il fut souvent visité par Montesquieu; en 1775, M. Chenault; en 1786, M. Baujon, conseiller d'État, trésorier honoraire et commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis; ce dernier fit, lui seul, un don de 6,000 volumes à la Bibliothèque.

On voit par là combien, dès cette époque, les sentiments les plus nobles du cœur s'alliaient à Bordeaux au goût éclairé des Lettres et des Beaux-Arts. C'était dans la première partie de cette période glorieuse de nos annales, qu'après avoir eu pour protecteurs, non-seulement le duc de la Force, mais encore le cardinal de Polignac et le duc de Richelieu, l'Académie commençait à justifier sa devise : *Crescam et lucebo.* Elle comptait alors au nombre de ses académiciens ordinaires, un grand nombre de ceux qui avaient pris part à son installation, et plusieurs autres illustrations de naissance et de talent réunis admises à siéger avec eux. Voltaire, ainsi que Raulin, savant médecin de Nérac, recherchèrent plus tard l'honneur d'être ses membres associés, et toutes les provinces, ayant un rang littéraire ou scientifique, étaient jalouses de lui fournir des correspondants. Plus tard encore, notamment quand l'Académie eût changé les bases de sa constitution, en 1781, et qu'elle eût arrêté par de nouveaux statuts qu'elle serait seulement composée

de soixante académiciens, trente résidants et trente non résidants, elle eut, en tête de son tableau, comme le plus ancien de ses membres résidants, Jean-Baptiste Secondat, fils du grand Montesquieu qui lui-même appartint à la Compagnie depuis 1716 jusqu'à 1755, époque de sa mort. Enfin, jusqu'en 1791, on vit figurer dignement, parmi ces membres résidants, des savants et des littérateurs dont les titres sont loin d'être effacés, tels que le marquis de Saint-Marc, Victor Desèze, Dom Carrière, et parmi les membres non résidants ou correspondants, Titon du Tillet, Dupré de Saint-Maur, de Lacépède, l'abbé Sicard, François de Neufchâteau, etc.

Durant la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'Académie fut plus d'une fois troublée dans la possession des immeubles que lui avait légués J.-J. Bel. Ainsi, lorsque, vers l'année 1744, après avoir formé le glacis et l'esplanade du Château-Trompette, on songea à faire des constructions et des embellissements sur le terrain vacant qui s'étendait depuis la porte Saint-Germain, à l'Ouest, jusqu'à la maison Bel, l'Académie fut contrainte de rebâtir une partie de son édifice. Ce fut à-peu-près vers le même temps qu'on ouvrit la rue Saint-Dominique, aujourd'hui rue de l'Église-Notre-Dame. Dans l'intervalle de 1749 à 1759, à l'occasion de cessions de terrain et d'autres dispositions locales, elle eut à soutenir contre le Maire et les Jurats des contestations pour la défense desquelles Montesquieu fit de nombreuses démarches et même des voyages à Paris [1]. Cependant elle continua de se livrer à ses travaux, et il existe encore cent volumes dont chacun contient plusieurs mémoires manuscrits, qui attestent les études sérieuses de ses membres résidants, non résidants ou correspondants, ou bien des compositions envoyées pour les concours annuels.

Quant à la Bibliothèque, ouverte au public en l'année 1751,

[1] Voir sur l'ancien hôtel de l'Académie, sur la Bibliothèque et sur J.-J. Bel la Notice très-détaillée et très-intéressante publiée en 1848 par M. L. de Lamothe, dans le *Recueil des Actes de l'Académie*.

elle ne cessa pas d'être administrée, sous l'inspection de l'Académie, par les soins d'un conservateur choisi parmi ses membres et nommé par quatre commissaires. Le Dr Castet fut l'un des premiers à qui furent dévolues ces fonctions.

A travers tous les changements opérés depuis plus d'un demi-siècle, elle avait été respectée dans sa constitution, et tout ce qu'avait prescrit son fondateur avait été constamment observé, du moins dans les parties essentielles. Cependant, l'heure d'une révolution, qui devait laisser après elle des traces profondes de son passage, était sur le point de sonner. L'œuvre du grand roi de France et la fondation du modeste et pieux Conseiller au Parlement de Bordeaux allaient être ébranlées jusque dans leurs fondements. L'ère de 1789 venait renouveler la face du monde.

Dès le 13 Février 1790, l'Assemblée nationale décréta la suppression des vœux monastiques et l'abolition des Ordres religieux. Des décrets postérieurs frappèrent successivement les congrégations des Réguliers, puis les diverses communautés, enfin toutes les Académies savantes, littéraires et autres. De plus, ces décrets ordonnèrent la confiscation des propriétés mobilières et immobilières de tous ces corps aussi bien que de celles des émigrés.

Dans le même temps, le gouvernement plaça sous la surveillance des autorités constituées du territoire français les bibliothèques, jardins de botanique, cabinets, muséums, monuments des sciences et des arts attachés aux académies, aux communautés, ou appartenant aux émigrés et à un grand nombre d'autres personnes réputées suspectes.

Le 20 Janvier 1793, la veille même du jour où le roi Louis XVI monta sur l'échafaud, l'Académie de Bordeaux tint sa dernière séance, ainsi que le constate un procès-verbal existant encore et revêtu de la signature de Victor Desèze, frère du défenseur de l'infortuné monarque dont le nom traversera les siècles, avec celui de Charles Ier, pour attendrir sur leur sort tout ce qui porte un cœur d'homme.

Par un autre singulier rapprochement de dates, on peut

remarquer que le 15 Août suivant, alors appelé 28 Thermidor de l'an Ier de la République, jour précisément anniversaire de celui où, cinquante-cinq ans auparavant, la mort de J.-J. Bel avait fait ouvrir les portes de son hôtel à l'Académie et à la Bibliothèque, un décret de la Convention, rendu le 12, sur la proposition du représentant Lacroix, fit fermer les appartements et les portes, et apposer les scellés sur les meubles, livres et papiers, de l'un et de l'autre établissement déclarés propriétés nationales.

Pour ne parler que de Bordeaux, cent vingt bibliothèques au moins, toutes considérables, furent frappées d'interdit ou de saisie. On confisqua, en première ligne, celles des Ordres religieux d'hommes, puis celles des Communautés de femmes ou de filles, enfin celles de plusieurs prêtres ou particuliers émigrés ou présents. Les catalogues qui sont restés en la possession de la Ville ne sont pas sans intérêt, ne fût-ce que comme documents historiques et comme fiche de consolation pour tout ancien propriétaire dont on pourrait calmer les regrets, en lui faisant observer que si ces livres n'avaient pas été recueillis, ils seraient infailliblement perdus aujourd'hui pour tout le monde [1]. On se ferait difficilement une idée de l'importance des trésors qui furent alors enlevés pêle-mêle et transportés, sans ordre ni discernement, par des soldats et des gens de peine dépourvus de toute instruction. On vit la populace venir en aide aux agents de l'autorité, pour entasser en pile dans un nouveau *charnier des Innocents* des milliers de volumes pris de toutes parts. Les lieux choisis pour ces dépôts furent d'abord les dépendances du vaste bâtiment, au centre duquel était le couvent des Feuillants, et plus tard la chapelle même. Ce monument religieux avait depuis longtemps le nom de *Feuillantins de la Commanderie de Saint-Antoine*. C'était, comme on sait, précisément là que Françoise de la Chassaigne avait fait ériger un tombeau à son mari Michel de Montaigne. Ne croirait-on pas, au récit de ces scènes de désordre, entendre l'auteur des Essais lancer contre ceux qui

[1] Voyez la Note D à la fin du volume.

troublaient son repos cette exclamation de son livre : « *Leur » sens et entendement est entièrement étouffé en leur passion ?* »

A propos de ce couvent transformé en un si étrange réceptacle de toutes les productions littéraires, scientifiques et artistiques qu'avaient enfantées, coordonnées et soigneusement conservées plusieurs générations, qu'il nous soit permis de le dire, à notre tour, sans aucune allusion : bien vive dut être la douleur de toutes ces communautés dépouillées ; car ce dont on les séparait leur avait coûté bien des sacrifices ou des privations, bien des veilles, bien des soins ! On aurait pu leur appliquer les réflexions inspirées par un tel sujet à Gilbert de Nogent parlant des Chartreux de Grenoble : *Tandis qu'ils se resserrent dans une étroite pauvreté*, disait-il, *ils ont amassé une riche bibliothèque ; moins ils possèdent de ce pain qui n'est pas matériel, plus ils suent et se travaillent pour acquérir cette autre nourriture qui ne périt point, mais vit éternellement.*

La Bibliothèque de l'Académie possédait, en 1793, environ trente-six mille volumes, mais près du quart se composait d'ouvrages incomplets. Le local de la chapelle des Feuillants en reçut une grande partie, comme il reçut les livres provenant des autres saisies faites à Bordeaux. Quant à ceux qui provenaient de Libourne, La Réole, Lesparre et autres communes du département, des dépôts particuliers leur furent affectés sur les lieux mêmes.

Toutes sortes de dégâts et de dilapidations furent exercés dans les diverses parties de l'établissement où étaient faits ces entassements de livres, de manuscrits, de tableaux, de cartes, de registres et objets d'art provenant de Bordeaux seulement : personne, hélas ! n'avait alors d'autre souci que celui de sauver ses jours. Ce ne fut que deux ou trois ans après, que, la tempête révolutionnaire s'étant un peu calmée, le public, les hommes de lettres et quelques directeurs de maisons d'éducation firent entendre leurs doléances. Aussi le gouvernement comprit-il la nécessité de s'occuper d'une réorganisation.

Le 22 Février 1794, un décret ordonna l'établissement de bibliothèques publiques dans les districts; il prescrivit le récolement des inventaires, qui avaient dû être faits, des livres et manuscrits, dans toute la France; il prononça le maintien ou la réorganisation des bibliothèques communales, et, à cet effet, il chargea les municipalités, sous la surveillance de l'administration du district, du choix des bâtiments, de leur entretien et de la conservation des bibliothèques nouvellement organisées.

Rallier, et, pour ainsi dire, recoudre les institutions et les livres, n'est pas, après tout bouleversement, chose aussi facile et aussi prompte que de les détruire ou de les dissiper. Nous en avons eu plus d'une preuve en ce siècle.

M. Monbalon, déjà nommé bibliothécaire à Bordeaux, écrivit au Ministre de l'Intérieur qu'il importait de s'occuper tout de suite de cet objet, « *afin,* suivant ses expressions, *d'arrêter la dégradation de tant de choses précieuses et mal gardées.* » Le choix d'un local pour l'organisation d'une bibliothèque centrale, celui des ouvrages à y introduire, leurs inventaires et leurs catalogues, prirent beaucoup de temps. Durant cette instruction préparatoire, le bibliothécaire, malheureusement, ne l'était que de nom; tout était livré à la merci de concierges, gardiens, séquestres et autres gens dont le moindre défaut était de savoir à peine lire et écrire. Nous avons vu la plupart de leurs rapports : l'un d'eux signalait en 1799 l'étourderie ou la malveillance de quelques écoliers du pensionnat central établi aux Feuillants. Suivant les termes du rédacteur, dès le commencement de la nuit, les petits mauvais sujets lançaient sur le dépôt de livres des pièces d'artifice connues sous le nom de *serpentaux.* Ces imberbes bibliolytes semblaient vouloir imiter le fameux conquérant turc, Soliman II, qui, au XVI[e] siècle, brûla la magnifique collection des livres du roi de Hongrie, à propos de quoi un contemporain disait : *Mais pourquoi dirais-je des livres, quand chacun de ces livres est un trésor?* Un autre gardien, à l'époque dont il s'agit, se plaignait de ce qu'ayant

dénoncé le vol d'une partie de la Bibliothèque des Capucins, son supérieur n'avait pas voulu faire attention à ce fait, et pour cause; en un mot, il faut bien le dire, ce fut un vrai pillage jusqu'à la fin du siècle où le Bibliothécaire parvint enfin à se faire écouter.

A la suite de ses réclamations, on attribua à divers établissements, ou on vendit à quelques-uns des anciens possesseurs émigrés, rentrés en France, une partie des ouvrages réclamés par eux. Ainsi, furent dotés d'une bibliothèque la Préfecture, le Séminaire, le Lycée, l'Archevêché et quelques autres administrations ou institutions.

Il fut, en outre, fait des ventes publiques à des prix déplorables, avec plus de promptitude que de prudence et surtout de discernement. Ce fut dans cet état des choses qu'un arrêté du 8 Pluviôse an XI (28 Janvier 1803), fit abandon aux communes des bibliothèques des écoles centrales. Par là fut assurée et réservée à la ville de Bordeaux la collection de livres qui se trouvaient à l'ancien dépôt des Feuillants, lequel, le 8 Germinal an XI, fut disposé pour devenir le Lycée, ouvert bientôt après. Toutefois on avait laissé un certain nombre d'objets et de livres à l'Académie.

Ce dernier local fut choisi de nouveau pour l'établissement de la Bibliothèque centrale, et, comme il parut suffisant pour la contenir avec le Musée, il fut procédé le 3 Messidor, an IV (21 Juin 1796), à la vente des deux maisons léguées par J.-J. Bel. La première rue Mautrait, 12, fut acquise par le sieur Pinard, pour 21,600 fr., et la seconde, rue Poudiot, par un sieur Mandavy pour 1,000 fr. Les raisons qui firent incliner pour l'hôtel Bel, préférablement à la maison des Feuillants, à laquelle on avait d'abord songé, furent puisées dans un rapport de M. Monballon, où ce Bibliothécaire disait : « La » maison des Feuillants est mal située; elle n'est pas à la » portée du public comme la maison de l'Académie qui est » au centre de la ville : c'est peut-être un grand inconvénient, » quand on a besoin de ranimer et de faire naître le goût » des arts et des sciences; il y a d'ailleurs, à l'Académie,

» un Observatoire utile à conserver pour l'étude de l'astro-
» nomie. »

Lorsqu'il fut résolu que la maison des Feuillants servirait à l'organisation du Lycée, et que la Bibliothèque serait réintégrée dans le local qui lui avait été primitivement donné par son fondateur, on était en l'année 1804. Il fallut faire vider l'hôtel Bel, où avaient été introduits des locataires. On transporta au rez-de-chaussée les bustes, statues et autres objets saisis, et on déposa dans les vastes salles du premier étage, appropriées à cette destination, les livres qui devaient enrichir le fonds de la Bibliothèque.

Durant cette translation, qui coûta beaucoup de temps et d'argent, un arrêté des Consuls du 16 Nivôse an XI (7 Janvier 1804), déclara que la Bibliothèque ci-devant départementale serait à l'avenir communale; par là, cette propriété fut mise à la disposition et sous la surveillance de la Ville. Dès-lors, ou plutôt dès le 28 Février 1803, commença pour elle une possession qui n'a pas été interrompue. Un arrêté du Préfet de la Gironde, en date du 16 Février suivant, réunit à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, d'abord à titre provisoire, et bientôt d'une manière définitive, le bâtiment occupé par le Cercle dit de l'Académie, allées de Tourny; mais ce ne fut que deux ans après que la Bibliothèque, fermée depuis 1790, fut rouverte au public trois fois par semaine.

Durant soixante ans, indépendamment du legs de J.-J. Bel, des attributions considérables provenant des dépôts, des libéralités des donateurs que nous avons déjà signalés et qui avaient concouru à accroître le fonds primitif, la Bibliothèque a reçu des dons multipliés et souvent d'une valeur considérable, des chefs de l'État, de leurs Ministres, des Préfets du département de la Gironde, des Maires de Bordeaux, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la même ville, de la Société Philomatique, etc. Parmi ses bienfaiteurs, seulement depuis le commencement du siècle où nous vivons, on ne saurait passer sous silence ceux dont les noms suivants sont inscrits sur ses registres : MM. Latapie, de La-

mothe oncle et neveu, Fournier, Delavau, Dutrouilh, Lacour, Pommier, Le Boys de Guays, Brunet, Charropin, Ladevi-Roche, Bernadau, C[te] de Peyronnet, M[mes] veuves Ravez et Poitevin, et en dernier lieu le Congrès scientifique de France, couronnant sa 28[e] session, par le don gracieux de tous les ouvrages qui avaient été adressés à la ville où il venait de siéger.

IV

Il y a maintenant plus d'un siècle que la Bibliothèque publique de Bordeaux passe pour être au premier rang parmi toutes les Bibliothèques de France, à l'exception de la Bibliothèque impériale de Paris, qui n'a point d'égale, même en Europe. Dès l'année 1760, date de l'almanach de Guienne de M. Comet, son rédacteur, lui consacrant une notice particulière, s'exprimait ainsi : « La Bibliothèque de l'Académie » forme à présent l'une des plus complètes collections qui » puisse se trouver dans les différentes provinces du royaume.»

Comme nous venons de le dire, à partir de cette époque reculée, les acquisitions faites des deniers de la ville de Bordeaux, les dons du Gouvernement, ainsi que les legs et les hommages des particuliers et des auteurs, ont rapidement grossi l'inventaire de la Bibliothèque, et lui ont permis de soutenir sa prééminence. Il convient donc, dans l'intérêt de son ancienne renommée, de la mettre pour l'avenir à-peu-près à l'abri de toute concurrence. Donnons, à cet effet, des chiffres positifs.

Sur la foi de l'assertion contenue dans un rapport déjà cité de M. Jouannet, du 24 Janvier 1834, l'établissement comptait, en 1793, environ 36,000 volumes. Dans un inventaire dressé le 17 Février 1813, par l'un de nos plus laborieux prédécesseurs, M. Monbalon, et transmis à M. le comte Lynch, maire de la ville de Bordeaux, par ordre émané du Ministre de l'Intérieur, il était constaté officiellement, que la Bibliothèque

publique avait alors plus de 100,000 volumes : cette affirmation était fondée sur des calculs faits par lui-même dans l'établissement.

Plus tard, M. Bernadau, qui, sur le même sujet, s'était livré à de minutieuses investigations, affirmait, en parlant du Catalogue imprimé en cinq volumes in-8°, qu'il contenait les titres de 37,460 ouvrages, tant imprimés que manuscrits, formant un total d'au moins 112,000 volumes.

Suivant un article inséré en Octobre 1833, dans le *Journal de la Société de Statistique universelle*, 192 villes en France avaient seules des bibliothèques, et le nombre total des volumes montait à environ 13 millions; la plus considérable, d'après le même journal, était celle de Bordeaux, possédant 110,000 volumes.

En l'année 1843, M. Gautier, adjoint de maire, délégué pour les Beaux-Arts et l'Instruction publique, terminait un travail fort remarquable sur le même point, en disant à son tour : « C'est une collection immense, qui ne contient pas » moins de 140,000 volumes. »

Deux années après, dans un rapport adressé à M. le Maire de Bordeaux, le conservateur, M. Delas, s'exprimait ainsi : « En continuant à choisir nos livres avec discernement, en pro- » voquant et en méritant les largesses du Gouvernement, en » maintenant une économie bien entendue, notre Bibliothéque » restera sans rivale parmi les bibliothèques de province. »

Enfin, en 1848, le savant auteur d'une notice insérée dans le *Recueil des Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, M. Gustave Brunet, écrivait également cette mention honorable dans un rapport spécial : « La Bibliothèque publique de Bordeaux est incontestable- » ment une des plus riches et des plus considérables qu'il y » ait en France, hors Paris; sous le rapport du nombre des » volumes et de l'importance des ouvrages qu'elle possède, » nous ne croyons pas que nulle autre collection l'emporte » sur elle. Il n'en est, à notre connaissance du moins, que » deux qui puissent rivaliser avec nous : Lyon et Rouen. »

Après cela, nous arrêterons-nous à un renseignement, plus ou moins affirmatif publié, il y a quelques années, par la maison Didot, dans le relevé que ces habiles imprimeurs ont fait des bibliothèques publiques qui se trouvent dans chaque département, et du nombre de volumes que possède chacune d'elles? Selon ce document, les chiffres les plus élevés seraient ceux-ci : Aix et Troyes, 100,000 volumes; Strasbourg, 120,000; Rouen, 126,000; Bordeaux, 130,000, et Lyon, 160,000. A la vérité, les auteurs de ce travail ont eu soin de ne pas donner leurs chiffres comme rigoureusement exacts. Pour nous, nous avons la certitude que le rapprochement de Lyon et de Bordeaux, et l'infériorité attribuée à cette dernière ville manquent, sinon de justice, du moins de justesse. Avant l'ouverture de la session du Congrès, nous avions voulu nous assurer, d'après les inventaires, registres et catalogues divers, du chiffre le plus approximatif possible de nos collections qui tous les jours vont croissant, et voici le résultat de notre opération :

Par la supputation des inscriptions portées sur les catalogues, suivant leur ordre numérique, les chiffres se subdiviseraient de la manière suivante :

Belles-Lettres,	environ	7,500	ouvrages.
Sciences et arts	»	12,700	»
Histoire	»	14,700	»
Jurisprudence	»	4,200	»
Théologie	»	8,600	»
Musique	»	1,000	»
	Environ	48,700	»

Dans toute grande bibliothèque, on estime que le nombre des volumes est à celui des ouvrages comme *trois* est à *un ;* cette proportion, généralement adoptée en bibliographie, a notamment été suivie à Bordeaux, d'où il suit que la Bibliothèque aurait actuellement :

Pour les Belles-Lettres, environ....	22,500	volumes.
Sciences et Arts.........	38,000	»
Histoire..............	44,000	»
Jurisprudence..........	12,600	»
Théologie.............	26,000	»
Musique..............	3,000	»
Manuscrits, environ......	1,300	»
Doubles..............	6,600	»
TOTAL, environ....	154,000	volumes.

Nous croyons devoir, en acceptant cette mesure, faire une augmentation, à raison du grand nombre de volumes qui comprennent plusieurs ouvrages du même auteur ou d'auteurs différents, reliés ensemble, de telle sorte qu'en définitive nous avons la conviction qu'il n'y a rien d'exagéré dans le chiffre de 160,000 volumes, et qu'il serait le plus près du vrai, si, comme à Paris, tout était compté séparément; donc, il faudrait tenir Bordeaux et Lyon sur la même ligne, sauf néanmoins l'importance et la valeur des ouvrages, en quoi, suivant plus d'un avis éclairé, Bordeaux ne le céderait point à Lyon, et tiendrait encore un rang fort honorable entre les Bibliothèques de l'Europe [1].

Pour compléter l'historique sommaire de la Bibliothèque de Bordeaux, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, il ne nous reste plus qu'à rappeler quels en ont été les Conservateurs, dont plusieurs lui ont tour à tour laissé une partie de leurs propres livres.

Le premier de ces fonctionnaires fut le docteur Monbalon, médecin, qui, en sa qualité de membre du premier Conseil général de la Gironde, voulut bien se charger de l'administration de la Bibliothèque de Bordeaux. Après avoir accompli le labeur difficile de la reconstitution de ses divers éléments sur les anciennes bases, il exerça sa charge très-utilement

[1] Voyez la Note E à la fin du volume.

pour la Ville durant trente-cinq années (de 1795 à 1830.) Il avait eu pour adjoint, dans l'origine, M. Latapie, qui avait été secrétaire du grand Montesquieu. Il mourut en 1835. C'est à lui qu'est due la mise en ordre de ce vaste dépôt, aussi bien que la rédaction des principaux catalogues. Il eut pour successeur, le 18 Octobre 1830, M. Jouannet (François-René-Bénit-Vatar), né à Rennes, le 31 Décembre 1765, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie de Bordeaux, auteur d'une *Statistique de la Gironde* et d'autres ouvrages distingués. M. Jouannet dirigea la Bibliothèque jusqu'au 18 Avril 1845 où il mourut dans sa 80e année; mais il est juste de faire observer que, plus occupé de ses propres ouvrages que de cette administration, il laissa à M. Delas, sous-bibliothécaire, la tâche de faire imprimer les catalogues préparés par M. Monbalon, et de refondre celui de la Théologie. Après M. Jouannet, M. Delas qui fut appelé à le remplacer, consacra ses veilles, de 1845 à 1855, à poursuivre la publication des mêmes catalogues, en y ajoutant celui de la Musique. Il fit également imprimer de son chef un Supplément pour les Belles-Lettres, les Sciences et Arts et l'Histoire.

A son tour, le 1er Janvier 1856, M. Calixte Dupont, avocat et membre du Conseil municipal, fut nommé Bibliothécaire. Jeune encore, il fut enlevé, le 15 Septembre 1859, à des fonctions qu'il honorait par l'intégrité de son caractère, et qu'il aurait su rendre fécondes en bons résultats, si elles avaient duré plus longtemps. Le 1er Octobre suivant, le Bibliothécaire actuel lui succéda.

Le crédit annuel affecté par le Budget municipal est de 18,000 fr., dont une moitié est applicable au personnel, et l'autre moitié aux achats de livres et aux dépenses d'entretien.

Tels ont été l'origine, les développements et les épisodes, qui ont conduit la Bibliothèque de la Ville à l'état prospère et brillant dans lequel elle se trouve aujourd'hui. Il est temps d'arriver à des points qui aident à la faire connaître plus intimement.

V

Examinons d'abord le matériel de l'édifice proprement dit.

L'hôtel légué par J.-J. Bel et ses dépendances ont actuellement deux façades, l'une sur les allées de Tourny, l'autre dans la rue de l'Église-Notre-Dame. Il sert en ce moment à des usages nombreux. D'abord l'Académie occupe une grande partie du rez-de-chaussée, pour ses réunions particulières et ses assemblées publiques. La Société de Médecine y tient également ses séances; enfin l'Administration a permis que les salles en fussent ouvertes pour des cours d'agriculture, de mathématiques et de progrès musical, ainsi que pour l'établissement de diverses Sociétés, et en dernier lieu, pour la tenue des audiences du Conseil des Prud'hommes. Il est à désirer qu'en procédant à la restauration pour laquelle le Conseil municipal a récemment voté des fonds, on restreigne le nombre des assemblées de toute sorte qui y ont eu lieu jusqu'à ce jour, car tant d'usages divers ne sont pas sans inconvénient pour la dignité et même la sécurité de la Bibliothèque.

On entre dans l'ancien hôtel de J.-J. Bel, affecté à sa nouvelle destination, par la rue de l'Église-Notre-Dame, et on arrive, par un grand escalier conduisant au premier étage, à la salle principale ou salle de lecture publique. Cette pièce, dans son parallélogramme, a 15^{m} 40^{c} de longueur, 7^{m} 10^{c} de largeur, et un peu plus de hauteur. Elle peut, autour de deux grandes tables garnies de siéges, donner place à quarante lecteurs au moins. Le nombre de ceux qui la fréquentent varie, depuis quelques années, de 20 à 30 par séance du jour ou du soir.

A la droite de cette première salle, il s'en trouve une deuxième qui a 18^{m} 40^{c} de longueur, 5^{m} 15^{c} de largeur et 7^{m} 40^{c} de hauteur; l'une et l'autre sont, aux deux tiers de leur élévation, bordées d'une galerie saillante portée sur des consoles.

Au fond de la première pièce et en face des personnes qui y entrent, on aperçoit sur un socle de marbre gris veiné, le buste, en marbre blanc, de l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Son nom est ainsi écrit en collier : *Carol. de Secondat Baro de Montesquieu ;* et au-dessous, sur le socle même et sur une plaque de marbre blanc, on lit, en la forme suivante, cette autre inscription :

CAROLO SECONDAT
DE
MONTESQUIEU
ACAD. SOCIO.
QUOD
ACADEMIA. BURD.
DECREVERAT.
DE SUO POSUIT
CAROLUS JUSTUS
DE BEAUVEAU
PRINCEPS
S. ROM. IM.
ACAD. SOCIUS
AN. MDCCLXVIII

Ainsi que cela résulte de cette inscription et de renseignements authentiques, l'Académie, ayant le 21 Août 1763, entendu prononcer devant elle l'éloge de Montesquieu, délibéra de placer son buste dans la salle de ses séances publiques. Le maréchal Prince de Beauveau, commandant de la province de Guyenne, se chargea de l'exécution de ce projet à ses frais, et ce fut Jean-Baptiste Lemoyne qui reçut et accomplit la mission de faire le buste de marbre érigé en 1768. Cet artiste était le digne fils de Jean-Louis Lemoyne, sculpteur comme lui. Il se servit de la médaille de bronze frappée par J.-A. Dassier, graveur génevois, établi en Angleterre, laquelle, assurent les contemporains, était d'une

grande ressemblance et rappelait la physionomie que l'antiquité nous a conservée de Cicéron. Bernadau, dans son *Histoire de Bordeaux,* rapporte que le roulier chargé d'introduire en ville la caisse contenant le buste dont il s'agit fut arrêté par un preposé des Douanes. La caisse portait l'étiquette : *Buste d'un philosophe,* et le malheureux préposé éprouvait un sérieux embarras à taxer cette marchandise ; l'Académie, informée sur-le-champ, intervint auprès des chefs, et la difficulté fut levée.

Jean-Baptiste Lemoyne, né à Paris le 19 Février 1709, et mort dans la même ville vers 1771, fut un artiste célèbre dont la mémoire a des droits à la reconnaissance des Bordelais, non-seulement pour ce travail remarquable, mais encore pour la statue équestre de bronze qui fut érigée à Louis XV sur la place royale de leur cité [1].

Mais ne nous éloignons pas trop du sujet principal de notre revue.

Toujours dans la même salle, au-dessus du buste de Montesquieu, et devant la balustrade de la galerie supérieure, on remarque un tableau de grande dimension représentant le portrait, en pied et debout, en robe rouge, de J.-J. Bel, fondateur de l'établissement. Une inscription, tracée au-dessous, rappelle son nom, sa dignité parlementaire, ses titres de membre et de bienfaiteur de l'Académie, son âge et la date de son décès ; la voici :

J. JAC. BEL.
IN SUPR. BURD. PARL. CURIA.
SENATOR INTEG.
MUSARUM CULTOR ET AMICUS.
ACADEMIÆ SOCIUS.
ET BENEFACTOR. INSIGNIS.
VIXIT. ANN. XLVI.
OB. DIE. XV. AUG. MDCCXXXVIII.

[1] Voyez la Note F, à la fin du volume.

Puis, encore au-dessous de cette inscription, on lit le distique suivant dont le second vers, emprunté presque en entier à Ovide, laisse peut-être à désirer, sous le rapport d'une juste et correcte application :

Has Musis ædes librosque Laremque sacravit;
Immemores Musas non sinit esse suî.

On a essayé de reproduire ainsi la même pensée en français :

Puisqu'il vous consacra temple, livres, demeure,
Muses, que parmi vous son nom jamais ne meure.

Il est vraisemblable que, dans le principe, aucun motif n'a déterminé cette sorte de rapprochement de Secondat de Montesquieu, et de Jean-Jacques Bel, du moins en ce qui touche leur place respective. On aura voulu purement et simplement exposer aux regards le fondateur de la Bibliothèque et la plus grande célébrité de l'Académie de Bordeaux. Pour nous, tout en applaudissant à cette idée, nous aimons à y découvrir autre chose encore. Ces deux éminents personnages, ainsi placés, nous semblent enseigner, de concert, à tous ceux qui viennent travailler sous leurs regards inspirateurs, le premier, comme il l'a dit lui-même, que l'*étude nous procure un bonheur qui nous suit dans tous les âges*, et le second, qu'une sorte de supériorité est due à celui qui a su tout à la fois bien dire et bien faire.

La table sur laquelle s'appuya la main du donateur de ce vaste dépôt des lettres et de la science, existe encore dans le cabinet du Conservateur de la Bibliothèque. Elle est plaquée d'acajou, et des ornements de cuivre ciselé, dans le goût du siècle de Louis XV, en garnissent les contours et les tiroirs à serrure; son élégance a plus d'une fois attiré l'attention des amateurs de ce genre de meuble. Il se trouve, dans le même cabinet, une seconde table de moindre dimension, qui a également appartenu à J.-J. Bel.

Il n'est pas sans intérêt de signaler, au-dessus de la glace de la cheminée, une grisaille peinte à l'huile et imitant le bas-relief, œuvre remarquable et peu connue de Pierre Lacour père, professeur de l'École de dessin et de peinture, membre de l'Académie de Bordeaux, né dans cette ville le 14 Avril 1745 et mort le 28 Janvier 1814. Cette grisaille, d'un très-bel effet, représente le Génie de la gloire, ayant une flamme sur la tête et porté sur des nuées d'où s'échappent des palmes et des médailles : il étend son bras droit sur un écusson qui paraît être celui des armes d'Angleterre aux trois léopards, par allusion, sans doute, à l'époque de la domination anglaise sous laquelle, en 1441, fut instituée l'Université de Bordeaux. De la main gauche élevée, il montre une couronne. Il plane sur des groupes ou figures d'enfants ailés s'agitant au milieu d'attributs allégoriques relatifs aux lettres, aux sciences et aux arts. Quelques-uns de ces enfants tiennent des livres et des feuilles sur lesquels on lit le titre de l'*Esprit des Lois* et le nom de Bel et de Barbot. Enfin la façade de l'hôtel de la Bibliothèque s'entrevoit au fond par ses lignes, ses croisées et ses petits balustres supérieurs.

A côté et à la suite de la salle publique de lecture, ainsi qu'au deuxième étage, ont été disposées douze autres pièces plus ou moins grandes : elles déroulent à l'œil des visiteurs l'aspect imposant d'une tenture continue de livres de divers formats, s'élevant du plancher au plafond. Il est rare que leur première vue ne provoque pas une exclamation de surprise et d'admiration de la part des bibliophiles qui veulent parcourir toutes les parties de l'édifice. Plus d'un parmi eux nous a rappelé un mot singulier rapporté dans les entretiens de Balzac. Cet académicien du XVIIe siècle raconte qu'un visiteur de sa bibliothèque, commença son compliment en protestant *du profond respect qu'il avait toujours eu pour lui et pour Messieurs les livres.*

N'y a-t-il pas en réalité dans le seul aspect des livres quelque chose qui commande le respect et l'affection tout ensemble ? Précieuses reliques, ou plutôt reflets de l'âme de

leurs auteurs, ne sont-ce pas eux qui captivent l'intelligence, l'élèvent, la nourrissent, la purifient et, par leurs communications mystérieuses, l'empêchent de se pervertir? « Souvent, » a dit l'auteur des *Études morales et politiques* [1], il faut re- » noncer aux pures ambitions de notre jeunesse, il faut se » résigner à vivre obscurément dans quelque pauvre cabinet, » où n'entrera jamais l'ombre même de la gloire; quelquefois » même il faut sortir de sa patrie, et goûter l'amertume d'un » pain et d'un sel étrangers. C'est alors qu'il est bon de se » choisir dans le passé des amis qui ne changent ni avec les » années, ni avec les révolutions, ni avec le malheur; c'est » alors qu'il est permis d'entourer de notre amour et d'em- » bellir d'un luxe innocent ces compagnons qui consolent de » tous les mécomptes et qui élèvent notre âme au-dessus des » faiblesses qui l'énervent ou des colères qui l'avilissent. Ces » beaux livres, derniers plaisirs, derniers soutiens de notre » âge, nous gardent jusqu'à la fin les illusions dont l'homme » a besoin pour vivre. Ils nous empêchent de désespérer, ils » nous promettent que notre nom ne périra pas tout entier. » Tant que dureront ces volumes chéris que nous avons » marqués de notre devise, il y aura quelque part un biblio- » phile, c'est-à-dire un ami pour conserver notre souvenir. » Cette élégance même qu'on nous reproche sera comme un » dernier témoignage de la distinction de nos goûts, de la » noblesse de notre âme, et peut-être nous vaudra-t-elle » dans l'avenir ce que trop souvent les passions du jour nous » refusent, un peu de justice et de sympathie. »

Dans le même ordre d'idées, mais à un autre point de vue, ne peut-on pas dire encore, que lorsque les instituteurs des nations, les savants illustres, les confidents de Dieu ont disparu d'ici-bas, ce sont les livres et les manuscrits qui se chargent de perpétuer leur mémoire à travers les siècles futurs? Et si nous ne craignions pas de profaner de touchantes paroles consacrées par l'Église, ne pourrions-nous pas

[1] M. Edouard de Laboulaye, membre de l'Institut.

ajouter que ces mêmes livres sont les messagers fidèles par lesquels les âmes du Ciel communiquent à celles de la terre des sensations *de rafraîchissement, de lumière et de paix?* C'est peut-être sous l'impression de sentiments analogues que les Espagnols ont mis sur la porte d'entrée de quelques-unes de leurs bibliothèques cette inscription non moins singulière que vraie :

AQUI LOS MUERTOS ENSÊNAN A VIVIR A LOS VIVOS,

Ici les morts enseignent à vivre aux vivants.

Pour nous, sans crainte d'être taxé d'avoir trouvé dans notre cœur la source des illusions de notre esprit, nous n'hésitons pas à l'avouer, plus d'une fois dans nos rapports familiers avec les rayons de la Bibliothèque confiée à nos soins, il nous a semblé entendre dans un mystérieux silence, la voix de Dieu nous rappelant que sa Providence avait songé à chacun de ses enfants de toute éternité et que nulle part la preuve n'en existe plus que là. On ne nous contestera point apparemment que Dieu l'a pu; or, à notre avis, les livres proclament qu'il l'a fait. Qu'est-ce donc, en effet, que cette multitude de volumes de tous les âges, de tous les formats, rapprochés par une fraternelle et merveilleuse association? Tout ce qu'ils renferment de prodigieusement varié n'est-il pas comme une révélation incessante transmise de génération en génération par des routes secrètes? Admirable transmission qui fait arriver jusqu'à nous les conceptions variées de cerveaux humains auxquels cet enfantement a peut-être coûté la vie. Ne sont-ce pas effectivement des intelligences, ayant soif de se mettre en rapport avec d'autres intelligences, lesquelles ont semblé s'éteindre, en s'attachant à des feuilles légères de vélin ou de papier, mais qui ressuscitent et rajeunissent perpétuellement par tout ce qu'il y avait de plus vivace en elles? Bénissons donc à jamais la puissance et surtout la bonté divines qui n'ont pas dédaigné de s'associer à nos

efforts, afin, comme l'a dit heureusement M. de Lamartine, d'*embaumer les idées pour l'Éternité.*

Qu'il nous soit fait grâce de cette digression, trop longue mais inspirée par la contemplation d'un de ces sublimes foyers que notre nation et ses Souverains entretiennent dans les bibliothèques publiques avec non moins de constance et de respect que les Vestales n'en apportaient à entretenir le feu sacré chez les anciens. Ne différons plus de pénétrer dans toutes les parties du sanctuaire que nous venons de saluer, si toutefois on peut décorer de ce nom l'immense dépôt des trésors où, il faut en convenir, le bien n'est pas exempt d'un alliage impur. Cet aveu pourrait nous conduire à l'examen d'un point trop délicat pour être traité ici; aussi, nous bornerons-nous à n'en dire que trois mots : Dans une bibliothèque, sans doute, comme partout ailleurs, il y a du bon et du mauvais, mais le bon domine et l'antidote abonde à côté du poison; les livres, en général, n'en demeureront pas moins, comme on les a qualifiés souvent, la *médecine de l'âme.* Après tout, c'est toujours la question du *libre arbitre;* enfin, pour tout esprit qui sagement ne veut pas murmurer contre Celui qu'il peut à peine comprendre, les blessures que l'humanité se fait à elle-même n'ont souvent été permises que pour rendre plus manifeste le pouvoir de la main si tendre qui sait, en les guérissant, en faire découler des mérites.

VI

Essayons maintenant d'expliquer le mécanisme de ce monument élevé à toutes les intelligences, mais particulièrement aux savants et aux lettrés qui aiment à y trouver un *oasis* ou une halte hospitalière, loin de l'atmosphère du monde devenu souvent pour eux un désert habité.

La classification d'une bibliothèque constitue l'œuvre préalable et principale de sa formation et de son organisation. Au lieu de nous livrer à l'examen des systèmes et des contro-

verses auxquels ces travaux préparatoires ont donné naissance, disons tout simplement qu'à notre avis, tous les modes anciens et modernes, à-peu-près, ont leurs avantages et leurs inconvénients ; d'où il suit qu'aucun d'eux n'est ni absolument parfait, ni absolument vicieux, et que là, comme en beaucoup d'autres sujets, il faut se défier des théories et combiner tous les moyens qui peuvent concourir à réaliser cette recommandation d'un bibliophile anglais : *Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place.* C'est le but, nous devons le dire, que nos prédécesseurs nous paraissent avoir atteint, sauf une ou deux modifications regrettables de l'avant-dernier de ces fonctionnaires.

Au reste, ce classement bibliographique, assorti de ses divisions et subdivisions, pour servir de base à la composition des catalogues, n'a pas autant d'importance qu'on le pourrait croire. Il y a eu une grande diversité d'opinions chez ceux qui s'en sont occupés : c'est pourquoi, sans doute, aucun n'a été généralement ni rigoureusement adopté.

Ainsi, M. Jacques-Charles Brunet, dans son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres,* donne la préférence à la division suivante : *Théologie, — Jurisprudence, — Sciences et Arts, — Belles-Lettres, — Histoire.* — D'après ce système, la Théologie est placée à la tête de toutes les matières des connaissances humaines, parce qu'elle en est le vrai *summum.* C'était la classification qui avait été réglée par les premiers libraires de Paris : mais la Révolution de 1789, par aversion de l'ancien régime, crut devoir enlever à la Théologie le rang de priorité dont elle était en possession depuis fort longtemps : « On pensait, dit à ce sujet le même M. Brunet, que rien n'était » aussi facile que de l'y remplacer ; pourtant, sur ce point, » comme sur beaucoup d'autres, il fut impossible de s'entendre. La Philosophie, les Belles-Lettres et l'Histoire, voire » même l'humble Bibliographie, furent tour-à-tour et inutilement proposées. Non-seulement aucun système ne prévalut, » mais même aucun ne put réunir en sa faveur un certain » nombre de suffrages. En sorte qu'après d'inutiles efforts,

» il fallut en revenir au système des libraires que chacun, » d'ailleurs, regardait comme le meilleur, après le sien. »

Avouons-le cependant, non sans quelque confusion mêlée de regrets, la Bibliothèque publique de Bordeaux se mit et demeura dans l'ornière de la Révolution. Elle a accordé la place d'honneur aux Belles-Lettres; elle les a fait suivre des Sciences et des Arts, en y ajoutant la *Musique,* puis de l'Histoire et de la Jurisprudence; et elle a relégué la Théologie au dernier rang.

En toute hypothèse, comme on l'a dit avant nous, dans le classement des livres c'est bien moins l'enchaînement naturel ou soi-disant naturel des sciences qu'il faut considérer, que le rapport réel qu'elles conservent entr'elles dans l'usage que l'on en fait, soit dans les grandes et savantes professions auxquelles elles s'appliquent, soit dans la pratique de la vie.

Il importe donc médiocrement que ces bases premières de la Bibliothéconomie soient disposées dans tel ou tel ordre. Une chose qui vient à la suite, mais qui est bien autrement essentielle, c'est la division respective, dans les catalogues, des classes, des sections et des articles, ce qu'Horace aurait appelé « *Series et junctura.* » Sans entrer dans l'examen de ces divisions, subdivisions et articles des tables synoptiques, il nous semble qu'il n'est pas hors de propos d'indiquer rapidement les titres de classification de chacun de nos catalogues. Toutefois, avant de le faire, rappelons que la formation définitive de ces travaux a été accomplie et terminée en 1825 par M. Monbalon, et par M. Noé qui, pour avoir marché sous ses ordres, ne doit pas en recueillir une moindre part d'éloges. Le premier de ces catalogues, dit *des Belles-Lettres,* se compose de cinq classes principales, savoir : 1° La Grammaire qui embrasse les langues diverses, anciennes ou modernes, leur origine, leur formation, leur diversité et tout ce qui leur est accessoire; 2° la Rhétorique, c'est-à-dire, les Rhéteurs et Orateurs, anciens et modernes, étrangers et français; 3° la Poésie, l'art dramatique, de toutes les époques et de toutes les nations, ensemble la

mythologie, les fables et les apologues; 4° les romans, facéties, contes, nouvelles et autres compositions analogues; 5° enfin, la Philologie comprenant les traités sur les études, les critiques, les satires et apologies, les hiéroglyphes, les sentences, les polygraphes, les entretiens et les épistolographes.

Pour ce qui est relatif au deuxième catalogue, où les subdivisions sont plus nombreuses et plus variées, bornons-nous à rappeler que les cinq grandes classes ou divisions sont : 1° la Philosophie, autour de laquelle se rangent les traités, généraux et particuliers, sur toutes les branches de cette matière, dans l'antiquité et dans les temps modernes, la morale, l'économie domestique, sociale et politique; 2° les sciences physiques et naturelles, y compris les principes et les traités d'agriculture; 3° les sciences médicales et les mélanges qui s'y rattachent; 4° les sciences mathématiques; 5° enfin les arts en général, les arts libéraux, les Beaux-Arts, les arts mécaniques et les métiers.

Au catalogue des Sciences et Arts, on a, pour ainsi dire, annexé, quoique séparément, le catalogue de la musique, de création spéciale assez récente. Il réunit en un cadre brillant et harmonié, l'histoire, les dictionnaires, les mélanges, les effets nouveaux et physiques, et toutes sortes d'œuvres de cet art qui sait heureusement s'unir, dans la société moderne, à tous les grands actes du pays et à toutes ses solennités, comme aux suaves passe-temps du salon ou seulement du foyer domestique. Composé par M. Delas, il fut imprimé sous M. Dupont, qui y ajouta quelques articles.

Le troisième catalogue, sous le titre d'Histoire, a le même nombre de classes qui sont : 1° les sciences nécessaires à l'intelligence de l'histoire, telles que la Chronologie et la Géographie; 2° l'histoire générale et particulière, ancienne et moderne, de tous les peuples du monde; 3° l'histoire des Religions et des cultes; 4° les antiquités dans le sens le plus étendu de tout ce qui se lie à ce mot; 5° l'histoire de toutes les connaissances humaines.

Dans le quatrième catalogue consacré à la Jurisprudence, se développent, en trois classes distinctes, toutes les origines, les dissertations et œuvres quelconques touchant le droit public, le droit romain et le droit français ou étranger, et le droit-canon sous ses aspects divers, avec leurs monuments.

Pour le catalogue de la Théologie, champ immense, à l'abondante et riche moisson duquel ont concouru tant de précieuses semences choisies par des mains habiles, six classes font successivement connaître toutes les sources et les trésors de l'Écriture sainte, de la Liturgie, des Conciles, des saints Pères, des Théologiens de l'Église romaine et des Théologiens séparés de cette Église.

Tel est l'aperçu de l'ensemble des catalogues principaux et supplémentaires, imprimés et manuscrits, se suivant et se coordonnant de manière à ne faire qu'un corps.

Il convient d'expliquer maintenant comment ils se relient ou sont en une parfaite concordance avec la Bibliothèque en place. Il existait depuis longtemps une Table générale ou un Répertoire alphabétique; il en a été fait, en 1861, une copie. Ces Répertoires se divisent en deux, savoir : l'un, en deux volumes, *in-folio*, contenant la série des écrivains connus avec l'indication de leurs œuvres; l'autre, également alphabétique, se rapportant aux ouvrages signalés par leurs titres seulement, et dont les auteurs sont, du moins pour le plus grand nombre, anonymes ou pseudonymes. Chacune de ces tables est le premier fil ou le premier élément qui doit diriger dans les recherches et vers la découverte des ouvrages. Elle indique, par des lettres initiales, si l'ouvrage qu'il s'agit de trouver appartient aux Belles-Lettres ou aux autres classes cataloguées, et, en même temps, elle donne le numéro d'ordre inscrit en tête de chaque article dans les nombreux catalogues spéciaux imprimés et classés par division de matières. Cette double constatation suffit pour s'assurer de l'existence de l'ouvrage. Le numéro d'ordre et l'ouvrage étant trouvés, il faut remarquer, à l'extrémité des

lignes, un autre numéro qui est appelé numéro de rangement ou de placement; celui-ci fait savoir la place qu'occupent dans la Bibliothèque les ouvrages dont il s'agit de reconnaître l'existence.

Quant à la disposition successive des livres dans les diverses salles, elle est simple et facile à concevoir. Au lieu d'adopter un ordre systématique absolu, qui aurait fait suivre chaque ouvrage de tous les autres ouvrages traitant de matières analogues, et de conduire ainsi jusqu'à sa fin chacune des catégories de toutes les classes, on a préféré, dans les salles qui se suivent, attribuer les rayons inférieurs aux *formats in-folio*, les rayons du milieu aux *in-quarto* et les rayons supérieurs aux *in-octavo* et autres formats moindres : toutefois on s'est conformé à l'ordre des classes adopté par les catalogues et à la succession méthodique des ouvrages, et on a limité le placement des formats de toute sorte dans chaque salle, de manière à ce qu'ils se suivent et s'enchaînent sans confusion. Au surplus, chaque ouvrage porte au dos son numéro de rangement correspondant à celui du catalogue qui y renvoie.

Dans cet état matériel de la Bibliothèque publique, chaque visiteur ou chaque lecteur pourrait être à soi-même son guide, mais il a été nécessaire de lui préparer un aide officieux qui le dispense de ce soin; car, pour nous servir des expressions qu'un illustre écrivain a employées, dans ses études sur l'Artillerie, « l'homme studieux qui veut s'instruire » ressemble à un voyageur qui pénètre dans un pays dont il » n'a pas la carte topographique, et qui est obligé de demander » son chemin à tous ceux qu'il rencontre sur la route. »

Deux ou trois employés sont préposés au service de la salle publique de lecture : ils satisfont à toutes les demandes qui leur sont adressées, au moyen de bulletins écrits indiquant le titre de l'ouvrage et le nom du demandeur.

Aux termes d'un règlement consigné dans un arrêté de M. le Maire de Bordeaux et affiché dans le salon de lecture, « La Bibliothèque est ouverte au public tous les jours de la

» semaine, excepté le Samedi, le Dimanche et les jours
» fériés, le Samedi étant réservé au replacement des livres
» et aux autres travaux intérieurs; — les séances publiques
» ont lieu, du 1er Novembre au 31 Mai de 11 heures du matin
» à 4 heures après-midi et de 7 à 10 heures du soir, et du
» 1er Juin au 31 Août de 11 heures du matin à 5 heures. La
» Bibliothèque est fermée pendant les vacances du 1er Sep-
» tembre au 31 Octobre, sauf un jour par semaine. Les
» manuscrits, les ouvrages en cours de publication qui ne
» sont pas encore reliés, les grands ouvrages à figures, les
» livres rares et précieux, ceux enfin que, par un motif de
» morale, on ne pourrait mettre entre les mains de tout le
» monde, ne sont confiés aux personnes qui les demandent
» qu'avec l'autorisation spéciale du Bibliothécaire. D'autres
» dispositions règlent le régime intérieur dans ses détails. »

Disons un mot, en terminant, sur les prêts de livres. L'autorité municipale ne les autorise ni ne les sanctionne : Elle les tolère seulement, sous la responsabilité du Conservateur, surtout lorsqu'il s'agit de fonctionnaires publics d'un ordre élevé, de professeurs des Facultés des Lettres ou des Sciences, et de donateurs d'ouvrages considérables. On conçoit aisément pourquoi de semblables restrictions sont indispensables. A la vérité, il s'est manifesté, plus d'une fois, à ce sujet des prétentions ou des exigences inadmissibles : on aurait dû se rappeler, avant de les produire, qu'autrefois en France, les rois les plus absolus étaient soumis à des règles qui sembleraient de nos jours fort étranges au plus humble prolétaire. Qui ne sait, par exemple, que Louis XI, ayant voulu emprunter un manuscrit de Rasis à la Faculté de Médecine de Paris, fut obligé de donner caution de douze marcs d'argent, vingt livres sterlings? A Bordeaux, vers la même époque, Pey-Berland, fondateur du collége de Saint-Raphaël, avait, entr'autres statuts de cette institution, réglé que quiconque en emporterait un livre serait excommunié. Il n'avait fait d'exception qu'à l'égard des Archevêques, qui, toutefois, en cas d'emprunt, étaient tenus de donner un gage

d'une valeur égale. Actuellement même, en Angleterre, parmi les gens du monde, on ne se permet guère d'emprunter un livre. En tout cas, dans une Bibliothèque publique, les prêts au dehors ont l'inconvénient de priver d'une partie de son droit tout lecteur qui se rend aux lieu et heure fixés par l'Autorité : aussi ne devrait-on, à notre avis, accorder cette faveur que pour peu de temps et uniquement qu'aux personnes qui, par des motifs graves, ne peuvent assister aux séances publiques.

DEUXIÈME PARTIE

—

LIVRES IMPRIMÉS

I

Près d'aborder la partie technique de la tâche qui nous a été dévolue, c'est-à-dire en arrivant à l'indication des principaux ouvrages que renferme la Bibliothèque de Bordeaux, nous avons éprouvé un sérieux embarras provenant tout à la fois de notre défaut de suffisante expérience, en un sujet tout spécial, et de notre hésitation à nous lancer dans les flots d'un Océan sans rivages. Mais, qu'on nous permette de le répéter, nous n'avons guère eu la liberté de ne pas répondre à l'appel qui nous avait été fait. Nous sommes loin de nous dissimuler d'ailleurs que beaucoup de fautes pourront nous être échappées, malgré notre attention. Espérons néanmoins que ceux qui les relèveront, ne le feront pas avec trop de sévérité.

Voici l'ordre que nous nous proposons de suivre : Nous jetterons d'abord un coup-d'œil rapide sur la découverte de l'imprimerie; puis nous dirons comment elle s'introduisit

dans la province de Guienne; ensuite, nous passerons en revue, dans l'ordre successif des temps, les plus célèbres typographes et leurs travaux les plus éminents, par rapport à ce que possède notre Bibliothèque. En faisant ainsi, nous n'osons guère aspirer, mais nous nous appliquerons du moins à atteindre le but qu'avait en vue Florus, lorsqu'il disait : *Quæ etsi involuta inter se sunt omnia atque confusa, tamen, quò meliùs appareant, separatim proferentur* [1].

Occupons-nous d'abord et rapidement de l'imprimerie.

On en a fait souvent la remarque, de véritables tortures attendent ceux des bibliologues qui persisteront à débrouiller l'histoire de son origine et de ses premiers essais. Quinze villes se disputent, depuis plus de quatre siècles, la gloire d'avoir enfanté dans leurs murs cet art merveilleux qui, nous l'avons dit ailleurs, semble partager avec le soleil le privilége d'éclairer le monde, et avec la foudre celui de le ravager; cependant les débats sont vraisemblablement loin d'être terminés. Au lieu de discuter les titres de chacune de ces villes, contentons-nous d'essayer de faire comprendre, en peu de mots, l'incertitude qui règne, même à l'égard des trois principales de celles dont les prétentions ont le plus surnagé : Strasbourg, Mayence et Harlem. M. Léon de Laborde dont l'autorité est d'un si grand poids, a soutenu, en 1840, la cause de Strasbourg dans l'ouvrage publié sous ce titre : *Début de l'imprimerie à Strasbourg* ou *Recherches sur les travaux mystérieux de Guttenberg, en cette ville, et sur le procès qui lui fut fait en 1439*. Et voilà que, vingt ans plus tard, M. Louis Veuillot ne craint pas de s'écrier dans un autre ouvrage : « Strasbourg » a élevé une statue à Guttenberg pour trois raisons : la pre- » mière, comme inventeur de l'imprimerie; la seconde, » comme l'ayant inventée à Strasbourg; la troisième, comme » étant enfant de Strasbourg. Or, premièrement, Guttenberg » n'est ni le seul, ni le principal inventeur de l'imprimerie; » secondement, l'imprimerie, qui n'a pas été inventée par

[1] Lib. II, n° 19.

» Guttenberg, n'a pas, non plus, été inventée à Strasbourg;
» troisièmement, rien ne prouve que Guttenberg soit né à
» Strasbourg. »

En Allemagne, de très-savants et nombreux écrits ont fait valoir de sérieux arguments en faveur de Mayence, en même temps que de Jean Fust ou Faust qui, d'après eux, avança des sommes considérables à Guttenberg, fut associé d'abord avec lui, puis avec Schœffer, et publia successivement, durant cette association, des ouvrages importants dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous.

Enfin, les Hollandais, regardant comme l'inventeur de la typographie, leur compatriote Coster ou Koster (Laurent), lui ont élevé, à leur tour, en 1622, une statue à Harlem : en outre, ils ont fait frapper des médailles en son honneur. La maison, qui passait pour avoir été sa demeure, a été, de leur part, l'objet d'une sorte de culte jusqu'à l'année 1818 où elle s'est écroulée.

Encore une fois, il ne nous appartient pas de nous mêler à ces interminables controverses. Peut-être aucun des contendants n'a-t-il tout-à-fait tort ni tout-à-fait raison, en ce sens qu'il n'y eut qu'un inventeur et que ses initiés ou confidents furent plus vigilants ou plus adroits que lui. Quoi qu'il en soit, nous pouvons nous borner à constater que, suivant les avis le plus généralement adoptés, l'imprimerie fut inventée ou se manifesta réellement vers l'année 1440, et que ses premiers travaux se succédèrent assez rapidement dans les années suivantes. Par les soins de la Société de la Sorbonne on vit des imprimeurs commencer à s'établir à Paris, en 1469 ou 1470 : les premiers d'entr'eux furent Ulric Géring, Martin Crantz et Michel Friburger, qui se rendirent aux sollicitations de Guillaume Fichet et de Jean de la Pierre, docteur de la même société.

Personne n'ignore quels développements immenses ont su, créer en France, leurs successeurs. Si les Allemands, suivant un docte écrivain de cette nation, ont eu la gloire d'inventer l'imprimerie, et de la pratiquer les premiers, les Français ont

celle de s'être distingués dans cet art et de l'avoir porté jusqu'à sa dernière perfection : *Quod scribendi genus ut Maguntiæ in Germaniâ inventum, itâ in Galliis demùm perfectum est.* (H. Meibom.)

II

Pour ce qui concerne la Guienne particulièrement, s'il fallait s'en rapporter à Timperley, bibliographe Anglais, parmi les onze premières villes de France dans lesquelles l'imprimerie reçut d'heureuses et même de notables améliorations, Bordeaux aurait été la cinquième. Ce témoignage, quelque flatteur qu'il soit pour nous, ne peut guère être accepté que sous bénéfice d'inventaire. En effet, nous ne connaissons aucun ouvrage *imprimé en Guienne*, dans le XVe siècle, tandis qu'il résulte de faits constants qu'il y en eut d'imprimés à Troyes, en 1483; — à Rennes, en 1484; — à Abbeville, en 1486; — à Besançon et à Rouen, en 1487; — à Orléans, en 1490; — à Dijon et à Angoulême, en 1491; — à Dôle, en 1492; — à Nantes, en 1493. De son côté, le célèbre bibliographe Panzer ne cite aucun livre imprimé dans notre province avant l'année 1529; mais il y a, dans la Bibliothèque de la ville, plus d'un ouvrage qui prouve qu'antérieurement à cette époque la typographie était en usage dans la Guienne.

D'après nos recherches, ses titres de noblesse typographique ne datent que du premier quart du XVIe siècle : et encore faut-il remarquer que Bordeaux partagea cet honneur avec La Réole et Bazas où parurent, vers le même temps, c'est-à-dire de 1517 à 1531, des livres très-curieux au point de vue de l'art. Nous sommes heureux d'avoir, parmi les uns et les autres, plusieurs ouvrages que les connaisseurs ont souvent admirés.

D'abord, nous pouvons montrer deux volumes provenant des presses de Jean Maurus ou Maur, portant la date de 1517,

et le nom de La Réole. Chacun d'eux offre des particularités qu'il n'est pas hors de propos de rappeler succinctement.

Le premier de ces volumes, en caractères gothiques, format in-quarto du temps, présente en tête du frontispice ce titre : *L'Instruction des Curez, recteurs et vicaires pour instruire le simple peuple.* Au milieu de la page figure, en grand, l'écusson d'Amanieu Ier d'Albret, cardinal, administrateur perpétuel de l'Église de Bazas, évêque de Pamiers, lequel écusson consiste en un écu écartelé au 1er et au 4e d'argent, et au 2e et 3e du même aux trois fleurs-de-lys portées 2 et 1, le tout surmonté du chapeau de ce dignitaire. Enfin, au bas de la page se lisent ces mots, avec l'indication de la juridiction épiscopale :

» BAZAS

« Le present liure est tres necessaire a tous curez. Recteurs » vicaires' maistres descolles' dospitaulx et a toutes psonnes » desirãs le salut de leurs ames et y a grans pardons' a tous » ceulx qui y liront et oyront lyre. »

L'ouvrage est divisé en trois parties et suivi de quatre pages se liant à la *tierce-partie*, sous ce titre : *Le livre de Jésus*; à la fin de la seconde partie, on trouve cette mention assez curieuse en ce qui concerne l'auteur, l'imprimeur et la date :

« Cy fine le liuvre de Maistre Jean Gerson iadis chãcellier » d'Paris appele en latĩ *Opus triptitũ* : c'est-à-dire de trois » parties. Cest assavoir des Cõmãdemens de Dieu de cõfessio » et sciẽce de bien mourir. Imprime a La Reole le XXVII iour » de Juing lan mille cinq cens et XVII. par maistre Iehan » Maurus demeurant aud'lieu de Par le cõmãdemẽt de Mon- » sieur de Bazas.

Le second volume, du même imprimeur, porte la date du 15 Juin 1517, également de La Réole; nous n'en indiquerons que le préambule, en invitant les bibliophiles à en parcourir les feuillets et à remarquer la netteté de son petit caractère gothique; il y est dit :

Joannis Mauri Constantiani in Cōmentarios compositionū ac derivationū Lingue latine ad micātissimū spectateq. nobilitatis virū D. Joanne de Haulcourt Radiātissimū Juris utriusq Doctorē Burdegalēnq. Senatorem.

M. de Lamothe, en citant ces deux ouvrages, dans une dissertation insérée au cahier 1847-48 des travaux de la Commission des Monuments historiques de la Gironde, s'est exprimé ainsi : « En 1517, le Parlement siégeant à La Réole, » et l'un au moins des imprimeurs de Bordeaux l'y ayant » nécessairement suivi, Jean Maur, quoiqu'il imprimât à La » Réole, doit être considéré comme un typographe bordelais.»

Nous avons le regret de ne partager l'avis de M. L. de Lamothe, ni dans ses prémisses, ni dans sa conclusion : nous croyons, en effet, que le Parlement de Bordeaux n'alla siéger à La Réole qu'en 1654 et 1678, pour se soustraire à la peste. C'est à Libourne que, pour se préserver du même fléau, il se transporta en 1515 et les deux années suivantes. La Réole peut donc revendiquer ou conserver purement et simplement l'honneur de la priorité pour les deux ouvrages curieux que Bordeaux possède : *Cuique suum.*

A propos de La Réole, il convient d'indiquer la part de gloire typographique ancienne, due à Bazas.

En l'année 1530, Claude Garnier, prenant la qualité de calcographe, à Bazas, édita dans cette ville un petit et épais volume, in-16, intitulé : *Breviarium ad usum Vazatensis Diœcesis, ex mandato Focaldi de Bonnavalle* [1] et imprimé sur fort papier et en deux colonnes, avec de fins et jolis caractères gothiques alternativement noirs et rouges, comme cela se pratiquait anciennement; puis vient cette indication du nom de son imprimeur et de l'année de sa publication : *Impressum industria et opera magistrē Claudii Garnerii, calcographi, Vasati, anno ab Incarnatione Domini Millesimo CCCCCXXX,*

[1] Foucauld de Bonneval, évêque transféré de Soissons à Bazas avant l'année 1530, et qui permuta, en 1531, cet évêché pour celui de Périgueux, avec Jean IV de Plas.

die vero XXV mẽsis Januarii. Cet élégant et correct Bréviaire est un véritable trésor. Il avait sans doute été jugé tel, lorsque, d'après sa renommée, il fut consulté, l'année dernière, par un illustre bibliophile-liturgiste, qui se présenta à la Bibliothèque sous le nom de comte de Villafranca. Ce personnage n'était autre que le prince Charles-Louis de Bourbon, infant d'Espagne, ancien duc de Lucques, beau-père de Madame la duchesse de Parme. Il ne se lassait point d'exalter la valeur de ce petit livre, qui, deux ou trois jours après, ayant été montré à M. Panizzi, conservateur des imprimés au *British Museum,* fut estimé par lui plus de cinq cents francs.

Quant à la ville de Bordeaux même, sa Bibliothèque peut fournir des preuves non moins décisives qu'à partir de l'année 1520, des œuvres typographiques d'une certaine importance y furent mises au jour avec succès. On trouve inscrit en son Catalogue des Sciences (Nos 6812 d'ordre et 3524 de placement), un ouvrage ainsi désigné : *Tarraga* (Gabrielis de) *summa diversarum questionum medicinalium per ordinem alphabeti collectarum ; et omnes ejusdem tractatus, Burdigalæ, 1520-24, in-folio.* Suppléons aux détails que n'a pu ni dû donner le rédacteur de cette indication.

M. Jacques-Charles Brunet *(Manuel du Libraire et de l'amateur de livres),* tome V, édition de 1863, au mot *Taregua,* après avoir cité textuellement le titre entier et la mention du nom de l'imprimeur et du lieu d'impression du même ouvrage, ajoute :

« Ce volume rare est le plus ancien livre connu qui ait été » imprimé à Bordeaux, où la typographie a dû cependant » commencer par un ouvrage moins considérable que celui » dont nous donnons la description : 1re *partie,* 10 ff. préli» min. pour le frontispice, en rouge et en noir, avec une » vignette en bois, l'épître de l'auteur à Bertr. de Stissaco, » la table alphabétique des questions, le privilége de Fran» çois Ier, de l'impression, pour trois ans, en date du » 10 Novembre 1520, et au nom de l'auteur. Tarega, texte » à 2 col. CVI ff. chiffrés ; à la fin la date du 10 Février 1520;

» — 2e *partie : Tabula,* seu *Aggregatio,* LXIII ff. chiffrés, » avec une suscription particulière. — 3e *partie : Textus » Avicenne*....... avec un frontispice particulier, dans une » bordure gravée en bois ; LX ff. chiffrés, l'avant-dernier est » coté LXV et le dernier LIX. »

» L'exemplaire ici décrit, continue M. J.-C. Brunet, ap- » partient à la Bibliothèque du roi ; il provient de Falconet[1], » dans le catalogue duquel (n° 4950) l'auteur est mal nommé » *Categua.* Quant à l'imprimeur Gaspard Philippe, nous le » trouvons établi à Paris dès l'année 1499, mais il paraît que » plus tard il transporta ses presses à Bordeaux où il eut » pour successeur Jehan Guyart. Panzer ne cite aucun livre » imprimé dans cette ville avant 1529.— Antonio, *Bibliotheca » nova,* I, 509, qui nomme notre auteur Gabriel de Tarraga, » ne cite pas l'édition de 1520, mais il en indique une de » Bordeaux *(Burdigalæ, apud Joannem Guyart),* 1524, in- » folio, laquelle, outre les trois parties que nous venons de » signaler, contiendrait encore : *Compendium eorum, quæ » super Techni* (Arte) *Galeni et Aphorismis Hippocratis » scribuntur. — Figura amplissima rerum naturalium, non » naturalium et contra naturam.* »

La Bibliothèque de Bordeaux peut s'applaudir d'avoir, réunis en un seul volume, tous les ouvrages dont il vient d'être fait mention, savoir : 1° la 1re partie de Gabriel de Taregua, c'est-à-dire la table générale des questions, le privilége de François Ier, et le texte entier des questions de médecine traitées par ordre alphabétique, sous la date de 1520 ; (il manque toutefois à cette première partie seulement, pour avoir été enlevés ou perdus, les dix feuillets préliminaires, le frontispice et l'épître dédicatoire) ; 2° l'Agrégation ou série des questions supplémentaires en 63 feuilles chiffrées, également de l'année 1520 ; 3° la 3e *partie* ou Texte d'*Avicène* avec le frontispice particulier dans une bordure gravée en

[1] Médecin consultant du roi et passionné bibliophile, mort en 1762 à l'âge de 91 ans.

bois représentant l'auteur assis et écrivant au milieu de ses livres. C'est bien là l'exemplaire de tout point semblable à celui de Falconet qui est à la Bibliothèque impériale. Mais, en outre, nous possédons sous la même reliure les deux traités, *Compendium* et *Figura* dont a parlé *Alonso*, et qui forment l'édition de 1524, imprimée par Jehan Guyart, et faisant suite à celle de Gaspard Philippe, de 1520. Peut-être, selon la remarque de M. L. de Lamothe, n'est-ce que la réimpression de l'ouvrage imprimé en la même année 1520. On ne trouvera pas ici hors de propos, nous l'espérons, quelques détails au sujet de ces deux imprimeurs.

Gaspard Philippe était venu de Paris à Bordeaux de 1510 à 1520; il y avait pris la qualité de calcographe, et y avait commencé à imprimer.

Jean Guyart lui succéda, en 1524; ils eurent l'un et l'autre leur demeure et l'établissement de leur typographie, la première qui eût paru à Bordeaux, près ou en face de l'*église Ste-Colombe* qui a laissé son nom à une place existant encore de nos jours. C'est ce que prouvent tout à la fois, et leur adresse commune ainsi imprimée en tête de leurs éditions, *propè Sanctam Columbam commorantem*, et la marque qu'ils adoptèrent tous deux, marque absolument pareille, sauf le nom propre de chacun. Cette marque, dont on trouve le *fac-simile* dans le *Manuel du Libraire* de J.-C. Brunet, tome II, page 467 et tome III, page 829, consistait en un écusson, aux initiales de leur nom et prénom, attaché à la tige d'un chêne touffu, ayant à droite et à gauche deux poissons à grosse tête couronnée, avec une banderolle garnie de plantes, au pied de l'arbre. Enfin, on peut remarquer que, dans les divers traités dont il s'agit, l'auteur qualifié *Docteur en médecine et Régent en l'Université de Bordeaux*, est tour à tour nommé de *Tarega*, *Tarequa*, *Torrega* ou *Tarraga*.

M. Jules Delpit a écrit sur ce personnage une notice fort intéressante dans le *Recueil des Actes de l'Académie de Bordeaux*, année 1848.

Jean Guyart, en particulier, imprima plusieurs ouvrages

qui veulent ne pas être oubliés. Voici les titres des principaux : *Constitutiones Johannis de Fuxo Burdigalensis Episcopi*, in-8°. Cette publication porte la date du 16 Mars 1524. Jean de Foix fut le cardinal sous l'épiscopat duquel fut réparée la nef de la voûte de Saint-André tombée en 1427. Il mourut à Cadillac le 15 Juin 1529 et fut inhumé dans l'église des Carmes de Langon. Les *Constitutions* faites par lui sont dans notre Bibliothèque ; la marque de Jean Guyart y est à la fin du volume, mais, cette fois sa demeure y est désignée, non, comme auparavant, par les mots *propè Sanctam Columbam*, mais par ceux-ci : *Coràm templum Dive Columbe.*

Le même typographe acheva d'imprimer le 3 Juillet 1528, les *Coustumes generalles de la Ville de Bourdeaulx, Seneschaucee de Guyēne et pays de Bourdeloys, lesquelles ont este approuuees et establies confermees et par edit perpetuel auctorisees par la Court de Parlement. Et imprimees aud. bourdeaulx par Jehan Guyart libraire de luniversite : demourāt en lad. ville deuant Sainte Colombe.* M D.XXVIII. Ces coutumes étaient celles qui avaient été réformées en 1520 par le premier Président de Belcier, et imprimées, en 1527, à Paris, chez D. Gorlier. La Bibliothèque de Bordeaux possède l'exemplaire de 1528 (J. Guyart), imprimé sur vélin, in-4°, de 2 ff. prélimin. et 20 ff. chiffrés. C'est à ce volume que se rapporte probablement la note suivante mise, par les frères Lamothe, au bas de la XXXVIII[e] page de l'*Avant-Propos* de leur ouvrage sur *les Coutumes du ressort du Parlement de Guienne* :

« On n'en a vu qu'un exemplaire appartenant à MM. Labat de » Savignac : il est imprimé in-8°, sur vélin, en lettres gothiques, » et composé de 20 ff. sans compter le titre ; il porte d'ailleurs le » privilége du Parlement, du quart jour de septembre 1527, et la » copie d'un arrêt que l'imprimeur Guyart obtint le 6 juin 1528, » contre le greffier en chef, Jehan de Pontac, qui avait déjà fait » faire, à Paris, une édition des *Coutumes de Bordeaux*. »

On doit regretter de n'avoir pu retrouver un petit livre du 23 Août 1529, du même imprimeur et intitulé : *Les gestes*

des solliciteurs. C'est un opuscule, en vers, par Eustorg de Beaulieu, prêtre, in-4°, minor. de 10 ff. gothique. On lit à la fin : *Imprime a Bourdeaulx le vingt et troisieme iour de Aoust lan mille cinq cens XXIX*. Ce volume, qui passa longtemps pour être le premier imprimé à Bordeaux, est devenu fort rare. Jean Guyart en fit, en l'année 1530, une deuxième édition qui nous manque également.

L'année 1532 vit sortir des mêmes presses les *Statuts de la Province ecclésiastique de Bordeaux* avec ce titre : *Statuta provincialia Burdegale, per Charolum de Acromonte, Episcopum, impressioni demandata* [1]. Ils avaient été promulgués dès le 26 Juin 1527.

Sur cet ouvrage, vers la fin, et à la place de son écusson ordinaire, Guyart avait mis l'image en buste d'une jeune fille tenant de la main droite une fleur ou un fruit, et coiffée d'une *résille* espagnole, semblable à celle que portent de nos jours les personnes du sexe féminin ; tant il est vrai, en fait de modes, qu'il n'y a de nouveau que ce qui est ancien et oublié ! Mais pourquoi là cette image et que pouvait-elle représenter? Était-ce celle de sainte Colombe dont l'église se trouvait dans le voisinage du typographe? La coiffure un peu mondaine dont il s'agit ne permet guère de le supposer. Était-ce au contraire une image de pure fantaisie? On serait tenté d'en douter, en remarquant qu'aucun autre livre de Guyart ne contient la même figure. A défaut d'autre conjecture, ne pourrait-on pas incliner vers celle qui ferait voir là un hommage rendu à Éléonore d'Autriche, sœur de l'empereur Charles-Quint et épouse de François Ier? Le caractère national de la *résille*, la date du mariage royal, et le lieu des fêtes qui signalèrent cette union viendraient à l'appui de cette hypothèse. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en l'année 1525 « *François-le-Grand, revenant d'Espagne, fut reçu à Bor-* » *deaux avec grande joie, et applaudissement du peuple* [2], »

[1] L'Archevêque Charles de Grammont qui fit bâtir le jubé de la cathédrale.

[2] *Chroniqve bourdeloise*, de Delurbe, feuille 28, verso.

qu'en *1529,* Charles de Grammont y était archevêque et publia ces *Statuts provinciaux* [1]; qu'en *1530,* le roi étant à Bordeaux depuis trois mois, avec la Duchesse d'Angoulême sa mère, alla rejoindre la jeune princesse, sa fiancée, à l'abbaye de *Veries,* de l'Ordre des Urbanistes, entre Capsjaloux et Roquefort-de-Marsan; que, là même, le 4 Juillet, à 4 heures du matin, le mariage royal fut célébré, et que le 11 Juillet, Éléonore fit son entrée à Bordeaux, au milieu de fêtes et de réjouissances dont on garda la mémoire plusieurs années après [2]. La vignette de Jean Guyart ne pourrait-elle donc pas être un souvenir de cet évènement? Nous hasardons la question : à d'autres le soin de la résoudre.

Enfin, M. J.-C. Brunet a signalé, dans l'ouvrage déjà cité, un autre livre, petit in-8° de 8 ff., en caractères gothiques, qui porte la marque et le nom de *Jean Guyart,* et qui est intitulé la *Complainte de trop tard marié,* ainsi que la *Complainte de trop tost marié,* pièce anonyme en vers de 8 syllabes, de 4 ff. seulement. A la suite du 4e feuillet, se trouvent les armes de la ville de Bordeaux. Ce double opuscule est à la Bibliothèque impériale de Paris seulement. Nous possédons cependant, comme fiche de consolation, l'édition in-8°, en caractères gothiques, du 26 Janvier 1528, de l'ouvrage en vers du même auteur (Gringore), intitulé : *Notables enseignements adages et proverbes.* (Impression de N. Couteau, à Paris.)

Dans le reste du XVIe siècle, il fut publié, à Bordeaux, des ouvrages qui se trouvent également dans la Bibliothèque. Bornons-nous à citer, entr'autres, celui qui a pour titre : *Missale insignis Ecclesiæ Burdigalensis peroptime ordinatum et correctum, cum additione XIV missarum. — Burdigalæ, S. Toulouse, 1543, in-folio ; — Elie Vinet. L'antiqvité de Saintes. Bourdeaus, P. de Ladime, 1571, in-4°*, etc.

Ajoutons que, dès l'année 1552, un nommé Larue avait fondé une imprimerie de quelque importance à Bordeaux,

[1] *Chroniqve bourdeloise*, de Delurbe, feuille 28, versò.
[2] Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, de la page 456 à la page 458.

dans la rue Bouhaut, mais il n'avait imprimé que les *Prophéties de Nostradamus*, des *Alphabets* et même des *Despautères ;* pendant vingt années il n'eut point de concurrents, car, suivant l'abbé Bellet, en des notes manuscrites, « il y » avait bien alors quelques petits imprimeurs, mais fort pau- » vres et fort ignares. »

Enfin Millanges vint : — c'était en 1572 ; nous aurons un peu plus loin l'occasion de rappeler les services qu'il rendit à la typographie dans la ville même où il se distingua comme habile grammairien, professeur de langue grecque, de philosophie, de jurisprudence, orateur et poète.

Il serait superflu d'étendre ces indications, par le double motif que, d'une part, nous aurons bientôt à nous occuper des Millanges, de leurs descendants et de leurs veuves (de 1573 à 1674), ainsi que de leurs contemporains, et que, d'une autre part, nous ferons connaître ailleurs la série succincte, par ordre alphabétique, des imprimeurs qui, dans les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, ont plus ou moins honoré la typographie de Bordeaux [1].

Entrons, il en est temps, dans l'immense laboratoire préparé à l'intelligence humaine, et découvrons aux regards des amis des lettres et des sciences un plus vaste horizon.

Il ne peut être ici nullement question, nous l'avons déjà fait pressentir, d'étaler aux regards des bibliophiles la liste complète ou même seulement approximative des richesses de la Bibliothèque de Bordeaux. Ce serait une entreprise qui défierait les forces de corps et d'esprit de ces anciens Religieux, dont la race, comme celle des Géants, est peut-être à jamais éteinte. Nous n'avons reçu, de ceux qui ont bien présumé de notre bonne volonté, d'autre mission, et surtout nous n'avons jamais eu d'autre prétention que de donner un aperçu de ce qu'il y a de plus précieux ou de plus rare. Ce travail suffira, nous l'espérons, pour faire concevoir à nos lecteurs que nos collections peuvent satisfaire tout à la fois

[1] Voyez la Note G, à la fin de ce volume.

et le bibliophile, curieux du premier ordre, qui recherche, avant tout, le mérite des livres, et le bibliomane *fureteur,* qui s'attache à reconnaître leur valeur et souvent aussi leurs bizarreries.

III

Nos catalogues signalent un très-grand nombre d'éditions du XVe siècle, éditions, comme tout le monde le sait, désignées par le nom d'*incunables*, parce qu'elles ont paru dans un temps où l'imprimerie était encore au berceau, *in cunis.* On n'entend rigoureusement par *incunables* que les ouvrages imprimés jusque vers les trois-quarts du XVe siècle; cependant, par extension, on peut qualifier ainsi ceux qui ont une date antérieure à l'année 1500, et même qui sont un peu au-delà.

Voyons donc d'abord les volumes de cette époque dans la classe des Belles-Lettres.

Citons, en première ligne, comme rare et précieux, le *Mistere de la Passion de Jesu-Crist, par personnaiges mis en rime françoise avecq les addicions et corrections faites par tres eloquent et scientifique docteur Maistre Jehan Michel, lequel mistere fut joué a Angiers moult triomphalement et somptueusement en l'an mil quatre cens quatre vingts et six en la fin d'aoust. Paris, Antoine Verard libraire sur le pont Nostre-Dame*, 1490, petit in-folio gothique de 432 pages.

C'est la plus célèbre des farces pieuses qu'on jouait autrefois, en France, sous le nom de *Mistères.* Son auteur, Jehan Michel, était natif d'Angers, et fut médecin de Charles VIII, qui le fit conseiller au Parlement de Paris. Il mourut en 1495, laissant une fille mariée à Pierre Leclercq de Tremblay, un des ayeux du fameux capucin Joseph, confident du cardinal de Richelieu.

Les éditions les plus rares de ce drame singulier, *in-folio*, sont celles de 1486, 1490 et 1499. Elles ont été portées dans

les ventes publiques de 120 à 1,030 francs [1]. A la vente des livres du prince d'Essling, en 1846, un bel exemplaire fut adjugé pour 735 francs. Les éditions du même ouvrage, *in-4°*, faites au XVI[e] siècle, sont plus communes, excepté celle de Lyon qui est sans date, et de laquelle il est fait mention particulièrement, dans le catalogue de la bibliothèque de la Vallière, à la section *Théâtre*. L'exemplaire *in-folio* qui se trouve à la Bibliothèque de Bordeaux, quoiqu'il soit privé du frontispice, est bien l'édition de Vérard qui vient d'être citée. Il existe, en tête du volume, un feuillet sur lequel on a écrit en caractères du XV[e] siècle, des quatrains du style de l'auteur et qui sont intitulés : *Devote contemplation pour penser en la mort et Passion de nostre honoré Seigneur et Redempteur.* Ce morceau est terminé par les mots suivants, en caractères moins anciens que les vers : *C'est le mistère de la Passion de Jesus-Christ, joué à Angiers et à Paris.* Puis, on trouve un peu plus loin, également écrit à la main, qu'il fut joué à Poitiers et autres villes de France. L'exemplaire est imprimé en caractères demi-gothiques sur beau papier et d'un même type. Les lettres initiales de chaque scène sont dessinées en rouge. Il est bien conservé, et complet grâce à quelques pages où l'on a rétabli, à la main, certaines feuilles qui manquaient au volume. L'écriture de ces additions ou substitutions est très-lisible et d'une date évidemment postérieure. Quoiqu'il ne soit pas paginé, il y a au bas une signature qui comprend un alphabet entier et jusqu'au G du deuxième, chaque lettre formant un cahier de seize pages.

A la fin du livre le feuillet est écrit à la main et suivi de cette mention : *Fin du mistere de la Passion de nostre Seigneur Jésus-Christ, joué à Paris dernierement, cest an 1490. imprimé par Antoine Verard libraire, demourant à l'image saint Jean l'evangeliste, sur le pont Notre Dame, où au Palais au premier pilier devant la chapelle ou on chante la messe de Messeigneurs les Presidents.*

[1] Voyez le *Manuel du Libraire*, 5[e] édition, t. III, col. 1971.

Enfin, quoique cet ouvrage soit une curiosité typographique d'assez grande valeur, disons cependant qu'au point de vue littéraire et dramatique, ce n'est qu'une burlesque représentation rimée de la Passion du Sauveur du monde, depuis son entrée à Jérusalem jusqu'à sa mort. La pièce, à ce qu'il paraît, se divisait par journées; il eût été difficile de l'épuiser autrement. C'est comme une série de scènes naïves desquelles se divertissait ou du moins s'accommodait la foi de nos aïeux, mais qui, de nos jours, même pour les âmes pieuses, ne serait ni sans danger, ni sans ennui. Les bibliophiles curieux de connaître plus à fond cette production fameuse, peuvent consulter la description qu'en ont donnée M. Van Praët, dans son Catalogue des livres imprimés sur vélin, et M. Paulin Paris, dans son important travail sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Parmi les ouvrages imprimés au quinzième siècle, toujours de la classe des Belles-Lettres, il en existe, dans la Bibliothèque de Bordeaux, un certain nombre dont on nous saura peut-être gré de reproduire ici l'indication abrégée :

Suidæ Lexicon ; Suidas græcè editus, curante Demetrio Chalcondylo. Mediolani, 1499, in-folio.

Cette édition est la première de ce Dictionnaire; elle est fort recherchée des savants et se trouve difficilement.

Etymologicon magnum græcum, cum græca præfatione Marci Musuri, Venetiis operâ Z. Calliergi, 1499, in-folio.

Également première édition dont les exemplaires sont fort rares.

Sulpitii Verulani (Jo.), *Guarini Veronensis* Grammatice; — *Petri Gay* Regulæ grammaticales; — *Alexandri* Doctrinale; — *Petri Mamoris,* Natura verborum; — *Dati* elegantiarum viginti præcepta, et in eadem isagogicus libellus; — *Guido Juvenalis* super *Dati;* Parisiis, 1495, etc., in-8°.

Premier ouvrage imprimé par Jean le Petit (Parvus), à Paris.

Isidori opera, Parisiis, 1499, in-folio.

Virgilii Bucolica et Georgica, cum commento familiari, Lugduni, A. Lambillon, 1493, in-4°.

Cette édition précieuse paraît n'avoir point été connue de la plupart des bibliographes, et elle n'est point indiquée dans le *Dictionnaire bibliographique* de La Serna Santander.

Ovidii Epistolarum heroïdum libri duo, quibus accedunt Ovidii vita, et commentarii per Ant. Volscum; — Sappho Phaoni, cum interpretatione et commentario *Georgii (Merulæ)* Alexandrini; — De Pulice opusculum; — De Philomelâ liber... — *Ejusdem Ovidii* de remedio amoris libri duo; de medicamine faciei libellus; de nuce libellus. Venetiis, B. de Tortis, 1481, in-folio.

Premier ouvrage édité par Tortis, habile imprimeur de Venise.

Ovidii Metamorphoseon libri XV, unà cum enarrationibus *Raph. Regii*, Parisiis, A. Bocard, 1496, in-folio.

Ces deux éditions d'Ovide sont devenues rares, et elles ne sont pas indignes de l'attention des philologues.

Bolognini (Barth.) Epitome elegiaca in P. Ovidii libros XV Metarmorphoseon; Basileæ, 1492, in-8°.

Sans nom d'imprimeur, suivant l'usage des premiers typographes qui s'établirent à Bâle.

Senecæ Tragœdiæ, cum commentariis *Gellii Bernardini Marmitæ*, Lugduni, A. Lambillon, 1491, in-4°.

Cette édition, très-rare, est précieuse, parce qu'elle est la première des tragédies de Senèque, avec date certaine.

Sidonii Apollinaris poema aureum, ejusdemque epistolæ, cum commentariis J.-B. Pii; Mediolani, V. Scinzenzeler, 1498, in-folio.

Cette édition, à notes marginales, est la première, avec date, de ce livre et est devenue fort rare.

Silvæ morales, ex variis antiquis scriptoribus, cum interprœtatione *Ascensii Badii* in XII libros divisæ. Lugduni Trechsel, 1492, in-4°.

Livre curieux et bien conservé.

Andrelini Fausti Elegie, Parisiis, G. Mercator, 1496, in-4°;

On lit à la fin, « par Guidon, marchand, demeurant au grand hôtel de Navarre, en champ Gaillart, à Paris. »

Ces éditions sont rares; le second ouvrage est relié avec le *Carmen bucolicum* de Calpurnius, très-ancienne édition sans frontispice, et qui paraît avoir été faite avant l'usage des chiffres.

Mantuani (Baptistæ) Opus divinum de purissima Virgine Maria, Parisiis, G. Wolf, 1494, in-4°;

Ejusdem Opus insigne, vitam et martyrium Sanctæ Catharinæ virginis complectens, Parisiis, impressum per magistrum Joannem Philippi alemanum, 1496, in-4°;

Ejusdem eadem opera, Parisiis, 1497, in-4°;

Trois éditions devenues rares.

Ciceronis epistolæ familiares, cum Hubertini Crescentinatis commentatione et interpretatione, Venetiis, 1480;

Ciceronis epistolæ eædem, cum tribus commentis Hubertini, Martini Philetici et Georgii Merulæ, Venetiis, 1491, in-folio;

Ces deux éditions ont échappé aux recherches de la plupart des bibliographes.

Pii II (Enee Sylvii Piccolomini) Epistole ad diversos, Nuremberge, A. Koburger, 1481, in-folio.

Ficini (Marsilii) Epistole, Venetiis, Hier. Blondus, 1495, in-folio.

Cette édition est la première de ces lettres [1].

Orationes, Prœlectiones, Prœfationes, et quædam mythicæ historiæ. *Phil. Beroaldi*, item plusculæ *Angeli Politiani*,

[1] Marsile Ficin, chanoine de Florence, sa patrie, né en 1433.

Herm. Barbari atque una *Jasonis Maini* Oratio, quibus adduntur varia *Beroaldi* opuscula cum epigrammatis et eorum commentariis, Parisiis, Franc. Reynault, 1494.

Très-rare.

Pici Mirandulæ (Joannis) Commentationes, etc.., Bononiæ, Benedictus Hector, 1496.

Philelfi (Franc.) Epistolæ, Parisiis, J. Petit, 1498, in-4°.

Cette édition n'a pas été décrite par Debure.

Bossi Matthæi Recuperationes Fesulanæ, Bononiæ, Plato de Benedictis, 1493, in-folio.

Livre rare et remarquable par la beauté de son exécution.

Politiani (Angeli) Opera, et alia quædam lectu digna, Florentiæ, 1499, in-folio.

Fort rare aujourd'hui.

H. Bonnor (Honoré), prieur de Salon, *L'arbre des batailles*, Lyon, in-folio minori, gothique, sans date.

Édition à peine connue, — porte le Manuel de J.-C. Brunet, — et, par conséquent, de la plus grande rareté.

Bien que toutes ces éditions du XV[e] siècle se rapportent, comme nous l'avons annoncé, aux Belles-Lettres, et que nous ne devions parcourir que plus tard les rayons de la Théologie, on nous permettra bien, en faveur de la chronologie typographique, et à propos des *incunables,* d'attirer un instant l'attention des bibliophiles sur quatre ouvrages de Théologie, éditions curieuses et devenues très-rares, sorties des presses de Sweynheym (Conrard) et Pannartz (Arnoul). Ces deux Allemands vinrent, sous le pontificat de Paul II, vers 1465, établir la première imprimerie à Rome, dans la maison de Pierre de *Maximis*. Ils firent en peu d'années un certain nombre d'impressions. Toutes sont d'une grande valeur sous le triple rapport de la date, de l'exécution typographique et du petit nombre d'exemplaires tirés. Raphaël Volaterranus et

l'auteur de l'*Histoire de l'Imprimerie*, page 16, assurent que les deux premiers ouvrages de ces typographes furent : *La Cité de Dieu*, *de saint Augustin*, et les *Œuvres de Lactance*, l'un et l'autre in-folio, seulement tirés à 825 exemplaires. Or, la Bibliothèque possède, de ces imprimeurs, non-seulement un des exemplaires du *Lactance*, de 1468, mais encore deux exemplaires *du saint Augustin*, de 1468 et de 1470. — Nous aurons plus tard l'occasion de citer leur Bible latine de 1471, si renommée parmi les bibliophiles.

Sweynheym et Pannartz ne furent pas heureux dans leur entreprise, et leurs volumes, fort beaux cependant, ne se vendirent point aisément. Le 20 mars 1472, ils firent rédiger, par Jean André, évêque d'Aleria, un de leurs correcteurs, et présentèrent au pape Sixte IV une requête, en latin, qu'on trouve dans *Nicolas de Lyra*, dernier ouvrage imprimé par eux ; elle se termine par ces mots simples et touchants : *Tua incredibilis mansuetudo subveniat nobis de aliquo officio, undè possimus nos et nostros alere. Impensa facta est à nobis in solius Nicolaï de Lyrâ voluminibus tanta, ut ampliùs nobis nihil sit ad vivendum.*

Après eux fut fondée une seconde imprimerie à Rome, laquelle eut à son tour, pour correcteur, *Antoine Campanus*, évêque de *Teramo* On voit par là combien on était soucieux, dans ce temps, d'avoir des correcteurs habiles. Erasme prétendait alors que les gens incapables de remplir cette tâche étaient des personnages dangereux et pernicieux aux bons livres, *une véritable peste :* Erasme avait raison. Si le prote est, suivant l'étymologie, le premier (πρῶτος), le correcteur des épreuves doit marcher son égal, car les intérêts des auteurs ne sont pas moins à ménager que ceux des typographes.

Après avoir parlé des livres qui suivirent de près la découverte de l'imprimerie, arrivons à la série des œuvres moins anciennes, mais plus ou moins remarquables à d'autres titres. Comme notre travail n'est, en quelque sorte, qu'un sommaire, nous ne citerons que les plus célèbres et les plus rares.

Rappelons, à la gloire d'Alde, que, d'après le témoignage de ses contemporains, il avait un si grand regret, des fautes qui se glissaient dans ses éditions, que, s'il avait pu, il les aurait rachetées d'autant d'écus d'or : « *Sic dolet, ut, si possem, mutarem singula errata nummo aureo.* »

Donnons maintenant un aperçu de ses œuvres.

Et d'abord, parmi celles qui attestent sa science profonde, nous pouvons montrer un livre des plus importants, intitulé : *Rudimenta grammatices linguæ latinæ; de litteris Græcis et diphtongis*, etc. Son auteur en fit, dès l'année 1501, une édition qui est devenue extrêmement rare. Nous ne l'avons point, mais nous en avons une de la même *Grammaire* imprimée, sans date, par Jehan Petit ou le Petit (Parvus), typographe parisien vivant à la même époque. Ce dernier imprimeur y a mis ce préambule : *Habetis adulescentes studiosi Aldinam Grãmaticã nonminus utile q̄ doctam. Quippe que vobis (quod magnis alioqui libris negatum est) vtriusq̄e lingue rudimenta paucis absoluat.*

Un autre ouvrage de la même série se recommande par ce double intérêt, d'avoir été composé par Alde Manuce et d'avoir été imprimé, par lui, à Venise en 1499. Cet incunable est l'*Epistolarum Græcarum collectio*, renfermant, en un beau texte grec, deux parties in-4°, l'une de 138 feuillets non chiffrés et l'autre de 266 feuillets. Sur les trois derniers feuillets se lit une épître dédicatoire grecque de Marcus Musurus, éditeur du recueil; à la suite de cette épître est la souscription : *Venetiis apud Aldum mense Martio. M. ID. cum priuilegio ut in cæteris.* Cette édition est fort rare et d'un prix élevé. On trouve, à côté d'elle, une réimpression faite à Genève en 1606, in-folio, avec une version latine trop légèrement attribuée à Jacques Cujas. Comme œuvre propre d'Alde l'Ancien, nous avons enfin un volume intitulé : *Grammaticarũm institutionum libri quatuor*, la meilleure et la plus utile grammaire qui eût paru jusqu'à lui.

Indépendamment des ouvrages capitaux qui auraient suffi pour assurer à Alde Manuce une place éminente parmi les



savants de son siècle, la Bibliothèque possède un assez bon nombre d'éditions, sorties de ses presses, qui ont concouru à rendre sa célébrité plus grande encore. Il convient de désigner en tête, ainsi que l'a fait M. Renouard, dans ses *Annales de l'Imprimerie des Alde*, le précieux volume intitulé : *Constantini Lascaris Erotemata*, publié en 1494 et 1495 : double date qui s'explique par cette particularité, que la fin de l'ouvrage est datée du dernier jour de Février, fermant l'année 1494, et la seconde préface, du 8 Mars 1495. M. Renouard croit que cet ouvrage est le premier qui ait été publié par Alde, du moins avec date. Le même bibliographe affirme que c'est une des plus rares éditions de l'habile imprimeur, dont le travail a été fort loué par Unger et Panzer.

L'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux est en fort bon état. Il est certain qu'il a appartenu à un haut dignitaire de l'Église de France, comme le prouvent des armoiries peintes à la main, à la dernière page. Il nous est parvenu avec les livres du Monastère de Sainte-Croix de Bordeaux. Un autre exemplaire, qui probablement n'était pas aussi bien conservé que le nôtre, a été adjugé pour neuf guinées (236 f), à Londres, lorsqu'en 1828 on a vendu aux enchères la Bibliothèque Aldine de M. Renouard.

Parmi les autres éditions d'Alde l'ancien, citons seulement, comme livre précieux, les *Œuvres de Lucien, de Philostrate et de Callistrate* en grec, de l'année 1503; c'est la seconde édition de *Lucien;* elle est imprimée sur un papier d'une beauté parfaite.

Depuis l'année 1512 jusqu'à l'année 1516, Alde l'Ancien fut associé avec Turisan (Toresano), plus connu sous le nom d'André d'Asola, dont il avait épousé la fille en 1500, étant, à cette dernière époque, âgé de 53 ans. Nous avons plusieurs volumes représentant les travaux de cette association. Plus tard, André d'Asola, conservant l'établissement social, fit paraître, comme imprimeur, des éditions qui portèrent les deux noms d'Alde et d'Asola : c'est ce que prouve

notamment celle-ci, qui se trouve dans notre Bibliothèque, et qui est en grec : *Homeri Ilias, Ulyssea, Batrachomyomachia et Hymni XXXII, Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ Asulani, 1524,* 2 vol. in-8°.

Après la mort d'Alde-l'Ancien, André d'Asola, tuteur des quatre jeunes enfants d'Alde, aidé de ses deux propres fils, Francisco et Federico d'Asola, fit paraître des éditions qui continuèrent d'être qualifiées aldines, telles que celles d'Eschyle, d'Homère, de Plaute, de Macrobe, de Silius Italicus, d'Ausone, de Pétrarque, etc. La Bibliothèque de Bordeaux en possède une très-grande partie.

En l'année 1529, le décès d'André d'Asola et des discussions de famille firent cesser les travaux de l'imprimerie commune. Paul Manuce, âgé de 21 ans seulement, les reprit, d'abord pour le compte des héritiers d'Alde et d'André, puis pour lui seul. Il se livra tout entier, dès 1540, à ses travaux littéraires et typographiques. Parmi les premiers que nous possédons, se trouvent : *Castigationes in rhetoricem Ciceronis* (2 exemplaires de 1555 et 1585); *Commentarius in Ciceronis orationes; Erasmi Adagia; Epistolæ Ciceronis ad Atticum, ad Brutum; Antiquitatum Romanarum liber de legibus;* enfin d'autres savants commentaires de Cicéron, dont les ouvrages étaient pour lui l'objet d'une passion véritable.

Nous avons du même Paul Manuce, comme travaux de typographie, les *Epîtres de Cicéron*, enrichies de ses propres *Commentaires;* — les *Commentaires de Muret sur Catulle,* témoignage des premières liaisons qu'eurent, en Italie, le commentateur et l'imprimeur; — la *Grammaire d'Alde-l'Ancien*, de laquelle nous avons déjà fait mention, comme production de ce dernier : c'est une jolie édition de 1558, en petites lettres rondes, d'une netteté parfaite; — les *Œuvres d'Archimède* avec les *Commentaires de Commandini*, et la *Préface* de l'auteur au cardinal Ranuzio Farnèse; — enfin, plusieurs autres éditions rares et fort estimées.

Quant aux éditions d'Alde-le-Jeune, nous en avons quelques-unes, mais nous y attachons une moindre importance

qu'à celles de son aïeul et de son père; et, relativement à ses travaux littéraires, nous nous bornerons à citer les suivants, qui sont loin d'être sans mérite et qui figurent dans notre Bibliothèque : *Orthographiæ ratio; Kalendarium vetus romanum, cum Pauli Manutii patris Commentariolis; — Puræ, elegantes et copiosæ latinæ linguæ phrases; — Odarum Horatii Commentaria; — Ovidii fastorum castigationes; — Eleganze, insieme con la copia della lingua toscana e latina,* ouvrage qu'Alde-le-Jeune composa à l'âge de douze ans, et qui eut un succès prodigieux et durable.

Le 28 Octobre 1597, Alde-le-Jeune mourut à Rome; en lui s'éteignit le dernier représentant d'une des familles dont la typographie et les Lettres conserveront la mémoire avec le plus d'admiration et de reconnaissance.

La marque d'imprimerie des Alde ne fut pas constamment la même. Alde-l'Ancien avait fait choix, pour décorer la première ou la dernière page de ses livres, et souvent l'une et l'autre, d'une ancre entortillée et mordue d'un dauphin; c'était pour signifier qu'il travaillait sans relâche, et pourtant avec poids et jugement, ainsi qu'il l'écrivait au prince de Carpi, Albert Pie : *Sum ipsi mihi optimus testis, me semper habere comites, Delphinum et Anchoram. Nam et dedimus multa cunctando et damus assiduè.* Il avait emprunté ce hiéroglyphe de l'empereur Titus qui, lui-même, avait par là, rappelé la devise de l'empereur Auguste : σπεῦδε βραδέως, *hâte-toi lentement.* Cette marque est célèbre dans les fastes de la typographie sous le nom d'*Ancre Aldine.* Paul Manuce, sans y renoncer, y substitua quelquefois des armes que lui avait accordées l'Empereur Maximilien. Le dauphin y était surmonté de deux aigles. Alde-le-Jeune, brouillé avec ses cousins, et voulant distinguer ses éditions, ajouta à ces mêmes armes le portrait de son aïeul, tantôt à la place de l'ancre, tantôt au-dessous.

V

Après ou avec la famille des Alde, vient naturellement celle des Estienne, plus nombreuse encore et jouissant d'une égale renommée en France et même en Europe. Comme à-peu-près tous ses membres les plus illustres figurent dans nos collections, on nous pardonnera d'entrer, à leur sujet, comme nous l'avons fait pour les Alde, dans quelques détails généalogiques.

Les Estienne et leurs parents ou alliés peuvent être comptés au nombre de treize. En premier lieu doit être signalé Henri Estienne qui naquit en 1470, débuta en 1502 et mourut en 1520. Ses publications s'élevèrent à cent vingt, dont trois furent faites en société avec Wolfgang Hopyl et cent dix-sept pour son propre compte. Ce fut lui qui, le premier, distribua ou distingua les Bibles par versets, dans son *Quincuplex Psalterium*, imprimé en rouge et en noir, en l'année 1509.

Henri eut trois fils, François (*l'aîné*), plutôt libraire qu'imprimeur, de 1537 à 1548, mort sans enfants; Robert, né en 1503, mort vers 1559, qui eut trois fils; et Charles, né en 1502 ou 1505, nommé imprimeur du Roi en 1551, et mort en 1564, sans enfants. Le même Robert, fils d'Henri, fut honoré non-seulement de l'estime, mais de l'affection du roi François Ier. Suivant une tradition constante, attestée par plusieurs écrivains, le Souverain ne dédaignait pas d'aller quelquefois visiter le sujet, et il craignait même tellement d'interrompre les travaux de l'imprimeur, qu'on le vit attendre le moment d'être reçu sans le déranger : *Legimus Franciscum I ad Robertum Stephanum subinde visitasse, et cùm ei non vacaret, quod eorum quæ tùm edebantur emendationi intentus sederet, paulùm expectare jussum esse.* (Daniel Heinsius). Henri Estienne, second du nom, l'un des trois fils de Robert Ier, naquit en 1528, mourut en 1598, et fut l'homme le plus éminent de toute la famille par les

services que ses travaux rendirent à l'ancienne littérature et par ses chefs-d'œuvre de typographie. François Estienne, son frère, surnommé François Second, dont la naissance et le décès n'ont point de date fixe, composa seulement deux ouvrages peu estimés; il eut à Genève, où il était passé, une imprimerie qui produisit peu d'éditions, et il mourut sans postérité. Quant à Robert Second, le plus jeune des trois fils de Robert Premier, il était né en 1530 et il mourut en 1571 : depuis 1556, il travailla à des éditions généralement bonnes, mais d'une importance moindre que celles de son père et surtout de son frère.

Henri Second avait eu cinq enfants; un d'entre eux, Paul Estienne, seul de ce nom, né en 1566 et mort en 1629, se distingua à Genève, comme imprimeur de plusieurs poètes grecs.

Un Robert Estienne Troisième qui, pour ne pas être confondu avec Robert, son père, et Robert, son aïeul, mettait ordinairement sur ses livres : *Robertus Stephanus R. F. R. N.*, tout en continuant de prendre pour marque l'olivier des Estienne, imprima, de 1606 à 1631, un certain nombre d'ouvrages et se distingua par des poésies grecques, latines et françaises.

Antoine Estienne, seul du nom, fils de Paul Estienne, né en 1592, ayant cessé d'imprimer en 1664, époque de son décès, publia une série d'éditions qui ne sont pas sans importance, mais qui n'ont pu s'élever à la hauteur de celles de ses homonymes.

Enfin Henri Estienne Troisième et deux autres Estienne (Quatrième et Cinquième), fils et petit-fils d'Antoine, se partagent quatre éditions, savoir : Une du *Catéchisme des Controverses*, de François de Harlay; deux des *Essais* de Michel, seigneur de Montaigne, et une de l'*Art de faire des devises*, composé par Henri Estienne lui-même. Ces publications mirent un terme à cette suite de travaux illustres. Toutefois il convient d'ajouter que la veuve de Robert Estienne Second, ayant épousé en 1575 Mamert Patisson, ce

dernier, à partir de cette époque, continua de mettre sur ses éditions : *Au logis de Robert Estienne*, *In ædibus*, etc., ce que fit également, deux années de suite (de 1586 à 1588), son épouse devenue veuve pour la seconde fois.

Plaçons maintenant en regard de ce tableau de famille, ce que la Bibliothèque de Bordeaux possède, de ces éditions précieuses, et montrons qu'elle n'a pas eu une part médiocre à tant de richesses.

Dans la catégorie des *Belles-Lettres*, si nous n'avons aucun des ouvrages imprimés par Henri Estienne Premier, nous avons, du moins, plusieurs des productions les plus renommées de ses fils et petits-fils.

Ainsi, de Robert Premier, la Bibliothèque possède : *Phrases hebraïcæ seu loquendi genera hebraïcæ quæ in veteri Testamento passim leguntur explicata ; — Alphabetum hebraïcum ; — Latinæ linguæ Thesaurus ; — Dictionarium Latino-Gallicum ; — Traité de la Grammaire françoise ; — Gallicæ grammaticæ libellus ; — Plauti ex comediis XX quorum carmina restituta sunt, curante Roberto Stephano ; — Ciceronis opera redintegrata ;— Fragmenta veterum poëtarum latinorum*, etc.

De Charles Estienne, qui écrivit ou imprima de 1544 à 1561, elle possède ce qui suit : *Latinæ linguæ cum græca collatio, ex Prisciano*, etc., œuvre d'une grande érudition et d'une exécution parfaite ; — *Thesaurus M. Tullii Ciceronis ; — Ciceronis opera, ex editione Caroli Stephani*, 1555, in-folio, 4-2 vol., avec des leçons ou variantes, et des tables d'un intérêt très-grand ; — *Constructionis ratio in Andriam Terentii ; — Dicta sapientium Græciæ ;* et entre autres fort belles éditions, *Dictionarium latino-græcum.* Ce dernier ouvrage de Charles Estienne fut imprimé par François Estienne, son fils aîné.

Arrivant au plus célèbre des Estienne, Henri Second, voici ce que le catalogue des Belles-Lettres contient de ses œuvres personnelles seulement, sans y comprendre tant d'impressions d'œuvres diverses dans les langues hébraïque, grecque,

latine, italienne, etc., travaux immenses et admirables qui, suivant l'expression de M. Renouard, lui ont assuré des siècles de renommée, et qui, pour parler aussi comme l'auteur de la vie de Hubert Languet, célèbre publiciste, ont laissé indécise la question de savoir *qui a dû le plus à Henry Estienne, de l'art typographique ou de la littérature.*

En première ligne, notre Bibliothèque possède : *Thesaurus græcæ linguæ ab Henrico Stephano constructus,* ouvrage qui fut le grand évènement de sa vie et le plaça au rang des hommes les plus savants de l'époque ; il lui avait coûté plus de dix ans de travail, et parut, en 1572, de désastreuse mémoire ; — puis, *Glossaria duo è situ vetustatis erecta,* faisant suite au *Thesaurus*, et de l'année 1573, bien que quelques bibliographes le datent de 1572 ; — *Paralipomena græca,* 1580, ouvrage grammatical et célèbre ; — *Admonitio de abusu linguæ græcæ,* 1554 ; — *Ciceronianum Lexicon græco-latinum,* très-remarquable ouvrage qui porte la date de 1557, que quelques bibliographes ont prise pour celle de l'établissement typographique de Henri Estienne, à Paris ; ce fut alors qu'il adopta la marque de son père, l'olivier avec cette devise : *Noli altum sapere,* et quelquefois, *Noli altum sapere, sed time.* Cependant sur le *Platon*, en 1578, il mit : *Ut ego insererer defracti sunt rami*, et sur l'*Homère*, en 1588, il écrivit son nom en un chiffre grec, que d'abord il avait placé à la fin du quatrième volume du *Thesaurus.*

La Bibliothèque peut montrer également, de Henri Estienne Second, les ouvrages suivants : *Oratorum veterum orationes Æschinis, Lysice, Andocidis,* etc, 1575 ;—*Nizolio didascalus,* dédié, en 1578, à Hubert Languet cité plus haut ; — Deux *Dialogues du nouveau langage françois italianizé et austrement desguizé,* etc., ouvrage de la même année devenu fort rare, et, de l'avis de M. Renouard, l'un des plus curieux écrits de son auteur ; — *Poetæ græci principes,* magnifique volume in-folio, rarement aussi bien conservé ; — *Proiect de liure* intitulé : *De la Precellence du langage françois,* avec cette épigraphe du livre au lecteur :

» Je suis joyeux de pouvoir autant plaire
» Aux bons François, qu'aux mauvais veux desplaire.

Ce volume in-8°, précédé d'une préface au roi Henri III, est bien d'Henri Estienne Second, mais il est sorti des presses de Mamert Patisson en 1579 : il est rare et payé fort cher dans les ventes ; — *In Isocratem diatribæ septem*, 1593, dédié par Henri à Marc Fugger dont la famille l'avait souvent aidé ; — *Pseudo-Cicero dialogus*, 1577, excellent volume plein d'érudition ; — *Conciones ex historicis græcis et latinis*, 1570 ; — *Homeri Ilias et Odyssea cum interpretatione latina*, 1588, édition peu commune et fort estimée ; — *Observationes in Æschyli Tragedias*, 1557, ouvrage primitivement composé par P. Vettori, ami de Henri Estienne qui tout à la fois l'enrichit de ses notes et le mit en lumière ; — *Pindari Olympia Pythia, Nemea, Isthmia : Cæterorum octo Lyricorum carmina*, 1566 et 1586 ; — Deux exemplaires des commentaires des Tragédies de *Sophocle*, l'un de 1568 imprimé par lui-même, Henri, l'autre imprimé par Paul Estienne en 1603 ; — *Callimachi hymni et epigrammata*, 1577 ; — *Apollonii Rhodii Argonauticon*, 1574 ; — *Poësis philosophica Empedoclis Parmenidis*, etc., 1573 ; — *Florilegium diversorum epigrammatum*, 1566, savant volume, où, par inadvertance Henri laissa ses ouvriers introduire, à la page 488, une pièce de vers de *Paul le Silentiaire* remplie de fautes ; — *Epigrammata græcè selecta*, 1570, recueil heureusement traduit de l'*Anthologie grecque* ; — *Comicorum græcorum sententiæ*, ouvrage dédié au Duc de Bavière, en 1569, année où Henri composa le *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*. M. Renouard*, dans les *Annales de l'Imprimerie des Estienne*, parlant de l'édition de ce livre par Jacques Dupuis, ajoute cette note : « *Copie de l'édition de Henri, sans date,* » *que l'on rapporte à l'année 1566 : ce volume-ci est indubi-* » *tablement imprimé par Robert, et il ne peut manquer d'y* » *avoir des exemplaires en son nom.* » L'exemplaire de la

Bibliothèque est un de ceux-là, et il est relié avec deux autres ouvrages sortis de l'imprimerie du même Robert.

Enfin, parmi les autres œuvres d'Henri Estienne se trouvent aussi en notre possession, au titre *Belles-Lettres : Diatribæ operum Horatii*, 1587 et 1588, l'une des deux éditions paraît avoir été inconnue de M. Renourd ; — *Noctes aliquot Parisinæ*, édition rare et fort estimée ; — *Macrobii in somnium Scipionis libri duo*, édition de 1585, revue sur plusieurs manuscrits et supérieure à celles qui la précédèrent ; — *Schediasmatum variorum libri tres*, 1578 ; opuscules philosophiques très-rares ; — Le *Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, sans date ; — *Epistolia, Dialogi, breves oratiunculæ, Poematia, ex variis utriusque linguæ scriptoribus (græcè et latinè)*, 1577, etc., etc.

VI

La typographie du XVI[e] siècle compte d'autres célébrités auxquelles notre Bibliothèque doit maintes productions, publications ou éditions d'ouvrages fort recherchés, et d'une valeur plus ou moins considérable. Nous n'en citerons qu'une faible partie, *pour mémoire* seulement. Telles sont, d'éditeurs divers :

Postelli (*Guil.*) Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum introductio ac legendi modus longe facillimus; accedit grammatica arabica, Parisiis, P. Vidoruæ, 1538.

Ejusdem liber de originibus hebraïcæ linguæ, *ibid.*, *id.*, *ibid.*

Ces deux traités de Postel qui avait été reçu maître d'école à l'âge de quatorze ans, et qui termina, à quatre-vingt-seize, sa carrière laborieuse, sont fort estimés des curieux. Ils se trouvent rarement réunis, mais ils le sont à la Bibliothèque de Bordeaux.

Doleti (*Stephan.*) Commentarii linguæ latinæ, Lugduni, S. Gryphus, 1536.

Demetrii Phalerii, De elocutione, græcè, Parisiis, Guill. Morellus, 1538.

Édition magnifique.

Æschyle, de Turnebe, 1552;

Pindare, de Zach. Calliergus, 1515.

Excessivement rares.

La tragédie du Marchand converti (*Kirchmayer*), Jacques Chouet, 1594.

Ouvrage curieux et recherché, dont les éditions de 1558 et 1561 sont fort rares.

Chartier (*Alain*), ses Œuvres imprimées en lettres rondes, Paris, Gallot Dupré, 1529.

Édition à laquelle les bibliophiles attachent le plus grand prix, et devenue très-rare.

Marot (*Clément*), ses Œuvres annotées par M. Marot, son fils, Niort, Th. Porteau, 1596.

Édition peu commune.

Saint-Gelais (*Mellin de*), ses Œuvres poétiques, Lyon, Ant. de Harsy, 1574.

Très-bonne édition.

Baïf (*J. Antoine de*), Les Mimes, enseignements et proverbes, Paris, Mamet Patisson, 1581 et 1597, in-12.

Édition rare et curieuse.

Les fables d'Esope, premierement escriptes en grœc, et depuis mises en rithme françoise par Gilles Corrozet, avec des figures sur bois délicatement travaillées, Paris, D. Janot, 1544, 1 vol. in-8°.

L'édition de 1549 a été vendue 310 fr., à Paris, aux enchères publiques, en février 1863.

Dante, la Comédie de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis; mise en ryme française par B. Grangier. Paris, Gosselin, 1797, in-12.

Édition fort recherchée des amateurs.

Doni (*Ant.-F.*), les Mondes célestes, terrestres et infernaux, traduit de l'italien. Lyon, Barth. Honorati, 1580 et 1583.

Ouvrage curieux.

Gringore (*Pierre*), enseignements, adages, proverbes, etc. Paris, Couteau, 1528, in-8°.

Ouvrage singulier et peu commun.

David Pomis, Dittionario novo hebraïco dechiarato en tre lingue, cum annotat. Joa. de Gara, 1587, in-folio.

Ouvrage utile et recherché.

Eliæ Levitæ, Lexicon hebraïcum, Isnæ, 1541, in-folio.

Fort rare.

Sylburgii (*Fred.*), Etymologicon magnum (Gr.). Typis Hier. Cornelini, 1594.

Ouvrage également devenu fort rare.

Au lieu de poursuivre, comme nous le pourrions aisément, la série de ces œuvres diverses et de ces éditions du XVIe siècle, qui, les unes et les autres, ont leur valeur propre, nous devons dire quelques mots d'un prétendu roman qui prouve que, cent ans après le *Mistère de la Passion, de Jehan Michel*, on n'avait pas encore renoncé à la fantaisie de traiter les sujets les plus graves en de bizarres conceptions, mais avec cette différence, qu'à cette dernière époque, c'était au détriment de la foi qui subissait dès-lors un grand ébranlement. L'ouvrage dont nous voulons parler est ainsi intitulé : *Comédie du Pape malade et tirant à la fin, où ses regrets et complaintes sont au vif estimés, et les entreprises et machinations qu'il a fait avec Satan et ses suppôts, sont catégoriquement découvertes, traduit du vulgaire arabic en bon roman.*

6

Genève, T. Durand, 1584, in-12. On ne sera pas surpris d'apprendre que, sous le voile du pseudonyme, l'auteur de ce petit livre impie était Théodore de Bèze.

En tête des romans satiriques figurent, dans le même catalogue, pour cette époque, les *Œuvres de Rabelais* (*François*), contenant cinq livres de la *Vie, faicts et dits héroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel;* plus, *La Prognostication pantagrueline,* etc., Lyon, J. Martin, 1558, in-8°. A la suite de cette édition curieuse, sont indiquées, entre autres du même *Rabelais,* celle de 1663, que nous mentionnerons bientôt parmi les Elzévirs, celles de *Duchat* et de *La Monnoye,* Amsterdam, 1771, l'une des plus correctes, et celle de J.-F. Bernard, Amsterdam, 1741, plus complète que les autres et tirant un prix particulier des gravures dont elle est ornée. Toutefois, nous craindrions qu'aucun de nos exemplaires n'atteignît l'estimation de celui qui, en 1862, dans une vente publique, a été adjugé à *deux mille cent vingt francs.*

A propos de pièces facétieuses ou burlesques, en français, n'oublions pas deux ouvrages curieux et très-connus des bibliophiles. Le premier porte ce titre : *Formulaire fort récréatif de tous les contracts, donations, testaments, codiciles et autres actes passez par devant notaire et temoings, par Bredin le C....,* notaire rural, etc. (par *Benoist Troncy*), Lyon, 1594, in-18; — le second est intitulé : *Contes et Discours d'Eutrapel, par la Herissaye* (*Noël Dufail, seigneur de*), Rennes, 1586. Signalons enfin, parmi les œuvres rares de poésies légères, le petit volume in-12 de *d'Alsinois* (*N. Denisot, le conte*) : *Cantiques du premier aduenement de Jesu-Christ,* Paris, veuve Maurice de Laporte, 1558; et en outre, le *Thrésor de Musique*, *d'Orlando de Lassus,* contenant des chansons françoises, italiennes et latines, à quatre, cinq et six parties, 1594, in-4° oblong, 6 vol.

Nous ne saurions terminer cette rapide revue des livres curieux du XVI[e] siècle, sans nous rappeler ces paroles de l'auteur des *Annales de l'Imprimerie des Alde,* publiées en 1803, lorsqu'en 1837 il fit paraître son ouvrage sur l'*Impri-*



merie des Estienne : *Un Français pouvait-il négliger*, disait-il, *de si recommandables compatriotes, après avoir longuement célébré la gloire typographique d'imprimeurs étrangers?* Et nous aussi, que Bordeaux compte parmi ses enfants, pourrions-nous oublier la famille des Millanges que nos ancêtres virent rivaliser d'illustration et de savoir avec les Alde et les Estienne, ses contemporains ?

VII

« En 1572, rapporte la Chronique de Darnal, Maistre Si-
» mon Millanges, qui avait honorablement et utilement régenté
» au collége de Guienne, homme versé aux bonnes lettres,
» persuadé d'aucuns de ses amis d'entreprendre de dresser
» une imprimerie à Bordeaux, dont il y avait grande faute,
» n'y ayant que quelque chétif et ignorant imprimeur, Mes-
» sieurs les Jurats en sollicitent ledict Millanges, et lui don-
» nent de beaux et amples priviléges. Il dressa une des plus
» belles imprimeries de France, travaillant assidûment à la
» correction des livres, à avoir de beaux caractères, tant grecs
» que latins : de manière qu'il a été estime l'un des premiers
» de son temps, et non en moindre réputation que Robert
» Estienne. » Vers cette époque, en effet, Simon Millanges, natif de Bort, dans le Limousin, professeur d'une classe d'humanités au collége de Guienne, entreprit de former à Bordeaux, avec le secours des Jurats, l'une des meilleures et des plus célèbres imprimeries de France. Dès l'année 1576, il fut pourvu de la charge d'imprimeur du Roi, à Bordeaux, charge créée pour lui, et qu'il transmit à ses descendants. Suivant l'usage adopté de son temps, presque toutes les éditions sorties de ses presses, principalement celles de grand format, portaient, tantôt sur le frontispice, tantôt à la fin, des devises emblématiques faisant allusion à son nom. L'une de ces devises, qui serait peut-être aujourd'hui regardée comme un jeu de mots puéril, consistait en un fleuron carré

représentant l'image du Père éternel, sur un arc-en-ciel, ayant pour marchepied une sphère céleste entre le soleil et la lune. Cette image était entourée de têtes de Chérubins, avec cette légende tirée de Daniel (VII, 10) : *Millia millium ministrabant ei*[1], avec les quatre animaux symboliques des Evangélistes dans les angles du fleuron. Une autre devise offrait un carton renfermant deux anges portant des palmes ; on lisait à leurs pieds : *Assequemur labore et studio*[2], et à l'entour : *Angelis suis mandavit de te Deus*[3].

Simon Millanges publia, dans les premières années de ses travaux, des livres d'Église où la beauté des caractères, celle des notes du plain-chant, l'exactitude et la correction, serviront toujours de modèle à ce genre de typographie. Il fit paraître en 1578, pour le Collége où son enseignement avait eu tant d'éclat, des livres particuliers pris des œuvres de Cicéron, de Virgile et d'Ovide, avec de grands espaces entre les lignes, pour y mettre la traduction des maîtres et des écoliers. Trois ans auparavant, il avait imprimé les Commentaires de Vinet sur Ausone; mais, en 1590, il en fit une édition plus ample et plus correcte.

Si, dans aucun temps, ce n'a été un médiocre mérite que d'imprimer un bon volume, surtout en grec, combien à plus forte raison ne doit-on pas admirer les travaux de Simon Millanges, parfaitement exécutés en province, vers la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième ? Aussi la Bibliothèque de Bordeaux se félicite-t-elle de pouvoir montrer aux Hellénistes, entre autres belles productions typographiques de ce genre, l'édition de 1588, des Hymnes de *Synesius* et des Odes *de Grégoire de Nazianze,* en même temps que celle de 1605, des *Météores,* de Cléomède, imprimés avec le savant travail de l'écossais Robert Balfour. Au reste, ce ne sont pas les seuls trésors que notre Bibliothèque ait recueillis des presses de Simon Millanges,

[1] Un million d'anges le servaient.

[2] Nous parviendrons par le travail et l'application.

[3] Dieu a commandé à ses anges de vous garder.

témoins, pour n'indiquer que les principaux, dans l'ordre **chronologique** : ***Vinet***, **sur la** logistique, et ***Monerius***, de **1573; le Mercure trismégiste** de *F. de Foix ;* le Traité de ***Pichotus*** ; — l'Antiqvité de Bourdeaus et de Bourg, du même ***Vinet***, **de 1574** ; — les Poëmes de *P. Brach*, de 1576 ; — la **traduction d'*Athenagoras***, par *Am. de Ferrier*, de 1577 ; — celle du Catéchisme de J. Gillot, par ordonnance du Concile de Trente, de 1578 ; — le Songe de Scipion, de 1579 ; — le **Bréviaire d'*Eutrope*** et les Œuvres d'*Ausone*, de 1580; — les **deux premiers livres de *Montaigne***, de la même année, et l'édition du même auteur, de 1582 ; — les Décrets ecclésiastiques de la province de Bordeaux, de 1583 ; — les Ordonnances royales, l'Instruction de *Gerson* et la traduction de l'Aminte, de 1584 ; — le Xénophon, de 1588 ; — les Chroniques bordelaises, en latin, et les Œuvres d'*Ausone*, de 1590 et de 1604 ; — les Hommes illustres de l'Aquitaine, de 1591 ; — ***Montluc***, et *de Lurbe*, de 1592 ; — *La Boëtie*, de 1593 ; — La Chronique bordeloise, en françois, de 1594 ; — ***Saint Jean Chrysostôme***, de 1601 ; *F. Remond*, de 1605 ; — Les Vérités de *Charron*, de 1595 ; *Sponda*, de 1597 ; — ***Pomponius-Mela***, de 1607 ; — les Coustumes de Bourdeaulx, de 1611 ; — la Vie de saint Front, de 1612 ; — *Darnal*, de 1618 ; enfin plusieurs éditions successives des Coutumes et de la Chronique de Bordeaux.

M. de Lamothe (L.), membre distingué de la Commission des monuments historiques, dans un rapport adressé à M. le Préfet de la Gironde, le 26 août 1848, a consacré quelques pages à faire connaître les principales éditions de Simon Millanges. Nous renvoyons les bibliophiles à cet intéressant travail [1]. Tout en lui rendant hommage, il nous est impossible de ne pas relever ici une erreur à laquelle s'est laissé entraîner cet écrivain bordelais, lorsqu'il a écrit le passage suivant : « Avant Guyard, le nom d'une famille qui devait bientôt de-

[1] Voyez les rapports et travaux de la Commission des monuments historiques, volume de l'année 1847-48, page 30.

» venir célèbre dans la typographie bordelaise, avait com-
» mencé de se montrer; G. Millanges avait publié un *in-folio,*
» en 1598 : *Guillelmus Millangius.* — CARRERO (*Petri-Gar-*
» *ciæ*). Disputationes medicæ, et Commentaria in fen primam
» libri quarti Avicennæ, in quibus non solum quæ pertinent
» ad theoricam, sed etiam ad praxim, locupletissimè repe-
» riuntur, operâ et industriâ P. Ferriol Burdigalæ, 1528.

Cette citation contient une double erreur; en effet, le Guillaume Millanges, que M. Lamothe a présenté comme le père ou le précurseur de Simon, n'était que son fils; et en second lieu, (c'est là ce qui a engendré la confusion), l'ouvrage dont il s'agit est de 1628 et non de 1528; cette dernière date ayant été insérée par erreur dans le catalogue de la Bibliothèque. Il est regrettable qu'au lieu de l'accepter de confiance, M. de Lamothe n'ait pas eu recours au livre même. Mais, comme on l'a dit si souvent, il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais, ce qui doit être une consolation pour nous, pour beaucoup d'autres et pour M. de Lamothe qui, dans une foule de productions, a fait ses preuves d'un savoir peu commun.

Les travaux et l'illustration de Simon Millanges se continuèrent après lui, dans sa famille, quoi qu'à un degré moins éminent. Jacques Millanges, son fils aîné, lui succéda, en 1611, dans la charge d'imprimeur du Roi. Notre Bibliothèque possède de ce dernier le commentaire d'Automne sur les Coutumes de Bordeaux, 1621, et, entre autres livres curieux et rares, sous la date de 1622, la *Solennité de la Canonisation de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier, faite à Bordeaux*, opuscule rempli de détails sur la cérémonie où la Compagnie de Jésus déploya, dans cette ville, une pompe et une magnificence inouïes : — Après Jacques Millanges, vint Guillaume, autre fils, qui publia, en 1642, un ouvrage en langue basque, intitulé : *Gueroco guero edo gueroco luçamendutan ibilteeac eta arimaren eguitecoac guerocotz uzteac cembat calte eguiten duen. Escritura saindutic, Eliçaço doctor-etaric eta liburu devocionezcoetaric Axu-*

lar Saraco Erretorac vildua eta arguitura emana. Bigarren edicionea coruigetua eta emendatua. Bordelen egvna G. Millanges, Erregueren imprimat sçaillea baithan, 1642. (*Après pour après, ou quel grand mal c'est de différer toujours et de laisser pour après les affaires de l'âme. Recueilli de la Sainte-Ecriture, des Docteurs de l'Eglise et des Livres de dévotion, et mis au jour par Axular, curé de Sare.* Seconde édition corrigée et augmentée. Bordeaux, G. Millanges, imprimeur du Roi, 1642). Petit in-8° de 632 pages, contenant 60 chapitres, plus 8 pages de table. La Bibliothèque de Bordeaux a recherché vainement jusqu'ici ce volume, dont il exite, dit-on, plus d'un exemplaire en la possession de Son Altesse Louis-Lucien Bonaparte, sénateur français, résidant à Londres.

Les trois fils de Simon Millanges avaient été reçus avocats au Parlement de Guyenne. Guillaume, le second d'entre eux, dirigea son imprimerie et suivit le barreau en même temps. Les autres avocats l'assignèrent en justice pour avoir à opter entre ces fonctions, suivant eux, incompatibles. L'affaire eut un grand éclat et il gagna son procès par un arrêt qui prouve que la jalousie est une mauvaise conseillère. Enfin, Jacques Mongiron, gendre de Simon, imprima en 1651, sous le nom de Mongiron-Millanges, divers ouvrages, et notamment l'*Histoire des Mouvements de Bordeaux*, premier volume resté sans suite, et en 1672 il publia la *Grande Chirurgie*, de M. Guy de Chauliac, traduit en français, en collaboration avec Ducroq et Boë. En lui la glorieuse lignée des Millanges parut s'éteindre, en 1674[1]. Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle,

[1] Le siége de l'imprimerie de Simon Millanges ayant été, de 1572 à 1622, dans la rue Saint-Jâmes, ce dernier nom, selon le *Viographe bordelais*, de Bernadau, aurait été remplacé, en 1793, par celui de rue Millanges. Nous croyons que ce prétendu changement est une erreur, que la rue Saint-Jâmes a toujours conservé son nom, et que seulement une petite rue, au milieu de celle du Pas-Saint-Georges, a reçu la dénomination de rue Millanges, en souvenir de l'habitation de l'un des descendants du célèbre imprimeur.

la typographie bordelaise ne soutint pas sa réputation à la même hauteur. Ne faudrait-il pas attribuer la cause de cette décadence aux progrès de la centralisation, reine orgueilleuse qui semblait ne trouver qu'à Paris un trône digne d'elle? La province, toutefois, ne laissa pas de faire des efforts pour s'affranchir de liens qui ne sont pas encore rompus, et la mémoire de plus d'un vigoureux joûteur s'est conservée parmi nous. Il est juste de ne pas laisser tomber dans l'oubli les noms et les travaux de la plupart d'entre eux [1].

Après ces digressions trop longues et fastidieuses, peut-être, mais à laquelle n'a pu résister notre admiration pour les maîtres les plus célèbres de la typographie en France, et particulièrement dans notre Aquitaine, si riche de tant d'œuvres, nous allons reprendre la revue des Belles-Lettres au point où nous l'avons interrompue.

VIII

Pour le XVII[e] siècle, nous citerons purement et simplement, parmi les productions hors ligne que renferme la Bibliothèque de Bordeaux, le *Lexicon grec et latin de Scapula*, d'une belle et correcte exécution ; — Chaldeæ seu Ethiopicæ linguæ Institutiones, *de Venerius*, ouvrage très-rare ; — les Œuvres de *Démosthènes* et d'*Eschine*, avec les notes de *Wolfius*, belle et bonne édition fort rare aussi ; — l'édition in-folio, de 1604, qui passe pour être la meilleure des Quatre-vingts discours grecs et latins de *Dion*, surnommé *Chrysostôme ;* — l'édition, également la plus estimée de toutes, des Discours de *Themistius* (grec et latin) avec les notes de Dion ; — les Œuvres d'Homère avec les Scholies de *Didyme* en grec, deux beaux volumes elzéviriens, reliés en un seul ; — celles d'*Hésiode*, d'*Eschyle*, de *Pindare*, d'*Euripide*, toutes éditions très-estimées des savants ; — la Collection des an-

[1] Voyez la Note G, à la fin.

ciens poètes grecs et celle des poètes latins, presque en entier sorties des presses de l'Imprimerie royale; — la traduction des Œuvres de *Lucrèce,* par Jacques Parrain, baron des Coutures, édition de 1692, préférée à celle de 1685; — l'édition très-estimée des Œuvres d'*Alain Chartier* corrigées par And. Duchesne; — les éditions nombreuses de *Torquato-Tasso* et de *Tassoni*; — l'*Éloge de l'Ane*, par Heinsius (D.); le Dictionnaire caraïbe-français, du *P. Raymond Breton*, et plusieurs autres Dictionnaires étrangers très-curieux.

Aux mêmes époques se rapportent les Elzévirs. La famille d'imprimeurs hollandais de ce nom eut aussi, comme on le sait, dans la typographie, plusieurs membres distingués; ceux qui eurent le plus de renommée, sont : Louis Premier qui, jusqu'à l'année 1617, imprima environ cent cinquante ouvrages; un de ses fils, Abraham, et un neveu de celui-ci, Bonaventure, associés qui, dans l'intervalle de 1626 à 1652, firent fonctionner, à Leyde, l'*Officina Elzeviriana*, d'où sortirent presque tous ces petits volumes, connus de tout le monde, regardés comme des chefs-d'œuvre d'impression, et plus recherchés au commencement du XIXe siècle qu'ils ne le sont maintenant; Louis III, petit-fils, et son cousin Daniel. également associés, qui, de 1638 à 1665, produisirent de magnifiques éditions. Après la mort de Louis III, Daniel imprima seul, de 1664 à 1680, plus de cent cinquante ouvrages. On peut consulter, sur la succession et le mérite de ces célèbres typographes, un ouvrage fort intéressant, et le compte-rendu, dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* (t. V, 1847); il est intitulé : *Recherches historiques, généalogiques et bibliographiques sur les Elzévirs, par A. de Reume*; 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1847.

La race des Elzévirs, après ceux que nous avons nommés, perdit son illustration; cependant M. Gustave Brunet, dans le *Dictionnaire de Bibliographie catholique,* rappelle qu'elle eut encore deux représentants, l'un Abraham Elzévir, imprimeur obscur de Leyde, décédé en 1712, et l'autre Isaac-Jean Elzévir, lequel, en l'année 1820, était gouverneur de l'île de Curaçao.

La Bibliothèque de Bordeaux possédant un très-grand nombre d'ouvrages sortis des presses des Elzévirs, il ne nous paraît pas sans intérêt de signaler ceux qui sont mentionnés dans les catalogues imprimés seulement :

Comenii (*J.-A.*), Janua linguarum reserata, quinque linguis, sive compendiosa methodus latinam, gallicam, italicam, hispanicam et germanicam linguam perdiscendi, à *Nathanaele Duesio*..... translata ; 1661, in-8°.

Janua linguarum reserata, cum græca versione *Theod. Simonii*, 1665, in-8°.

Cappeli Diatriba....., 1645, in-12.

(*Titre hébreu*), id est, *Mosis Kimchi* ὁδοιπορια ; 1631, in-8°.

Golii (*Jacobi*) Lexicon arabico-latinum, 1604, in-folio.

Bérard [1], qui n'a pas cité cette édition, en rappelle une autre du même ouvrage, sortie des presses de Bonaventure et Abraham Elzévir, en 1653.

Clenardi (*Nicolaï*) Institutiones linguæ græcæ, 1660, in-8°.

Édition qui, avec celle de C. Janson, 1651, tient le premier rang dans le grand nombre de celles de cet auteur.

Salmasii (*Claudii*) de lingua hellenistica, 1643, in-8°.

Scapulæ (*Is.*) Lexicon græco-latinum, 1652, in-folio.

Meursii (*Is.*) Glossarium greco-barbarum, 1614, in-4°.

Vossii (*Ger.-Is.*) Latina grammatica, 1644, in-8° ;

Ejusdem etymologicon linguæ latinæ, 1662, in-folio ;

Linguæ latinæ rudimenta, 1639, in-8°.

Heinsii (*Dan.*) Oratorum editio nova, 1627, in-8°.

Puteani (*Erycii*) Suada attica, etc., 1644, in-12.

Heinsii (*Dan.*) Harangue funèbre de Maurice de Nassau, Prince d'Orange, trad. par Rivet, 1625, in-4°.

[1] *Essai bibliographique sur les éditions des Elzévirs*, par A.-S.-L. Bérard, Paris, 1822, in-8°.

Vorstii (*Adolfi*) Oratio in excesum Calmisii, 1654, in-4°.

Vossii (*Ger.-Is.*) De artis poeticæ natura, 1647, in-4°;

Ejusdem, De Imitatione, 1647, in-4°.

Heinsii (*Dan.*) De tragediæ constitutione, 1643, in-12.

Aristotelis, De poëtica, liber, 1611, in-8°.

Homère, l'Illiade et l'Odyssée, grec, 1656, in-4°.

Hésiode, grec, 1667, in-8°.

Lycophronis Alexandra, gr. lat., 1599, in-8°.

Nonni Dyonisiaca, 1610, in-8°.

Virgilii Opera, ex recensione Dan. Heinsii, 1636, in-12.

Ce volume est l'un des plus rares de la collection des Elzévirs; ces typographes le réimprimèrent sous la même date, mais il est aisé de reconnaître l'édition originale à une dédicace qui est en tête de l'Enéïde, imprimée en rouge, tandis qu'elle est en noir dans la réimpression. A la vente de la Bibliothèque de M. H. de Chapponay, faite à Paris, en Février 1863, ce livre a été vendu 205 fr.

Virgilius emendatior, 1649, in-24.

Horatius, 1629, in-16.

Ovidius, 1676, in-24.

Lucanus, De bello civili, 1669, in-8°.

Lucani Pharsalia, 1671, in-18.

Juvenalis et Persii Satyræ, 1671, in-24.

Martialis Epigrammata, 1650, in-18.

Claudiani Opera, 1650, in-12, 2 vol.

Le texte de Claudien est contenu dans le premier volume, les notes dans le deuxième; cette édition est très-rare; elle a été tirée sur deux papiers; les exemplaires sur papier fin ont une grande valeur.

Claudiani Opera, 1665, in-8°.

Catsii (*Jacobi*) Faces augustæ, 1656, in-4°.

Furstenberg (*Ferd. de*) Poemata, 1671, in-8°.

Heinsii (*Dan.*) Poemata, 1621, in-8° ;

Ejusdem Epistolæ, 1636, in-8°.

Heinsii (*Nicol.*) Poemata, 1653, in-16.

Buchanani (*Georgii*), Poemata, 1628, in-24.

Il y a, sous cette date, deux éditions de Buchanan; l'une, d'une forme un peu plus allongée, contient 511 pages, sans compter quelques notes non paginées : l'autre, d'un format moins haut, contient 561 pages, et aussi des notes non paginées; elles sont d'une valeur à-peu-près égale. Daniel Elzévir imprima, en 1676, les Poésies de Buchanan, dans le même format, mais cette édition est moins belle et moins recherchée.

Ejusdem Poemata quæ supersunt, 1676, in-16.

Senecæ (*L. et M. Annæi*) Tragediæ, 1678, in-24.

Barclaii (*Jo.*) Argenis cum clave, 1630, in-16;

Ejusdem, idem, 1655, in-16.

Cette édition est, comme une autre encore de 1672, fort inférieure à la précédente; le *Discursus de auctore scripti*, etc., qui est en tête de ce volume, a été composé par Christophe Forstner, savant allemand.

Rabelais (*François*), ses Œuvres, 1663, in-12, 2 vol.

Édition recherchée et dont les beaux exemplaires sont fort rares; le titre du premier volume est imprimé en caractères rouges et noirs, celui du deuxième, en caractères noirs seulement; ces titres portent pour enseigne la *Sphère*, sans nom d'imprimeur.

Laus asini, 1629, in-32.

Auli Gellii Noctes atticæ, 1651, in-12.

Les beaux exemplaires de cette édition sont rares : les pièces liminaires sont contenues dans 24 ff.; le texte remplit 498 pages; les index, interprétations, etc., 61 ff. non chiffrés. En 1665 Daniel Elzévir donna une nouvelle édition de cet auteur, mais elle est fort inférieure à la première.

Meursii (*Jo.*) Exercitationum criticarum, etc., 1599, in-8°.

Schurman (*Annæ-Mariæ à*). Opuscula hebræa, græca, latina, gallica, 1650, in-8°.

Balzac (*J.-L. Guez de*), Œuvres diverses, 1664, in-16.

Tubero Oratius. — *Lamothe-le-Vayer*, cinq Dialogues, 1673, in-12.

Balzac, ses Entretiens, 1663, in-16.

Philostrati Lemnii sophistæ, etc., 1616, in-4°.

Plinii Secundi, epistolarum libri X, etc., 1640, in-12 min.

Cette édition est la première qu'ait donnée Louis Elzévir; c'est aussi la plus belle et la plus estimée; elle n'a point de frontispice gravé; ce volume contient 414 pages sans comprendre les liminaires ni l'index qui est à la fin.

Plinii Secundi, Epistolæ et Panegyricus, 1653, in-12 min.

C'est Boxhornius qui donna cette édition; elle est assez jolie, quoique inférieure à celle de 1640 : cette deuxième édition reparut sans aucun changement, en 1659.

Anglerii (*Petri-Martyris*), Opus epistolarum, 1670, in-f°.

Melanchtonis, Epistolarum liber, etc., 1647, in-8°.

Bongarsii (*Jacobi*), Epistolæ, 1647, in-12.

Grotii (*Hugonis*), Epistolæ, 1648, in-16.

Balzac, Lettres choisies, 1678, in-16.

Les Elzévirs ont souvent imprimé ces lettres qui eurent beaucoup de vogue dans leur temps; il y a une édition de 1648 sans nom de ville ni d'imprimeur; elle a 440 pages; une autre de 1652, donnée à Leyde, qui contient 431 pages; enfin, deux publiées à Amsterdam, une sous la date de 1656 et l'autre sous celle de 1678; elles ont chacune 104 pages; toutes ces éditions sont fort jolies, et les pièces qu'elles contiennent sont absolument les mêmes.

En énumérant les éditions célèbres, à-peu-près contemporaines de celles des Elzévirs, il convient de ne pas omettre celles qu'on désigne sous le titre de *Variorum* ou *cum notis Variorum*. Cette collection qui eut aussi sa célébrité, com-

prend un grand nombre d'auteurs anciens dont les œuvres furent imprimées en Hollande et en Angleterre, la plupart dans le XVII[e] siècle et dans la première moitié du XVIII[e]. Aujourd'hui les livres appartenant à cette catégorie ont un peu perdu de leur importance. Il suffira donc de mentionner ici les suivantes :

Horatius, cum variorum commentariis et scholiis, *J. Boud.* accurante Cornelio Schrevelio, 1658, in-8°.

Ovidii Nasonis Opera, cum notis Variorum, 1662, in-8°.
Trois volumes.

Terentii Comœdiæ, 1669, in-8°.

Juvenalis Satyræ, 1664.

Martialis Epigrammata, 1670.

Senecæ Tragediæ, 1682.
Édition préférée à celles de 1651 et 1662 qui font aussi partie des *Variorum*.

Statius, 1671.
Fort recherché des bibliophiles anglais.

Ausonius, 1671.
Bonne édition revue par le savant J. Tollius.

Claudiani opera, 1665.
Regardé comme un des meilleurs volumes de la collection.

Petronius, 1669.
Très-estimé.

Auli Gellii Noctes, 1666.

Macrobii Opera, 1679, etc.

A propos du très-grand nombre d'ouvrages imprimés dans le XVII[e] siècle que possède notre Bibliothèque, il nous serait impossible de ne pas dire quelques mots des éditions *ad usum Delphini*. Tout le monde sait que ce titre fut donné à une belle collection d'auteurs classiques assortie

de savants commentaires, le tout soigneusement imprimé pour l'éducation de Louis, Dauphin de France, fils de Louis XIV : ce fut le duc de Montausier, son gouverneur qui la fit commencer. Cette collection forme 64 volumes in-4°; entière, elle fut vendue 2,506 francs chez M. Mel de Saint-Céran, et 3,250 francs, reliée en maroquin, à la vente de la Bibliothèque du comte de Mirabeau en 1792.

Notre Bibliothèque possède une grande partie de ces livres estimés et précieux; entr'autres, elle peut offrir les suivants à l'attention des amateurs :

M. T. Ciceronis Orationes cum interpretatione et notis Car. de Mérouville Societ. Jesu. Paris, Denis-Thierry et Ve Simon Bernard, 1684.

M. T. Ciceronis Familiares Epistolæ cum interpretatione et notis Philib. Quartier, Soc. Jesu; Paris, D. Thierry, 1685.

Auli Gellii Noctes atticæ cum interpretatione et notis Jacob. Proust, Societ. Jesu. Paris, Simon Bernard, 1681.

Plauti Comediæ argumentis novis, notisque illustravit Jacobus operarius, Paris, F. Léonard, 1679.

Volume peu commun.

Terentii Comediæ sex, cum interpretatione Nic. Camus, Paris, Fed. Léonard, 1675.

C. Valerii Catulli, Albii Tibulli, et Sext. Aurelii Propertii opera, cum interpretatione et notis à Philippo Silvio, Parisiis, F. Leonard, 1685.

Rare et recherché.

Titi Lucretii, De rerum naturâ, libros sex interpretatione et notis illustravit Mich. Fayus, Parisiis, F. Leonard, 1680.

Virgilii Opera : interpretatione et notis illustravit, Car. Ruæus; Parisiis, S. Benard, 1682.

Deuxième édition plus estimée que la première.

D. Junii Juvenalis et *A. Persii* Satiræ : interpretatione et notis illustravit, Lud. Pratei, Parisiis, F. Leonard, 1684.

Un des volumes devenus les plus rares de la collection.

Martialis Epigrammatum libri sex, cum interpretatione et notis Vincentii Collessi; Parisiis, A. Callier, 1680.

Claudiani Opera quæ extant; interpretatione et annotationibus illustravit, Gul. Pyrrho; Paris, F. Leonard, 1677.

Rare.

Lucii Apulei, Madaurensis Platonici philosophi Opera : interpretatione et notis illustravit Julianus Floridus; Paris, F. Leonard, 1688.

Ausonii Burdigalensis Opera : interpretatione et notis illustravit Julianus Floridus : recensuit, supplevit, emendavit, dissertationem et animadversiones adjunxit J. B. Souchay. Parisiis, J. Guérin, 1730.

Cette édition estimée, qui fait partie de la collection des auteurs *ad usum Delphini,* avait été d'abord commencée par l'abbé Fleury; mais, comme, au tirage des premières feuilles, on s'aperçut que l'éditeur n'avait pas supprimé quelques pièces obscènes d'Ausone, son travail passa entre les mains de l'abbé Souchay et parut avec les suppressions convenables à un livre fait pour l'éducation de la jeunesse. Toutefois, chose singulière! comme si la moralité du peuple devait être moins respectée que celle des Princes, les éditeurs ont pris soin de faire suivre le texte *expurgé,* des passages obscènes imprimés à part dans toutes les autres éditions.

On peut, au surplus, joindre aussi à la même collection un ouvrage qui, primitivement n'avait pas été imprimé pour y être incorporé : c'est celui dont l'édition estimée et exacte porte ce titre :

Callimachi Cirenæi Hymni, epigrammata et fragmenta; poematium de Comâ Berenices à Catullo versum....... cum notis Annæ Tanaquilli, Fabri filiæ. Parisiis, S. Mabre Cramoisy, 1675, in-4°.

Enfin, il convient à ce sujet de signaler d'un mot les *Œuvres de Prudence*, livre interprété et annoté par Étienne Chamillard, édition de Paris, 1687, véritable diamant de cette précieuse collection.

IX

Après l'indication, *pour mémoire*, des belles éditions de Rabelais des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, notamment celle d'Amsterdam, Bernard, 1741, ornée de figures, de B. Picart, augmentée des notes de l'édition de Le Duchat, nous croyons devoir nous féliciter, avec M. Charles Brunet, d'avoir des éditions remarquables d'Angleterre et de Hollande, telles que les suivantes : *Eschyle*, avec les commentaires de Thom. Stanley, Londres, J. Flescher, 1663; — *Euripide*, de Jos. Barnes, Cambridge, J. Hayes, 1694; — *Pindare*, avec les Scholies de West et Welsted, Oxford, à Theatro Sheldoniano, 1697; — *Lycophron*, avec les commentaires des Tzetzès, Oxford, 1697; — *Suidas*, de Kuster, 1705; — *Julius Pollux*, d'Hemsterhuys, 1706; — *Philostrate*, d'Olearius, 1709; — *Aristophane*, de Kuster, 1705; — *Homère*, Cambridge, 1711; — *Lucrèce*, d'Havercamp, 1725; — *Démosthène*, de Taylor, 1748; — *Chariton*, de d'Orville, 1750, etc., etc.

Parmi les ouvrages illustrés et d'un grand format, dans la même section des Belles-Lettres, nous signalerons entr'autres *Le Temple de Gnide*, de Montesquieu, avec des gravures sur bois exécutées par Thompson, sorti des presses de Pinard, in-folio maj.; — un bel exemplaire des *Fables de Phèdre*, in-folio, J. Didot; — un *Atlas ethnographique du Globe*, ou *Classification des peuples anciens et modernes*, d'après leurs langues, avec environ 700 vocabulaires des principaux idiomes connus, etc., par Balbi (A.), in-folio; — une Grammaire *pour les aveugles*, 2 vol. in-folio, etc; — les Œuvres de *Boileau*, en 2 vol. in-folio, enrichies de figures gravées par Bernard Picart; — *Le Temple des Muses*; — *Les Fables de*

La Fontaine avec les gravures d'après Oudry, 4 volumes ; — *La Collection orientale*, 8 volumes ; — Les Œuvres de *Pasquier*, 2 volumes. — Tous ces ouvrages font partie de la *réserve*, nom appliqué par la Bibliologie aux livres rares, éditions *princeps*, imprimés gothiques, etc.

Peu de mots encore sur deux ouvrages curieux, dont l'un est de la fin et l'autre du commencement du XVII[e] siècle. Le premier, quoique postérieur en date, fut imprimé avec ce titre : « *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère*, ou *les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse* (sans nom d'auteur), Paris, V[e] de Claude Barbin, 1699, in-12 de 4 ff. en 208 pages.— Cette première édition d'un fragment de l'œuvre de Fénelon fut arrêtée et supprimée par ordre supérieur, puis réimprimée tout de suite après, sous la même date. L'exemplaire original que possède la Bibliothèque se reconnaît au titre courant du haut des pages : le mot Odyssée n'y est écrit par un *c* (Odycée) que jusqu'à la page 120; tandis que, dans la réimpression, on lit partout le mot ainsi estropié. — Le second ouvrage, qui a souvent attiré l'attention des bibliophiles, est un recueil aussi singulier que recherché dont on ne retrouve guère plus les deux parties réunies ; il est intitulé : « *L'antiquité du Triomphe de Besiers au jour de l'Ascension,* » *contenant les plus rares histoires qui ont été représentées* » *au susdict jour, ces dernières années,* (en vers languedo- » ciens), *recueillis par Jean Martel, imprimeur,* 1628-44 [1].» — Le *Manuel du Libraire* de Jacques-Charles Brunet fait mention de ce petit trésor possédé par la Bibliothèque de Bordeaux. A notre avis, l'ensemble des poésies qui le composent dénote plus de malice ou de ce que les Anglais appellent *humour*, que de travail ou de talent. On trouve, par exemple,

[1] En 1844, à la vente de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, un exemplaire de ce volume précieux fut adjugé pour 180 francs. Celui que nous possédons renferme deux pièces qui paraissent manquer dans les autres exemplaires connus. Une analyse de ces compositions dramatiques, accompagnée de citations, se trouve dans la *Bibliothèque du Théâtre françois*, 1756, t. II.

dans l'une de ces pièces, ayant pour sujet *la Mode,* des traits assez impertinents lancés contre une parure dont l'ampleur est ressuscitée de nos jours, pour la troisième ou la quatrième fois. Nous ne voulons en citer que deux vers, et même nous n'en donnerons point la traduction en français, par égard pour le sexe duquel le duc de Bourbon disait que *nous vient tout l'honneur de ce monde.* Le poète s'avisa donc de porter son jugement sur *les robes gonflées* et de dire un peu crûment :

Aquos ero un artifici
Per cacha force malefici.

Ce fameux libretto a été puni des méchancetés de l'auteur, car il a subi la même infortune que l'exemplaire des *Essais de Montaigne,* dont nous aurons occasion de parler plus tard. A une époque inconnue, un relieur maladroit, travaillant pour un bibliothécaire peu prévoyant, a commis la faute de rogner de trop près, par ci, par là, des titres paginaux et même parfois des vers entiers.

Au sujet des poésies languedociennes du temps dont nous venons de nous occuper, nous pouvons indiquer les œuvres de *Pierre Goudelin,* dit *Goudouli,* que la Bibliothèque possède en cinq éditions différentes, savoir : Trois des œuvres complètes, de 1648, 1678 et 1716, et deux de *La Ramelet moundi* de 1637 et 1638. Auprès d'elles se trouve le Poème gascon de *Guillem Ader,* contenant les faits et gestes du grand et puissant Henri gascon, roi de France et de Navarre : *Lous heits de gouerre deu gran è pouderous Henri gascoun, rey de France è de Naouarre.* (Tolose, R. Colomiès, 1610.)

Nous ne dirons rien des anciens poètes français placés sur les mêmes rayons, parce que leur nombre nous entraînerait à trop de détails; cependant nous saluerons, en passant, un Alain Chartier, sans nom de lieu et sans date, petit in-4°, gothique ; — le même auteur, édition de G. Dupré, 1529, in-8°, vendue à Paris, le 15 Février 1863, 440 francs; — un *Clé-*

ment Marot, de 1561 ; — *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses*, de 1554; — Un *Ronsard*, de 1584; — *Brach*, poète bordelais, de 1559 ; — Les Rimes spirituelles de *Nostradamus*, de 1606; — Les Chevilles de *Maître Adam*, de 1644. — En un mot, nous affirmerons qu'il ne doit exister, s'il y en a, que fort peu de collections de poètes français aussi complètes que la nôtre, notamment depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

Nous ne nous arrêterons pas davantage devant les curieux rayons des langues orientales et des autres langues étrangères, des polygraphes et du reste des œuvres générales et particulières qui, pour les Belles-Lettres seulement, occupent toute la galerie supérieure de la grande salle de lecture publique. Disons toutefois quelque chose de deux épistolographes curieux, l'un grec, l'autre italien. Le premier est Aristenète, écrivain du Ve siècle. Nous avons deux éditions de ses lettres badines traduites du grec en latin et une traduction en français. La première édition, publiée par J. Mercier, est de 1594, et non de 1595, comme l'a dit par erreur M. Boissonade ; elle est fort rare, et le manuscrit sur lequel elle a été imprimée appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Vienne. Le second volume ou épistolographe italien plus rare encore est intitulé :

Belando, ditto Cataldo (Vincenzo), *Lettere facete e chiribezzoze in lingua antiga, venitiana, et una a la Gratiana, con alguni sonetti ;* Parigi, A. L'Angelieri, 1588, in-12.

De beaux exemplaires de ce livre ont été payés 79 et 93 fr. aux ventes Nodier et Libri. Voir ce dernier catalogue, 1847, n° 2465, et le *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 453.

On nous pardonnera de ne rien dire de plus, en ce qui concerne les Belles-Lettres ; car, nous le répétons, cette classe composée de plus de 7,500 ouvrages, tant anciens que modernes, ne laisse presque rien à désirer. On le comprendra aisément en considérant que tout à la fois c'est là le triple

produit des collections faites dans les maisons religieuses du dernier siècle, des dons offerts par un grand nombre d'écrivains, en prose ou en vers, de Paris et du reste de la France, et des libéralités multipliées que ne cessent, depuis cinquante ans et plus, de prodiguer à notre Bibliothèque les Chefs de tous les gouvernements qui se sont succédé.

Pour remédier à notre laconisme, nous prions instamment tout bibliophile désireux d'avoir une idée d'une bibliothèque si opulente, de s'imposer l'obligation de recourir aux catalogues mêmes.

Nous n'avons fait mention jusqu'ici que des livres imprimés formant la section des Belles-Lettres ; nous n'oublierons pas les manuscrits de la même section, dans une autre partie de notre travail.

X

Maintenant que dirons-nous de la partie des Sciences et Arts dont nous avons indiqué les divisions ? Quel choix pourrions-nous faire dans deux forts catalogues principaux imprimés, et dans trois autres catalogues supplémentaires manuscrits ? Comment pourrions-nous donner même un simple sommaire des richesses représentées par environ quarante mille volumes dans cette seule série ?

L'origine et les progrès des Sciences et des Arts, les philosophes anciens et modernes, la métaphysique, la philosophie occulte, la morale et les moralistes de toute langue et de toute nation, l'économie domestique et sociale, la politique, l'économie politique, les sciences physiques et naturelles, toutes les branches des sciences médicales et toutes celles des sciences mathématiques, les beaux-arts, enfin, avec leurs magnifiques développements, leurs chefs-d'œuvre, leurs illustrations ; tout cela ne peut être abordé dans les détails sans s'exposer au risque de ne dire rien en voulant dire quelque chose. Dans cette perplexité, au lieu de nous engager dans un

labyrinthe duquel, tout au moins, le défaut de temps nous empêcherait de parcourir les sentiers, cependant bien tracés, nous croyons devoir purement et simplement présenter la notice d'un certain nombre d'ouvrages curieux, pour les Sciences et Arts, à-peu-près dans le même ordre que nous avons suivi pour les Belles-Lettres.

Voici d'abord nos principaux ouvrages du XVe siècle :

Roderici episcopi Zamorensis Speculum humanæ vitæ (vetus editio) absque loco et anno, in-folio ; — *Idem* opus ; impr. Bisuntii, anno Domini, 1488, in-4°.

Le premier de ces exemplaires est, en effet, sans indication de lieu, ni d'année ; mais nous inclinons à croire qu'il n'est autre que celui qui est ainsi désigné dans le *Manuel du Libraire*, par J.-C. Brunet : *Parisiis per Mart. Crantz, Udalricum Gering et Mich. Friburger*, 1475, in-folio, de 138 feuillets, à 32 lignes par page. Avec ce nombre de feuillets et de lignes, notre exemplaire a des lettres initiales coloriées à la main. — Le second, de Besançon, 1488, est signalé, par le P. Laire, dans sa dissertation sur l'origine de l'imprimerie en Franche-Comté, comme réunissant sous le titre : *Speculum humanæ vitæ*, six articles ou traités intéressants. Le *Speculum* fut dédié, par son auteur Rodericus Sanchez de Arevalo, évêque de Zamora, au pape Paul II qui mourut subitement le 26 Juillet 1471.

Boëcii (A.-M.-T.-S.), De consolatione Philosophiæ, libri V, cum commentariis beati *Thomæ de Aquino*, ordinis prædicatorum ; Nuremberg, A. Coburger, 1476, in-f°.

Première édition, en lettres gothiques, sans chiffres, signatures et réclames, et exemplaire en fort bon état. Cette édition, dit La Serna Santander, conserve son prix parmi les curieux qui la recherchent beaucoup.

Toutes les Œuvres d'*Aristote*, complètes ou diverses et séparées de 1473, 1482, 1484, 1493 et 1498.

Presque toutes ces éditions originales sont devenues fort rares.

Albert-le-Grand, De physico auditu, belle édition des deux frères Grégoire, de Fortlivro, de 1494.

Colonne, 1495.

Novellus, 1497.

Vincentii Opera, 1485.

Avicenne, 1493, 1498, 1499.

Glanville (*Barth. de*), De proprietatibus rerum, lib. XIX, 1492, in-folio.

Pic de la Mirandole, 1496.

Crescentiis (*P. de*), De agriculturâ ; gothique au XVe siècle.

Édition princeps, très-rare.

Rhasius, 1497 ; — *Galien*, 1498 ; — *Valescus*, 1490 ; — *Ægidius*, 1483 ; — *Gordonius*, 1491 ; — *Ptolémée*, 1496 ; — *Firmicus*, 1499 ; — *Sacro-bosco*, 1485 ; — *Albohazen-Haly*, 1485 ; — *Petri Tramensis* De regimine filiorum, 1496, etc.

Toutes ces éditions sont rares et recherchées.

Les Traités d'*Ugo Senensis* (Bentius), sur Hippocrate et Galien, de 1493 et 1498 ; — l'Exposition de *Dinus Florentinus*, sur Avicenne, 1499 ; — celle d'*Herculanus*, sur le même sujet, 1498 ; et les deux ouvrages en caractères gothiques (1491 et 1497), le premier, *Practica dicta lilium medicine*, *de Bernard Gordon*, in-4°, et le second, *Montagnanæ* (*Bart.*) *de balneis Patævinis*, in-folio.

De même que les Belles-Lettres, les Sciences et les Arts ont, outre de précieux incunables, un grand nombre d'éditions d'une valeur incontestée, dues aux presses des plus célèbres typographes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Nous n'en indiquerons qu'un très-petit nombre. Ici encore, les Bibliophiles pourront aisément s'assurer, en parcourant les Catalogues de notre Bibliothèque, de l'abondance et de la valeur de nos collections. Ce qui suit n'est qu'un très-bref extrait :

XVIe Siècle. *Platonis* Opera, græcè : Venetiis, in ædibus Aldi Manutii et Andreæ soceri, 1513, in-folio.

Cardani (*Hier*), De subtilitate, libri XXI; Lugduni, Stephan, Michael, 1580, in-8°.

Matthioli (*Petri-Andreæ*), Commentarii in Dioscoridis libros, 1562, 1565 et 1583.

Trois éditions fort estimées, dont les deux dernières in-f°, et la première, in-4°, la meilleure de toutes celles qui ont été faites.

Gesnerus, Historia animalium, 4 vol. in-folio, 1551.

Rondelet, en latin, sur les poissons, et la traduction en français, 1554 et 1558.

Éditions fort estimées.

La Géométrie de *Bovillus.*

Deux magnifiques exemplaires.

Opiani (*Petri*), Astronomicum Cæsareum, 1540, in-folio, avec figures.

Ouvrage des plus rares.

Le Dodechedron de fortune, de *Jean de Meun, dit Chopinel,* Paris, Longis, 1556.

Livre également fort rare et curieux.

Les *Vingt journées de l'Agriculture,* d'*Agostino Gallo,* Venetia, Percaccino, 1569 (en italien).

L'*Enchiridion musical,* avec fig., de *Rhau* (*Georges*), Vitebergæ, 1538.

Deux ouvrages aussi curieux sur le même sujet, de *Faber* (*Georges*), 1552, etc.

XVIIe Siècle. Les Œuvres philosophiques de *Hobbes,* 1668.

Édition bonne et rare.

L'ouvrage anglais de *Grew,* sur l'anatomie des plantes, avec figures, Londres, 1682, in-folio.

Les Œuvres complètes d'*Aldrovande* (*Ulysse*), sur l'Histoire naturelle, avec fig., 13 vol. in-folio, 1646-1668 ;

Théophraste, sur l'Histoire des plantes, grec et latin, 1644.

Parkinson (*John*), Theatrum botanicum, London, 1640, 2 vol. in-folio.

Ouvrage fort estimé et peu commun.

Les douze Clefs de Philosophie, de *Valentin*, 1660.

Ouvrage singulier et rare.

Les Traités curieux et recherchés sur l'*Alchymie*, de *Glaubert*, de *Geber*, de *Roger-Bacon*, de *Caramuel*, de *Lobkowitz*, tous imprimés dans le XVII[e] siècle, et cependant devenus extrêmement rares.

Les divers Traités sur l'Astronomie, de *Kepler*, *Galilée*, *Herel*, *Lubienetsky* (*Stan.*), *Copernic*, *Metius*, *Allacius*, *Archimède*, et autres.

Les ouvrages latins, sur la musique, de *Meibomius*, de *Bacchius* et de *Mersenne*.

Celui de Mersenne, intitulé : *Harmonie universelle*, est des plus rares; il a été vérifié et trouvé conforme à la description qu'en donne Debure.

Un grand nombre de belles éditions d'*Hippocrate* et de *Galien*, et notamment celle de 1679, très-rare et très-recherchée, sous ce titre : *Hippocratis et Galeni Opera*, *græcè et latinè*, 13 vol. in-folio, ordinairement reliés en 10.

Jonstoni (*Johan.*), Historia naturalis de animalibus, cum figuris, Francfort, 1650.

Édition originale et rare.

Ejusdem Dendrographias seu historiæ naturalis de arboribus et fructibus, tàm nostri quàm peregrini orbis, libri X, figuris ænæis adornati, 1662, in-folio.

Plus rare encore que le précédent.

Le moyen de devenir riche, ou Traité des Métaux, Minéraux, Pierres précieuses, etc., par *Bernard Palissy*, 1686.

Ouvrage singulier et recherché.

Sibbaldi (*Rob.*), Scotia illustrata, avec fig., Edimbourg, 1684.

Cæsii (*Bernardi*), De Mineralibus, avec fig., 1636.

Ferrarii (*J.-B.*), Flora, seu de Florum culturâ, belle édition in-4°, 1664, du célèbre imprimeur Jansson, d'Amsterdam.

Muntingii (*Abrah.*), De vera antiquorum herba Britannica, Amsterdam, H. Swertz, 1681.

Avec figures très-remarquables.

Le livre fort rare de *Formi* (*Pierre*), imprimé à Montpellier, 1644, sous ce titre : Traité de l'Adianton ou Cheveu de Vénus.

Deux productions curieuses, de *Magnol* (*P.*), sur la botanique et l'horticulture de Montpellier, avec figures, 1688, 1697.

Enfin, la Bibliothèque a un très-grand nombre d'ouvrages de prix, se rattachant à toutes les branches des sciences physiques et naturelles.

Pour les éditions Elzéviriennes, elles ne sont ni moins nombreuses, ni d'une moindre valeur que dans la classe des Belles-Lettres. Nous citerons les suivantes, d'après l'ordre du Catalogue imprimé des *Sciences et Arts :*

Gassendi, 1649, in-12.

Senecæ (*L.-A.*) Opera, 1640, 3 vol. in-12.

C'est la première édition que les Elzévir aient donnée de Sénèque; et, quoiqu'elle ait paru sans notes, elle est la plus recherchée; le titre gravé du premier volume porte la date de 1640, qui est sans doute celle de la publication; tandis que les deux autres volumes sont datés de 1639, année où ils furent imprimés.

Senecæ (L.-A.), 1672, 3 volumes in-8°.

Quatrième édition elzévirienne qui n'est pas sans intérêt.

Descartes (*R.*), 1664, in-4°.

Trois autres éditions de *Descartes*, 1663, 1664, in-4°.

Glaubergii (*J.*) Defensio cartesiana, 1652, in-12.

Lipstorpii (*D.*). Philosophia, 1653, in-4°.

Raei (*J.*), Clavis philosophiæ naturalis, 1677, in-4°.

Appendix continens objectiones in *Renati Descartes* Meditationes, etc., 1663, in-4°.

Hogelande (*Corn.-Ab.*), Cogitationes quibus Dei existentia, etc., 1646, in-16.

Burgersdisk (*Franconi*), Ideo philosophiæ, 1644, in-16, et 1644, in-12.

Cartesii (*Ren.*), Passiones animæ, 1644, in-4°.

Senault (*J.-F.*), De l'usage des passions, 1658, in-8° et 1S58, in-16.

Justi (*Pascasii*), Alea, 1642, in-24.

Bloemetii (*Aug.-Alst.*), De nobilis et studiosæ juventutis, etc., 1653, in-12.

Aristotelis, Politicorum, etc., 1621, in-8°.

Arnisai (*Hen.*), Doctrina politica, 1651, in-12.

Clapmarii (*Arn.*), De arcanis rerum publicarum, etc., 1644, in-12.

Erasme, Codicille d'or, 1665, in-18.

Hobbes (*Thomæ*), De cive, 1647, in-12. Les Elzévir ont successivement imprimé cet ouvrage en 1647, 1650, 1657, 1660 et 1669.

Ces différentes éditions sont estimées, mais celle de 1647 l'emporte sur toutes les autres par la beauté de l'impression.

Regii (*Henrici*), Fundamenta physices, 1646, in-4°.

Ejusdem, Philosophia naturalis, 1654, in-4° et 1661, idem.

Gilberti (*Guil.*), De mundo sublunari, 1651, in-4°.

Cremonius (*Cæsar*), De calido innato, etc., 1634, in-16.

Bruyn (*J. de*), Epistola ad Isaacum Vossium, etc., 1663, in-4°

Boyle (*Rob.*), Tentamina physiologica, etc., 1667, in-16.

Plinii Secundi, Historiæ naturalis, libri XXXVII, 1635, 3 volumes in-12.

Cette édition a été donnée par Jean de Laët, directeur de la Compagnie des Indes occidentales, qui l'avait revue sur celle de Saumaise, son ami intime. Il entreprit ce travail à la sollicitation des Elzévir, et il le dédia à Jérôme Bignon, avocat-général au Parlement de Paris. Les Elzévir n'ont imprimé Pline que cette fois dans ce format : c'est une de leurs plus jolies éditions, et les exemplaires aussi beaux que ceux de la Bibliothèque de Bordeaux, sont fort rares.

Pisonis, Margravii et *Jac. Bontii*, De Indiæ utriusque re naturali, etc., cum figuris, 1658, in-folio.

Museum Wormianum, 1655, in-folio.

Spigelii (*Adriani*), Isagoges, 1633, in-16.

Jonstoni (*Joan.*), Idea universæ medicinæ, 1652, in-12.

Harvei (*Guil.*), Exercitationes, etc., 1652, in-12.

Lowes (*Rich.*), Tractatus de corde, 1669, in-12.

Kyperi (*Alb*), Anthropologiæ corporis humani, 1660, in-4°.

Tulpii (*Nicol.*), Observationes medicæ, 1652, in-8°.

Neandri (*Joan.*), Tabacologiæ, 1626, in-4°.

Vietæ (*Franc.*), Opera mathematica, 1646, in-folio.

Schooten (*Franc.-A.*), Exercitationum mathematicarum, libri V, 1657, in-4°.

Idem, Introductio ad Geometricæ methodam, etc., 1651, in-4°.

Stevin (*S.*), Œuvres mathématiques, 1634, in-folio.

Galileo-Galilei, Discorsi, etc., 1638, in-4°.

Deusingii (*Antonii*), De systemate mundi, etc., 1643, in-4°.

Lipstorp (*Daniellis*), Copernicus redivivus, 1653, in-4°.

Burgersdicih, Sphæra, 1626, in-8°.

Snellii (*W.*), Descriptio cometarum, 1618, et 153, 1619, in-4°.

Ejusdem, Typhis Batavus, 1624, in-4°.

Leonis, Imperatoris Tactica, 1612, in-4°.

Aristoxenus, Nicomachus, Alypius, autores musices antiquissimi, hactenùs non editi, 1616, in-4°.

Antiquæ musicæ auctores septem, græcè et latinè, 1652, in-4°.

Telle est la belle collection des Elzévir. Nous avons cru devoir la signaler pour le Catalogue des Sciences et Arts, comme pour les autres parties, afin de faciliter les recherches et les vérifications des amateurs de ces éditions qui, toutefois, nous devons en convenir, y attachent moins d'importance et de valeur que leurs devanciers. Nous avons également cru entrer plus complètement, par là, dans les vues du Congrès scientifique.

Quant aux éditions d'œuvres de la même classe qui ont été publiées *cum notis Variorum*, ou *ad usum Delphini*, nous nous bornerons à citer parmi les *Variorum*, deux volumes de *Maxime de Tyr*, édités à Leipsick, en 1774, par J.-J. Reiske; un *Enchiridion d'Epictète et de Cebès*, grec-latin, sorti des presses de Schrœder, 1723, et un *Andronicus de Rhodes*, grec, avec l'interprétation de *Daniel Heinsius*, de 1617, tous ouvrages fort estimés.

XI

A titre d'épisode, et, pour nous faire pardonner, si cela est possible, la sécheresse et la prolixité des détails qui précèdent, nous saisissons l'occasion de rapporter ici quelques

particularités, intéressantes pour les bibliophiles, sur un volume unique qui jouit, non-seulement en France, mais à l'étranger, d'une juste renommée.

Sous la rubrique des *Moralistes*, au Catalogue des Sciences, le numéro d'ordre 1447, ou 6317 de rangement, présente cette indication :

Montaigne (Michel de), Ses Essais, 5ᵉ édition ; Paris, l'Angelier, 1588, in-4° :

Nota. — C'est sur les marges de cet exemplaire que Montaigne a écrit, de sa main, ses corrections et additions.

Cette note devait peut-être nous faire renvoyer à l'examen ultérieur des Manuscrits le volume dont il s'agit, mais, puisque dès le principe il a été compris dans le Catalogue des ouvrages imprimés, nous nous occuperons, dès ce moment, d'un livre si curieux.

Ce fut dans le Périgord que, le 28 février 1533, entre onze heures et midi, naquit Michel, fils de Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, *le troisième de ses enfants en rang de naissance*. La terre et le château de ce nom, situés près de Castillon, appartiennent aujourd'hui à M. Magne, fils du Ministre. A l'âge de six ans, ayant appris déjà le latin, il fut envoyé au Collége de Guyenne, où il eut pour maîtres Buchanan, Muret et autres hommes fort érudits. A treize ans il avait achevé ses études. Un peu plus tard, pourvu de ses grades en droit, il eut, comme son oncle, un office de conseiller au Parlement de Bordeaux. *Il s'en desprint de belle heure.* Toutefois, il y passa treize années, dans une incomparable amitié avec un autre conseiller célèbre, Étienne de la Boétie, du même âge que lui. Lorsqu'en 1563, la mort vint détruire cette affection, *ayant*, comme il le disait, *besoin d'une véhémente diversion pour s'en distraire, il épousa, âgé de trente-trois ans, Françoise de la Chassaigne.* Il n'eut d'elle qu'une fille, du nom de Léonor, laquelle fut mariée au comte de Gamache. — Montaigne alla plusieurs fois à la Cour, pendant la minorité de Charles IX ; il le suivit même à Paris, à Rouen

et à Chartres. Revêtu du titre de gentilhomme de la Chambre du Roi, il fut chargé de quelques missions publiques, et on lit dans les registres secrets du Parlement de Bordeaux que, *le 11 Mai 1574, Montaigne, chevalier de l'Ordre du Roi, naguères conseiller, présente à la Cour, des lettres du duc de Montpensier* [1]. Son goût pour les voyages l'emportant sur tous les autres, il alla parcourir l'Italie. Il partit de Montaigne le 22 Juin 1580, passa par la Suisse et l'Allemagne, et se trouvait aux bains de Lucques lorsque, le 7 Septembre 1581, il reçut des lettres de M. de Tauzin, expédiées de Bordeaux le 2 Août, par lesquelles il apprit que la veille il avait été élu, d'un consentement unanime, Maire de cette ville, fonctions qu'il accepta non sans avoir hésité. Six ans plus tard, il représenta Bordeaux aux Etats de Blois et reçut le collier de l'Ordre de Saint-Michel. C'était de 1572 à 1580 qu'il avait composé ses *Essais*, il n'avait donc que trente-neuf ans, au moment où il en écrivait les premiers chapitres, ce qui lui faisait dire, à cette dernière époque : « Je suis enuieilly de sept ou huit ans depuis que ie commençai. » Enfin, en l'année 1580, parurent ses premières publications, un volume in-8°, des livres premier et second; il en confia l'impression à Simon Millanges [2]. Notre Bibliothèque, moins heureuse, sous ce rapport que celle de la ville de Nantes, doit regretter de ne pas posséder cette édition originale et peu commune; mais elle a par compensation la deuxième édition, in-8°, de 1582, du même imprimeur, plus belle que la première et de plus, revue et augmentée. Il a dû être fait, quoiqu'il n'en reste pas de traces, une autre édition qui, avec celle de 1587, de Jean Richer de Paris, en fit quatre, puisque celle dont nous allons parler, de 1588, est intitulée cinquième. Elle fut publiée à

[1] Sous François Ier et ses successeurs, les gentilshommes pouvaient se faire présenter à la Cour, sans y être appelés par un office particulier.

[2] La valeur de ce volume précieux va toujours en augmentant; le *Manuel du Libraire* en cite diverses adjudications à 515, 527 et 645 fr. Depuis, en Mars 1863, un exemplaire s'est élevé à 936 fr., à la vente du riche cabinet de M. Léopold Double.

Paris, chez Abel l'Angelier, par les soins de Montaigne lui-même, qui s'était rendu dans cette capitale peu de temps avant les Etats de Blois. Il était mécontent des éditions de sa province ; aussi disait-il : *Nul n'a esté prophete non seulement en sa maison mais en son païs. En mon climat de Gascoigne, on tient pour droleries de me voir imprimé, d'autant que la cognoissance qu'on prend de moi s'esloigne de mon giste, i'en vaux d'autant mieux. I'achete les Imprimeurs en Guienne ; ailleurs ils m'achettent.*

Cette édition fut la dernière qui parut du vivant de Montaigne : c'est celle dont un exemplaire reçut de sa main de très-nombreuses modifications qu'il n'eut pas la satisfaction de voir publier. Il n'est peut-être pas hors de propos de faire une description sommaire de ce célèbre volume, en s'occupant tant de la partie supprimée que de la partie manuscrite.

Ce livre est du format in-4° ; il n'est paginé qu'au recto, de 1 à 496, avec le privilége à la fin, daté du 15 juin 1588. En tête figure un frontispice bien gravé, ayant un encadrement à large bordure, orné de vignettes, avec de petits personnages aux quatre coins. — Sur l'ovale, ou plutôt le carré long du milieu, le titre est ainsi conçu :

ESSAIS

DE

MICHEL SEIGNEUR

DE MONTAIGNE

Cinquiesme edition, augmentee d'un troisieme liure et de six cens additions aux deus premiers.

Montaigne, en laissant subsister le titre composé des six mots, en majuscules, a effacé d'un trait de plume les cinq lignes qui suivent, pour leur substituer ces deux-ci :

Sixieme edition.
Viresque acquirit eundo.

Cette épigraphe est devenue plus tard celle de son ouvrage.

Au haut du frontispice est un médaillon dans lequel Montaigne a écrit son nom, et au bas se lit imprimé :

A PARIS
CHEZ ABEL L'ANGELIER
AU PREMIER PILLIER DE LA GRAND
SALLE DU PALAIS
AVEC PRIVILEGE DU ROY.
1588

Au *verso* du même frontispice, vingt-neuf lignes autographes contiennent des recommandations de l'écrivain à l'imprimeur telles que celles-ci :

« Cāpaigne, espaigne, gascouigne, etc., mettez vn [*i*]
» dauāt le [*g*] come a Montaigne et non pas sans [*i*] campa-
» gne, espagne.
» Mettez mon nō tout du long sur chaque face ESSAIS DE
» MICHEL DE MONTAIGNE, liu. I.
» Suivès lorthografe antiene.
» Qu'il mette tout au long les dates et sans chiffre. »

Dans l'Avis ou Préface commençant par ces mots, qui peignent si bien l'esprit de Montaigne : « *C'est icy un Liure de bonne foi, Lecteur,* » l'édition de 1588 portait au milieu : « *Si c'eust esté pour rechercher la faueur du monde, je me fusse paré de beautez emprūtées, ou me fusse tendu et bardé en ma meilleure demarche.* » L'auteur des *Essais* a maintenu

la première partie de cette période, et il a remplacé, de sa main, la deuxième, par ces mots : « *Je me fusse mieux paré et me presanterois en une marche estudiée.* »

Charles Nodier, philologue distingué, avait raison de le faire remarquer : « Chez nos grands auteurs classiques, les » moindres variantes sont inestimables aux yeux du goût; » elles révèlent les secrets les plus intéressants de la compo- » sition et les développements du génie, éclairé par l'expé- » rience et même par le temps. » Rien ne saurait donc être plus attachant pour un observateur lettré, que de parcourir le livre dont il s'agit, et de suivre l'écrivain si original des *Essais* dans les phases de sa composition. Quoique son imagination fût *prime-sautière* à tel point que, suivant ses expressions, « *si elle va gayement et librement, elle ne va rien qui vaille,* » on voit cependant qu'il effaçait, retranchait, ajoutait et corrigeait, par ce motif d'une éternelle application, que

Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui.

Les variantes, corrections ou additions manuscrites abondent, en effet, dans notre exemplaire. Ceux qui ne peuvent y promener leurs regards, en trouveront un certain nombre relevé dans des travaux de M. G. Brunet, que nous citerons dans un instant. Pour nous, qui ne pouvons nous livrer ici à un examen étendu, nous nous bornerons à deux courtes citations.

L'édition imprimée en 1588 contient, à la page 303, ce passage :

« *Cōbien de fois m'a-t-il prins enuie, passant par nos rües, de dresser une farce, pour venger des enfans, que je voyoy escorcher, assomer et meurtrir a quelque pere ou mere furieux.* » Montaigne a effacé *enfans* qui, sans doute, lui paraissait faible ou moins gentil, et il a substitué *garsonetz,* qui, on le sent, est préférable de beaucoup. Combien d'études de ce genre pourraient être faites sur ces pages précieuses où s'est appuyée la main de celui qui, se trouvant et se présen-

tant au lecteur, *tantôt par rencontre et tantôt par inquisition de son jugement*, disait (Liv. 2, ch. XVII) : « *Ie vis un jour, a Bar-le-Duc, qu'on presentoit au Roy François Second, pour la recommandation de la memoire de René, Roy de Sicile, un pourtraict qu'il auoit luy mesmes fait de soy. Pourquoy n'est-il pas loisible a vn chacun de se peindre de la plume, comme il se peignoit d'un creon?* »

Un mot encore sur la partie manuscrite de ce livre pour rappeler qu'il porte une inscription particulière tracée d'une autre main que celle de Montaigne. Sur le frontispice déjà signalé on lit : *Ex libris Fulliens^m. S. Antonii Burdigalens^m.*; enfin, au bas de l'Avis au lecteur, se remarque un timbre ovale avec ces mots à l'entour : *Burd. cong. Ful.* ✝ *Moñrii S. Antonii.*

Ceci nous induit à passer comme au second acte et au dénouement du petit drame relatif à la destinée du volume de 1588, couvert d'annotations manuscrites qui en font un trésor inestimable. En effet, quel prix, en or ou en argent, pourrait-on assigner à un livre dont l'édition est devenue tellement rare qu'un seul exemplaire, sans aucune des notes autographes qui en centuplent la valeur, a été vendu dernièrement 1,700 fr.[1] ? Ainsi que nous l'avons dit, Montaigne, en l'année 1588, s'était rendu à Paris pour y publier une nouvelle édition des *Essais*. Son arrivée dans cette ville parvint presque aussitôt à la connaissance de la demoiselle Marie de Jars de Gournay, de la maison noble de Neufvi et de Gournay. Il avait alors cinquante-cinq ans, et elle n'en avait que vingt-trois. Cette jeune personne, ayant lu, deux ou trois ans auparavant, une des premières éditions de cette œuvre, en avait été éprise au point de souhaiter ardemment d'en connaître l'auteur. Aussi, ayant perdu son père, trésorier de la marine royale, elle fit, à sa mère, la confidence de sa passion un peu romanesque, et elle la pria de l'accompagner à Paris : là, elle s'empressa de faire savoir à son écrivain favori l'admiration qu'il lui

[1] Vente des livres du comte d'Hoym.

avait inspirée; puis, elle lui fit une visite qui fut rendue dès le lendemain. Ce genre de relations dura quelques mois, après lesquels la mère et la fille ayant quitté la capitale, Montaigne, suivant le récit de Pasquier, fit deux ou trois voyages à Gournay, où il passa chaque fois un assez long temps. A la suite d'un des ouvrages de cette demoiselle (car elle en écrivit et publia plusieurs), il est dit à ce sujet : *Il la vint remercier dès le lendemain, lui présentant l'alliance et l'affection de père á fille, ce qu'elle receut avec d'autant plus d'applaudissement, de ce qu'elle admira la sympatie fatale du genie de luy et d'elle : s'estant de sa part promis en son cœur vne telle alliance de luy depuis la premiere inspection de son liuure : et cela sur la proportion de leurs aages, et l'intention de leurs ames et de leurs mœurs.*

En 1591, Mlle Marie de Gournay perdit sa mère et revint s'établir à Paris. Alors Montaigne était rentré dans son château, où il mourut l'année suivante. Ses restes mortels furent transportés dans la petite église des Feuillants, de Bordeaux, aujourd'hui chapelle du Lycée. On voit encore, au même lieu, le tombeau qui lui fut élevé avec deux épitaphes, l'une grecque, l'autre latine; on peut traduire ainsi la fin de la seconde : *Françoise de la Chassaigne laissée en proie, hélas! à un deuil perpétuel, a érigé ce monument à la mémoire de ce mari regrettable et regretté. Il n'eut pas d'autre épouse : elle n'aura pas eu d'autre époux.*

Il vécut 59 ans 7 mois et 14 jours ; il mourut l'an de grâce 1591, aux Ides de Septembre[1].

Sa carrière fut moins longue que celle des auteurs de ses jours, car il avait dit, dans ses *Essais*[2] : « Mon pere a vescu » soixante et quatorze ans, mon ayeul soixante et neuf, mon » bisayeul près de quatre vingts, sans auoir gousté aucune » sorte de médecine. »

« ..... Mes ancestres auoient la Médecine à contre cœur, » et cette antipathie m'est héréditaire.

[1] 13 Septembre.

[2] Livre II, chap. XXXVII.

De ces détails nous pouvons conclure, en trois mots, que Montaigne, qui n'aurait pu être ni un grand magistrat, ni un grand diplomate, fut, par sa vocation, un grand philosophe.

Rappelons, en passant, que notre jeune compatriote, M. Reinhold Dezeimeris, si connu par ses travaux littéraires, a publié récemment, sur l'auteur des deux épitaphes, des recherches pleines d'érudition et de goût.

Nous devons maintenant entrer dans quelques autres explications pour faire connaître ce que devint le fruit des veilles consacrées par l'auteur des *Essais* à perfectionner son œuvre et à l'enrichir de corrections et d'augmentations originales ou interlinéaires, de sa propre main. Beaucoup de choses ont été dites sur ce sujet, mais nous croyons qu'on ne l'a pas encore épuisé. Ce que nous avons d'ailleurs à ajouter tend à rehausser singulièrement la valeur intrinsèque de l'exemplaire, unique aujourd'hui, que possède la Bibliothèque de Bordeaux.

Or, voici ce qu'on lit dans une copie de la *Vie de la demoiselle de Gournay, envoyée à l'Anglais Hinhectum*, écrite par elle-même, et placée à la fin de son ouvrage intitulé : « *Les Avis ou les Présens : ..... Il mourut au bout de trois ans, au regret incomparable de cette Damoiselle. Et un an et demy apres, la veufue et la fille vnique de ce grand homme enuoyèrent les* Essais *a la mesme Damoiselle, lors retirée a Paris, pres de quelques siens parens et affaires, apres la mort de sa mere. Les lui enuoyèrent, dis-je, pour les faire imprimer : la priant de les aller voir apres, affin de prendre entiere et mutuelle possession de l'amitié dont le deffunct les avait liées les vnes aux autres : ce qu'elle fit et demeura quinze mois auec elles ; nourrissant depuis cette correspondance par lettres : surtout auec la fille*[1] *qui la cherissoit plus que fraternellement, et auoit conceu quelque amour des Muses et de leurs Vertus.* »

En outre de ce renseignement qui paraît être certain, le

[1] Eléonore ou Léonor, mariée à un vicomte de Gamache.

Dictionnaire de Moreri (tome VI, page 206), en fournit un autre ainsi conçu : « *Marie le Jars de Gournay eut toujours pour son père d'alliance des sentiments pleins de gratitude et de soumission. Pour les lui témoigner même après sa mort, elle corrigea et fit réimprimer ses* Essais, *qu'elle dédia au Cardinal de Richelieu. Il y a à la Bibliothèque de feu M. Spanheim l'exemplaire dont Mademoiselle de Gournay se servait avec des corrections de sa propre main, et suivant la vraie intention de l'auteur, comme elle s'en explique dans un billet qu'elle a collé au-dedans du livre, à la couverture. On les peut voir dans le Recueil de Littérature et d'Histoire, imprimé chez Honoré, à Amsterdam, 1730, page 38*, etc. »

L'exemplaire dont il est question dans les deux passages que nous venons de rapporter servit donc à Mlle de Gournay, pour donner, en 1595, l'édition dont le titre est : *Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne, édition nouvelle trouvée après le decesds de l'autheur, reueüe et augmentée par luy d'un tiers plus qu'aux precedentes impressions. A Paris, chez Abel l'Angelier, au premier Pillier de la grand salle du Palais. CIϽ. IϽ. XCV. Avec privilege.*

Dans cette édition, in-folio, contrairement à ce qu'a avancé par erreur M. J.-C. Brunet, l'avis de Montaigne n'est pas remplacé par une préface apologétique, en 18 pages, de Mlle de Gournay, puisque l'un et l'autre s'y trouvent, mais voici ce que dit cette demoiselle, entre autres choses importantes à noter : « *Madame de Montaigne m'enuoya ces derniers escripts pour les mettre au iour..... Outre la naturelle difficulté de correction qui se void aux Essays, ceste copie en avait tant d'autres, que ce n'estoit pas legere entreprise, que la bien lire : et garder que telle difficulté n'apportast, ou quelque entente fauce, ou transposition, ou des obmissions. Somme, apres que i'ay dict, qu'il luy falloit un bon tuteur, i'ose me vanter, qu'il ne luy en falloit, pour son bien, nul autre que moy : mon affection suppleant à mon incapacité...... Au reste, i'ai secōdé ses intentiōs jusques à l'extreme superstition. Aussi n'eussé-ie restiué lorsque i'eusse jugé quelque chose corrigeable de plier*

et prosterner toutes les forces de mō discours, souls ceste seulle cōsideration, que celuy qui le voulut ainsi estoit Pere, et qu'il estoit Montaigne. Ie le dis à fin d'empescher que ceux qui se rencontreront sur quelque phraze, ou quelque obscurité qui les arreste pour s'amuzer à drapper l'impression, comne s'elle auoit en cela trahy l'autheur, ne perdent la queste du fruict, qui ne peut manquer d'y estre, puisqu'elle l'a plus qu'exactement suivy. Dont ie pourrois appeller à tesmoing vne autre copie qui reste en sa maison..... Et de peur qu'on ne reiecte comme temerairement ingerez certains traïctz de plume qui corrigent cinq ou six characteres, ou que quelqu'un à leur adueu n'en meslat d'autres de sa teste : ie donne aduis qu'ils sont en ces mots, si, demesler, deuils, osté, Iindique, estacade, àffreré, paelle, m'a, engagez, et quelques poincts de moindre consequence. Ie ne puis apporter trop de precaution ny de curiosité, sur une chose de tel merite, et non mienne. Adieu Lecteur. »

On voit par là de quelle scrupuleuse soumission au texte et aux additions et corrections de son père d'alliance se targuait Mademoiselle de Gournay, et avec quelle confiance elle invoquait la confrontation de l'exemplaire qui lui avait été communiqué et de l'autre copie qui *était restée en la maison de Montaigne.*

Quoi qu'il en soit, ce deuxième exemplaire portant les additions manuscrites, revu, corrigé et considérablement augmenté, fut envoyé probablement par la veuve de Montaigne à la Communauté des Feuillants. Par quelle autre voie, en effet, aurait pu parvenir à ces Religieux le volume sur lequel ils ont écrit de leur main leur titre de propriété à la première page ? Quoi de plus naturel d'ailleurs que d'admettre que la noble Dame, à qui la renommée de son époux devait être si chère, avait fait choix pour garder le livre de ceux qu'elle avait chargés de garder le tombeau ?

Ce trésor demeura donc, tout porte à le croire, caché et inconnu dans la Bibliothèque des Feuillants jusqu'à ce que la Révolution, qui fit tout ce qui était nécessaire pour l'anéantir,

lui vint assurer au contraire une existence plus honorée et plus brillante, en le cédant à la Bibliothèque de Bordeaux.

En l'année 1802, le célèbre imprimeur Didot l'aîné, de concert avec Naigeon à qui il confia la partie littéraire, se servit de cet exemplaire, qu'il fit demander par le Gouvernement, pour publier une nouvelle édition des *Essais*. Naigeon se servit, mais trop imparfaitement, des corrections et additions manuscrites, et l'édition parut en 4 volumes in-8° dont un exemplaire fut offert en hommage à notre Bibliothèque.

M. G. Brunet, secrétaire de l'Académie de Bordeaux, et tout à la fois érudit et laborieux comme son homonyme J.-C. Brunet, auteur du *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres*, a publié, en l'année 1841, une brochure tirée à un petit nombre d'exemplaires, utile à consulter sur le même sujet [1] : il y indique les ressources de tout genre qu'offrirait, pour l'étude du texte des *Essais*, l'examen attentif de notre livre aujourd'hui unique.

Le même Bibliographe a, en outre, fourni aux rédacteurs de la *Nouvelle Revue encyclopédique* (t. Ier, p. 591) un intéressant article où se trouvent ces réflexions parfaitement exactes : « Il est, dit-il, une tâche que M. Naigeon n'a point » entreprise et dont nul éditeur ne s'est préoccupé : c'est de » recueillir dans les éditions de 1580, de 1582 et de 1588, » des mots, des phrases entières supprimées plus tard par » Montaigne ; il reste à relever dans le manuscrit un grand » nombre d'expressions, parfois de longs morceaux qu'il a » rayés, après les avoir confiés au papier. M. Naigeon a » négligé tous ces détails », ajoute en terminant M. G. Brunet ; et nous, à notre tour, nous ne craignons pas de dire que le même Naigeon a également négligé de tout prendre et qu'il s'est trop souvent permis de modifier. On peut adresser un pareil reproche à M. Amaury Duval, qui, pour son édition, en 6 volumes in-8°, de 1820 à 1823, a eu quelque temps

[1] Les *Essais de Montaigne*, leçons inédites recueillies par un membre de l'Académie de Bordeaux sur les manuscrits autographes, 1841, in-8°, 51 pages.

aussi notre livre entre ses mains. Il reste donc beaucoup à faire à un éditeur futur. On nous a assuré que M. le Docteur F. Payen se prépare à aborder cette œuvre délicate et digne de tout ce qu'il a déjà fait et écrit pour la gloire de Montaigne.

Il est à remarquer que l'exemplaire actuellement possédé par nous, n'est probablement pas celui qui fut communiqué à Mlle de Gournay, et qui plus tard passa, suivant l'affirmation de Moreri, dans la bibliothèque de Spanheim, érudit allemand. On doit regretter vivement la perte de ce dernier, car s'il existait encore, il serait très-curieux de le comparer au nôtre. Il y aurait même lieu de se livrer à une vérification dont le résultat pourrait faire planer un soupçon fâcheux sur la sincérité et la modestie de Mlle de Gournay. Pour n'être pas taxé d'accusation trop téméraire, expliquons-nous brièvement.

Dans l'édition préparée et même faite par Mlle de Gournay, en l'année 1595, après la mort de Montaigne, le chap. XVII du livre II se termine ainsi : « .... *Les remerquables euenemens de mon temps. Cōme aussi, la constante bonté, douceur de mœurs, et facilité cōsciencieuse de M. de La Noüe, en vne telle iniustice de faits armées (vraye eschole de trahison, d'inhumanité et de brigandage) où tousiours il s'est nourry, grand hōme de guerre, et tres-experimēté. I'ay pris plaisir à publier en plusieurs lieux, l'esperance que i'ay de Marie de Gournay le Jars ma fille d'alliance : et certes aymée de moy beaucoup plus que paternellemēt, et enuelopée en ma retraitte et solitude, comme l'vne des meilleures parties de mō propre estre. Ie ne regarde plus qu'elle au monde. Si l'adolescence peut donner presage, cette ame sera quelque iour capable des plus belles choses, et entre autres de la perfection de cette tressaincte amitié, ou nous ne lisons point que son sexe ait peu monter encores : la sincerité et la solidité de ses mœurs y sont desia battantes, son affection vers moy plus que surabondante : et telle en somme qu'il n'y a rien à souhaiter, sinon que l'apprehension qu'elle a de ma fin, par les*

cinquante et cinq ans ausquels elle m'a rencontré, la trauaillast moins cruellement. Le iugement qu'elle fit des premiers Essays, et femme, et en ce siecle, et si ieune, et seule en son quartier, et la vehemēce fameuse dont elle m'ayma et me desira longtemps sur la seule estime qu'elle en print de moy, auant d'auoir veu, c'est vn accidēt de tres-digne cōsideration. Les autres vertus ont eu peu, ou point de mise en cet aage : mais la vaillance, elle est deuenue populaire par noz guerres civiles : et en cette partie, il se trouue parmy nous, des ames fermes, iusques à la perfection, et en grand nombre, si que le triage en est impossible à faire. Voila tout ce que i'ay cognu, iusques à cette heure, d'extraordinaire grandeur et non commune. »

Mlle de Gournay ne mourut qu'en 1645, à l'âge de quatre-vingts ans, à Paris, dans la paroisse Saint-Eustache[1]. Donc, pendant un demi-siècle, après l'édition de 1595, elle eut la faculté, dont elle usa largement, d'en publier plusieurs autres. Malgré la promesse solennelle qu'elle avait faite dans sa première préface, elle se permit un grand nombre de retranchements, d'additions et de variantes, *sous prétexte de céder à l'exigence des imprimeurs;* hardiesse d'autant plus étrange qu'à la fin d'un de ses propres ouvrages, existant dans notre Bibliothèque (*L'Ombre de la damoiselle de Govrnay, 1626*), on trouve ces paroles comminatoires : « *Si ce liure me suruit, je deffends à toute personne, telle qu'elle soit, d'y adjouster, diminuer, n'y changer iamais aucune chose, soit aux mots ou en la substance, soubs peine à ceux qui l'entreprendroient d'estre tenus pour detestables aux yeux des gens d'honneur, cōme violateurs d'vn sepulchre*

[1] Mlle de Gournay a provoqué, depuis quelques années, de bons travaux de la part de divers critiques éclairés. M. L. Feugère lui a consacré dans le *Journal de l'Instruction publique*, une série d'articles qui ont été réunis, en 1853, in-8°, 75 p. — Voir aussi le livre du même auteur : *Les femmes poètes au XVIe siècle;* 1860, p. 121-232, et une notice de M. de Gaillon, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 10e série, 1852, p. 883-894.

innocent. Et ie suprime mesme tout ce que ie puis auoir escrit cy devant, reservé la Préface des Essays en l'estat que ie la fis imprimer l'an passé, si ie n'ay loisir de l'amender auat mourir. Les insolences, voire les meurtres de reputation que ie voy tous les jours faire en cas pareil en cet impertinent siecle, me conuient à lascher cette imprecation »

Ainsi cette demoiselle, assez mal disposée envers ses éditeurs futurs si durement qualifiés par elle, ne craignait pas d'avouer naïvement qu'elle ne voulait pas être traitée comme elle traitait ouvertement cependant son *père d'alliance*. Et ce qui ne doit pas moins surprendre, c'est que, ainsi que le constate M. J.-Charles Brunet, dans son *Manuel,* au mot *Montaigne,* dans les deux éditions de 1617 et de 1627, faites par elle chez divers libraires, elle introduisit non-seulement un texte de sa grande préface tout différent du premier, ce qui lui était bien permis, mais encore elle changea quelques mots à l'éloge que Montaigne aurait fait d'elle. Quoique ces derniers changements aient peu d'importance, ils commencent à rendre l'éloge lui-même suspect. N'est-on point par là autorisé ou induit à rechercher quel avait pu être le véritable auteur de cette louange si flatteuse pour la femme de lettres qui, dans ses œuvres, trahit plus d'une fois son penchant à la vanité?

Elle avait protesté avoir *suivi sa copie plus qu'exactement, et pour le démontrer elle avoit appelé à témoin l'autre copie restée en la maison de Montaigne,* plus tard, comme on l'a vu, remise aux Feuillants et aujourd'hui en notre possession. Or l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux, à la fin du chapitre XVII du livre second, ne présente point l'éloge, pas même le nom de Mlle de Gournay. A la vérité, il y a là même un renvoi en travers de la marge, montrant cinq lignes et demie que Montaigne avait d'abord écrites, ensuite qu'il avait rayées et barrées, comme nulles sans doute, lesquelles sont suivies d'une croix, comme pour indiquer un nouveau renvoi ou une addition à faire; mais il n'y a pas autre chose. De plus dans l'édition de Mlle de Gournay les cinq lignes et demie

annulées ont été rétablies par l'éditeur ; elles contenaient l'éloge du sieur de La Noüe, et l'éloge de Mlle de Gournay y a encore été ajouté. Cette particularité avait été signalée moins directement et dans un autre sens par Naigeon (édit. Didot) ; car, à ce sujet, il disait, dans une note, t. III, p. 72 : « *Dans l'exemplaire imprimé, corrigé par Montaigne, au-dessous de ces mots* et très-expérimenté, *on aperçoit une grande croix, qui indique un renvoi ; mais ce renvoi était vraisemblablement sur un papier séparé, qui s'est perdu par la négligence des dépositaires de ce précieux exemplaire, ou par telle autre cause qu'on voudra imaginer ; car, ici, comme dans beaucoup d'autres cas, il est plus facile de conjecturer que de deviner : ce qui n'est que trop certain, c'est que ce papier a disparu.* » Oui, sommes-nous tenté de répondre à Naigeon, oui, il a disparu, s'il a existé......... Mais ne troublons point les cendres de Marie de Gournay qui reposent à côté de celles de J.-J. Bel dans la même église, à Paris. Passons à une humiliation de Montaigne, ou plutôt à celle qu'a subie le précieux volume de la part d'un de nos prédécesseurs, hélas, et du relieur auquel il eut l'imprudence de se confier, il y a plus de trente ans. Écoutons à ce sujet M. Gustave Brunet dans sa sentence qui ne paraîtra trop sévère à personne :

« Le volume déposé chez les Feuillants, a-t-il dit, ne fut » point ouvert durant deux siècles : on s'aperçut enfin de son » existence, mais il aurait mieux valu qu'il restât dans une » obscurité complète. Des Vandales eurent l'idée de le faire » relier ; on l'habilla de maroquin bleu, et les ciseaux d'un » ouvrier stupide taillèrent ses marges sans merci ni miséri- » corde. L'écriture de Montaigne fut atteinte au vif, des lignes » entières disparurent ou furent hachées en deux. Après cet » affreux sacrilége, le volume repassa des mains du bourreau » dans celles des conservateurs ; ils le reçurent, sans que la » foudre tombât sur eux : ils virent avec complaisance que la » tranche était parfaitement unie, bien dorée et reluisante !!! »

Il est temps de faire connaître les éditions diverses des

Essais qui se trouvent dans les rayons de la Bibliothèque de Bordeaux, telles qu'elles sont portées aux Catalogues.

Nous n'avons pas l'édition de 1580 qui fut la première de toutes, mais celle qui suit nous dédommage un peu de cette privation :

Montaigne (*Michel de*), Ses Essais, 2e édition, revue et augmentée. *Bourdeaus, Millanges,* 1582, in-8°.

Cette édition est doublement précieuse à Bordeaux, par sa date et par le nom de l'imprimeur; elle est revue par l'auteur et plus belle que la première. C'est un volume rare, et de beaux exemplaires ont été, ces dernières années, adjugés à 205, 220 et 330 francs dans des ventes publiques à Paris.

Même ouvrage. — Cinquiesme edition. *Paris, L'Angelier,* 1588, in-4°.

C'est l'exemplaire couvert d'additions manuscrites que nous avons déjà signalé particulièrement.

Notons, en passant, que les exemplaires bien conservés de cette édition sont extrêmement recherchés des bibliophiles. Un exemplaire relié en maroquin a été adjugé pour 450 fr. à la vente Solar. — Un autre, qui avait appartenu au comte d'Hoym, et qui n'avait pas dépassé 12 fr., en 1732, a été adjugé pour 1700 fr. à la vente du cabinet de M. Double, et cet amateur l'avait payé 1800 fr. Ce sont là, il est vrai, des prix tout exceptionnels.

Même ouvrage. — Édition nouvelle, trouvée après le décès de l'auteur, revue et augmentée par lui d'un tiers de plus qu'aux précédentes impressions. — *Paris, l'Angelier,* 1595, in-folio.

Cette édition est devenue rare; à la vente des livres de M. Léopold Double, en 1863, un exemplaire fut adjugé pour 926 francs. Dans la même année, un libraire de Paris, M. E. Tross, en a offert un autre au prix de 750 francs.

Même ouvrage. — *Leyden, Doreau,* 1602, in-8°.



Même ouvrage. — Édition enrichie d'annotations en marge, corrigée et augmentée, etc. — *Rouen, M. de Preault*, 1620, 2 volumes in-8°. — M. Payen, *Notice*, p. 14, indique cette édition sous la date de 1617.

Même ouvrage. — Édition nouvelle enrichie d'annotations en marge du nom des auteurs cités et de la version de latin d'iceux. *Paris, Nivelle*, 1617, in-4°. — C'est cet exemplaire qui a appartenu à Mlle de Gournay, et qui, passé dans les mains de sa famille, a été donné à la Bibliothèque en 1856.

Même ouvrage, avec la Vie de l'auteur, extraite de ses propres escrits. — *Paris, Ve Dallin*, 1625, in-4°. — Édition fort incorrecte et peu complète, ne présentant d'intérêt que parce que la préface de Mlle de Gournay offre un texte différent de celui que donnent les éditions de 1595 et de 1635.

Même ouvrage. — *Paris*, *d'Auplet*, 1636, in-8°.

Même ouvrage. — Édition enrichie et augmentée aux marges du nom des auteurs qui y sont citez, avec les versions des passages grecs, latins et italiens. — *Paris, Rondet*, 1669, in-12, 3 vol. — Assez jolie édition.

Même ouvrage, donné sur les plus anciennes et les plus correctes éditions, augmenté de plusieurs lettres de l'auteur, avec des notes et de nouvelles tables de matières, par P. Coste. — *Paris*, 1725, in-4°, 3 vol.

Même ouvrage. — Édition augmentée de plusieurs lettres de l'auteur, avec les notes de P. Coste. — *La Haye, Gosse*, 1727, in-12, 5 vol.

Même ouvrage. — Édition de Coste, avec de nouvelles notes qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. — *Londres, Nourse*, 1745, 7 vol.

Même ouvrage. — Amsterdam (Lyon), aux frais de la Compagnie, 1781, petit in-8°, 3 vol. Portrait avec le *Que sais-je?* la Préface de M[lle] de Gournay, le sommaire de la Vie de Montaigne, etc. — Bonne édition.

Même ouvrage. — *Paris, Pierre Didot l'aîné,* 4 vol. in-8°, avec portrait; édition stéréotypée, estimée pour la correction du texte, avec un avertissement de Naigeon. Il y en a eu 4 tirages, en 1811, 1816, 1828 et 1833.

Même ouvrage. — Édition Lefèvre, 1818, in-8°, 5 vol., publiée par Eloi Jouhanneau.

Même ouvrage. — Édition faisant partie du *Panthéon littéraire,* dédicace par M. Buchon, et notice bibliographique sur Montaigne, par le docteur Payen, 1836, 1 vol. in-8° major.

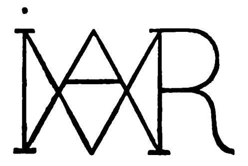
Même ouvrage. — Édition publiée par *L.-V. Leclerc, Paris,* 1844, 3 vol. in-12.

Nous passons sous silence quelques autres éditions plus ou moins recherchées, notamment celles de Genève, 1779 et de Paris, 1831, 1833 et 1836, pour rappeler que la Bibliothèque possède aussi, accessoirement, d'une part une traduction des *Essais,* en anglais, par Ch. Cotton, Londres, 1700, 3e édit., in-12, 3 vol.; [1] d'une autre part, une traduction partielle, en italien, des *Essais*, intitulée : *Discorsi morali politici et militari del molto illustre Michiel Montagna*, tradotti del signor Girolamo Nazelli, in Ferrara, 1590, petit in-8°; enfin, divers volumes, intitulés : *L'Esprit des Essais, L'Esprit de Montaigne, Pensées; Réflexions sur la vie et le caractère de Montaigne,* par M. le vicomte Alexis de Gourgues; *Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne,* par M. Reinhold Dezeimeris; *Nouveaux Documents sur Montaigne,* par

[1] La première édition de cette traduction parut en 1693. Elle fut réimprimée pour la sixième fois en 1743.

M. le docteur Payen; l'ouvrage de M. Grün, sur *Montaigne homme public*, etc.

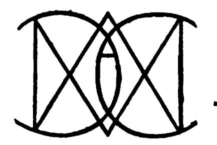
Nous ne nous pardonnerions que difficilement les détails qu'on vient de lire, si Montaigne n'avait eu le secret de passionner les amateurs de son beau livre, témoins, M. J.-F. Payen, Grün, Villemain, Jules Delpit, Dezeimeris, le comte de Peyronnet, le vicomte de Gourgues et tant d'autres. Outre les éditions diverses, sur environ quatre-vingts qui ont paru [1], notre Bibliothèque se plaît à présenter, aux regards des curieux, le 6e exemplaire de prix ci-avant cité. Il est du format in-4o, édition de 1617, et provient d'un don récemment fait par la famille de Sermensan. Sa reliure, ce qu'elle constate et quelques mots écrits, lui donnent une valeur spéciale, en révélant qu'il a été la propriété de Mlle de Gournay. Il porte, d'abord, au *verso* blanc, en regard de la première page, une note ainsi conçue : *Cet exemplaire appartenait à Mlle de Gournay, comme le témoigne ce monogramme,*



De Gournay était le nom seigneurial de la famille. — Le monogramme, ainsi figuré, se remarque, en effet, *poussé* en lettres dorées, non-seulement sept fois entre les nervures du dos, mais de plus cinq fois à chacun des quatre coins de l'un et de l'autre *plats* de la reliure, d'un beau chagrin, rouge autrefois, et actuellement un peu jauni par le temps. Nul

[1] M. le docteur Payen en a donné la liste chronologique, au nombre de 75, savoir : 47 de Paris, 2 de Bordeaux, 3 de Lyon, 4 de Rouen, 3 de Leyde, 1 de Cologne, 1 d'Anvers, 2 de Bruxelles, 2 d'Amsterdam, 2 de Genève, 5 de Londres, 1 de Liége, 1 de Bruxelles, 1 sans nom de lieu.

doute, par conséquent, que cet exemplaire n'ait été en la possession de MARie le JARs de Gournay. Au sujet de cette particularité, tous ceux qui ont visité le château de Montaigne, ont pu observer une sorte de confirmation du fait. Dans une pièce circulaire, qui fut quelquefois la chambre à coucher du philosophe, sur le manteau de la cheminée, se trouvent des encadrements à filets d'or, sur fonds d'azur, contenant cet autre monogramme :



Il est surmonté d'une couronne ducale. Par un rapprochement tout naturel, n'est-on pas autorisé à conclure de là que Marie le Jars et Françoise de la Chassaigne avaient obtenu, ou mérité de la part de Montaigne, un enlacement analogue des initiales et du monogramme propres, soit à *la fille d'alliance*, soit à l'épouse ?

XII

Mais reprenons, quoique un peu tard, la série des ouvrages de quelque importance compris dans les Catalogues des Sciences et Arts. Nous tâcherons d'abréger beaucoup ce qui va suivre.

Pour ce qui est des Sciences physiques et naturelles, dont nous n'avons dit qu'un mot, il convient de rappeler que des dépenses considérables ont été faites pour en augmenter l'importance, et que les plus grandes libéralités nous sont venues du Gouvernement. Autrefois, avant tous ces achats et ces dons, la Bibliothèque possédait et elle possède encore, entre autres anciens ouvrages de plus ou moins de

valeur, la très-bonne édition, de 1699, du livre recherché de *Burnett* (*Thomas*), sur la Théorie sacrée de la terre; le beau livre de *Sendelius* (*Nath.*), sur le Succin ou l'Ambre jaune; les Traités curieux sur l'histoire des plantes et sur leur anatomie, de *Théophraste,* de *Linné,* de *Dalechamps,* de *Lobel,* de *Malpighi,* de *Grew* (*Neh.*), de *Tournefort;* et, parmi les œuvres de toutes les époques qui ont trait à l'Histoire naturelle particulièrement, les rayons de la Bibliothèque sont pourvus de richesses également variées et considérables. Nous ne citerons que des noms pour ne pas tomber dans les inconvénients d'un catalogue. Ainsi nous possédons, dans les éditions les plus estimées et les plus curieuses, plus de trente volumes in-folio, de *Pline l'Ancien,* sur diverses matières de cette section; *Jonston, Brisson, Aldrovande* et Mme *Knip de Courcelles,* sur l'ornithologie; *Rondelet* et *Bloch,* sur l'ichthyologie; *Scheuchzer,* sur les reptiles; *Swammerdam* et *Lesser,* sur l'entomologie; d'*Audebard de Férussac* et *Desallier d'Argenville,* sur l'helminthologie; enfin toutes les œuvres de *Buffon, Lacépède, Frédéric* et *Georges Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Ernst, Agassiz, Bulliard, Chenu, Pallas* et un grand nombre de productions d'autres savants renommés. N'oublions pas de signaler à leur suite, quoiqu'il fût digne d'occuper une place distinguée dans leurs rangs, M. le docteur *de Grateloup,* cet homme de bien, si érudit, si humble, de qui un de ses amis avait dit, avant sa mort, en faisant allusion à son lieu natal et à sa dernière résidence :

Chrétien parfait, savant modeste,
Il honore Dax et Bordeaux.
L'Europe connaît ses travaux;
Dieu seul est confident du reste.

Si des Sciences naturelles on tourne ses regards vers leur sœur, la Médecine, on ne peut retenir un vif sentiment d'admiration à l'aspect de l'abondance d'éditions, plus ou moins rares et estimées, des œuvres d'*Hippocrate*, de *Galien,* de *Celse,* de *Boerhaave,* d'*Hoffmann,* de *Paracelse,* de *Syden-*

ham, de *Stalh*, ainsi que des ouvrages innombrables des maîtres de la science moderne, dont la gloire n'a pu effacer entièrement celle de leurs devanciers. Il convient de mentionner, en outre, la précieuse collection des thèses d'Allemagne, recueil, rare en France, composé de plusieurs centaines de volumes, souvent et utilement consultés par certains écrivains, hommes de l'art, qui pensent, comme Montaigne, que *la science des autres est un outil de merveilleux service pour paraître soi-même savant.*

A l'égard des Sciences mathématiques comprenant, en outre des Mathématiques proprement dites, la Mécanique, l'Astronomie, la Science de la Marine, les Sciences militaires, les Ponts et Chaussées, etc., on peut affirmer qu'aucune des publications, anciennes ou modernes, d'un mérite plus ou moins reconnu, ne manque aux collections formées par nos prédécesseurs avec autant de constance que de discernement. Le nombre des ouvrages de ces catégories, dont la plupart sont en plusieurs volumes, n'est pas au-dessous de deux mille.

Signalons, en peu de mots, à propos de la Mécanique, les Raisons des forces mouvantes avec diverses machines et plusieurs desseings, de *Salomon de Caus*, Francfort, 1615, in-folio, contenant à la fin, avec une pagination particulière, un Traité d'Harmonie; puis, la Nouvelle manière pour lever l'eau par la force du feu, de *Denis Papin*, Cassel, 1705, in-12.

Faisons remarquer, d'ailleurs, parmi les livres concernant les Sciences militaires, les Commentaires de *Montluc*, Bourdeaus, S. Millanges, 1592, in-folio, à côté du Traité des grandes opérations militaires, par *Jomini* (*Henri*), Paris, 1807-1816, 8 vol. et atlas; et, d'une autre part, les productions éminentes du général *Mathieu Dumas*, du maréchal *Gouvion St-Cyr* et du général de division, M. le sénateur *Daumas*.

Quant à la classe des Arts libéraux et Beaux-Arts, hâtonsnous de contempler, (cette expression n'a rien d'outré), les trésors principaux de la catégorie de ces ouvrages ornés;

la plupart, de dessins, gravures, lithographies, photographies, et qui sont disposés dans deux salles particulières, à raison de leurs formats.

Nous sommes forcé de n'en indiquer tout sèchement que les titres, en résistant à la tentation d'en dérouler les pages illustrées avec un éclat impossible à décrire. Tous sont à-peu-près in-folio maximo. Voici donc leur sommaire très-abrégé, et en ce qui concerne presque uniquement les Beaux-Arts, car les autres Catalogues auraient également à revendiquer leur portion notable de ces richesses. Ce sont principalement :

Marsigli, Danubius Pannonico-Mysicus; — *Temminck*, Planches coloriées d'oiseaux; — *Héron de Villefosse*, Richesse minérale; — *Nicolet*, Atlas de physique agricole; — *Gautier-Dagoti*, Exposition de la structure du corps humain; — *Salvage*, Anatomie du gladiateur; — *Dudleo*, Arcano del mare; — Plusieurs volumes d'hydrographie, et d'atlas et cartes de toutes les parties du monde; — *Duperrey*, Voyage autour du monde; — Tableau des campagnes militaires les plus célèbres. — *Perronet*, Construction des ponts; — *Silvestre (J.-B.)*, Paléographie universelle; — *Leblanc*, Recueil de machines; — *Mariette (P.-J.)*, Fonte de la statue de Louis XV; — *Denon*, Monuments des arts du dessin; — *Raczinski*, l'Art moderne en Allemagne; — *Mérimée*, Peintures de l'église de Saint-Savin; — *Ziégler*, Études céramiques; — *Martin* et *Cahier*, Vitraux de la cathédrale de Bourges; — Vitraux de la chapelle Saint-Ferdinand; — *de Bastard (Aug.)*, Peintures des manuscrits, ouvrage du plus grand prix, donné par le Gouvernement, en 1835, continué seulement jusqu'à la 20e livraison, à raison des sommes déjà dépensées, et qui s'élevaient à plusieurs centaines de mille francs; — *Jubinal* et *Sansonetti*, les Anciennes Tapisseries; — *Raphaël*, les Loges; la Transfiguration;

— Candélabres de *Raphaël* et *Michel Ange*; — *Vattemare*, l'Album cosmopolite; — *Lebrun* et *Lesueur*, Peintures de l'Hôtel du Chastelet; — *Chifflart*, Album; — *Flatters*, le Paradis perdu de Milton, dessins; — *Laurent*, Musée royal; — *Vatout* et *Quénot*, Galeries du duc d'Orléans; — *Gavard*, Galerie Aguado; — *Bonnemaison*, Galerie de la duchesse de Berry; — *Charlet*, l'Empereur et la Garde impériale; — *Vatout-Skelton*, le Château d'Eu; — *Giraud*, le Golfe de Naples; — l'Italie à vol d'oiseau; — *Suecia antiqua et hodierna*; — *Aligny*, Vues de la Grèce; — *Hodges*, Vues de l'Inde; — *Durand-Brager*, Sainte-Hélène; — *Letarouilly*, Rome moderne; — *Durand*, Vues et Monuments de Rome; — *Fischer*, Architecture historique; — *Percier*, Résidences des souverains; — *Goury* et *Jones*, Plans de l'*Alhambra*; — *Laborde*, Monuments de la France; — Paris dans sa splendeur; — *Taylor*, *Nodier* et autres, Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France; — *Percier* et *Fontaine*, Arc-de-Triomphe des Tuileries; — *Blondel* (*J.-B.*), Plan du Marché-de-Saint-Germain; — *Bruyère* (*L.*), Etudes de constructions, abattoirs; — *Rohault*, Muséum d'histoire naturelle; — *Rusca*, Dessins de bâtiments en Russie; — *Coste* (*Pascal*), Architecture arabe; — *Vitet*, Monographie de Notre-Dame-de-Noyon; — *Lassus* et *Violet-le-Duc*, Monographie de Notre-Dame-de-Paris; — *Delsaux*, Eglise Saint-Jacques, à Liége; — *Boisserée*, Vues et plans de la cathédrale de Cologne; — *Clochar* (*P.*), Monuments et Tombeaux d'Italie; — *Krafft*, Maisons de campagne; — *Graffenrieol*, *Sturler*, Architecture suisse, etc., etc.

Près d'aborder la section de l'Histoire, et avant d'entrer plus profondément dans la revue de cette catégorie des Catalogues qui comprend la Géographie, la Chronologie, l'Histoire proprement dite et l'Archéologie, nous ne croyons pas sans intérêt d'indiquer encore un certain nombre d'ouvrages à

grand format qui se trouvent dans la salle des *Atlas* ou dans celle qui la précède. Nous nous bornerons à l'indication des titres :

Description de l'Égypte ou Recueil des Observations et des Recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, avec 840 planches, 9 vol. in-folio-atlant.; — ***Rosellini***, Monumenti del Egitto ; — ***Gau***, Antiquités de la Nubie ; — ***Botta***, Monuments de Ninive ; — La Collection des 27 volumes de ***Piranesi***.

Les autres Atlas, Cartes ou descriptions diverses, se rattachant aux voyages ou aux travaux de ***Brué***, ***Sanson***, ***Maury***, ***Brion***, ***Beautemps-Beaupré***, ***Freycinet***, ***Bougainville***, ***La Touanne***, ***Dumont-d'Urville***, ***Laplace***, ***Vaillant***, ***Du Petit-Thouars***, ***La Salle***, ***La Marmora***, ***Laborde***, etc., etc.; —

Hommaire de Hell, Voyage en Turquie et en Perse ; — ***Flandin***, Voyage en Perse ; — ***Pertusier***, Voyage pittoresque de Constantinople et du Bosphore ; — ***Waldeck***, Voyage pittoresque dans la province de Yucatan ; — ***Brion***, Tableau pittoresque de l'Allemagne ; ***Gaimard***, Voyage en Islande et au Groënland ; — ***Perrin***, Galerie chronologique; Romæ Iconographia, etc.; — ***Visconti***, Iconographies romaine et grecque ; — ***Alken***, Exploration scientifique de l'Algérie ; — ***Perret***, Catacombes de Rome ; — ***Delagardette***, Ruines de Pœstum ; — ***Mazois***, Ruines de Pompéi ; — ***Salzmann***, Monuments de Jérusalem ; — Cartes topographiques de la France, ou de l'État-major de la Guerre ; — ***Langlois***, Atlas français départemental ; — ***Melling***, Voyage dans les Pyrénées françaises ; — enfin un grand nombre d'autres publications dont la plupart proviennent des dons du Gouvernement.

La réserve de la Bibliothèque de Bordeaux renferme, en outre, en ce qui a rapport aux Sciences et Arts ou à l'Histoire indifféremment :

1° *Le Vaillant*, Histoire des oiseaux d'Afrique; — *Du Sommerard*, Les Arts au moyen-âge ; — *Couché*, Galerie du Palais-Royal ; — *Jubinal* et *Sensi*, Armeria real de Madrid; — *Gavard*, Galeries historiques de Versailles ; — *Armengaud*, Galeries de l'Europe; Rome; les Trésors de l'art; — *Wicar* et *Mongez*, Galerie de Florence, 1789-1807, 4 vol. in-folio, et l'ouvrage de *David* sur le même sujet en 8 vol. in-4°. — *Du Camp* (*Max.*), Égypte; — *Vitruve*, Architecture.

2° *Willemin*, Monuments français; — *Ternisièn d'Handricourt*, Fastes de la nation française; — *Malpière*, La Chine; — *Bar*, Costumes religieux et militaires; — Les pierres gravées du Cabinet d'Orléans; — Les Annales du Musée, par Landon, 34 vol. in-4° (figures au trait); *J.-B. Monfalcon*, Monographie de la Table de Claude, etc.

Enfin, soit dans ses armoires, soit dans ses grands ou petits porte-feuilles, la même Bibliothèque peut avec orgueil exposer aux regards de ses visiteurs et à la curiosité studieuse de ses lecteurs les planches des ouvrages ci-après, entr'autres :

Lasteyrie, Histoire de la peinture sur verre; — *Renier*, Inscriptions romaines de l'Algérie; — *Gailhabaud*, Architecture du Ve au XIe siècle; — *Le Normand*, Monuments céramographiques; — *Lenoir*, Statistique monumentale de Paris ; — *Prisse-d'Avennes*, L'Art égyptien; — *Ciceri*, Portefeuille de l'Italie; — *Chenu*, Illustrations conchyliologiques; — *Trémaux*, Voyage au Soudan ; — *Cuvier*, Anatomie comparée ; — *Hucher*, Vitraux du Mans ; — *Dupasquier*, Notre-Dame-de-Brou ; — *Lassus*, Cathédrale de Chartres ; — *Didron*, Vitrail de la Charité et de l'Incarnation ; — *Oppert*, Expédition de Mésopotamie ; — *Mariette*, Serapœum de Memphis ; — *Garnaud*, Études d'Architecture chrétienne ; — *Alaux* et *Lesueur*, Vues de Rome ; — *Du Mège*, Archéologie pyrénéenne ; — *Léo Drouyn*, Album de la Grande-Sauve, etc.

Après cette énumération, peut-être déjà trop longue, nous ne saurions cependant passer sous silence trois grands ouvrages à part et d'une valeur considérable. Le premier consiste en quatre volumes *in-folio oblong*, des photographies de la *Réunion des Tuileries au Louvre*, donnés et envoyés par ordre de l'Empereur. Le deuxième, gracieusement cédé à la Bibliothèque par la Société philomatique, est un *Album* fort intéressant, aussi grand in-folio, en 4 volumes, des produits de l'imprimerie impériale de Vienne; il renferme, entre autres choses curieuses, des fleurs et des plantes qualifiées de naturselbstdruck, *Nature imprimée*, dont nous n'avons vu encore, en France, aucun spécimen. Le troisième provient du don de grande valeur fait à la Bibliothèque par notre savant et habile compatriote, M. *Lacour*, de ses *Etudes d'après les vieux maîtres*, de son *Album* et de son *Portefeuille*, trois œuvres fort rares déjà.

Enfin la Bibliothèque de Bordeaux a fait l'acquisition récente d'une magnifique publication intitulée : *la Vie et les Mystères de la Bienheureuse Vierge Marie*. Ce beau livre *in-folio*, dont le texte est dû au *R. Père Martin* de la Compagnie de Jésus, est embelli de chromolithographies de couleurs variées dans le goût des diverses périodes du Moyen-Age et de la Renaissance. Il a été dédié à Pie IX, qui l'a agréé par une lettre et un Bref où se trouvent les expressions les plus flatteuses pour l'éditeur. Après avoir accordé un juste tribut d'éloges « *aux caractères d'une rare élégance et à l'art mer-* » *veilleux dont il a été fait preuve en cette publication*, Sa » Sainteté a fait frapper une médaille d'or pour cet éditeur, » *M. Charpentier*, de Nantes, et l'a nommé Chevalier de » l'Ordre de Saint-Silvestre. »

Ce beau volume a pris place dans la Bibliothèque en même temps que le don fait par l'Empereur d'une admirable édition *in-folio* des *Saints Évangiles*, illustrée de dessins très-beaux, analogues à chaque chapitre, laquelle a été très-remarquée à l'Exposition de Londres, de 1862.

Répétons-le, au terme de cette série, les plus beaux ouvra-

ges de grand format, qui figurent dans notre Bibliothèque, sont dus à la munificence des Gouvernements qui se sont succédé. Il n'y a là rien qui doive étonner, lorsqu'on sait qu'en 1848 on évaluait à 30 millions de francs le chiffre total des souscriptions prises par l'État, depuis le commencement du siècle, pour seconder les entreprises de MM. Didot seulement.

Nous n'avons que peu de chose à constater, touchant les ouvrages assez nombreux relatifs à la Musique. Ce n'est pas qu'un esprit plus exercé que le nôtre ne pût signaler aux artistes et aux amateurs ce que des hommes compétents nous ont assuré avoir reconnu de beau ou de rare dans nos collections d'œuvres de toute sorte; mais pour nous, avouons-le sans détour, nous aimons mieux nous taire que de parler légèrement de ce que nous ignorons.

Bornons-nous donc simplement à avertir les personnes qui ne connaissent pas la Bibliothèque de Bordeaux que, dans une salle spéciale, leur vue pourra s'arrêter avec charme sur les rangs nombreux et pressés des chefs-d'œuvres que Robertson aurait appelés une *Constellation de grands maîtres*: *Auber*, *Bach*, *Berlioz*, *Beethoven*, *Bellini*, *Boïeldieu*, *Cherubini*, *Cimarosa*, *Donizetti*, *Gluck*, *Handel*, *Halévy*, *Haydn*, *Lesueur*, *Lully*, *Meyerbeer*, *Mozart*, *Pergolèze*, *Piccini*, *Spontini* et d'autres compositeurs anciens et modernes dont la revue et l'appréciation, nous le répétons, nous sont interdites, fourniront autant d'occasions de rendre justice à l'impartialité et au goût de nos prédécesseurs dont les deux derniers, MM. Delas et Dupont, ont droit à une mention particulière. Il leur a semblé sans doute, comme il nous semble à nous-même, que dans le temple des Belles-Lettres et des Beaux-Arts, la Musique doit être dignement représentée. Saint Augustin, à propos des nobles accents vivifiés par des voix douces et savantes, ne s'écriait-il pas : « *Suaves mélodies, n'est-ce pas justice qu'admises avec les* » *pensées qui sont leur âme, je leur fasse dans la mienne une* » *place d'honneur?* » ou, pour parler comme les Livres

saints, la Musique, dans une Bibliothèque, n'est-elle pas aujourd'hui, peut-être encore plus que dans les anciens jours, « *un cachet d'émeraude enchâssé dans de l'or?* » Enfin, n'oublions pas de signaler le tribut des richesses harmonieuses que nous ont prodiguées, depuis quelque temps, MM. *J. Schad, Aloys Kunc, A. D'Etcheverry,* également distingués en composition et en exécution musicales.

XIII

Marmontel a dit, dans un de ses ouvrages : « On a calculé » qu'en lisant quatorze heures par jour, il faudrait huit cents » ans à un homme pour épuiser ce que la Bibliothèque royale » contient de livres seulement sur l'Histoire. » Sans avoir la prétention de désespérer à ce point quiconque oserait entreprendre de bien connaître les richesses historiques de la Bibliothèque de Bordeaux, nous pourrions défier le lecteur le plus intrépide de venir à bout de ce labeur. On a vu que là se trouve le chiffre le plus élevé de nos collections, puisqu'il dépasse seul quarante mille volumes. Dans ce nombre, on le conçoit aisément, il y a beaucoup de trésors inappréciables, sous le double rapport de la valeur intrinsèque et de la rareté. Force nous est donc de changer le mode de revue que nous avons suivi déjà, et dont l'uniformité, d'ailleurs, pourrait engendrer tout à la fois la fatigue et l'ennui. Bornons-nous à parcourir rapidement quelques-unes des principales divisions du Catalogue. On pourra juger, par cet extrait, de ce que doit être l'ensemble.

D'abord, en ce qui concerne l'introduction à l'*Histoire* en général ou à ses accessoires, la Bibliothèque possède deux ouvrages de *Lenglet du Fresnoy*, en deux éditions de 1729 et de 1742, fort estimées et recherchées des bibliophiles; — parmi les géographes anciens, l'ouvrage extrêmement rare de *Denys d'Alexandrie*, intitulé : *De situ orbis habitabilis à græco ab. Ant. Baccharia versum*, incunable de 1499, in-4°. — Cinq

éditions de *Strabon*, in-folio, au nombre desquelles on remarque celle de Bâle, de 1571 ; — une autre d'Amsterdam, de Jansson, et celle de 1620, de l'Imprimerie royale de France, qui est très-estimée parce qu'on la tient pour la plus complète et la plus correcte; — onze exemplaires de la Géographie de *Ptolémée*, parmi lesquels on trouve la fameuse édition de 1535; la réimpression aujourd'hui très-rare de 1541, et la meilleure de toutes celles de cet ouvrage, de 1618; — *Baudelot de Dairval* (*Ch.-César*), De l'utilité des voyages, ou de l'avantage que la recherche des antiquitez procure aux sçavants, très-jolie édition in-12, de 1686 ; — La magnifique édition d'Alde (Manuce), de l'ouvrage grec d'*Estienne*, De urbibus, 1502 et 1678. — Le très-beau *Pomponius Mela*, De situ orbis, avec les corrections de Vinet, in-4°, imprimé à Bordeaux par S. Millanges, en 1582, — Le Supplément des Chroniques du Monde, par le savant *Jacques Foresti*, connu sous le nom de Philippe de Bergame, édition de 1492, Venise, Ricius de Novaria.

Entre autres Dictionnaires géographiques curieux, citons seulement celui de *Bruzen de la Martinière*, 6 vol. in-folio, belle édition de Le Mercier, 1739 ; — et parmi les Traités et Voyages comprenant plusieurs parties du monde, distinguons ceux de *Batt. Ramusio*, fort rares, ainsi que la Collection des voyages aux Indes orientales, des frères de *Bry*, faisant partie de celle qu'on désigne ordinairement sous le nom de *Grands et petits voyages*, dont la rareté est si extraordinaire, qu'un seul de nos deux exemplaires a été estimé plus de mille francs. On lit dans la 5e édition du *Manuel du Libraire*, de *J.-C. Brunet*, une description fort détaillée de ce recueil important qu'il est presque impossible de se procurer complet, et dont un bel exemplaire a récemment été vendu 12,500 fr., par un libraire de Paris à un bibliophile de New-Yorck ; il existe des preuves de ventes nombreuses faites à des prix qui se rapprochent fort de celui-là.

Dans la classe de l'*Histoire générale ou particulière, ancienne ou moderne de tous les peuples du monde*, on peut

remarquer le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne; Paris, Didot l'aîné, 1784, in-4° : très-belle édition sur papier fort, avec une reliure de maroquin rouge et ces mots en écusson, si peu propres à décorer l'*Aigle de Meaux :* LIBERTÉ-ÉGALITÉ. On peut, à la vérité, s'expliquer ce rapprochement, en se rappelant que telle était, à la fin du dernier siècle, la devise du Musée de Bordeaux auquel cet ouvrage a appartenu.

A la section des *Chroniques ou Annales du Monde* se trouvent plusieurs éditions d'autres ouvrages plus anciens et non moins connus des savants. C'est là que figurent avec distinction :

Thesaurus temporum : EUSEBII PAMPHILI *chronicorum canonum omnimodæ historiæ libri duo interprete* HIERONYMO. — *Item auctores omnes derelicti ab Hieronymo et Eusebio continuantes.* — *Ejusd.* EUSEBII *canonum reliquiæ græcæ, operâ et studio Jos. Justi* SCALIGERI. — *Ejusd.* SCALIGERI *Notæ et Castigationes, nec non Isagogici chronologiæ canones* — *Amstelodami, J. Janssonius*, 1658, in-folio. Cette édition est considérée comme la plus complète. — Tout de suite après elle vient EUSEBII PAMPHILI, *divi* HIERONYMI, *divi* PROSPERI *Aquitanici*, *Chronica, ab Abraham ad ann. Christi 449, ab* ARN. PONTACO [1] *emendata et notis illustrata. Burdigalæ, S. Millangius*, 1604, in-folio. On peut signaler, après ces deux ouvrages précieux, la *Concordance de la chrono-*

[1] Arnaud de Pontac, d'une famille distinguée au Parlement de Bordeaux, fut élevé sur le siége épiscopal de Bazas en l'année 1572. Il était très-versé dans les Lettres grecques et latines. Outre l'ouvrage enrichi de ses notes sur la *Chronique d'Eusèbe*, on a de lui un *Commentaire sur le prophète Abdias* et un *Traité de controverse sur Duplessis-Mornay*. Gilbert Génébrard lui dédia sa *Chronologie*. Il mourut le 4 Février 1605 dans son château des Joubertes encore habité par les dignes héritiers de son nom. La Bibliothèque de Bordeaux possède plusieurs volumes portant sa signature autographe.

logie sacrée et profane de *Labbe* (*Phil.*) fort estimée et fort rare; le *Chronicus canon* de *Marsham* (*John*), édition de Londres, de 1672, très-belle et peu commune; le *Menologium* de *Fabricius* (*J.-A.*), ouvrage d'autant plus curieux qu'il paraît n'avoir pas été connu des Bibliographes que nous avons consultés.

A la section de la *Palestine* et de la *Syrie*, se trouve l'un des ouvrages les plus intéressants sous plusieurs rapports; c'est celui de Le Huen : *Des saintes pérégrinations de Iherusalem et des lieux prochains, du mont de Synay et la glorieuse Katerine,* in-folio illustré de gravures sur cuivre, les plus anciennes de ce genre, qu'on trouve dans aucun livre français. Citons la dédicace et la fin de ce volume imprimé en caractères gothiques :

A tres haulte tres crestienne et tres redoubtee princesse la roine de Frãce Marguerite : ma tres souveraine dame en Nostre Seigneur Hiesus : hũble salut et grace parfaicte : frere Nicole le Huẽ hũble professeur en saĩcte theologie religieux a la mere de Dieu Nostre Dãe des Carmes du Cõuẽt du põteaur de mer, etc.

Imprime a Lyon par hõneste hõmes Michelet Topie de Pymont : Iaques Heremberck : Dalemaigne demourant audit Lyon Lã de Nostre Seigneur : Mille. CCCC. quattre vigtz zhuictz et le XXVIII de novelre.

Ce livre bien conservé est d'une valeur très-considérable [1].

Entr'autres publications intéressantes auxquelles nous attachons également du prix, il convient de citer celles qu'on désigne, en bibliographie, par le nom de *Collection des Petites-Républiques.* C'est une série de curieuses éditions sorties des presses des Elzevir, de Jansson et de J. Maire.

[1] Un bel exemplaire a été adjugé, au prix de 601 fr., à la vente du prince d'Essling, en 1847. Quant aux gravures, on peut consulter l'ouvrage de M. Robert Dumesnil, *Le peintre graveur français*, t. VI.

Nous aurons occasion de revenir sur les Elzevirs de cette catégorie. Bornons-nous, en ce moment, à rappeler que notre Bibliothèque possède :

1° Des éditions de Jansson : *Zeilléri* (*Martini*), Regnorum Sueciæ, Gothiæ, etc., descriptio nova, 1656; — Arabia id est, *Gab. Sionitæ*, et aliorum tractatus, 1633; — *Grammaye* (*J.-B.*), Respublica Namurcensis; *Lud. Gucciardini*, Respublica Hannovriæ; *Joan. Bertelii*, Respublica Lutsenburgensis, 1634.
2° Des éditions de *J. Maire* : Respublica Hollandiæ et urbes, auctoribus *Grotio*, *Merula*, etc., 1630; — *Boxhornii* (*M.-Z.*), Respublica Moscoviæ et urbes, 1630, etc.

Entre autres ouvrages remarquables sur l'Histoire grecque, nous signalerons seulement la belle édition de *Thucydide*, sur la guerre du Péloponèse avec les notes, et de l'imprimerie de Henri Estienne, 1564, in-folio; les Œuvres complètes de *Xénophon*, traduites en français, et accompagnées du texte grec, de la version latine, de notes, etc., par J.-B. Gail, Paris, Imprimerie royale, 1814, 11 vol. in-4°.

Quant aux importants ouvrages relatifs à l'Histoire romaine, il nous est impossible de ne pas recommander à l'attention des connaisseurs l'édition magnifique, sous le rapport de l'exécution, des Œuvres de *Suetone* (*Tranquille*), sorties de l'Imprimerie royale, en 1644, et les éditions très-estimées du même ouvrage, de Millanges, en 1624, de Jansson, en 1621 et 1646, de Didot, en 1828; — le *Tacite*, Elzévirien, de 1640, aussi bien que celui de Jansson, de 1661, dignes d'un regard particulier des bibliophiles; — la belle édition grecque d'*Appien Alexandrin*, sur les histoires romaines, C. Estienne, 1551, in-folio; — *Aurelius* (*Victor*), sept belles éditions, dont une *cum notis Variorum*, deux annotées par *Vinet*, et trois par *Schot*; — enfin le *Tite-Live* imprimé à Rome, par Swéynheym et Pannartz, vers 1469.

Pour se former une idée de nos richesses dans toutes les branches de l'Histoire, que l'on veuille bien considérer que,

pour l'Histoire romaine seule, nous avons plus de mille volumes, et qu'entre autres, nous ne possédons pas moins de trente-cinq éditions anciennes et curieuses des Commentaires de Jules-César, et de ses annotateurs et traducteurs.

Passant à l'Histoire byzantine, on peut y remarquer particulièrement les deux belles et complètes éditions des écrivains grecs et latins, bien connues des bibliophiles, savoir : Le Corps de l'Histoire byzantine de l'Imprimerie royale de Paris, comprenant 16 volumes, et la seconde édition de Venise, en comprenant 28, in-folio. Là se trouve l'Histoire de Constantinople sous les empereurs françois, par *Ville Hardouin*, édition in-folio, sur grand papier, de l'Imprimerie royale, de 1657.

Cet ouvrage ayant été d'abord imprimé sur papier ordinaire, notre exemplaire est un des plus rares de la collection de l'Histoire byzantine.

Viennent ensuite les éditions particulières données par A. L'Angelier, à Paris, en 1584, de *Chalcondyle*, Histoire de la décadence de l'Empire grec et de l'établissement de celui des Turcs, traduction de *Blaise de Vigenère ;* — en 1585, de *Geoffroy de Ville Hardouin ;* — en 1606, de *Priscus Panites ;* — enfin les Opuscules de *Constantin Porphyrogenète*, édition Elzévirienne, 1617.

La section de l'*Histoire moderne*, qui comprend les peuples et les monarchies de l'Europe, compte plus de 3,000 ouvrages, c'est-à-dire environ 10,000 volumes; ce chiffre fait comprendre pourquoi nous ne pouvons entrer ici dans aucun détail.

En particulier pour l'Histoire de France, dont le champ est immense, tant pour les œuvres anciennes que pour les modernes, disons en peu de mots, de crainte de laisser l'admiration nous entraîner trop loin, que la Bibliothèque possède, d'abord les Grandes Chroniques de France (dictes de Saint-Denys), Paris, Vérard, 1493, puis l'édition originale, qui jouit de la plus grande réputation dans la république des lettres, de l'Histoire de *Mézerai*, publiée à Paris, en 1643,

1646 et 1651 ; — les Chroniques de France, de *Froissart* (*J.*), édition de Lyon, 1559, recherchée des amateurs à cause de la beauté de son exécution; — l'Histoire universelle de France, par le sieur d'*Aubigné*, de 1616, édition très-recherchée parce qu'on y trouve ce qui fit brûler le livre par arrêt du Parlement; — le *Mercure françois*, ou suite de l'Histoire de la paix, commençant en l'année 1605 et finissant en 1644, exemplaire très-complet et contenant par conséquent les volumes 19, 23 et 25, qui sont le plus curieux. L'histoire du fameux différend qui s'était élevé entre l'archevêque de Bordeaux et le duc d'Épernon se trouve au XIXe volume. Elle fut supprimée dans la plus grande partie des autres exemplaires.

Indiquons d'un mot, en passant et sans insister sur sa valeur intrinsèque, mais par un autre motif qui lui est propre, un ouvrage que nous soupçonnons véhémentement d'être une contrefaçon : c'est la « Topographie françoise, ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, etc., » portant le titre de *Claude Chastillon ;* Paris, L. Boissevin, 1655. Ainsi que l'a fait observer M. J.-Ch. Brunet, en parlant, il est vrai, de l'édition non suspecte, « les planches de ce recueil » sont d'une exécution médiocre, mais elles offrent la re- » présentation d'un grand nombre d'édifices depuis long- » temps détruits, ce qui leur conserve du prix. »

La Bibliothèque de Bordeaux peut, dans la même catégorie de l'*Histoire*, se féliciter d'avoir aussi quelques ouvrages d'un intérêt spécial et qui sont devenus fort rares. Ce sont, entr'autres :

Les Mémoires de *G. de Tavannes* et ceux de *Jean de Saulx*, son fils, lesquels sont fort recherchés, parce que l'imprimeur n'ayant pu obtenir la permission de les publier, en tira clandestinement un très-petit nombre d'exemplaires vendus, même dans le temps à chers deniers ;

Le martyre des deux frères contenant au vray les particu-

larités les plus notables des massacres et assassinats commis ès-personnes du Cardinal et du duc de Guise par Henri de Valois, à la fin des États de Blois, 1589, in-8°; pièce très-véhémente.

Les Mémoires de *Philippe de Commines* revus et mis au jour avec des notes et des preuves par l'abbé *Lenglet Dufresnoy*, 1747.

L'exemplaire de la Bibliothèque est remarquable, en ce qu'il contient la dédicace de l'éditeur au Maréchal de Saxe, qu'on fit disparaître dans d'autres exemplaires.

Mentionnons de plus, à cause de leur nombre assez imposant, environ 650 volumes, in-4°, en bon ordre et en bon état, d'histoires publiques ou particulières, et de Mémoires et Comptes-rendus de l'Institut et des Académies des Sciences et autres, de France et des principales villes de l'Europe où siégent ces corps savants.

L'Histoire des nations étrangères n'est pas moins féconde en beaux et curieux ouvrages; contentons-nous d'en indiquer quelques-uns par leurs titres seuls. Ainsi à cette catégorie appartiennent, parmi les plus précieux :

Pour l'Italie ancienne, le Latium de Kircher ; édition in-folio de *J. Jansson*, 1671 ; et pour son histoire moderne, la belle collection des documents relatifs aux différends entre le pape Paul V et la République de Venise, etc. ;

Pour l'histoire d'Allemagne : *Irenici* (*Francisci*), Germaniæ exegesis, 1518, in-folio, ouvrage peu commun et recherché à cause du traité de *Conrad Celtes* qui en fait partie ; plus la magnifique collection Monumenta Germaniæ historica, commencée par le baron de *Stein*, et si distinguée entre toutes celles qui concernent le moyen-âge ;

L'Histoire générale d'Espagne de *Mariana*, traduite en français par *Jh Nic. de Charenton*, de 1725, 6 volumes ; à la fin du dernier, on trouve la dissertation de *Mahudel*

sur quelques monnaies espagnoles, laquelle manque très-souvent à la même traduction;

Ælii (Ant.) Nebrisensis, Rerum à Fernando et Elisabella Hispaniarum regibus, decades duo, Granatæ, 1545; édition originale d'un ouvrage estimé et dont les exemplaires sont fort rares.

Les traités d'histoire héraldique que possède la Bibliothèque ont eu, depuis quelque temps, une importance plus grande, et les personnes intéressées à les consulter ont pu reconnaître leur utilité et le soin qu'avaient pris nos prédécesseurs de les compléter.

Durant l'exécution d'une loi récente sur les titres de noblesse, on a souvent eu recours au Grand Armorial de *Chevillard* revu par Dubuisson, et au Grand Armorial de la France de *d'Hozier*, ainsi qu'au Dictionnaire de la noblesse de *La Chesnaye-Desbois*, ouvrages contenant les armes, blasons et généalogies des princes, grands dignitaires et familles illustres de France.

Ce Chevillard, assez célèbre, n'est cependant connu que par ses travaux héraldiques. Voici la singulière apostrophe que lui adressait un M. de Sainte-Pavie, dans une lettre inédite jusqu'à l'an dernier, et dans laquelle on lit trois pages de développements de cette phrase : « Je ne peux me persuader, » Monsieur, que vous soyez un habile homme, comme on le » dit. Un homme de cabinet qui ne sait pas conserver sa » raison et que le vin mène ne peut être que très-ignorant sur » toutes choses...... »

Quoi qu'il en soit de son grand et gros volume de *chimères réalisées* dans un temps ou trop de réalités demeurent tristement chimériques, nous avons, plus d'une fois, en souriant, remarqué des physionomies, plus ou moins nobles, se pâmer d'aise, comme en se regardant dans un miroir flatteur, devant la constatation d'armoiries et de titres enviés; mais aussi nous en avons vu d'autres se refrogner et pâlir, sous le coup d'illusions évanouies, après de longues et infructueuses

recherches. Malheureusement il est certain qu'un trop grand nombre d'écussons nous ont été frauduleusement soustraits par d'indignes découpures. Quelle a été la cause de ces larcins? Peut-être un attachement immodéré à un blason de famille ; mais, cette fois encore, l'avarice a perdu, en voulant gagner, car, en emportant ce blason sur son cœur ou dans sa poche, on l'a fait disparaître du recueil authentique qui l'aurait conservé.

Dans la classe de l'histoire des religions et des cultes qui renferme tout ce qui est relatif aux évènements du Judaïsme et du Christianisme, ainsi qu'aux Communautés, aux personnes, aux contrées et aux choses saintes, catégorie qui ne comprend pas moins de 2,500 ouvrages dont la plupart ont de nombreux volumes, on conçoit aisément que leur multiplicité nous force d'être bref. Contentons-nous donc d'abord de citer :

Horapollinis Hieroglyphica, græcè et latinè, cum observationibus et notis Merceri, etc..... Trajecti ad Rhenum, *Charlois*, 1727, in-4°.

Cette édition de J.-Corn. de Pauw est fort belle.

Corneille de Pauw était un chanoine d'Utrecht très-érudit, qui a donné plusieurs autres éditions grecques. Ce littérateur, a dit M. Boissonnade, était d'un caractère rustique. Ses préfaces et ses notes sont remplies d'injures contre les hommes les plus savants de son temps, lesquels au reste les lui ont bien rendues. — Signalons, en second lieu, une magnifique édition de *Baronius* (Annales ecclésiastiques), en 22 volum. in-folio; puis, indiquons aussi, en passant, les Acta Sanctorum, œuvre immense des *Bollandistes,* contenant des notices fort étendues sur tous les Saints de chaque jour de l'année. Cette collection commencée en 1643 par *Bollandus*, dont elle a retenu le nom, fut imprimée et se continue en Belgique : elle ne va que jusqu'au 21 du mois d'Octobre, et déjà pourtant elle compte 56 très-forts in-folios. Il est à remarquer que ce sont des princes protestants qui, depuis longtemps, font face

aux frais de la continuation de cet opiniâtre travail des Pères de la Compagnie de Jésus, de laquelle M. Ernest Renan a dit : « *Une prison cellulaire avec les Bollandistes serait un vrai Paradis*[1]. »

L'histoire des Ordres religieux et militaires, séculiers et réguliers, etc., forme la plus ample des collections en cette matière. Les ordres de Saint-Bazile, de Saint-Jérôme, de Saint-Benoît, des Chartreux, de Saint-François, de Saint-Dominique, des Minimes, de Saint-Augustin, des Jésuites, y ont tous de nombreux et complets représentants. Il en est un cependant dont l'absence du premier volume doit exciter de vifs regrets : c'est celui qui porte le n° d'ordre 6369, et qui est intitulé :

Danielis à Virgine Maria (P.) Speculum Carmelitarum, sive historia Eliani ordinis fratrum beatissimæ Virginis Mariæ de Monte-Carmelo; 4 volumes in-folio, 1680.

Cette publication renferme la plupart des ouvrages qui ont été écrits par différents auteurs en faveur de l'Ordre des Carmes; c'est tout ce qu'il y a de plus considérable sur ce sujet. Citons encore deux éditions rares de la Vie des Saints Pères de l'Égypte et autres lieux, toutes deux de 1483, l'une de Venise et l'autre de Nuremberg;

La légende dorée de *Jacques de Voragine*, de 1486;

Les règles et constitutions des religieux du Mont-Carmel, Venise, 1492;

L'Exposition de la règle de saint Benoît, Paris, 1486, etc...

A propos des collections de Bibliographie et de Biographie anciennes et modernes, nous devons faire connaître à part

[1] Renvoyons pour de plus amples détails, sur cette collection si précieuse, aux notices insérées dans les Annales de Philosophie chrétienne, 1re série, t. XI, et dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. VI; signalons surtout les ***Études sur les collections des Actes des Saints par les Bollandistes***, dues à la plume érudite de ***dom Pitra***, 1851, in-8°.

deux ouvrages d'un prix fort élevé. Le premier est un volume in-folio que plus d'un bibliophile anglais nous a envié et qui figure à l'article des Bibliographes nationaux. Voici son titre :

Balei (*Joannis*) Scriptorum illustrium majoris Brytanniæ quam nunc Angliam et Scotiam vocant, Catalogus, à Japheto, per 3618 annos, usquè ad annum hunc Domini. Basileæ, 1557-59.

En second lieu, et dans l'article de Biographie collective ancienne, la Bibliothèque de Bordeaux possède de l'imprimeur *Udalricus Gallus* un ouvrage rarissime : c'est une édition *princeps*, en deux volumes grand in-fol. de 45 lignes à la page, sans chiffr. récl. ni signat. Elle est ainsi signalée dans le *Manuel du Libraire* de J.-C. Brunet :

Plutarchi vitæ parallelæ, à diversis interpretibus latinæ factæ, à *Jo. Ant. Campano* collectæ et editæ (Romæ) *Udalricus Gallus* (circà 1470).

« Première édition de cette traduction. Elle est très-bien
» exécutée et fort rare : vend. 873 francs, La Vallière ; —
» 275 florins, Crevennæ, etc. Le premier volume contient
» 308 ff. en tout, dont les deux premières renferment, outre
» l'épître commençant ainsi : *Campanus Francisco Piccolo-*
» *minio Cardinali Senensi meo salutem*, la table des hommes
» illustres terminée par la souscription ordinaire d'*Udalricus*
» *Gallus : Anser Tarpeii Custos Jouis*, etc. »

Cette description est celle de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale. — La souscription que cet imprimeur mettait à ses éditions était celle-ci :

Anser Tarpeii Custos Jouis : unde : galis
Constreperes : Gallus dedicit : ultor adest.
Vdalricus Gallus : ne quem poscantur in usum
Edocuit pennis nil opus esse tuis,
Imprimit ille die : quantum non scribitur anno.
Ingenio : haud noceas : omnia uincit homo :



Golnitzii (*Abrah.*), Ulysses Belgico-Gallicus, etc., 1631, in-12.

Rohan (*Henri II, duc de*), Son voyage, etc., 1646, in-12.

Simleri (*Josiæ*), Valesiæ et Alpium descriptus, etc., 1633, in-24.

Burchii (*Lamberti-Vander.*), Sabaudiæ respublica, 1634, in-24.

Cluverii (*Philippi*), Italia antiqua, etc, 1624, in-folio.

Contareni (*Casparis*), De republica Venetorum, etc., 1628, in-24.

Gyllii (*Petri*), De Bosphoro thracio, etc., 1632, in-24.

Ejusdem, De topographia Constantinopoleos, etc., 1632, in-24.

Cluverii (*Philippi*), Germania antiqua, etc., 1631, in-folio.

Guicciardini, Belgium universum, etc., 1646, in-folio.

Hegenitii (*Gotf*), Itinerarium Frisio-Hollandicum, etc., 1630, in-32.

Laët (*Joan. de*), Belgii confederati, 1630, in-24.

Burei (*And.*), Suecia, sive de Suecorum, etc., 1631, in-24.

Ejusdem, Idem opus, 1633, in-24.

Respublica sive status regni Poloniæ, etc., 1627, in-24.

Russia seu Moscovia itemque Tartaria, etc., 1630, in-24.

Leonis, Africæ descriptio, 1632, in-24.

Hornii (*Georg.*), Dissertatio de vera ætate mundi, etc., 1659, in-4°.

Justini, Historiarum ex *Trogo Pompeio*, libri XLIV, etc., 1640, in-12.

Il existe deux éditions sous cette date; l'une est précédée d'une dédicace à *Thuronus Bielke* qui n'est pas dans l'autre; mais celle-ci a, de plus que l'autre, les sommaires en tête de chaque livre On les recherche également; cependant l'édition avec les sommaires doit être préférée, c'est celle qu'on a

suivie dans les différentes réimpressions; elle a un plus grand nombre de pages et paraît avoir été imprimée sur un papier plus grand. Les Elzévir d'Amsterdam l'ont reproduite en 1656 et 1673.

Justinus, cum notis Variorum, etc., 1659, in-8°.

Matthiæ (*Christ*), Theatrum historicum, 1668, in-4°.

Emmii (*Ubbonis*), Græcorum respublicæ, 1632, in-24.

Meursii (*Jo.*), De populis Atticæ, etc., 1616, in-4°.

Quinti Curtii, Historiarum libri, etc., 1670, in-16.

Ce Quinte-Curce n'est pas cité par Bérard, qui mentionne plusieurs éditions de 1633 et une réimpression de 1660.

Quinti Curtii, Historia Alexandri Magni, cum notis, etc., 1658, in-8°.

Quinti Curtii, Historia, etc., 1664, in-8°.

Titi Livii, Historiarum quod extat, cum perpetuis Geonovii et Variorum notis, 1665, 3 vol. in-8°.

Bérard ne cite que quatre éditions de cet auteur par les Elzévir, une sous la date de 1634, celle de 1645, une de 1653, que nous avons, et une autre de 1678.

L'édition de 1634 est celle que les amateurs recherchent parce qu'elle est mieux imprimée que les autres; cependant la nôtre, de 1665, devrait lui être préférée parce qu'elle est plus exacte et plus correcte.

Paterculus cum notis Ger. Vossii, 1639, in-12.

Le texte occupe la première partie, et les notes la deuxième. Il existe deux éditions sous cette date; on peut les reconnaître à certaines différences, mais elles sont également estimées.

Florus. Addidit Lucium Ampelium, in-12.

Les Elzévir ont imprimé, sous cette date, deux éditions qui se ressemblent beaucoup et contiennent le même nombre de pages. Celle que l'on recherche le plus se reconnaît à ce que les vignettes qui sont en tête de l'épître dédicatoire et du texte de Florus sont différentes, tandis que dans l'autre elles sont pareilles.

Bérard cite ensuite une édition de Jean Elzévir, sous la date

de 1657, et de Daniel, son associé, de 1660, qui sont moins belles que celles de 1638; sans doute il n'a pas connu la suivante, in-8°.

Flori, Historia romana, cum notis *Cl. Salmasii*, etc., 1655, in-8°.

Cæsaris, quæ extant ex emendatione Jos. Scaligeri, 1635, in-12.

Les Elzévir ont dédié cette édition à Jacobskytte, et l'ont réimprimée trois fois sous la même date.

La première de ces impressions est la plus belle, et se reconnaît à deux têtes de buffle placées au commencement de l'épitre dédicatoire et du texte. Il y a une faute de pagination, la page 149 est numérotée 153.

Bérard cite encore deux éditions de César, par les Elzévir; celle de 1661 et une autre en 1675.

Cæsaris, quæ extant, etc., 1661, in-8°.

Cæsaris, quæ extant, etc., 1670, in-8°.

Cæsaris, quæ extant; etc., 1675, in-8°.

Tacitus ex *J. Lipsii* editione, cum notis, etc., 1640, 2 vol. in-12.

Dès 1621, les Elzévir avaient donné une édition de Tacite, mais elle est sans valeur; il parut une édition fort belle en 1634, cependant celle de 1640 est aussi belle et doit être préférée à cause des notes que Grotius a jointes à la fin du second volume.

Tacitus, cum optimis, etc., 1665, in-16.

Taciti Opera cum notis Variorum, etc., 1672, 2 vol. in-8°.

Suetonius, cum annotationibus, etc., 1650, in-24.

Scriverius, Respublica Romana, etc., 1629, in-24.

Constantini Porphyrogenetæ, Opuscula, in quibus, etc., 1617, in-8°.

Veri (*J.-O*), Rerum Venetarum libri IV, 1644, in-12.

Jannotii (*D.*), Dialogi de respublica Venetorum, etc., 1631, in-24.

Contareni (*Gasp.*), De republica Venetorum, etc., 1628, in-24.

Graswinckelii (*Theod.*), Dissertatio de jure precedentiæ inter Venetam Rempublicam et Sabaudiæ ducem, 1644, in-8°.

Commines (*Philippe de*), Mémoires, etc., 1648, in-12.

Les Elzévir n'ont imprimé cet ouvrage qu'une fois. Les beaux exemplaires de ce volume sont très-rares et se paient fort cher. On en a adjugé un à 230 francs à la vente Bérard; un autre est monté à 310 francs à la vente Renouard, en 1854.

Mornay du Plessis-Marly (*Phil. de*), Mémoires, etc., 1651, 2 vol. in-4°.

Rohan (*Henri II, duc de*), Mémoires sur les choses advenues en France depuis la mort de Louis-le-Grand, etc., 1646, 3 vol. petit in-12.

Mémoires de *M. D. L. R.* (*François VI, duc de la Rochefoucauld*) sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne et les prisons des Princes. Cologne (Hollande), 1662, in-12.

Cette édition, citée par Bérard, est la première de cet ouvrage; elle est moins correcte que les éditions de 1663 et 1666 citées également par ce bibliographe et que possède la Bibliothèque de Bordeaux.

Pratæi (*Pandulphi*), Laurus Flandriæ anni 1646, etc., 1646, in-folio.

Respublica sive Status regni Galliæ, etc., 1626, in-24.

Laët (*Joan de*), Gallia, sive de Francorum, etc., 1629, in-24.

Dissertationes de induciis belli Belgiæ, etc., 1633, in-16.

Baudii (*Dominici*), Induciarum belli belgici, 1629, in-12.

Haestens (*Henri de*), La nouvelle Troye, ou Mémorable histoire du siége d'Ostende, 1629, in-12.

Heinsii (*Dan.*), Rerum ad Sylvam ducis, etc., 1631, in-folio.

Scriverii (*Petri*), Batavia illustrata, etc., 1609, in-4°.

Scriverii (*Petri*), Inferioris Germanicæ antiquitates, etc., 1611, in-4°.

Laët (*Joan. de*), Belgii confederati respublica, etc., 1630, in-24.

Emmii (*Ubbonis*), Frisià, etc., 1616, in-folio.

Respublica et Status imperii Romano-Germanici, etc., 1634, in-24.

Stranki (*Pauli*), Respublica Bojema, 1643, in-24.

Respublica et Status regni Hungariæ, 1634, in-24.

Campanella (*Theo.*), De monarchia hispanica, 1641, in-24.

Laët (*Joan. de*), De Hispania, etc., 1629, in-24.

Santis, seu *Santeni*, Speculum boni princeps cognomen Alphonsius, etc., 1646, in-12.

Portugallia sive de Regis Portugalliæ regnis, etc., 1641, in-24.

Camdeni (*Guill.*), Rerum Anglicarum, etc., 1639, in-8°.

Buchanani (*Georg.*), Rerum Scotticarum, etc., 1668, in-8°.

Respublica sive Status regni Scotia, etc., 1627, in-24.

Grotii (*Hug.*), Historia Gothorum, Vandalorum, etc., 1655, 2 vol. in-8°.

De regno Daniæ et Norwegiæ, etc., 1629, in-24.

Respublica sive Status regni Poloniæ, etc., 1642, in-24.

Russia seu Moscovia itemque Tartaria, 1630, in-24.

Turcici imperii Status seu discursus, etc., 1630, in-24.

Idem, etc., 1634, in-24.

Busbequii (*Augerii*), omnia quæ extant, etc., 1633, in-24.

Laët (*Joan. de*), Persia seu regni Persiei status, etc., 1647, in-24.

Ahmedis Arabsiadæ vitæ et rerum gestarum Timuri, etc., 1636, in-4° entièrement arabe, contenant 446 pages.

Laët (*Joan. de*), De Imperio magni Mogolis, etc., 1631, in-24,

Varenii (*Bern.*), Tractatus in quo agitur de Japoniorum, etc.. 1649, in-24.

Laët (*Joan. de*), Novus orbis seu descriptio Indiæ, etc., 1633, in-folio.

Laët (*Joan. de*), l'Histoire du Nouveau-Monde, etc, 1640, in-folio, avec figures.

Gullen (*Aug. de*), Briève relation de l'estat de Phernambucq, 1640, in-4°.

Schedii (*Eliæ*), De Diis germanis, etc., 1648, in-8°.

Cloppenburgii (*Joh.*), Sacrificium Patriarchalium schola, 1637, in-16.

Cunæi (*Petri*), De republica Hebræorum, etc., 1632, in-24.

Sulpicii Severi, Opera omnia quæ extant, 1672, etc., 1643, in-12.

Cet auteur avait déjà été imprimé in-12, par les Elzévir, en 1635. Cette première édition qui ne contient que l'Histoire sacrée et sa continuation, a 306 pages y compris le titre. Celle de 1643 a 342 pages, plus 5 feuillets non paginés.

Il y a deux sortes d'exemplaires de 1643 : les uns ont un titre semblable à celui de l'édition de 1635 et ne contiennent que ce qui se trouve dans cette édition; les autres ont un frontispice gravé portant « Opera *omnia*, » et renferment, de plus que les premières, la Vie de saint Martin et les lettres et dialogues de Sulpice-Sévère.

B. et Ab. Elzévir avaient donné, dès 1626, une édition in-8° de cet historien, qui est devenue rare, mais qui n'est guère recherchée. — L'édition de 1648 a été réimprimée en 1656, mais cette réimpression est bien moins belle.

Sulpici Severi, Opera omnia cum commentariis, etc., 1665, in-8°.

Vossii (*Ger.-Joa.*), Historia de controversis, etc., 1655, in-4°.

Factum pour les religieuses de Sainte-Catherine-lès-Provins, etc., 1668, in-12. Livre curieux et recherché.

La Vie du P. Paul, de l'Ordre des Serviteurs de la Vierge, 1661, in-12.

(Titre arabe), Historia S. Petri, persicè, etc., 1639, 2 vol. in-4°.

Les deux volumes sont ordinairement réunis. L'un a 636 p. sans compter le liminaire ni la table, et le deuxième a 144 p. Ils sont imprimés avec le plus grand soin.

Meursii (*Joannis*), Atticarum Lectionum libri sex, etc., 1617, in-4°.

Meursii (*J.*), Archontes Athenienses, 1622, in-4°.

Meursii (*J.*), Græcia feriata, sive de festis, etc., 1619, in-4°.

Meursii (*J.*), Panathenæ, sive de Minervâ, etc., 1619, in-4°.
Meursii (*J.*), Eleusinia, etc., 1619, in-4°.
Meursii (*J.*), Græcia ludibonda, etc., 1625, in-8°.
Meursii (*J.*), Europia, etc., 1622, in-4°.
Spanhemii (*Ezechielis*), Dissertationes de præstantia et usu numismatum antiquorum, 1671, in-4°.
Meibomii (*J.-H.*), Mæcenas, etc., 1653, in-4°.
Histoire de la vie de messire Philippes de Mornay, etc, .1647, in-4°.
Valerii Maximi, Dictorum factorumque memorabilium libri novem, 1690, in-16.
Antigoni Carystii, Historiarum, etc, 1619, in-4°.
Historiarum mirabilium autores Græci, 1622, in-4°.
Dickensoni (*Jo.*), Speculum tragicum Regum, etc., 1605, in-8°.

XIV

Après un dénombrement si superficiel et si aride de cette belle collection Elzévirienne, pour l'Histoire, qu'il nous soit permis, à titre de complément de cette revue bibliographique, de rappeler, en terminant, quelques faits auxquels se mêlent des noms d'un intérêt tout particulier pour Bordeaux.

Notre Bibliothèque possède, pour ce qui est relatif au règne de Louis XIV, les œuvres des historiens les plus estimés et les Mémoires les plus curieux de cette époque. Elle a dans divers recueils notamment, 591 *Mazarinades*, pièces faisant partie, comme on le sait, des libelles et des pamphlets publiés pendant la Fronde contre le cardinal Mazarin. Il est inutile de rappeler qu'il existe dans les bibliothèques de Paris des collections de ces pièces plus considérables, en nombre, du moins; mais on sait aussi qu'il y a un triage à faire; c'est ainsi qu'un littérateur d'un rare mérite, M. Moreau, après en avoir catalogué 4082, a mis au jour deux volumes in-8° qui renferment un choix de ces pièces réduit à une centaine. Après tout, ce qui rend la collection de

notre Bibliothèque intéressante particulièrement pour nous, c'est que, tout à côté des rayons où sont rangées ces pièces, on voit figurer des ouvrages peu connus, devenus fort rares, où sont racontés les évènements de la Fronde, *dans cette ville même,* par des hommes de guerre qui s'y étaient plus ou moins fait distinguer.

En première ligne, on peut citer l'*Histoire des Mouvements de Bordeaus,* imprimée par F. Mongiron-Millanges, en 1651. La période de faits qui en fait le sujet s'étend du mois d'Août 1648 au mois de Février 1650, c'est-à-dire, depuis le début de la Fronde. Elle a pour point de départ le démêlé du duc d'Épernon avec les Bordelais et le Parlement. Le livre ne porte point le nom de l'auteur à sa place ordinaire, mais il y a en tête une dédicace au prince de Condé signée *Fonteneil,* qui le fait connaître. Ce Fonteneil était alors Jurat; on n'a de son œuvre que le premier volume; le cardinal Mazarin fit saisir le manuscrit du second, qui placé, dit-on, dans sa bibliothèque, a cependant été perdu pour la postérité.

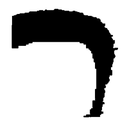
Non loin de ce tome, premier et unique, se trouvent plusieurs volumes et diverses éditions des mémoires de M. D. L. R., initiales du nom de La Rochefoucauld, comme nous en avons déjà donné l'indication, en nous occupant des Elzevirs. Ces mémoires sont relatifs aux brigues qui accompagnèrent ou suivirent la mort de Louis XIII, et ce La Rochefoucauld, qui joua un très-grand rôle dans les guerres de la Fronde, était celui qui arriva, le 29 Mai 1650, à Bordeaux avec la princesse de Condé. L'un et l'autre venaient y former un parti pour tâcher de faire sortir le prince de Condé de la prison de Vincennes, où il était renfermé depuis trois mois.

Aux mémoires de La Rochefoucauld se rattachent naturellement aussi bien qu'aux récits historiques de Fonteneil, deux volumes in-12, intitulés *Mémoires de M. L... conseiller d'État, contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 et suivantes, principalement celles de Guienne et autres provinces.* Ici l'auteur qui avait gardé l'anonyme était Pierre Lenet. Il n'avait pas pris part à la première crise de la

Fronde comme les deux autres écrivains, mais il vint rejoindre à Bordeaux les princes de Condé et de Conti, lorsqu'en l'année 1651, fermentait la grande Fronde qui dura plus longtemps. Cette grande Fronde à laquelle assista Lenet, tint sa première assemblée sur l'emplacement situé entre le le fort du Hâ et l'église Sainte-Eulalie.

Cet emplacement s'étendait jusqu'au lieu où se trouvent aujourd'hui, d'un côté, le Grand-Hôpital, fondé par le dernier duc de Richelieu, et de l'autre, le nouveau Palais-de-Justice construit sur les plans de M. A. Thiac, l'un de nos architectes les plus distingués. C'est là que la sédition exerça ses principaux actes et donna un libre cours à ses mouvements passionnés. Ce champ de bataille, depuis longtemps rendu au repos, semble au surplus avoir repris son ancienne parure, car on y voit, depuis quelques années, des arbres, et personne n'ignore, parmi nous, que les Frondeurs avaient adopté la qualification d'*ormistes,* parce que le lieu de leur réunion était planté d'ormeaux et désigné sous les noms d'*ormière* ou d'*ormée*.

Nous pourrions ajouter à la liste des ouvrages de ces Frondeurs-écrivains celui de Gaspard, comte de Chavagnac, pseudonyme déguisant le nom de Gatien de Courtilz de Sandras, et celui du colonel Balthazar, dont aucune biographie, nous le croyons du moins, n'avait fait mention, jusqu'à une nouvelle édition faite il y a peu d'années. Tous ces documents, localement précieux, sont indépendants, jusqu'à un certain point, de l'histoire de Bordeaux par Don Devienne, de celle de la Fronde par M. le comte de Saint-Aulaire, et de quelques autres, et ils sont d'autant plus dignes d'être conservés dans notre ville, qu'on ne les retrouverait peut-être que très-difficilement ailleurs. Enfin, ils ont de plus le mérite de retracer soigneusement des faits dont la mémoire serait dès-longtemps effacée sans eux, car, chose étrange ! la Chronique Bordelaise présente une lacune de l'année 1648 à l'année 1653, et précisément encore, les registres du Parlement et de l'Hôtel-de-Ville ont disparu, ou plutôt ont été supprimés pour les mêmes années. Nous n'avons pas besoin



de faire remarquer que ces troubles fameux se terminèrent le 27 Juillet 1653, par le traité de paix et d'amnistie conclu à Lormont, entre les ducs de Vendôme et de Candale, généraux de l'armée royale, et les commissaires des Bordelais.

Nous venons de rappeler l'époque de la Fronde; il en est une autre non moins mémorable pour Bordeaux; c'est celle de la domination anglaise dans la Guienne. Notre compatriote, M. Léo Drouyn, a entrepris et continue avec succès, sur ce sujet, une publication du plus haut intérêt. Elle porte ce titre : *La Guienne militaire; histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux construits dans le pays qui constitue actuellement le département de la Gironde, pendant la domination anglaise.* Ce beau travail est une œuvre magistrale au triple point de vue des souvenirs historiques, du style et de l'exécution des gravures dont il est illustré.

Il est inutile de dire que les ouvrages nombreux sur l'histoire de France, qui ont paru depuis le commencement du siècle, ont été acquis par la Bibliothèque de Bordeaux, de manière à en avoir une collection considérable.

Qu'on nous pardonne l'étendue de ces détails : on sait que les possesseurs, même pour autrui, de beaux et vastes domaines, mettent quelquefois à de rudes et fatigantes épreuves les amis qui les honorent de leur gracieuse visite.

Passons à la Jurisprudence.

XV

Le Catalogue de la Jurisprudence, pour être un des plus limités par le nombre de ses ouvrages, n'en est pas moins propre à attirer l'attention des amateurs de beaux livres en général, et des légistes en particulier. Les éditions du XVe siècle y abondent; aussi nous n'en présenterons qu'un sommaire très-restreint : voici les plus estimées et les plus rares.

Signalons d'abord sur l'ancien droit romain :

Les Commentaires sur les livres des Institutes de Justinien, in-folio, par *Gambiglionibus* (*A. de*), sans date et sans nom de lieu, exemplaire non mentionné dans le Manuel de *J.-Ch. Brunet*, ni dans le Répertoire bibliographique de *Hain ;*

Baldi de Ubaldis (*Petri*), Super Digesto, sans date, mais présumé de 1498 ;

Fabri (*Joan.*), in Justiniani Codicem Breviarium, Parisiis, *J. Petit*, 1499 ;

Sur diverses matières du droit ancien :

Tartagnis Incolensis (*Alexandri de*) Consilia, Venetiis, 1499;
Cæpolle Cautele Juris, Lugduni, 1491 ;
Petri Ferrarii Practica nova, Lugd. 1487 ;
Martini Margarita decreti Gratiani.

Ce Martin était de l'ordre des Frères-Prêcheurs et chapelain du Souverain Pontife ; son ouvrage sans date est présumé de l'année 1470 ; c'est une édition précieuse et fort rare, d'un volume curieux.

Voici encore pour le droit canonique :

Gratiani Decretum summo studio elaboratum, correctum et cum libris Biblie accurate concordatum cum apparatu *Bartholomæi Bixiensis :* Basileæ, *J. Froben*, 1493, in-4° ; plus le même ouvrage d'une édition plus ancienne, in-folio, sans indication d'année ni de lieu, mais réputée du XV[e] siècle. Ce dernier volume passe pour être fort rare.

« Il fut un temps, dit M. Dupin, où l'on s'amusait à mettre » le décret de Gratien en vers. On a, à la Bibliothèque » royale, un manuscrit du XIV[e] siècle, qui contient la se- » conde partie du décret de Gratien en vers hexamètres. »

Nous pouvons indiquer encore sur diverses autres parties du droit canonique :

Panormitani (*Nic. de*), Tudeschis, abbatis, Lectura super Decretalium libros, 1477 et 1483;
Andreæ (*Joannis*), Casus breves super libris Decretalium.

Ce dernier livre est sans date, nom de lieu, réclames, chiffres ni registres, ce qui fait croire qu'il est des premières années de la découverte de l'imprimerie, probablement très-près de 1460, et des presses de Faust et Schoeffer.

Au sujet de la Pragmatique sanction, la Bibliothèque possède l'édition de la glose de Cosme Guymier, Lyon, 1497, in-4°; elle a aussi du même temps l'édition de la Somme sur la puissance ecclésiastique, d'*Augustin Triomphe* d'Ancône, édition rarissime qui ne porte ni date ni lieu d'impression; cependant on trouve au *verso* du premier feuillet le privilége de Sixte IV daté de la huitième année de son pontificat; or, ce Pape prit possession de son siége, le 9 Août 1471; donc la date de sa publication doit être à-peu-près la même.

Au commencement du XVI[e] siècle vient naturellement prendre place le curieux exemplaire, en caractères gothiques, sur vélin, *Des Coustumes generalles de la ville de Bourdeaulx, seneschaussée de Guyenne et pays de Bordeloy*. C'est un mince in-4°, de vingt feuillets, lequel fut imprimé par « Jehan Guyart, libraire de l'Université, demourant devant » lesglise de Saincte Colombe. »

Cette édition est de 1528. L'année précédente, les mêmes Coutumes avaient été imprimées à Paris, par D. Gerlier.

Signalons, en passant, une autre particularité sur un in-folio de la fin du XVI[e] siècle.

Nous voulons parler de l'ouvrage de *René Choppin*, célèbre jurisconsulte, annobli par Henri III. — Camus et M. Dupin, dans leur *Bibliothèque choisie des livres de droit*, au titre des Traités particuliers sur l'autorité du Pape, des Évêques et des Prêtres, n° 1832, donnent l'indication suivante :

« *Choppini*, De sacra politiâ libri III. — Parisiis, 1577, » 1606, 1621, in-folio; » et ils ajoutent : « On assure qu'il » y a des exemplaires de ce traité qui portent une épître dé- » dicatoire au prétendu roi Charles X. »

La Bibliothèque de Bordeaux possède l'un de ces précieux exemplaires; voici son titre remarquable :

Choppini (*Renati*), andegavi s. c. et in Galliæ curia max. advocati de sacrâ politiâ forensi libri III, in-folio ; Parisiis, apud M. Sonnium, 1589, cum epistolâ dedicatoriâ christianissimo regum Regi Carolo Borbonio.

Cette dédicace à Charles X (le cardinal de Bourbon) rend l'ouvrage très-rare, et il l'est à tel point que M. Dupin et beaucoup d'autres bibliographes ont douté de l'existence de cette dédicace.

N'oublions pas de constater, pour le Catalogue de la Jurisprudence, comme nous avons fait pour les autres, qu'il comprend les Elzévirs ci-après du XVII[e] siècle :

Grotii (*Hug.*), Mare liberum, etc., 1632, in-16.
Grotii, De mari libero, et *P. Merula* de maribus, 1633, in-16.
Titre hébreu, De legibus Ebræorum forensibus liber, etc., 1637, in-4°.
Meursii (*J.*), Archontes Athenienses, etc., 1622, in-4°.
Justiniani, Institutiones, etc., 1664, in-16.

Il y a eu deux autres éditions de cet ouvrage par les Elzévir : une qui a paru en 1654 et une autre en 1676 ; celle de 1654 est la mieux imprimée, les autres sont également bonnes.

Corvini (*Joh.-Arn.*), Enchiridium seu institutiones, etc., 1644, in-12.
Perezii (*Ant.*), Institutiones Imperiales, etc., 1662, in-12.
Corvini a Belderen (*Arn.*), Jurisprudentia Romana, etc., 1655, in-4°.
Ant. Mercatoris (*Marci-Lyclama*), pro Jacobo Cujacio, 1616, in-8°.
Salmasii (*Claudii*), De modo usurarum liber, 1639, in-8°.
Specimen confutationis animadversionum, etc., 1648, in-8°.

Vinii (*Arnoldi*), Selectarum Juris quæstionum, libri duo, 1653, in-8°.

Duck (*Arth.*), De usu et authoritate juris civibus Romanorum, 1654, in-12.

Montani (*Pauli*), Tractatus novus de jure tutelarum, etc., 1595, in-folio.

Corvini (*Arnoldi*), Jus feudale per aphorismos, etc., 1660, in-8°.

Smithi (*Thomæ*), De republica Anglorum, libri tres, etc., 1641, in-24.

Actes du Synode national tenu à Dordrecht l'an 1618, etc., 1621-22, in-4°.

Corvini (*Arnoldi*), Jus canonicum per aphorismos, etc., 1663, in-16.

Salmasii (*Claudii*), Libri de primatia Papæ, etc., 1645, in-4°.

Parmi les éditions curieuses, rares et estimées du XVII[e] siècle ou des époques postérieures, nous pouvons montrer avec fierté aux bibliophiles, sur diverses matières du droit, du XVII[e] siècle, un beau *Clarus Julius*, un *Corpus Juris civilis*, avec les notes de *Denys Godefroy*, bonne édition, connue sous le nom du *Lion moucheté*; les œuvres de *Cujas*, le Basilicon de *Fabrot*, texte grec et latin, ouvrage rare, d'un prix très-élevé, et de la plus belle exécution typographique; les Commentaires de Bertrand d'Argentré, sur les lois et coutumes du duché de Bretagne, édition de 1621, qui, suivant l'opinion de M. Dupin, est la plus rare et la plus recherchée de toutes, parce que c'est la meilleure.

Citons encore la magnifique collection en 27 volumes qui a pour titre : *Conciliorum generalium et provincialium collectio regia*, Parisiis, è typographia regia, 1640, in-folio, dorée sur tranche, reliée en maroquin avec dos et écussons fleurdelisés. L'abbé de Castelan en avait fait don à la bibliothèque de l'Abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur. C'est un ouvrage qui se trouve difficilement aujourd'hui.

Parmi les écrits utiles, également en plusieurs volumes, nous en trouvons trois qui méritent d'être cités particulièrement, savoir : Le *Recueil des lois françaises*, publié par Jourdan et Isambert, 28 volumes in-8°; les *Capitularia*, édités par Baluze, en 1677, et réimprimés en 1788 ; le précieux recueil des *Ordonnances des Rois de France de la troisième race*, 1723-1840, 20 volumes in-folio. M. G. Brunet a dit à ce sujet : « Les préfaces que les éditeurs Laurière, Secousse, » Bréquigny, Pastoret, ont placées en tête des divers volu- » mes de ce précieux recueil, sont d'admirables mémoires » qui approfondissent, avec autant de savoir que de sagacité, » la plupart des points difficiles de notre histoire. Ce qui » concerne par exemple les États généraux du XVe siècle a » parfaitement été discuté par Secousse dans la préface du » tome V. Le tome XX conduit l'ouvrage jusqu'à la fin de » l'an 1497 ; il reste encore un ou deux volumes à publier » pour terminer ce recueil, il doit s'arrêter au règne de » François Ier. »

Nous indiquerons encore, pour le XVIIIe siècle, les Coutumes du Baillage de Senlis, avec les commentaires de *Ricard* et de *Bouchel*, données par M de Saint-Leu ; cette édition est signalée par les bibliographes comme une des plus rares de la collection des coutumes ; les deux éditions fort belles, de 1709 et 1726, des œuvres très-estimées de *Claude Duplessis*, sur la coutume de Paris ; les œuvres de *Henri Basnage*, sur la coutume de Normandie, en deux grands volumes in-folio, édition devenue excessivement rare ; un grand nombre de commentaires sur les autres coutumes de France, les *Barbarorum leges antiquæ*, de *Canciani*, 1791-92 ; — *le Corps universel diplomatique*, par *Dumont* et *Roussel*, 1726-39, 19 vol. in-folio. Pour clore dignement le XVIIIe siècle, inclinons-nous devant l'*Esprit des Lois*.

Au titre des *Moralistes modernes français*, nous avons saisi l'occasion de nous occuper un peu plus longuement et intimement de Montaigne : nous serions sans excuse, si le nom de Montesquieu paraissait nous être indifférent ; car tous deux

sont nés près de nous, et il y eut, d'ailleurs, plus d'un trait de ressemblance dans leur destinée. Comme l'auteur des *Essais*, en effet, l'auteur de l'*Esprit des Lois*, issu de maison noble, et neveu d'un conseiller au Parlement de Bordeaux arriva, vers l'âge de vingt-cinq ans, à cette charge : comme lui, il prit peu de goût à la magistrature : « *Iurisprudence*, disait l'un, *est science de la nature, generatrice d'altercation et division ; — Ie n'entendois rien à la procédure*, disait l'autre. » Chacun d'eux, libre de tout lien, avant de songer à instruire les hommes, voulut avoir parcouru l'Allemagne, la Suisse et l'Italie ; et ce ne fut qu'au retour de leurs voyages, que le château du Périgord vit éclore le germe du chef-d'œuvre de la Philosophie, et le château de la Brède celui de la Législation générale ; enfin, par rapprochement fort singulier, aucun de ces deux génies ne se flattait de l'espérance d'être *prophète dans son pays*. Lorsque Montaigne disait, avec sa bonhomie naturelle, que « en son climat de Gascoigne son » œuvre valoit d'autant mieux qu'on s'esloignoit de son giste, » il devait, un siècle et demi plus tard, trouver un écho sur les lèvres de Montesquieu disant, à son tour, avec non moins de naïveté : « Le succès que mon livre a dans ce pays-ci contri- » bue au succès de mon vin, mais je crois que mon vin y fait » encore plus fortune que mon livre. »

Sans nous appesantir sur les autres ouvrages de cet écrivain, que tout le monde connaît et que la Bibliothèque de Bordeaux possède, en de nombreuses et belles éditions, notamment une édition *princeps* des *Lettres persanes*, nous n'avons à arrêter ici l'attention que sur l'*Esprit des Lois*. Ce livre, fruit de longues veilles, (puisque, ainsi que nous l'avons déjà rappelé, son auteur le vit, *dans le cours de vingt années, commencer, croître, s'avancer et finir*), fut imprimé pour la première fois à Genève, en 1748. Les épreuves en furent revues et corrigées par le professeur J. Vernet, ministre protestant. Montesquieu lui donna pour épigraphe ces mots : *Prolem sine matre creatam*. Ils ont été trouvés énigmatiques par les lecteurs et les commentateurs, à l'exception de Mme Necker,

qui a cru pouvoir les expliquer ainsi : « Un livre sur les lois » doit être fait dans un pays de liberté ; la liberté en est » la mère ; je l'ai fait sans mère » Nous n'avons certainement pas la prétention de surpasser en sagacité qui que ce soit. Toutefois nous hasardons l'avis que ce problème pourrait trouver sa solution tout simplement dans ces paroles de la préface de l'auteur lui-même : « J'ai bien des fois com» mencé, et bien des fois abandonné cet ouvrage : j'ai mille » fois envoyé aux vents [1] les feuilles que j'avais écrites ; je » sentais tous les jours les mains paternelles tomber [2] ; je » suivais mon objet sans former de dessein ; je ne connais» sais ni les règles ni les exceptions ; je ne trouvais la vérité » que pour la perdre. » Pourquoi donc, après cet aveu, cette *lignée* de travaux n'aurait-elle pas pu paraître avoir été *enfantée*, pour ainsi dire, sans que son créateur s'en fût douté ?

Quelle que soit la valeur de l'interprétation d'une phrase qui n'est peut-être pas plus obscure que la devise de Montaigne *Que scay-ie?* cette première édition, de 1748, se trouve dans la Bibliothèque de Bordeaux : elle est ainsi signalée au Catalogue de la Jurisprudence, nº 10,095 :

« De l'Esprit des loix, *ou* Du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, etc., à quoi l'auteur a ajouté des Recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les lois françaises et sur les loix féodales (par Ch. de Secondat de Montesquieu), 1re édition publiée par J.-J. Vernet. — Genève, Barillot et fils (1748), in-4º, 2 vol. »

A côté de cette édition précieuse, se trouve celle qui parut l'année suivante, à Amsterdam, chez Chatelain, in-12 ; celle-ci offre d'autant plus d'intérêt qu'elle fut revue et corrigée par l'auteur, très-mécontent des variantes que s'était permises

[1] Ludibria ventis

[2] Eis patriæ cecidère manus.

Vernet dans la première. Non-seulement Montesquieu rétablit le véritable texte, mais encore il crut devoir spontanément supprimer une *Invocation aux Muses* qu'il avait d'abord placée en tête du livre XX. Il est assez digne de remarque, au surplus, que les premières publications de l'*Esprit des Lois* se firent en pays étranger, à Amsterdam, à Genève, à Berlin. A propos de celles qui vinrent après, nous devons signaler, entre autres, l'édition admirablement soignée, avec figures, des Œuvres complètes de Montesquieu; Paris, Plassan, 1796, 5 vol. in-4°.

Toutes ces éditions sont suivies de plusieurs opuscules tels que Critique, Examen, Réponse, Défense, Apologie, etc., par Montesquieu lui-même, A. de la Beaumelle, J. de la Porte, Boulanger de Rivery, l'abbé de Bonnaire, Deleyre et autres. Nous sera-t-il permis d'ajouter deux mots, sinon en réfutation absolue, du moins en atténuation du principal reproche adressé à deux de nos plus chères illustrations, Montaigne et Montesquieu? A-t-on eu raison de taxer l'un et l'autre de philosophie peu chrétienne? Ne serait-il pas d'une charité exacte de se rappeler d'abord que l'auteur des *Essais* a dit[1]: « Ie soubmetz des fantasies informes ou irresolües au jugement de ceux à qui il touche de regler non seulement mes » actions et mes Escrits, mais encore mes pensées. Esgalement m'en sera acceptable et vtile la condemnation, comme » l'approbation : tenant pour absurde et impie, si rien se » rencontre ignoramment ou inadvertamment couché en cette » rapsodie contraire aux sainctes resolutions et prescriptions » de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, en laquelle » ie meurs, et en laquelle je suis né; » — et, d'une autre part, que Montesquieu fit sa profession de foi par ces propres paroles adressées à la duchesse d'Aiguillon : « *La révélation est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes?* » Tout ceci n'est pas une apologie, mais un acte d'impartiale justice.

[1] Livre Ier, chap. 56, des *Prières*.



Malgré la crainte de tomber dans l'excès des détails, il nous semble que, pour laisser peu de chose à désirer aux *rechercheurs* de bons livres, et pour éclairer, autant que possible, la ville de Bordeaux sur l'étendue des richesses de sa Bibliothèque, il convient de signaler encore les *Traités d'alliance et de paix*, depuis 1761 ; les Annales maritimes et commerciales, 103 vol. in-4° ; en ce qui touche le Droit anglais, le bel ouvrage de *Rymer* (*Thomas*), intitulé « Fœdera, conventiones literæ, etc., inter Reges Angliæ et alios, ab anno 1101, » in-folio, 10 vol.; les Commentaires sur les Lois anglaises, de *Blackstone* (*W.*), avec les meilleures traductions.

Maintenant passant du droit universel à notre droit particulier ou privé, est-il besoin de dire que la première des Bibliothèques communales de France n'a pas été la moins empressée à faire figurer dans ses rayons Merlin, Dalloz, Sirey, Locré, Grenier, Chabot, Favard de Langlade, Pardessus, Carré, Toullier, Duranthon, Proudhon et les autres grands jurisconsultes? Parmi les plus illustres nous avons été heureux et fier de placer notre savant compatriote, M. Troplong, président de la Cour de cassation et du Sénat. Plus qu'aucun autre, on le sait, cet homme d'Etat, à la fois magistrat et écrivain, a su rendre attrayante et variée l'étude d'une science dont le fond et la langue prêtent peu à l'imagination. Nous avons encore admis près de lui le digne continuateur de Toullier, M. Duvergier, en qui Bordeaux aime également à reconnaître l'un de ses plus laborieux et de ses plus honorables enfants ; enfin, notre patriotisme se félicite de posséder le Traité de la Dot et celui de la Société d'acquêts, fruits des longues et opiniâtres veilles de feu M. *H. Tessier*, ancien bâtonnier et doyen de l'Ordre des Avocats du barreau de Bordeaux, que nous avons eu la douleur d'accompagner, il y a peu de temps, à sa dernière demeure.

XVI

Ce que nous avons déjà rappelé des éléments primitifs de la Bibliothèque de Bordeaux doit faire pressentir l'importance et la richesse des collections qui ont servi à former la classe de la Théologie. Aussi, sur ce point, l'embarras du choix rendra-t-il notre revue incomplète et décolorée plus que jamais. Cependant, hâtons-nous de parcourir cette dernière étape des livres imprimés.

En nous conformant toujours aux grandes divisions du Catalogue, abordons l'Écriture sainte, et, en première ligne, les Bibles :

Arias Montanus (*Benedictus*) ouvre l'imposante série des Bibles polyglottes.

Tout le monde sait que la première Bible polyglotte qui ait été imprimée est celle de François Ximenès de Cisneros, de l'Ordre de Saint-François, qui fut archevêque de Tolède et cardinal. Commencée dès les premières années du XVIe siècle et achevée vers 1515, elle était devenue déjà extrêmement rare, lorsqu'en 1568, Benoît Arias, surnommé *Montanus*, parce qu'il était né à Frexenal de la Sierra, près de la *montagne*, fut chargé par Philippe, roi d'Espagne, d'en faire une nouvelle édition. Arias se rendit donc à Anvers où le célèbre Christophe Plantin avait établi une imprimerie. Soixante ouvriers furent constamment employés à ce travail pendant quatre années, de 1569 à 1572. Philippe II en fit tous les frais. Quoiqu'elle soit appelée *Quadrilinguis*, c'est-à-dire en quatre langues : hébreu, chaldaïque, grec et latin, son cinquième tome contient une version syriaque. Elle porte le nom de Bible du roi d'Espagne, ou Polyglotte de Plantin, et elle est d'un prix fort élevé.

Après Arias vient pour nous *Lejay* (*Guide*) ou *Legeai*, dix volumes in-folio, en sept langues. Cette bible entreprise dès 1629 et terminée en 1645 fut imprimée à ses dépens, ce

qui lui coûta cent mille écus et le ruina. Le cardinal de Richelieu lui avait vainement fait offrir d'en faire les frais, pour illustrer son propre nom, à l'exemple du cardinal de Ximénès. *Lejay* ayant ensuite voulu vendre trop cher ses exemplaires aux Anglais, ceux-ci chargèrent Walton (Briand), savant évêque de Chester, de publier une Bible rivale, qui fut appelée la *Polyglotte d'Angleterre* (1655-57), in-folio, six volumes. La Bibliothèque de Bordeaux possède ces trois belles et rares éditions, ainsi que le *Lexique* en sept langues qui ruina également son auteur, Edmond Castell, et qui en outre lui fit perdre la vue. Ainsi ces interprètes de la parole de Dieu, pouvaient dire aussi avec le Roi-Prophète : « *Le zèle de votre maison nous a dévorés.* »

Quelques mots encore sur ces trois œuvres d'un caractère si *grandiose*.

Quand on eût imprimé à Anvers la Bible de Philippe II, en langues orientales, chacun regarda cet ouvrage comme le plus magnifique et le plus accompli que l'art eût fait paraître jusqu'alors. Charles (Scriverius) le qualifia de Huitième merveille du monde : *Octavum miraculum hic est*. Christophe Plantin, à qui cette production mérita aussi le titre de l'un des *Pères de l'Imprimerie*, était natif de Mont-Louis, dans le diocèse de Tours. Il inspira une si grande admiration à Arias Montanus que ce dernier écrivit au roi d'Espagne : « Dieu a » créé cet homme pour être l'ornement de l'art typographi- » que. Il n'y a pas de matière en lui, tout y est esprit. Il ne » boit, ni ne mange, et il dort peu. »

Plantin et Montanus moururent en la même année 1598.

Cependant, au sentiment des bibliologues, la bible imprimée à Paris, par A. Vitré, de 1629 à 1645 doit remporter le prix et sur celle qui la précéda à Anvers et sur celle qui la suivit en Angleterre. Cette supériorité a été motivée par la beauté des caractères, la belle et bonne qualité du papier, en un mot, par la magnificence qui règne dans tout l'ouvrage.

Nous avons encore un assez grand nombre de bibles hébraïques, telles que celles de *Houbigant*, la version en arabe,

imprimée à Rome, en 1671, par ordre de la Propagande; — la version grecque publiée, en 1518, à Venise par Alde et André, son gendre; trois versions latines, incunables de 1471, 1478 et 1497. Parmi ces précieuses versions latines de la sainte Bible, il convient de signaler la première qui est ainsi indiquée dans notre Catalogue :

Biblia sacra, vulgatæ editionis (Vetus Testamentum ad finem usquè Psalterii), cum epistolâ Jo. ANDREÆ, *episcopi Aleriensis, ad Paulum II, Pontificem.* — ARISTEAS *ad* PHILOCRATEM *fratrem, de interpretatione LXXII interpretum, per Math. Palmerium è græco in latinum conversus.* Rome, Sweynheym et A. Pannartz, 1471, in-folio.

Nous avons déjà parlé de ces derniers célèbres éditeurs typographes : bornons-nous donc à ajouter qu'ayant adressé au Souverain Pontife la liste des impressions qui les avaient ruinés, ils firent observer à Sa Sainteté qu'ils avaient imprimé 575 exemplaires de la Bible latine dont il s'agit.

Nous pouvons montrer du livre par excellence, l'édition in-folio, d'après la Vulgate, sortie des presses apostoliques du Vatican, et exécutée par ordre de Sixte V (1592); — la Bible dite des Évêques; — la Bible latine, aussi d'après la Vulgate, de l'imprimerie royale de Paris, en 1642; — le même ouvrage, avec les notes et les commentaires de Claude Lancelot, Vitré, 1662, in-folio; — enfin, plus de douze cents autres ouvrages sur l'Écriture sainte et ses interprètes dans toutes les langues, dont la moitié, au moins, est aussi remarquable que rare. Nous n'avons cru devoir citer ici que les plus estimés [1].

Un mot encore sur un sujet analogue pour ne pas laisser dans l'ombre un bien beau livre signalé par M. Gustave Brunet, le *Psalterium in linguâ æthiopica*, Rome, 1513, in-4°, le premier livre qui ait été imprimé en caractères éthiopiens.

Passant à la Philologie sacrée, nous signalerons comme

[1] Voy. sur cette matière la curieuse dissertation du P. Lelong.

curieux et fort rares, dans les mélanges généraux de critique, les neuf beaux volumes, in-folio, des commentaires de *Scattergood* et autres critiques, imprimés à Amsterdam, en 1698, par Boom; — le *Thesaurus theologico-philologicus*, du même imprimeur, 1701; — le *Synopsis criticorum* de *Matth. Pole*, Londres, 1669-76; le même ouvrage revu par Jos. Leusden, Utrecht, 1684-86; — le savant traité de *Van Dale* sur Aristée, Amsterdam, Wolters, 1705, in-4°; — la Physique ou Histoire naturelle de la Bible de *Scheuchzer* (J.J), 8 vol. in-folio, enrichis de figures en taille-douce, gravées par les soins de J. André Pfeffel; — Schenck, 1732-37; — enfin, les œuvres sur la géographie et la chronologie de l'Histoire sainte, de Samuel Bochart : ce dernier ouvrage est des plus curieux; son auteur, ministre de la religion prétendue réformée, et l'un des hommes les plus érudits du XVIIe siècle, était si instruit et si probe qu'il se concilia l'affection des personnes les plus illustres de l'Église catholique. Outre l'ouvrage dont il s'agit et qu'on désigne communément en bibliologie sous le titre de *Phaleg et Chanaan*, il en composa plusieurs autres et notamment le *Hierozoicon* ou Histoire des animaux de l'Écriture sainte, que la Bibliothèque possède également.

Arrivons à la Liturgie.

Nous pouvons signaler dans nos rayons quatre éditions diverses et toutes fort estimées de l'ouvrage renommé du célèbre *Guillaume Durand*, intitulé « Rationale divinorum officiorum : » nous n'avons pas, il est vrai, la première qui est fort rare et qui parut à Mayence, en 1459, mais nous avons celles de 1475, in-folio; 1510, in-4°; 1516, in-4°; et 1592, in-8°. — Un autre ouvrage non moins curieux est celuici : *Vicecomitis (Josephi)* Observationes ecclesiasticæ, etc., Mediolani, 1615-26, in-4°, 4 volumes, — Dans cette série, les bibliophiles ont bien souvent admiré la Messe apostolique de saint Pierre, apôtre, en grec et en latin, Anvers, C. Plantin, 1589, et la divine Liturgie, dans les deux mêmes langues, de *saint Marc, disciple de saint Pierre*, Paris, Drouard, 1583.

Dans la même classe de la Liturgie, à l'article des Paroissiens et Heures, aussi riche qu'abondant, nous citerons un seul ouvrage d'une beauté et d'une rareté exceptionnelles. Son titre rappelé dans le Manuel de J.-Ch. Brunet et brièvement porté dans notre Catalogue de Théologie, est celui-ci :

Heures a lusage de Rōme. — « *Ces presentes Heures a lusaige de Rōme furēt acheuez Lan mil CCCC.IIII.XX. ꝛ XVIII. le xxij iour de Aoust pour Symō Vostre* (marque de Pigouchet), petit in-4° goth. de 5 et 59 ff. (*Almanach de 1488* [et non 1498] *à 1508*). »

Ce volume, sur fort vélin, est d'une impression aussi nette que magnifique. Il contient 18 grandes planches coloriées ; dans les bordures se voient les Vertus théologales et cardinales ; la Vie de Jésus-Christ et de la Vierge ; Suzanne ; l'Enfant prodigue ; les Quinze signes de la fin du monde ; 48 sujets de la danse des morts, et les ornements les plus variés et les plus intéressants. Symon Vostre fut un célèbre imprimeur de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe.

« Il l'emporta sur tous ses concurrents contemporains par » ses publications, principalement par les éditions multipliées » d'*Heures*. On doit à son goût éclairé les charmantes bor- » dures et arabesques qui les décorent toutes et les jolies » petites figures qu'offrent ces mêmes bordures. D'abord peu » variées, mais déjà fort remarquables dans les éditions don- » nées par lui vers 1488, ces bordures présentaient dès-lors » une suite de petits sujets, qui, peu à peu se multiplièrent » assez pour qu'il pût enfin se dispenser de répéter plusieurs » fois de suite les mêmes planches, comme il avait été obligé » de le faire dans l'origine, et même pour qu'il fût possible » de les varier d'une édition à l'autre. Quant à Philippe Pi- » gouchet, il imprima non-seulement un grand nombre des » *Heures* publiées par Symon Vostre de 1484 à 1502, mais » il en exécuta, pour son propre compte, qui ne sont pas » indignes de l'attention des curieux. » (*Note de M.* J.-Ch. Brunet, *au* Manuel.

Le volume dont il s'agit a une reliure assortie d'ornements

dorés. D'après les prix auxquels il a été mis en vente deux fois nous ne l'estimerions pas aujourd'hui au-dessous de 150 fr.

Peu de collections, ne craignons pas de l'affirmer, peuvent être aussi complètes que les nôtres, dans toutes les matières relatives au Rituel romain, aux Liturgies des Églises de France en général et des Diocèses en particulier, à celles des Églises étrangères, enfin à celles des Ordres religieux et des diverses Congrégations. Indiquons, parmi les éditions les plus curieuses de ces sortes de livres, le beau Rituel romain, de S. Millanges, 1620; — le Propre des Saints du diocèse de Bordeaux, arrangé selon le Bréviaire romain, par notre archevêque Henri Descoubleau de Sourdis, de P. de La Court, 1640; — les nombreuses publications du même imprimeur, sur tout ce qui concernait l'Office divin à Bordeaux; — le Cérémonial, en latin, des Frères-Déchaussés de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, imprimé à Rome, en 1616; à Venise, en 1735; à Bordeaux, en 1615; à Paris, en 1634, 1666, 1705, 1719, etc.; — enfin les deux recueils suivants, devenus extrêmement rares, savoir les trois Offices de la Sainte Vierge, avec celui des Morts, tout au long, sans aucun renvoi, en latin, et autres prières qu'on récite dans les Congrégations de Notre-Dame, érigées dans les maisons et collèges de la Compagnie de Jésus, de Mongiron-Millanges, 1680; et le Manuel à l'usage de la Confrérie du Très-Saint Sacrement de l'Autel, établie dans l'église paroissiale Sainte-Colombe, de Bordeaux, l'an 1307; J. Chappuis, 1771, in-8°.

A côté du *Recueil des Conciles généraux*, déjà cité par nous, peut figurer la magnifique collection de *Philippe Labbe*, jésuite, un des plus laborieux écrivains de son temps. Ce religieux mourut à la publication du 18e volume in-folio, mais le P. Cossart, son confrère, acheva cette œuvre immense, qui est fort estimée et que nous possédons en entier.

Mentionnons ici deux autres ouvrages analogues; d'abord, les 12 volumes *in-folio*, du P. Hardouin (Jean), également jésuite, sortis de l'Imprimerie royale, en 1715, publication qui fit beaucoup de bruit à cette époque et dont la table est fort appréciée; en second lieu, *Sirmondi* (*Jacobi*) Concilia

antiquæ Galliæ, etc., Lutetiæ, S. Cramoisy, 1629, in-folio, 3 volumes. L'auteur de ces excellents commentaires sur les Conciles de France publia, durant sa vie qui se prolongea jusqu'à 93 ans, un grand nombre d'autres ouvrages qui sont tous à la Bibliothèque de Bordeaux.

La classe des saints Pères grecs et latins ne saurait être analysée, tant elle abonde en richesses variées et précieuses. Il nous serait cependant impossible de ne pas signaler particulièrement à l'attention des Théologiens l'Apparat (latin) à la Bibliothèque des Pères, de Dom *Nicolas Le Nourry,* bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur qui a rendu tant de services à la science ecclésiastique : cet Apparat fut publié à Paris, en 1703, en deux volumes in-folio; le Spicilegium, de Dom *L. d'Achery,* ouvrage estimé faisant connaître les écrits des SS. Pères de l'ancienne Gaule, avec les notes et les augmentations de *Baluze,* de *Martenne* et de *La Basse,* Paris, 1723, 3 vol. in-folio; — de très-belles éditions des SS. Pères grecs des Ier, IIe, IIIe, IVe, Ve, VIe, VIIe et VIIIe siècles, ainsi que des SS. Pères latins du IIIe au XIIIe siècle : parmi ces derniers se trouvent les magnifiques éditions *incunables,* recherchées dans l'Europe entière, des vingt-deux livres de la Cité de Dieu de *saint Augustin :* Rome, C. Sweynheym et A. Pannartz, 1468, in-folio, et 1470 (déjà citées). Ici, l'horizon s'agrandit tellement que, de crainte de n'en point finir, nous sommes forcé de concentrer synthétiquement le Catalogue lui-même et de nous borner à affirmer que le mérite de sa valeur exceptionnelle et de la rareté s'attache à chacun des ouvrages des Pères ou célèbres écrivains ecclésiastiques dont nous allons dérouler sèchement les noms en faisant observer que, de la plupart d'entre eux, nous avons souvent dix, douze et même quinze éditions.

Philon le juif, Denys l'aréopagite, Justin martyr, Polycarpe et Ignace, Irenée, Tertullien, Minutius Félix, Origène, Cyprien, Lactance, Eusèbe, Athanase, Hilaire, Optat, Cyrille de Jérusalem, Grégoire de Nysse, Ephrem, Basile-le-Grand, Grégoire de Nazianze, Amphiloque, Ambroise,

Epiphane, Jean-Chrysostôme, Jérôme, Rufin, Synesius, Paulin, Isidore, Augustin, Nil, Cyrille d'Alexandrie, Marius Mercator, Théodoret, Léon-le-Grand, Fulgence, Cassiodore, Grégoire de Tours, Jean Climaque, Grégoire-le-Grand, Isidore d'Espagne, le vénérable Bède, Alcuin, Agobard, Raban Maur, Paschasius Radbert, Hincmar, Lanfranc, Anselme, Hugues de Saint-Victor, etc., etc.

Tels sont les noms et les ouvrages dont nous voulons clore un peu tard la liste par les lignes suivantes tirées de la notice de M. Gustave Brunet, sur le sujet que nous avions à traiter avec plus d'étendue que lui, mais avec une infériorité de savoir et de style vraiment désespérante : « Les belles éditions des » Pères de l'Église données par les Bénédictins, dit-il, de- » vaient se trouver ici ; ils y sont tous : n'oublions pas le » *Saint-Chrysostôme* publié par Montfaucon, en 13 volumes » in-folio, et le *Saint-Éphrem,* texte chaldéen, grec et latin, » sorti des presses du Vatican, en 1732 et devenu extrême- » ment rare. »

Nous avons aussi un très-grand nombre d'éditions de prix, dans la classe des *Théologiens de l'Église romaine,* qui comprend les six branches de la Théologie scolastique, dogmatique, morale, instructive, parénétique, ascétique et polémique. Dans le nombre considérable d'environ 15,000 volumes sur cette nomenclature seulement, nous ne citerons qu'un seul ouvrage : l'*Imitation de Jésus-Christ.* La Bibliothèque de Bordeaux possède quarante éditions de cet admirable livre, en latin, français, allemand, italien, espagnol, anglais, etc., avec presque autant de commentaires. Mais le plus précieux de tous ces exemplaires est celui qui lui a été donné récemment par l'empereur Napoléon III. C'est un grand et splendide in-folio contenant, après le texte, la traduction, en vers, de Corneille, le tout illustré de majuscules, d'encadrements et de figures de couleur, avec ornements dorés. Il soutient dignement la concurrence, par l'éclat et la perfection de ses dessins et de ses caractères typographiques, avec un autre in-folio, provenant aussi des dons du Gouvernement et ayant

figuré à l'Exposition universelle de Londres, en l'année 1862. Celui-ci contient les *Évangiles*, traduction de Sacy, et, quoique en un seul volume, on ne peut se le procurer relié qu'au prix de 550 fr.

Nous ne ferons qu'indiquer la sixième et dernière classe, celle *des Théologiens séparés de l'Eglise romaine*, qui renferme près de huit cents ouvrages dont la plupart ont plusieurs volumes; et nous fermerons cette revue en présentant, à son tour, pour la Théologie, l'énumération de ses Elzévirs qui sont :

Novum Testamentum græcè, 1633, in-12.
Idem, cum notis, studio et labore *Curcellæi* (*Steph.*), 1675, in-12.
Epistolæ quatuor, syriacè; — opera et studio *Edw. Pococke;* 1630, in-4°.
Le Nouveau-Testament traduit en français avec les différences du grec (par le *Maistre de Sacy*), 1667, in-8°.
Abrabanielis (*Isc.*) et *Alschechi* Commentarius in Isaiæ prophetiam, 1631, in-8°.
Josuæ Levitæ liber dictus Itinera æterna, 1634, in-4°.
Talmudis babylonici codex middoth, 1630, in-4°.
Coccejus (*Joannes*), Prophetæ minores, 1652, in-folio.
Dieu (*Ludovici de*) Animadversiones in quatuor Evangelia; 1631, in-4°.
Vossii (*Gerardi*), Harmoniæ evangelicæ, 1656, in-4°.
Forbesii Commentarius in Apocalypsin, 1646, in-4°.
Dieu (*Ludovici de*) Animadversiones in Vetus Testamentum, 1648, in-4°.
Lettre (de *Frédéric Spanheim*) à un amy, 1679, in-12.
Réponse à la lettre de M. Frédéric Spanheim, 1680, in-12.
Riveti (*Andreæ*) Exercitationes in Genesin, 1633, in-4°.
Heinsii (*Danielis*) Exercitationes ad Novum Testamentum, 1639, in-folio.
Pasoris (*Georg.*) Manuale Novi Testamenti, 1672, in-12.

Joannis Meursii Variorum divinorum liber, græcè, 1519, in-4°.

Procopii Gazæi in libros Regum scholia, 1620, in-4°.

Meursii (*Jo.*) Criticus Arnobianus, 1599, in-8°.

Clemangiis (*Nicolaï de*) Opera, 1613, in-4°.

Damvilliers (le sieur de) (*P. Nicole*), Lettres sur l'hérésie imaginaire, Liége, A. Beyers (Leyde, Elzévir), 1667, in-12.

Imitatione Christi (de), libri quatuor Thomæ à Kempis, 1679, in-12.

Calvini Institutio christianæ religionis, 1654, in-folio.

Mornay (*Philippes de*), De la vérité de la Religion chrestienne, 1651, in-8°.

Grotii (*Hugonis*), De veritate Religionis christianæ, 1675, in-12.

Curcellæi (*Stephani*) Opera theologica, 1675, in-folio.

Riveti (*Andreæ*) Examen animadversionum Grotii; 1642, in-8°.

Ejusdem Disputationes tredecim; de gratiosâ Dei disputatione circa salutem, 1631, in-8°.

Vossii (*G.-J.*), De Baptismo, etc., 1648, in-4°.

Molinæi (*Petri*) Anatome Arminiasmi, 1619, in-4°.

Spanhemii (*Frid.*) Oratio de officio theologi, 1643, in-4°.

Dialogues rustiques d'un prêtre de village, d'un berger, etc., 1612, in-12.

Price (*Guill.*), Ars concionandi, 1657, in-8°.

Cocceius (*Joh.*); Sanctæ Scripturæ potentia demonstrata, 1655, in-12.

Ejusdem Summa doctrinæ de fœdere et testamento Dei, explicata, 1654, in-12.

Hommii (*Festi*) Specimen controversiarum Belgicarum, 1618, in-4°.

Wittichii (*Christ.*) Dissertationes duæ, prior de Sanctæ Scripturæ abusu in rebus philosophicis, altera dispositionem et ordinem totius mundi tradit, 1653, in-18.

Responsio ad tractatum cui titulus : *Præadamitæ*, autore *J. Pythio*, 1656, in-12.

Tels sont les points culminants dans cette sorte de bois sacré de la Théologie où se promenèrent longtemps les regards des Corps religieux dont ils ont conservé les noms. Comme les chênes de l'antique Dodone, ils pourraient encore rendre des oracles; mais la plupart des esprits du XIX[e] siècle paraissent peu disposés à en pénétrer les secrets ou même à les consulter. Ce dédain ne proviendrait-il pas de la prédilection que beaucoup de lecteurs de nos jours semblent, parmi nous, avoir vouée à ce que Marmontel appelait, dans son style pittoresque, *les broussailles de la science*?

XVII

Nous avons successivement, mais bien incomplètement, fait entrevoir ce qui a le plus attiré notre attention dans les catégories multipliées et diverses de la Bibliothèque qui va tous les jours augmentant ses trésors; mais nous n'avons encore rien dit d'une chose qui, depuis quelques années surtout, intéresse vivement les amateurs : nous voulons parler des reliures, principalement de celles qui se recommandent à une distinction ou à une curiosité particulières, à raison de leur ancienneté, leur richesse, leur élégance, leurs encadrements, leurs écussons, les noms et dignités de leurs possesseurs plus ou moins anciens.

L'origine de cette branche de l'art d'orner la couverture des livres de feuilles manuscrites ou imprimées, assemblées en un seul corps, se perd dans la nuit des temps; ce qui paraît certain néanmoins, c'est qu'elle commença à acquérir une importance réelle, en Italie, au moment où fleurissaient Michel-Ange et Benevenuto Cellini. Ce dernier surtout dut contribuer à propager le luxe des reliures par son habileté dans la manière de travailler l'or. Les Médicis, les d'Este, les souverains des Principautés italiennes, qui faisaient de grandes dépenses pour charger des savants d'aller rechercher dans la Grèce des

manuscrits, se plaisaient à placer, dans leurs bibliothèques, leurs conquêtes en évidence et bien ornées. On connaît quelques volumes qui leur ont appartenu, et qui offrent des modèles d'une rare magnificence unie au goût le plus épuré. Plusieurs Papes ont également voulu que les livres à leur usage fussent admirablement reliés, et parmi les Rois de France qui ont aimé ce genre d'opulence, on peut mentionner François Ier, Henri II et Henri III dont les volumes portent la marque d'une tête de mort, avec la devise *Spes mea Deus;* enfin Louis XIII et son frère Gaston d'Orléans. En général, on est fort avide des livres qui ont reçu un tel cachet de possession royale, et on n'attache pas moins de prix à ceux qui proviennent, dans des conditions analogues, du cardinal de Richelieu, du grand ministre Colbert, du comte de Hoym qui fut ambassadeur de Pologne à Paris [1], de Girardot de Préfond qui avait formé une collection peu nombreuse, mais du choix le plus exquis [2].

Après une longue éclipse, l'art de la reliure se ranima en France; il était tombé si bas pendant la première République et sous le premier Empire, que, malgré l'extrême difficulté des communications, quelques amateurs français, Naigeon surtout [3], envoyaient leurs livres favoris en Angleterre, pour

[1] Voir sur la *Bibliotheca Hoymiana*, vendue à Paris, en 1722, deux notices curieuses dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1838, pages 453 et 313.

[2] Le cabinet de cet amateur distingué fut livré aux enchères en 1756. Ce sont les livres les plus élégants qui se soient montrés dans les ventes de l'époque. « Un volume, a dit Charles Nodier, qui porte à la garde, » dans un médaillon ovale, fort gracieusement orné l'*Ex-Musæo Pauli* » *Girardot de Préfond*, n'a presque plus de valeur fixe. »

[3] « Naigeon avait rassemblé la Bibliothèque des classiques grecs et » latins, la plus éminemment belle de toutes celles que des particuliers » ont formées en France, dans ces derniers temps. Il poussait, à cet » égard, sa *manie* à un point vraiment excessif. Une ligne de marge, » un maroquin un peu plus brillant, le faisaient pâlir et pâmer d'aise, » quand le livre lui appartenait; de chagrin et de mécontentement, » quand un autre était l'heureux possesseur. » (RENOUARD.)

les y faire relier. Thouvenin rendit quelque vie à l'art expirant, et après lui sont venus Simier, Koehler, Bauzonnet, Trantz, Capé, Duru et quelques autres, mais nous n'avons pas à nous occuper de ces artistes modernes. Quant aux anciens, bien que l'industrie des relieurs fût souvent, dans leur temps, unie à celle des libraires, ceux-ci ont eu des historiens de leurs corporations, et même de leurs travaux individuels, tandis que les autres ont été privés de cet avantage. A peine les années ont-elles permis de surnager à quelques noms, tels que ceux des *Gascon*, des *Du Seuil*, des *Oudart*, des *Padeloup*, des *Derome*. Leurs contemporains et leurs successeurs, pour la plupart, sont oubliés dans la mort, tandis que nos regards s'attachent à ce que leurs mains ont décoré et empêché de mourir [1]. Il est regrettable surtout que les relieurs du moyen-âge n'aient pas inscrit sur leurs œuvres des marques propres à les faire reconnaître et honorer de nos jours ! Quelle douce satisfaction ce serait pour les bibliophiles, de savoir à quels artistes sont dus ces vêtements, ou pour mieux dire, ces parures si soignées, si somptueuses, on serait tenté d'ajouter, si *respectueuses* pour les conceptions de l'esprit humain auxquelles elles ont su donner un relief de plus ! Quel contentement de savoir, d'une manière sûre, non-seulement qui a possédé tel ou tel livre, mais encore qui a façonné ces plaques et ces coins d'or et d'argent si bien ciselés, ces ivoires sculptés et parfois incrustés de pierres précieuses, ces fermoirs où l'élégance le dispute à l'éclat, ces doublures de soie en un mot, cette ornementation de meubles par excellence des résidences royales et des nobles manoirs ! Ce serait un surcroît de valeur, même pour les reliures qui, dans notre siècle, en ont déjà acquis une tout exceptionnelle; car, on a vu, par exemple, à la vente des

[1] Nous renvoyons, pour des travaux sur un sujet que nous pouvons à peine esquisser ici, à des œuvres spéciales parmi lesquelles il faut distinguer la savante préface que M. Libri a mise en tête du catalogue de sa bibliothèque, vendue à Londres, en 1859, et les articles si intéressants de M. E. Fournier, dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

livres de M. Léon Cailhava, en 1862, monter jusqu'à 217 f, une Bible latine de Rob. Estienne, de 1555, in-8°, maroquin, belle reliure de Thouvenin, alors que le même livre, en reliure de veau, ordinaire, ne vaudrait pas plus de 30 fr.

Il ne nous semble donc pas hors de propos d'indiquer rapidement un petit nombre de reliures de prix de la Bibliothèque de Bordeaux; pour cela nous désignerons les ouvrages auxquelles elles s'appliquent :

Rime de diversi nobili huomini et eccellenti poeti, nella lingua thoscana; Venetia, Gabriel Giolito, 1547, in-12. — Ce volume a appartenu à Charles-Quint, qui mettait sur la reliure de ses livres, comme on le voit ici, son portrait, ses armes et sa devise (les Colonnes d'Hercule avec les mots : *plus oultre*), et, en légende, autour du portrait, son nom, *Carolus V*, ce titre : *Rom. Imper*, et son âge, *Etat sve XLII.* Cette reliure primitivement gauffrée, ayant été endommagée par la vétusté, on en a repris et replacé une portion sur le plat.

Continuation de l'histoire de notre temps, jusques à l'an 1556, par M. *Guillaume Paradin;* reliure du XVI[e] siècle, avec une vignette ovale de fantaisie, et au-dessous, les armoiries, d'abbé mitré et crossé, de Charles de Castelan, qui, de l'abbaye de la Sauve, passa à celle de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, où il mourut, le 28 Novembre 1676. Avant de quitter la première, il lui avait fait don de cet exemplaire, ainsi que le constate une note écrite sur le frontispice.

Conciliorum omnium generalium et provincialium Collectio regia. Parisiis, è typog. regia, 1644, in-folio. 37 volumes magnifiquement reliés en maroquin rouge du Levant, filets dorés sur le plat et fleurs de lys entre les nervures du dos; écusson royal au milieu du plat, et au-dessous, les armoiries épiscopales du même seigneur, abbé de Castelan. — Cet exemplaire appartenait, avant la Révolution de 1789, au monastère de Ste-Croix, de Bordeaux.

Laurière (de), Secousse, de Bréquigny, Villevault, Pastoret, etc. Ordonnances des roys de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique, etc., in-folio. 22 volumes, desquels les onze premiers ont une reliure de maroquin bleu-foncé du Levant, avec l'écusson royal doré au centre du plat, et encadrement à roulettes également doré, sur les bords du même plat; dos orné à nervures et tranches dorées. — L'exemplaire a appartenu, comme l'indique un écusson gravé à l'intérieur, à Alexandre d'Hermand, ingénieur du Roi.

Cl. Gros de Boze, Médailles sur les principaux évènements du règne entier de Louis-le-Grand, avec des explications historiques. Paris, Imprimerie royale, 1723, in-folio. Très-bel exemplaire, relié en maroquin rouge, avec écusson doré sur le plat encadré dans un filet d'or, dos à nervures séparées par le chiffre de Louis XIV surmonté de la couronne royale avec trois fleurs de lys. — L'exemplaire fut donné à l'Académie par J.-P. Loret, président de la Chambre des Enquêtes, au Parlement de Bordeaux.

Le Feron (J.) et *Godefroy,* Histoire des Connestables, Chanceliers et Gardes-des-Sceaux, Mareschaux, Admiraux, etc., avec leurs armes et blasons (par *Cl. Collier*); in-folio, relié en veau, avec un simple filet sur plat, et, au centre, un écusson doré, avec une couronne de marquis au-dessous des armoiries; et au bas du dos, un petit écusson portant une aigle aux ailes éployées (support deux lions).

Lamare (Nic. de) et *Lecler-du-Brillet,* Traité de la Police, où l'on trouvera l'histoire de ses établissements, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, etc., Paris, 1722, 29 et 38, in-folio, 4 volumes. — Au bas du dos, on remarque le même petit écusson qu'au volume précédent, lequel est aussi sur un très-grand nombre de livres de la Bibliothèque, sans que nous ayons pu découvrir sa signification.

Topographie française, ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, etc, par *Claude Chastillon*, Paris, Boissevin, 1655. — Cet ouvrage, ainsi que cela a été déjà dit, paraît être une contrefaçon; toutefois, il a encore de la valeur; c'est un volume in-folio, très-bien relié en maroquin rouge, et décoré de dix écussons curieux dont le sens nous échappe encore; mais, en outre, il porte à l'intérieur les armoiries gravées du pair de France de Chaulnes, Louis-Auguste d'Albret, vidame d'Amiens.

Auteuil (*Ch. de Gombault*, baron d'), Histoire des ministres d'État qui ont servi sous les roys de France de la 3e lignée, Paris, A. Courbé, 1642, in-folio. — Ce livre a fait partie de la Bibliothèque du grand Colbert, contrôleur général des finances et ministre d'État. C'est ce que prouve la *givre* ou guivre (Coluber), blasonnée sur sa reliure fort riche. Le même blason se retrouve sur une pareille reliure du volume in-folio intitulé : Relation de la bataille donnée par M. le duc d'Anguyen, pour le secours de Rocroy, le 19 Mai 1643, Paris, S. Cramoisy, 1643. — L'ouvrage même a été attribué à Louis de Bourbon, duc d'Enghien, et l'exemplaire est fort beau.

Strabonis Geographia (græcè) cum notis *G. Xilandri, Is. Casauboni* aliorumque, Amsterdam, Wolters, 1707; 2 vol. in-folio. — Très-belle reliure vélin cordé, avec les armoiries dorées de la ville d'Amsterdam.

Vivienni (*Georg.*). De officio probi patris familias libri quatuor. Lovanii, Wellens, 1563, in-8°. — Volume orné sur le plat d'un magnifique écusson de France, avec la barre en travers des trois fleurs de lys, surmonté d'un chapeau de cardinal. Il porte à l'intérieur ces mots inscrits au frontispice : *Ex dono Rev. Cardin. et Princip. C.-C. Borbonnii*, double indication qui prouve que primitivement il a appartenu à Charles de Bourbon, cardinal-archevêque de Rouen et légat d'Avignon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, lequel fut,

après la mort de Henri III, proclamé Roi, sous le nom de Charles X, par les ligueurs, au Parlement de Paris (1589). Il était alors prisonnier de Henri IV. Ce livre a fait partie de la Bibliothèque du couvent des Récollets de Bordeaux.

Œuvres de *Boileau,* enrichies de figures gravées par Bernard Picart; deux beaux volumes in-folio, édition d'Amsterdam, 1729, reliés en maroquin du Levant, avec écusson doré, portant au milieu les deux mots : LIBERTÉ-ÉGALITÉ, et un simple filet d'encadrement doré, nervures et coins à fleurs également dorés.

Fénelon. Les Aventures de Télémaque; magnifique édition in 4°, de l'imprimerie de *Monsieur*, 1785; même reliure que les Œuvres de Boileau ci-avant, et que le *Bossuet,* Histoire universelle, Didot l'aîné, 1784, dont nous avons déjà fait mention.

Lachappelle (*Jean de*), Les Amours de Catulle; Paris, veuve de F. Delaulne, 1725, in-12. — Deux charmants petits volumes, avec des ornements variés et très-élégamment dorés sur plat et sur dos, et, sur chacun des côtés du plat, l'écusson de Baylens de Poyane.

Miroir hystorial de *Vincent de Beauvais,* Paris, 1531, in-folio, 5 volumes. — Riche reliure de maroquin rouge, avec les armoiries de la marquise de Pompadour (trois tours maçonnées de sable). Une note manuscrite à l'intérieur, semble indiquer que cet exemplaire a été acquis pour 120 fr. à une époque ignorée.

Autre volume in-folio (Le Temple des Muses), aussi avec les armoiries de la marquise de Pompadour.

Histoire de Saintonge, Poitov, Avnix et Angovmois, par *Armand Maichin,* St-Jean-d'Angely, Boysset, 1671, in-folio, reliure portant sur chaque plat les armoiries de Béthune.

Bon nombre de charmants petits volumes, in-8°, passant pour avoir été reliés par Derome, en maroquin vert uni, avec encadrements à trois filets dorés.

Puffendorfi (Sam.), Analecta politica, édition d'Amsterdam, Jansson, 1698, in-8°; reliure en veau fauve portant sur le plat, l'écusson de forme allongée à deux bandes, armoiries du comte d'Hoym.

Trois délicieux petits volumes intitulés : Discours d'aucuns propos rustiques, facecieux et de singulière récréation, par *Noël Du Fail*, auteur des Contes d'Eutrapel ; Paris, 1732, in-12, 3 vol., reliure en maroquin rouge, de Derome, avec l'écusson gravé à l'intérieur, de l'abbé de Laporte, vicaire-général de Bordeaux.

La Comédie du Pape malade tirant à la fin ; Paris, Jean Durant, 1684 ; très-jolie reliure en maroquin vert-clair, ayant appartenu au même vicaire-général. Cet exemplaire est celui du duc de la Vallière, payé, à la vente de sa Bibliothèque, 72 liv., ainsi que l'indique le *Manuel du Libraire*, t. III, p. 493. On trouve une analyse curieuse et assez étendue de cette *Comédie* et du *Marchand converti*, que nous possédons reliés ensemble, dans la *Bibliothèque du Théâtre-François*, 1763, t. III, p. 263-272.

Enfin, la Bibliothèque conserve encore un certain nombre de volumes, la plupart in-folio, portant des fleurs de lys parsemées au hasard sur le dos, et quelquefois sur toute la couverture. Lorsqu'il s'y trouve en même temps les armes de France avec le chiffre royal, cette distinction indique que les livres ont dû provenir de dons faits par le Roi ; il en a surtout été ainsi sous Louis XIII et les règnes suivants. Les fleurs de lys seules, sur simple reliure en basane, ne font présumer, le plus souvent que des prix donnés dans les Colléges ; on les remplaçait quelquefois, pour une semblable destination, par divers ornements ou emblèmes dorés. Entre autres ouvrages de cette catégorie, un très-bel exemplaire, gros in-folio, est l'ouvrage posthume de *Fr. Beaucaire de Péquillon*, évêque de Metz, intitulé :

Rerum Gallicarum Commentarii. — Sa reliure est remarquable par la richesse d'un encadrement à roulettes au centre duquel sont les armoiries de Bordeaux.

Ces indications pourraient être accompagnées d'un très-grand nombre d'autres analogues, mais elles suffisent, et au-delà, au but que nous nous sommes proposé.

Rappelons, par un seul et dernier mot, sur la *provenance* des ouvrages de la Bibliothèque de Bordeaux, qu'une très-grande partie indique les donateurs, et qu'à-peu-près tous les volumes de la Théologie portent au frontispice la dénomination, écrite à la main, des Couvents ou Communautés auxquels ils ont appartenu.

Notre tâche nous paraît avoir atteint ses limites, du moins en ce qui concerne les *livres imprimés*. Si l'on nous reprochait d'avoir été trop bref sur certains points, d'avoir donné trop d'extension à certains autres, de nous être montré partout narrateur distrait ou prolixe, plutôt que bibliographe exercé, nous ne saurions guère songer à nous en défendre. Il n'appartient qu'à un petit nombre d'hommes spéciaux de justifier complètement cette devise : *Science et conscience.* Nous serions trop heureux que l'on voulût bien nous en appliquer seulement la seconde moitié. Au lieu de l'ambition, par trop déplacée, de nous faire un renom de bibliographe érudit, nous avons eu, purement et simplement, le désir d'étaler, aux regards de nos compatriotes et des étrangers, ces magnifiques œuvres marquées au coin du génie ou du talent; ces livres rares et recherchés qui constituent tout à la fois l'opulence réelle et la séduisante parure de la Bibliothèque bordelaise. Nous avons été, d'ailleurs, si peu soucieux de notre réputation et si préoccupé de la leur, que, souvent, au milieu de cette assemblée imposante d'écrivains éminents, dans toutes les branches des sciences humaines, plus d'un parmi eux nous a arraché cette parole célèbre de Jean XXII sur saint Thomas-d'Aquin : *Quot scripsit articulos, tot fecit miracula!*

TROISIÈME PARTIE

—

MANUSCRITS[1]

I

La Bibliothèque de Bordeaux est assurément loin de posséder tous les manuscrits qui auraient pu, et même dû, lui être attribués dans le temps où la municipalité eut l'intention de réunir en meilleur ordre tout ce qui avait été provisoirement déposé dans divers locaux. Nous avons déjà fait

[1] Il n'existe point encore de catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux. Vainement MM. Jouannet, de Cayla et de Conilh, avaient-ils entrepris tour-à-tour d'en publier un. Cette tâche difficile était réservée à M. Jules Delpit, que ses profondes connaissances et ses recherches laborieuses, notamment en matière de paléographie, signalaient, comme plus compétent qu'aucun autre, pour apprécier, diviser et classer cette portion importante de nos richesses littéraires et scientifiques. C'est ce qu'il a bien voulu faire spontanément, et à quoi il a travaillé, depuis plusieurs années, avec autant de soin que de vigilance. Son œuvre propre et unique est, nous le croyons, achevée; il en a même fait hommage à la cité qui s'honore de le compter parmi ses

connaître à quelles tristes soustractions avaient été exposés les livres, et particulièrement les manuscrits qui, par leur forme, excitaient, peut-être plus que toutes les autres choses, la curiosité et la convoitise. Quelquefois les gardiens ou préposés, avons-nous dit, gens dépourvus d'instruction et même de sens commun, se sont servis de tels ou tels cahiers et de feuilles mal cousues ou détachées, pour leurs usages domestiques. Souvent aussi, les amis des anciens propriétaires dépouillés, ou certains bibliophiles peu scrupuleux, sont venus, sous prétexte de simples recherches, reprendre ou s'attribuer furtivement ce qui leur convenait.

Que devint donc le nombre incontestablement très-considérable d'œuvres imprimées ou manuscrites qui avaient appartenu aux communautés religieuses, si avides et si jalouses de ces richesses ? Dieu seul l'a su ; mais ce qui fut de notoriété publique, c'est que les dépôts furent plutôt dispersés et pillés qu'anéantis, et que les livres les plus précieux, vendus de gré à gré à de vils prix, passèrent dans des bibliothèques particulières ou dans les pays étrangers : en Allemagne, en Prusse, en Angleterre surtout. Le temps a révélé quelques-uns de ces enlèvements. Ainsi, un bibliophile anglais, Richard Heber, étant mort à Londres, en l'année 1832, ses héritiers firent vendre aux enchères les innombrables volumes qu'il avait réunis. Le catalogue publié pour cette vente, formait treize volumes, et l'article suivant se trouvait au n° 444 du tome XI[e] : « Lois, coutumes et priviléges de la cité de Bor-

enfants les plus érudits. Nous ne la connaissons pas, mais nous sommes assuré qu'elle est remplie de renseignements très-précieux pour la Bibliothèque et pour le public. Nous ne saurions donc trop insister auprès M. le Maire et du Conseil municipal pour qu'elle soit livrée à l'impression le plus tôt possible. C'est pour nous, non-seulement le sujet d'un vif désir, mais un impérieux devoir. Cependant, pour ne pas entièrement passer sous silence ce qui se liait intimement à notre travail, nous nous sommes permis de passer rapidement en revue une petite partie de nos richesses manuscrites, à l'aide, d'ailleurs, de quelques indications de M. Delpit lui-même, et de notes informes de l'un de nos anciens prédécesseurs.

deaux. précieux mss. sur vélin, du XVe siècle, contenant, entr'autres pièces, les priviléges accordés aux Bordelais par le roi Jean, par Édouard Ier, par Louis XI. Il provient de la Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Bordeaux. » Le n° 318, du tome XIe, indiquait comme provenant de la même source l'ouvrage ci-après : « Livre des propriétés des choses, translaté par Jehan Corbichon, du latin en français, l'an 1372, par le commandement du roi Charles-Quint de son nom, régnant en France. Superbe mss. du XVe siècle, sur papier vélin, à deux colonnes, lettres majuscules ornées et enrichies d'un grand nombre de miniatures en or et en couleur. » La personne qui nous a fourni ces renseignements signalait encore, comme tiré de la bibliothèque des Jésuites de Bordeaux, un beau manuscrit de la *Vie des Saints*

Il semble bien regrettable que la ville de Bordeaux informée de l'existence de tant de manuscrits qui lui avaient été frauduleusement soustraits n'ait pas, en temps utile, tenté de les faire réclamer en pays étranger : ses magistrats, on l'a déjà rappelé, se bornèrent à faire constater et rassembler les livres et les manuscrits épars dans les dépôts provisoires.

M. Jouannet, plusieurs années avant d'être appelé aux fonctions de conservateur, fut le premier à qui on confia la mission d'aller reconnaître et de faire transporter à Bordeaux tout ce qui se trouvait au dépôt de Cadillac et qui provenait, en grande partie, de l'ancienne Abbaye de la Sauve. Ce couvent, comme on sait, fondé, en l'an 1604, par Jean-Louis de la Valette, duc d'Épernon, avait pendant deux siècles, recueilli de véritables trésors, en livres et manuscrits. Aussi le savant littérateur dressa-t-il un rapport plein d'intérêt, qui fut transmis à M. le Préfet de la Gironde et qui dût faire trop tard déplorer ce qui s'était passé jusqu'alors là comme ailleurs.

Ce rapport commençait par rappeler qu'aux manuscrits du couvent de Cadillac se trouvaient alors mêlés ceux de l'Abbaye de la Sauve; il faisait savoir, en second lieu, que M. Jouannet, avant de se mettre à l'œuvre, avait été précédé ou

plutôt devancé par M. l'abbé Delort, représentant de l'Archevêché de Bordeaux ; que cet ecclésiastique avait fait un triage à son gré et qu'il avait pris livraison de plus de sept cents volumes; de telle sorte que le dénombrement de ce qui restait pouvait être établi de la manière suivante :

2,341 ouvrages imprimés de divers formats, dégradés, incomplets et qui furent laissés au dépôt de Cadillac,
1,988 autres, de valeur médiocre, qui furent transportés à Bordeaux,
42 manuscrits également envoyés dans la même ville.

Quant à ces 42 volumes manuscrits, ils étaient en assez bon état, ainsi qu'un certain nombre de cahiers ou feuillets. Après avoir été inventorié, le tout vint grossir ce qui avait été recueilli des autres dépôts; la plus grande partie demeura longtemps confondue dans les rayons de la Bibliothèque avec les livres imprimés.

Leur séparation a été opérée, et nous avons, peu de temps après notre installation, pris soin de faire transporter dans le cabinet du Conservateur tous ces manuscrits s'élevant à environ 1,300 qu'on peut ainsi diviser, en suivant l'ordre des Catalogues d'ouvrages imprimés.

Belles-Lettres, environ.	100	Total : 1,300
Sciences et Arts y compris la Musique.	240	
Histoire..	280	
Jurisprudence.	280	
Théologie..	400	

Dans ce nombre, cependant, ne sont pas comprises deux collections de pièces plus ou moins intéressantes, savoir d'une part environ cinquante volumes, dont plusieurs sont manuscrits, dépendant de l'acquisition faite par la Ville aux héritiers Bernadau, et, d'une autre part, cent autres volumes *in-folio minor,* ayant appartenu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Chacun de ces derniers contient des Mémoires envoyés aux concours sur divers sujets,

ainsi que des travaux particuliers de plusieurs membres de l'Académie. Quelques-uns sont des copies de productions de Montesquieu. Ce sont là des travaux à-peu-près ignorés et qu'il serait très-utile de consulter, ou de livrer à l'impression. Les mémoires sont principalement relatifs à des questions de médecine, de chimie ou de physique, d'astronomie, de géologie, d'agriculture, de mathématiques, d'histoire ou à des particularités locales. Nous avons fait dresser une table des matières qui y sont traitées.

Arrivons au classement spécial des mêmes manuscrits.

II

Nous avons peu de chose à dire de la classe des Belles-Lettres. On y remarque d'abord les copies de quelques tragédies de Sénèque, des fragments d'une Épopée du XIII[e] siècle, et, en outre, un volume, in-folio comme les précédents, d'un livre assez singulier ; il est intitulé :

Le charmant Alexis, Tragedie composée par un Alexis de ce temps, pour la plus grande gloire de Dieu Anne, Marie, H. Joseph Geneuieue Louis A. RL. F. J. L'an I, 6, 5, 5.

Cette œuvre dramatique, en 5 actes, d'environ 300 pages très-bien écrites en bâtarde, est dédiée à Son Altesse Sérénissime Madame la duchesse de Longueville. On trouve, en tête, le portrait de l'auteur, fait au crayon, son pseudonyme « Alexis du Temps, Anno 1656, Æt. 55, » et, au-dessous, ces dix vers :

L'original de ce visage
Quitant son nom et son pays,
Et voulant paroistre Alexis,
Par le charme de son ouvrage,
Par un sainct mouuement des Cyeux,
Pour réussir en son adresse,
A creuu ne pouuoir faire mieux
Que de s'offrir à votre Altesse,
Laquelle prenant part aux maux de ce proscrit
En fera mieux conoistre et le corps et l'esprit.

Le véritable nom de l'auteur était L. de Massip, ainsi qu'il a signé lui-même la dédicace. Ce conseiller au Parlement de Bordeaux aurait dû se borner à faire connaître ses traits seulement.

Il y a, parmi les manuscrits, un assez grand nombre d'autres recueils de poésies inédites, plus ou moins modernes. On y trouve, aussi un roman de chevalerie, en prose, du XV[e] siècle. A une époque plus rapprochée de nous appartiennent divers petits poèmes et vaudevilles. Enfin (nous ne saurions en féliciter les auteurs), on a pris soin de composer et d'écrire quatre recueils formant une douzaine de volumes, 1° de chansons choisies pour servir à l'histoire *anecdote* de France, depuis 1600 jusqu'en 1738 ; 2° de chansons historiques depuis 1642 jusqu'en 1711 ; 3° de chansons choisies et de vaudevilles, également pour servir à l'histoire *anecdote*, depuis 1719 jusques et compris 1729 ; 4° de chansons et diverses pièces de poésie sur Louis XIV, sur les princes, princesses, seigneurs et dames de la Cour, sur les ministres, sur les affaires du temps, etc. — On serait, à ce sujet, tenté de dire, avec une variante de deux vers bien connus, que, dans ces collections, miroir des mœurs d'un temps heureusement déjà loin de nous,

> Le poète souvent brave l'honnêteté,
> Tandis que le lecteur n'est guères respecté.

Le reste des manuscrits, qui pourrait être classé avec les Belles-Lettres, n'ayant que fort peu d'intérêt, nous passons outre.

III

En ce qui concerne la classe des Sciences et Arts, beaucoup plus considérable, nous signalerons, en première ligne, plusieurs manuscrits, avec ou sans nom d'auteur, dont le sujet se rapporte aux œuvres d'*Aristote* ou aux commentaires dont elles ont été l'objet. Les uns sont remarquables par la

netteté des caractères, le bon goût de leurs titres et de leurs initiales, leurs ornements de couleurs variées; les autres par le bon état de conservation. Nous nous bornerons aux principaux.

Un des plus remarquables a pour titre : ***Tractatus de proprietatibus rerum, compilatus à Fratre Bartholomeo anglico, Ordin. fratrum Minorum,*** petit in-folio à deux colonnes sur parchemin. L'ouvrage est divisé en 19 livres, écrit en caractères très-lisibles, avec des initiales dont la première est enjolivée d'une vrille rouge, et dont les autres sont alternativement bleues et rouges; les titres-courants sont de cette dernière couleur. La pagination se trouve seulement au *recto*, et en gothique, avec réclame à la fin de chaque cahier : sauf une échancrure de la reliure en bois et quelques taches sur les premiers et derniers feuillets, le volume est assez bien conservé.

Ce manuscrit est du XIVe siècle.

Au fond, l'auteur de cette sorte de *Polyanthea* ou Encyclopédie était Barthélemy de Glanville, moine anglais. Il s'était servi des travaux d'Albert-le-Grand, en puisant presque aux mêmes sources. Son ouvrage (sur lequel on peut consulter les *Mélanges d'une grande Bibliothèque,* tome IV, p. 105) a été souvent imprimé au XVe siècle : il fut traduit en français, en anglais, en espagnol et en hollandais.

Un autre recueil manuscrit, dont la date doit également être assignée au XIVe siècle, contient quinze opuscules dont les indications sont celles-ci :

1° Les derniers feuillets et la table d'un traité intitulé de *Ludo schaccorum,* attribué par quelques biographes au dominicain Robert Holcoth, mais appartenant à un autre Religieux du même Ordre nommé Jacobus de Cessolis [1];

[1] Cette œuvre, fort goûtée au moyen-âge, est un traité de morale (*De moribus hominum et officiis nobilium* dont l'auteur puise les règles dans la marche du jeu des échecs. Cette conception, qui nous ferait au-

2° *Quædam moralitates ;*
3° *Imagines Fulgentii ;*
4° *Enigmata Aristotelis moralisata.* (Ces trois ouvrages de R. Holcoth) ;
5° *Tractatus de Divite Christiano à Fr. Petro Thome, Ordinis fratrum Minorum.* Ce frère Thomas a laissé plusieurs Traités et Commentaires restés inédits ;
6° *Declamationes Senecæ moralitate,* per magistrum *Nicolaum Nivet,* Ordinis prædicatorum Nivet était philologue et historien ;
7° *Quadraginta duæ mansiones,* edite per *Michaëlem de Massa,* Ordinis sancti Augustini ;
8° *Tractatus de vitiis et virtutibus,* per *Cancellarium Parisiensem ;*
9° *Tractatus de quatuor virtutibus Cardinalium,* per *Michaelem de Massa ;*
10° *Tractatus Hugonis de medicina animæ ;*
11° *Liber de triplici.....*
12° *De pugna spirituali* edito a *Fr. Anthonio Rampologis de Janica*, de Ordine Fr. Heremitarum sancti Augustini. Dans l'*Anastasis Augustiniana,* de Thomas Gratien, ce nom est écrit *Antonius Rampegolia :* « C'était, dit l'auteur de l'*Anastasis,* le premier des prédicateurs de son temps ; »
13° *Quædam moralitates* editæ Parisiis, ab *Henrico Anglico de Lichedade ;*
14° *Tractatus de resurrectione J. C., utilis et bonus valdè ;*
15° *Liber de similitudinibus*, editus ab *Anselmo, Cantuarensis archiepiscopus.*

jourd'hui sourire, passa alors pour admirable. Le traité *De ludo scacchorum,* imprimé, pour la première fois, sans lieu ni date (Utrecht, 1473), obtint des éditions nombreuses ; il fut traduit en italien, en flamand, en anglais, en français (*Le Jeu des Eschez moralisé,* Paris, 1504). — Voir au sujet de ces éditions devenues extrêmement rares, d'amples détails dans le *Manuel du Libraire.*

Le recueil dont il s'agit est in-4°, sur parchemin ; le caractère en est joli, très-lisible et peut-être de la même main. Les principales initiales renferment les trois couleurs rouge, bleue et verte. Il ne présente ni titres-courants, ni chiffre de pagination, ni signatures. Les réclames y sont encadrées d'un trait rouge. La reliure de bois est assez bien conservée ; on y voit encore quelques gros clous et la trace de fermoirs.

Ce manuscrit provient du couvent des Carmes-Déchaussés, de Saint-Louis, aux Chartrons (Bordeaux).

Un autre manuscrit digne d'intérêt consiste en un exemplaire, parfaitement conservé, sur beau parchemin, à caractère très-lisible, avec les initiales de trois couleurs (bleu, rouge et vert-d'eau), d'un volume, ayant le titre suivant : *Sententiæ super libro de animâ, editæ a fratre Ægidio de Roma, Ordinis fratrum heremitarum sancti Augustini*, in-folio sur beau parchemin, de la fin du XIVe siècle, écrit sur deux colonnes, au nombre de 936, avec des chiffres arabes à chaque colonne ; le caractère est lisible, mais chargé d'abréviations ; les principales initiales sont également en bleu, rouge et vert-d'eau, ornées et appuyées sur un bâton marginal, bleu et rouge, terminé aux extrémités par des vrilles qui montent et descendent. Les autres initiales sont moins ornées. Le volume, relié en bois, est assez bien conservé.

Deux autres manuscrits du même Religieux, *super libro physicorum*, dont les initiales de chaque partie sont peintes avec autant de délicatesse que de bizarrerie ; ils paraissent être du XVe siecle ; — un autre volume *de animâ*, sans titre et sans nom d'auteur ou de calligraphe, sur parchemin, avec des initiales aux trois couleurs, du XIVe siècle.

Un ouvrage d'Isidore de Séville, oracle de l'Espagne au VIIe siècle, ainsi intitulé : *Libri ethimologiarum viginti, quos Ysidorus minor Episcopus ad Serebulum regem Gothorum et postea ad Braulionem*, etc. [1]

[1] C'est une véritable encyclopédie ou compilation faite avec bien peu

Ce manuscrit, présumé du XIIe siècle, est très-beau ; il appartenait aux Jacobins de Bordeaux depuis 1565 ; c'est un in-folio à deux colonnes, sur parchemin, en cursive romaine ; ses principales initiales sont grandes, peintes et rehaussées d'or ; dans le cours de l'ouvrage, elles sont en vermillon ; toutefois les couleurs n'ont pas été bien appliquées ; ce volume pourrait être classé aussi dans l'Histoire.

Dans une autre division des Sciences, outre les ***Aphorismes d'Hippocrate et de Galien,*** en langue romane, œuvre vraisemblablement plus intéressante pour les paléographes que pour les médecins, on trouve un manuscrit ***De doloribus juncturarum, secundum Lanfrancum.*** Lanfranc était un médecin de Milan, du XIIIe siècle ; — puis un ***Mémorial des médicaments,*** avec une explication datée de 1343 ; — un ***Traité des Fièvres,*** en latin, d'A. de Chatelin, qui exerça la médecine à Bordeaux, au commencement du XVIIIe siècle ; — un grand nombre d'autres traités de Médecine, de Physiologie, de Chirurgie, de Chimie, de Physique ; — un ***Extrait de l'Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris,*** in-12 de 275 pages, suivi d'une table ; l'extrait est écrit avec une grande fermeté, par ***Fr. Latapie,*** de Bordeaux, membre de l'Académie de la même ville et professeur de botanique, mort en 1823 ; l'Histoire qu'il a abrégée est de ***Et.-L. Geoffroy,*** docteur régent de la Faculté de médecine de Paris (le volume est indiqué au Catalogue imprimé des Sciences et Arts, n° d'ordre 3960) ; — un volume intitulé : ***Des Arts rustiques,*** traduction de Columelle (***De re rusticâ***), par l'abbé ***Bellet,*** chanoine de Cadillac ; in-4° de 354 pages, relié en basane. La traduction est précédée : 1° d'une lettre de l'auteur à M. de Raoul, conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux ; 2° d'un avertissement sur les poids, les mesures, les monnaies et les vents. Cet ouvrage provient de la Bibliothèque de l'ancienne Académie de Bordeaux. Nous possédons, du chanoine Bellet, qui écrivait vers le milieu du

de critique. Elle a été imprimée plusieurs fois. La première édition, Augsbourg, 1473, in-folio, contient une Mappemonde digne d'attention.



XVIII[e] siècle, plusieurs autres manuscrits et notamment des cahiers d'observations météorologiques, qui sont fréquemment consultés.

Signalons encore, pour les Beaux-Arts, un précieux manuscrit intitulé : *De perspectivâ pingendi, auctore Petro pictori Burgensi*, in-4°, sur papier fort, avec nombre de figures très-bien faites; le caractère est petit, mais très-lisible; les initiales sont alternativement rouges et bleues, avec léger ornement. Ce manuscrit qui semblerait être du XVII[e] siècle, a été souvent consulté, et est fort apprécié de la science parisienne [1].

Enfin, peu de mots sur les manuscrits de la Musique nous semblent devoir suffire. La Bibliothèque possède, sous cette dénomination, d'abord quelques in-folio de plain-chant; — un choix d'airs notés pour une seule et pour deux ou plusieurs voix; — une *Méthode facile de Milandre*, pour apprendre, en très-peu de temps, à jouer de la viole d'amour; — un recueil de vaudevilles dont les chants sont notés, et quelques autres pièces d'un médiocre intérêt.

IV

Quoi qu'il en soit de l'état ou de la valeur des manuscrits relatifs aux Sciences et aux Arts, que nous venons d'indiquer, nous pouvons affirmer, dès ce moment, que ceux de l'Histoire leur sont supérieurs. En ce qui peut nous intéresser le plus, signalons d'abord les deux Cartulaires de l'Abbaye de la Sauve (*Cartularius major Sylvæ majoris*, et *Cartularius minor ejusdem)*.

Après ces deux beaux in-folio, il en est d'autres également dignes d'attention.

[1] Cet ouvrage a été imprimé à Venise, en 1508, in-folio, et son édition a acquis une haute valeur; elle s'est adjugée à 121 et 151 fr. dans des ventes récentes.

Au premier rang doit figurer la *Translation de la premiere guerre punique que compila maistre Leonard de Aretio*, un volume in-4°, sur parchemin, 76 feuillets. Les pages sont encadrées d'un simple filet au crayon noir ; l'écriture est une sorte de ronde gothique, carrée, très-lisible, sans ponctuation et sans accents ; la première initiale, en N, est légèrement ornée sur un filigrane, en fond d'outre-mer (bleu) dans l'intérieur de la lettre, et de carmin à l'extérieur, encadré dans un trait d'azur ; les initiales des divisions sont peintes en vermillon et azur, sans ornement. Ce volume est très-bien conservé, mais il manque de couverture ; le manuscrit est daté, par l'auteur, de l'an 1445. Cet auteur n'est autre que Léonard Bruni, natif d'Arezzo, ville de Toscane ; la Bibliothèque de Bordeaux possède de lui six ouvrages portés au Catalogue de l'Histoire sous les n^os^ d'ordre 1205, 1701, 1869, 1958 et 6257, et à celui des Sciences, sous le n° 1211 ; ses deux livres de *Bello punico* furent imprimés in-folio en 1470, sans nom de ville, et réimprimés à Brescia, en 1498, et à Paris, en 1512 ; leur prologue ou avertissement porte que les *Décades de Tite-Live* ont été traduites par P. Berceuire, prieur de Saint-Éloi, de Paris.

Ceci nous conduit à parler de ce Prieur et de son célèbre manuscrit, l'un des trésors de la Bibliothèque de Bordeaux, que lui envie, assure-t-on, celle de la capitale. Il est ainsi signalé dans nos catalogues imprimés :

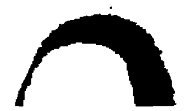
Tytus Livius. Décades translatées du latin par ordre du Roy de France Jehan, dans le milieu du XIVe siècle par P. Berceuire, prieur de Saint-Eloy de Paris (manuscrit sur parchemin, décoré de miniatures).

Comme pour l'amateur de manuscrits, nulle particularité ne peut être sans intérêt, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails. Quant au fond de l'ouvrage, c'est une bonne et curieuse traduction française de Tite-Live, faite au milieu du XIVe siècle par Berceuire, lequel dit, dans sa préface, qu'il n'entreprit son ouvrage que par obéissance

aux ordres de *son seigneur Jehan, de France.* — En l'année 1844, M. Gautier aîné, ancien maire de Bordeaux, publia, dans les Actes de l'Académie de cette ville, une notice biographique très-circonstanciée sur ce Religieux bénédictin, connu aussi sous les noms de *Bercheure, Berchoire* et *Berchorius*, lequel est auteur de quatre ouvrages importants que possède notre Bibliothèque, et qui sont portés au Catalogue de Théologie (nos d'ordre 4032-33-34-35).

Ce manuscrit, grand in-folio, est formé, dans son état actuel, de 470 feuilles ou 940 pages, à deux colonnes, sur vélin réglé. La traduction commence par ces mots : « *Je me prens a estant les choses faites par les Romains des le commencement que Rome fut fondée...* » et elle finit par ceux-ci : « *Ci feinist le neuviesme livre de la tierce décade de Tytus-Livius* ».

La première page du texte de la première décade est ornée d'une miniature encadrée de colonnes réunies par une suite de petits frontons. Le caractère est celui de la minuscule, ordinaire à cette époque, et très-lisible malgré ses abréviations. Les titres-courants et les rubriques sont à l'encre rouge. Les pages sont sans chiffres et ont quelques réclames. Les initiales sont alternativement en rouge et en azur, et simplement ornées d'un petit filigrane et de quelques vrilles jetées en marge. L'initiale de chaque décade est plus grande, plus riche, et semée de fleurs sur un fond d'or. Le peintre a déployé un admirable luxe d'ornements dans les premières pages de chacune des trois décades : le texte n'en occupe guère que le tiers, et la page est entourée d'un filet or et azur, enjolivé de fleurs, d'oiseaux, d'animaux et de personnages. Dans l'intérieur, les deux tiers de l'espace sont occupés par un grand cadre gothique en or, dont le décor pyramidal, dans le goût de l'époque, est traité avec beaucoup de précision. Ce cadre enveloppe quatre cartouches symétriquement ajustés sur un fond d'or en tapisserie, et chaque cartouche renferme un sujet emprunté à Tite-Live; mais, par une bizarrerie commune à l'époque où vivait Berceuire, les Romains,



leurs costumes, leurs armes offensives et défensives, les forts qu'ils attaquent, les camps qu'ils occupent, la couronne dont l'artiste a paré leurs généraux, la mître et la crosse qu'il a données aux augures et aux prêtres, tout, enfin, excepté le fait représenté, est du XIV[e] siècle. Il en est de même de l'encadrement dont le peintre a entouré chacun de ses cartouches : cet encadrement où brillent les trois couleurs, le bleu, le blanc et le rouge, telles que celles du drapeau national de notre temps, ressemble à l'espèce de rose anguleuse qui entoure la croix d'or sur les monnaies des Edward et des Philippe. La vivacité de ces couleurs a conservé un éclat très-beau. Il est regrettable que le premier feuillet du volume manque, que le second soit en partie effacé, que celui qui ouvre la troisième décade ait été arraché, et que le dernier soit un peu sali.

M. Gautier aîné, dans la notice déjà citée, estime que, sans l'indigne mutilation commise par l'enlèvement de la miniature *de la Présentation*, et les autres accidents que nous venons d'indiquer, ce manuscrit, dont on ignore l'origine, pourrait être compté au rang des plus beaux du Prieur de Saint-Éloi. Deux ou trois manuscrits analogues existaient en France, avant 1789; l'un d'eux est signalé dans l'ouvrage de M. Paulin Paris, comme étant aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, mais le nôtre contiendrait une décade de plus.

On nous demandait un jour quel était le plus gros et le plus petit livre de nos collections. Nous répondîmes que l'un des plus volumineux était le manuscrit de Berceuire pesant douze kilogrammes, et le plus léger un in-64, relié en maroquin, doré sur tranches, inscrit ainsi sur l'inventaire de la Bibliothèque, le 28 Mai 1824 : *Don de M. Conilly. Ordre de prières journalières à l'usage des Juifs espagnols, imprimé par les soins des frères Jacob et David. Semach fils du Sage, Meïr Creskes, tout hébreu ; Amsterdam, de l'imprimerie de médecine Nephtali Hertz Levy, que Dieu conserve, l'an de la création 5489-1775.* Ce tout petit volume pourrait être contenu dans une coquille d'œuf, remarque faite pour étonner, moins



encore pourtant que le témoignage de Pline rapportant que Cicéron avait vu toute l'Iliade renfermée dans une coquille de noix.

Parmi les manuscrits d'un caractère historique, à un autre point de vue, nous croyons devoir en signaler quelques-uns assez remarquables ; ce sont : *De diebus festis et de Sanctis eorumque historiâ*, sans nom d'auteur. Le temps de la vie y est retracé sous ces quatre dénominations : 1° *Tempus deviationis*, depuis la chute d'Adam jusqu'à Moïse ; 2° *tempus renovationis*, depuis Moïse jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, 3° *tempus reconciliationis*, la durée de notre réconciliation opérée par le divin Rédempteur ; 4° *tempus peregrinationis*, le temps où nous vivons. Ces quatre temps, suivant l'auteur, représentent, pour l'Église, le premier depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, le second depuis l'Avent jusqu'à la Noël, le troisième depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, le quatrième, enfin, depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent. C'est là le cercle qui sert à ramener dans les trois derniers temps les fêtes et les Saints du calendrier. En tête est un ornement rouge qui règne sur toute la largeur de la page, et se termine sur la marge à droite par des filets arabesques. La première des initiales est dentelée en bleu avec des filets blancs ; dans l'intérieur, on distingue un filigrane blanc sur fond de vermeil. Les autres initiales sont peintes en bleu ou en rouge, légèrement ornées de fleurons rouges ou violets. Le volume est assez bien conservé.

Il existe en outre sur le même sujet, un manuscrit analogue mais moins ancien.

Sur un autre rayon, se trouve *Le livre deus privileyges de entra-due Mars* : ce sont, en effet, sous ce titre, les *Priviléges accordés par les rois d'Angleterre aux habitants de l'Entre-deux-Mers, et l'enquête dressée sur les torts à eux faits par les officiers des dits rois.* Il est assorti d'un cahier in-4° de 23 feuillets, en parchemin, les deux derniers blancs, le tout couvert aussi en parchemin. Ce cahier qui provient de l'Abbaye de La Sauve est sali, mais assez bien conservé.

Le caractère est une minuscule gothique bien lisible. L'initiale de la première page est en noir : le signe des suivants est en rouge : la pagination n'y a été apposée que dans des temps modernes. D'après le travail de M. Jouannet, il devrait y avoir des Lettres-patentes de Jean-sans-Terre qui vivait à la fin du XII[e] siècle et au commencement du XIII[e] ; mais nous ne les avons pas retrouvées, et nos richesses n'existent qu'à partir du XIII[e] siècle, sous diverses dates; elles s'étendent jusqu'à la moitié du XIV[e], et sont des rois d'Angleterre Jean I[er], Henri II, Henri III, Édouard I[er] et Édouard III, toutes relatives à ce qu'on appelait les *Privileyges de la terra de Entre-dos-Mars*. La contrée dont il s'agit était, en ce temps-là, occupée par des agriculteurs qui jouissaient d'une entière liberté, ne payaient de redevance à personne, étaient exempts de toute autorité civile, et s'appelaient *hommes francs du roi*. Les actes qui se rattachent à ces prérogatives sont transcrits en langue gasconne, et un assez grand nombre de ces documents a été publié dans les *Archives historiques du département de la Gironde,* t. III, p. 101 et suivantes. Tous ces manuscrits sont autant de pièces historiques d'autant plus intéressantes et plus précieuses, que longtemps on a cru qu'elles n'existaient plus. Leur traduction en français, répandrait une vive clarté sur cet épisode des annales de la partie de la Guyenne, située au-delà et à l'E. de la Garonne. Qui ne sait, suivant la juste observation de notre prédécesseur M. Jouannet, que c'est à l'abandon, à l'oubli, au mépris absolu des titres anciens, qu'est due, en grande partie, l'obscurité qui enveloppe l'Histoire? Les évènements plus ou moins considérables qui changent la face des empires font négliger des pièces qui paraissent, au premier coup-d'œil, devoir être sans objet, et la postérité perd ainsi les fils qui relient entre eux les faits et leurs conséquences.

Dans l'un de ces actes de *Priviléges,* entre autres, en date du 3 Août 1236, Henri III prend le titre suivant : « *Par la grâce de Dieu, Roi d'Angleterre, Seigneur d'Irlande, Duc de Normandie et d'Aquitaine,* et il promet *d'agir selon les*

conseils des honorables Pères G. de Bordeaux[1], *d'Auch*[2] *et de l'évêque de Bazas*[3], *comme il sera agréable à Dieu.....* »

Mentionnons, sans commentaire, parce que nous n'avons pas eu le loisir d'en compulser la teneur, 1° un volume in-folio, manuscrit, contenant uniquement des actes publics ou contrats sur parchemin, et étiqués : *Achats pour noble homme Pierre Eyquem, Escuyer Seigneur de Montaigne ;* 2° cinq autres volumes in-folio désignés tous le nom de : *Titres de la maison de Montaigne de 1327 à 1777.*

Un manuscrit non moins précieux pour Bordeaux est celui qui a pour titre :

Tractatus brevis Fratris Stephani de Salanhaco Lemovicensis Diocesis, de quatuor rebus in quibus Deus Prœdicatorum Ordinem insignivit.

Cet in-folio sur parchemin, à deux colonnes, ayant 267 feuillets, a été écrit par diverses mains et augmenté de beaucoup d'additions postérieures au Frère Étienne de Salanhac, mort en 1290. Ainsi à l'article des Prieurs des Frères-Prêcheurs, on trouve relaté le décès du Frère Étienne de Bellebaud, à Bordeaux, sa patrie, en 1505. Le texte présente en partie les caractères du XIV[e] siècle et en partie ceux du XV[e], à l'exception toutefois de plusieurs additions modernes, telles que celles de Bernard Guidon.

Enfin, sur les règles de quelques Ordres religieux, la Bibliothèque de Bordeaux contient les manuscrits ci-après :

Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame-de-Feuillent (sic) *de l'Ordre de Citeaux.*

Ce volume in 4°, sur papier, d'une écriture bâtarde, très-lisible, relié en basane, ne doit pas remonter plus loin que la fin du XVII[e] siècle. On reconnaît qu'il s'agit de la traduction de l'ouvrage imprimé, inscrit sous le n° d'ordre 6513 [a] du Catalogue de l'Histoire, avec ce titre latin :

[1] Géraud de Malemort.
[2] Amanieu I de Grisinhac, né à Rions-sur-Garonne.
[3] Raimond III.

Constitutiones Congregationis beatæ Mariæ Fuliensis Ordinis cisterciensis ad. s Benedicti regulam accomodatæ in capitulo generali ejusdem Congregationis Romæ celebrato anno 1595, etc.

Ces constitutions en français sont elles-mêmes accommodées à l'usage prescrit au chapitre général tenu à Celles, en Berry, dans les années 1634 et 1637.

Il existe, dans la Bibliothèque, deux autres manuscrits des mêmes Constitutions; le plus récent, rédigé en vertu de l'ordonnance de 1768, in-4°, est de la fin du XVIII[e] siècle; il est assez bien conservé; le second, appartenant au XVI[e], consiste en un cahier, in-4°, de 131 pages sans compter la table. Il est d'une écriture fort lisible, avec les titres en grosse ronde et un trait rouge encadrant chaque page, mais la couverture est sale.

Un autre manuscrit assez curieux porte ce titre :

Abrégé des grâces et miséricordes singulières dont Dieu a favorisé la vénérable mère Anne Darriet, religieuse de l'Ordre de l'Annonciation, décédée à Bordeaux, en odeur de sainteté, le 6 du mois de Mai 1702, âgée de 78 ans.

Ce volume est un extrait de ce que la Mère Darriet avait écrit elle-même, touchant sa vie, ses mortifications, ses extases et ses visions; il fut fait peu d'années après sa mort, et il a par conséquent, sans dégradation, traversé un siècle et demi.

En l'année 1845, la ville de Bordeaux a fait faire, à ses frais, une copie des titres de la fameuse collection, dite de Bréquigny, relatifs à l'histoire de l'Aquitaine et de la Guienne. Ces titres sont souvent consultés. Bréquigny, comme on le sait, faisait partie de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et, en 1764, il reçut du Gouvernement la mission officielle d'aller faire, à la Tour de Londres, le dépouillement des papiers enlevés à la France par les Anglais, et pouvant intéresser Bordeaux. Il y a peu de mois que

M. Francisque-Michel, ce si laborieux et si savant écrivain, a, dans un de ses voyages en Angleterre, fait une véritable conquête qui ne peut manquer d'accroître nos richesses historiques. Il a obtenu la communication d'une partie considérable des *Rôles gascons*. Nous souhaitons vivement qu'on lui en doive la publication.

Enfin, deux manuscrits, en langue espagnole, sur des sujets religieux, sont aussi en notre possession.

Le premier porte ce titre détaillé :

Regula Fratrum minorum : Sequuntur 1° *Speculum eorumdem;* 2° *Como es fa el cuerpo de padre nuestro sant Francisco, por un clerigo qui se decia el abbas Jacobo;* 3° *Exortacion a saber la doctrina christiana;* 4° *Tratado sobre la pobreza y uso, estado a que son obligados los fratres menores porsu regla, cōpuesto por un devoto y dotto padre VIIe general de los Capuchinos, transladado de lingua ytaliana;* 5° *Recolleccion breve de toda la regla.*

C'est un in-18 de 416 feuillets, sur papier fin, réglé, avec pages encadrées. Le caractère est joli et très-régulier. Les initiales sont peintes en rouge ainsi que quelques rubriques; ce manuscrit qui paraît être du XVIIe siècle, est en bon état de conservation.

Quant au second, à-peu-près du même âge, et de la même provenance du couvent de la Petite-Observance, il fut donné en l'an 1600 par Henri IV aux Récollets de Bordeaux; il est aussi très-lisible, mais ses ornements sont de moins bon goût; son titre est :

Manual de las cosas a que son obligados los fratres menores por su regla, compiado de los Decretales, edichos de los Doctores, expossedores della regla de nuestro Padre sant Francisco; in-4°. Celui-ci est à longues lignes, sur papier ordinaire.

Un autre volume manuscrit, in-folio, sans date, contient, en simple copie, les testaments plus ou moins curieux de Scaliger, de Cujas et de plusieurs autres personnages célèbres.

Dans la collection des manuscrits dont nous nous occupons, il s'en trouve deux, placés côte à côte, à cause de leur analogie. Ils étaient autrefois confondus avec les livres imprimés, dans le Catalogue de l'Histoire, et ils portaient les n^os^ d'ordre 6101 et 6107. Le titre du premier in-folio minor, n° 6101, est ainsi conçu : — « Chronologie des Souuerains Pontifes, » qui contient leurs noms et leur patrie, en quel an et jour » ils furent esleus : leur vie, combien ils ont regné et combien » le siege a esté vaccant. Auec plusieurs choses notables qui » sont arriuées de leur temps. Commencants a saint Pierre » et finissants au pape Vrbain VIIIe. De nouveau reveu et cor- » rigé par Christophle Gemma. Traduit de l'italien en francois » par Mre Rene de Preteual, chevalier, marquis de Cleve et » de Panilleuse; a quoy ont esté adjoustez les papes Vr- » bain VIIIe jusques a present MVCLXXI. »

Ce volume, relié et bien conservé, contient, à la fin, la mention qu'il a été « achevé le XXXj^e^ et dernier d'Aoust l'an 1671. » Il renferme, outre son sujet principal ci-avant indiqué, des observations ou notices curieuses sur la papesse Jeanne, sur les noms et l'ordre des papes légitimes et des anti-papes, sur les papes sortis des Ordres religieux, sur les Conciles œcuméniques, etc. N'ayant trouvé dans aucun Dictionnaire biographique le nom de *Gemma* (*Christophle*), ni celui de *René de Preteval*, nous ignorons si l'ouvrage ou la traduction ont été imprimés.

Le second manuscrit, in-4°, n° 6107, est divisé en neuf opuscules distincts, mais avec une seule pagination : les sujets qui y sont traités séparément se trouvent, en tête du livre, signalés et réunis sous un titre unique *imprimé*. Ces sujets sont :

1° (P. 1 à 62), un sommaire de la Chronologie des Papes; — 2° (p. 63 à 104, l'Histoire des empereurs d'Occident, depuis Jules-César jusqu'à Ferdinand II; — 3° (p. 105 à 140), l'Histoire des empereurs d'Orient, depuis Léon Ier jusqu'à Mustapha II; — 4° (p. 141 à

176), la Généalogie et l'histoire des rois d'Espagne, depuis Atanarezo jusqu'à Philippe IV; — 5° (p. 177 à 216), les rois d'Angleterre, depuis Brutus jusqu'à Charles Ier; — 6° (p. 217 à 250), le sommaire des Vies et mœurs des reines de France, depuis Argotte, femme de Pharamond, jusqu'à Anne d'Autriche; — 7° (p. 251 à 272), les Vies des princes de Maurienne, comtes et ducs de Savoie, depuis l'année 1000 jusqu'à 1613; — 8° (p. 273 à 310), les Notices et portraits de plusieurs hommes illustres qui ont fleuri en France depuis l'année 1500; — 9° enfin, l'Histoire de la fondation, des accroissements et des antiquités de la ville de Paris.

Après un examen attentif de ce volume, on serait porté à croire que, d'abord, l'auteur a non-seulement composé, mais encore écrit toutes les notices; qu'ensuite, il a appliqué et collé marginalement près de mille portraits qu'il assure être *tels qu'ils ont été tirez sur les médailles,* avec un certain nombre d'armoiries, vues de villes et châteaux, costumes, etc.; et qu'après avoir terminé et illustré son manuscrit, il a voulu se donner la satisfaction de faire imprimer le titre qui forme le frontispice. Ce qui fortifie cette présomption, c'est qu'au bas de ce titre, on lit ceci également imprimé :

Transcrits par M*** B*** I***

M.DCC.XXXVIII.

V

En poursuivant la revue des manuscrits de l'Histoire, nous croyons devoir traiter séparément deux sujets qui ont pour nous un intérêt tout spécial. C'est d'abord la collection des nombreuses copies des registres *secrets* du Parlement de Bordeaux, souvent consultés et attendant un historien qui

en résume les curieux éléments [1]. Ce sont des registres tout-à-fait distincts de ceux des audiences, et presque en entier consacrés aux évènements publics et au rôle politique de ce Corps, souvent en lutte avec le clergé et même la royauté. A neuf volumes, gros in-folio, qu'elle possédait déjà, la Bibliothèque de Bordeaux en a ajouté, en l'année 1838, seize autres qu'elle a acquis de M. le comte de La Tresnes, descendant d'un ancien président du Parlement. Cette collection est fort curieuse, particulièrement en ce qui concerne les récits des débats entre la Cour du Parlement et les archevêques de Grammont et de Sourdis. On y remarque également, entr'autres remontrances royales plus ou moins *aigres,* comme disent ces documents, une réponse d'Henri IV, faite, le 19 Janvier 1608, en présence du maréchal d'Ornano, à une harangue d'un Conseiller-député. Le roi s'y exprime ainsi : « Vous avez bien dit, Monsieur Dubernet, et en bon » orateur; aussi le papier souffre tout. Je vous répondrai en » grand roi, bon soldat, et grand homme d'État. — Vous » dites que mon peuple est foulé : et qui le foule, que vous » et votre Compagnie ? O la méchante Compagnie !... Et qui » gagne son procès à Bordeaux, que ceux qui ont la plus » grosse bourse ? Tous mes Parlements ne valent rien, mais » vous êtes les pires de tous; je sais bien qu'il y en a de bons » (parmi vous), mais le nombre des méchants est plus » grand. — Mettez la main sur la conscience; si je vous dis » un mot à l'oreille, vous me l'accorderez... O la méchante » Compagnie !... Je vous connois tous; je suis gascon comme » vous. Qui est le paysan de qui la vigne ne soit au Président ou au Conseiller, ou le pauvre gentilhomme duquel » il n'ait la terre ? Il ne faut qu'être conseiller pour être riche » incontinent. Les procureurs, les clercs, tous aussi très-

[1] M. Laferrière, qui a été quelques années avocat à Bordeaux, et qui depuis est devenu inspecteur général de l'Université, a publié un fragment très-intéressant d'histoire parlementaire, d'après *les Registres secrets*. Rennes, A. Marteville.

» riches... Vous dites que la peste afflige Bordeaux; et qui » en est cause que votre méchanceté ? »

La Bibliothèque possède en outre deux volumes in-folio de la même catégorie, mais pour une période particulière. Le premier est le Registre *de la Chambre de Justice de Guienne,* instituée par lettres patentes du roi Henri III, datées du 26 Novembre 1581. Cette chambre fut établie en conséquence des édits de pacification et des conférences tenues à Nérac et au Fleix, relativement à l'existence civile des Protestants, qui se plaignaient de ne pas obtenir justice du Parlement de Bordeaux. Elle était composée de magistrats tirés du Parlement de Paris, savoir : Pierre Séguier, président; Geoffroi Camus, J. Séguier, Et. Fleury, Jérôme Augenouts, J. de Montholon, J. Scarron, G. Bernard, Adrien Dudrac, F. Séguier, Lazare Coqueley, J. Tumery, Cl. Dupuy, Jacq. de Thou et Huraut de L'Hospital, estimable historien qui, dans ses mémoires, rappelle ses liaisons à Bordeaux avec l'auteur des *Essais;* enfin, elle avait pour procureur général l'illustre Pierre Pithou, et pour avocat général Antoine Loisel, tous deux élèves de Cujas, et jurisconsultes du mérite le plus éminent. Ses audiences furent tenues au couvent des Jacobins, du mois de Janvier au mois d'Août 1582. Les deux volumes manuscrits dont il s'agit contiennent les actes et les arrêts de cette session mémorable. On peut lire dans les œuvres de Loisel (*Remontrances*), les discours d'ouverture et de clôture qu'il prononça à cette occasion.

Le second manuscrit qui, sans avoir la même importance que ces documents, n'est pas d'une médiocre valeur, à notre avis, est celui de l'*Histoire des Francs,* par le comte de Peyronnet. Il se compose de feuilles réunies en bon ordre dans quatre volumes in-4°, entièrement écrits, dans la prison du château de Ham, de la main de l'un des derniers ministres de Charles X. Jamais peut-être on ne vit une si longue suite de pages tracées avec autant de fermeté, de netteté, sans ratures, et d'une façon pour ainsi dire *rectiligne,* comme le caractère de cet homme d'État écrivain. Il

est regrettable qu'aux quatre cartons qui renferment ce manuscrit, il manque la dédicace placée en tête du premier volume de l'ouvrage imprimé plus tard: Nous ne pouvons nous abstenir d'en citer la fin. Elle est datée de Ham, Juin 1835 :

« Jeunes gens, j'ai écrit pour vous. Écoutez, vous qui » entrez dans la vie, cette voix qui sort d'un sépulcre; si » humble ou si haut que soit votre rang, écoutez !

» Je serai mort de ma seconde et dernière mort quand » votre temps adviendra; quand vous posséderez et menerez » le monde, je n'y serai plus...

» Après que j'eus servi de longues années la génération » qui s'en va, elle me donna une prison pour salaire. J'ac» cepte et ne me plains point, mais j'en stipule un autre avec » vous.

» J'ai six petits-fils qui croissent languissamment à l'ombre » de mon malheur. Ils prendront rang un jour parmi vous. » Tendez-leur une main amie quand vous les rencontrerez » en votre chemin, si vous estimez qu'il y ait quelque peu » de profit pour vous dans ce livre que le vieux captif vous » dédie.

» PEYRONNET. »

Tels étaient les accents pleins de mélancolie qu'adressait, du fond d'un cachot, le courageux Bordelais qui mourut quelques années après dans sa maison de campagne de Monferrand, en prononçant d'une voix assurée ces simples paroles, bien faites pour désarmer ses plus ardents ennemis : « *Je pardonne tout et à tous, afin que tous me pardonnent,* » *et que tout me soit pardonné.* »

Après cette mort, qui eut lieu le 2 Janvier 1854, le Maire de Bordeaux écrivit à la famille du défunt, pour demander la faveur de placer, dans la Bibliothèque de la ville, un des manuscrits du noble écrivain. Les héritiers purent recueillir toutes les feuilles de l'Histoire des Francs, et ils consentirent à s'en dessaisir pour une semblable destination. Nous

devons ajouter que, de concert avec M. Desmirail, ancien procureur général, ami intime de M. le comte de Peyronnet, M. Ch. Des Moulins qui lui était aussi très-particulièrement dévoué, rendit, par ses démarches, la négociation et la conclusion de cette affaire plus faciles. Ces deux personnes obtinrent en même temps de la famille, pour notre Académie, le portrait de l'illustre Garde-des-sceaux, que cette savante Compagnie avait récemment admis dans son sein.

Si on trouvait peut-être un peu trop étendus ces détails, on voudrait bien, nous osons l'espérer, ne pas oublier qu'ils ont l'opportunité d'une double reconnaissance, au moins par rapport à nous, comme ancien magistrat et comme Bibliothécaire.

D'ailleurs n'était-il pas d'une stricte justice d'acquitter ce tribut à l'homme qui méritait d'être mieux connu, et qui, avant d'être ministre, avait concouru à illustrer le Barreau bordelais, avec Ravez, Lainé, Ferrère, Martignac, Brochon, Duranteau, de Saget et autres ?

VI

Parmi les manuscrits de la Jurisprudence, assez nombreux dans la collection de Bordeaux, par le motif que le Droit canonique ou ecclésiastique occupait une place considérable dans les Bibliothèques du moyen-âge et des temps postérieurs, nous ne ferons connaître, ici, que les principaux, dans l'ordre suivant :

Codex Justiniani libri IX cum glosis et commentariis Accursii.

Ce manuscrit, auquel il ne manque que les derniers feuillets du livre IX, est d'une minuscule ordinaire, bien lisible; les gloses sont d'une ronde charmante, mais parfois d'une encre trop blanche ; les pages sont à deux colonnes avec titres de chapitres et chiffres romains. Les petites initiales sont



simples, en azur avec un filet en vermillon, mais les grandes de chaque livre ont été laissées en blanc. Le tout appartient, par son âge, à la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e]. L'intérieur du volume est bien conservé, mais les premiers et les derniers feuillets sont fumés, même tachés et souvent illisibles; les gloses surtout ont souffert. Quelques articles oubliés d'abord par le calligraphe ont été recopiés en marge, du même caractère que le texte, et encadrés en rouge et en bleu.

Sur la matière des Décrétales, la Jurisprudence comprend encore : *Apparatus Domini Andreæ (Johan) super questionibus Clementis Quinti,* in-4°, à deux colonnes, sur parchemin vélin, sans nom de calligraphe; puis, *Ejusdem alter tractatus*. L'apparat et le traité sont d'un caractère assez lisible. Les initiales sont rouges et bleues, carrées et peu ornées, excepté celles qui commencent les deux ouvrages. Celles-ci sont enjolivées de filets et de vrilles, et appuyées à un bâton marginal qui se prolonge jusqu'au bas de la page. Le tout doit être attribué au XIV[e] siècle.

Voici le *Libellus de ordine Judiciorum, compositus a Rarefredo Beneventano Juris civilis professore, in quo continentur qualiter concipiuntur libelli; et fiant confessiones,* etc. Ce manuscrit sur vélin à deux colonnes, d'un caractère lisible, avec des initiales simples, bleues et rouges, est du XIV[e] siècle. Il est en fort mauvais état.

Au même classement doit appartenir l'ouvrage intitulé : *Summa de potestate ecclesiastica edita a Fratre Augustino de Anchona ordinis FF. heremitarum Sancti Augustini,* petit in-folio à deux colonnes, très-lisible, avec initiales azur et vermillon, sans couverture, mais du reste assez bien conservé.

Il existe, à-peu-près dans le même état, un volume manuscrit ayant ce titre : *Liber sextus Bonifacii VIII quem sequuntur Juris canonici regule et juris civilis regule.* Il est suivi d'un autre intitulé : *Constitutiones Innocentii Papæ quarti edite in concilio Lugdunensi.* Ces Constitutions sont précédées d'une lettre de Grégoire X à l'Université de Paris au sujet

de ce livre. Le caractère est encore très-lisible, les initiales sont simples, alternativement azur et vermillon. Celles des grandes divisions sont ornées avec plus de luxe. Le volume est relié en bois ; une peau revêt sa couverture : il est évidemment du XIIIe siècle.

Signalons aussi, pour une époque moins reculée, un manuscrit intitulé : *Histoire de la Pragmatique-sanction ;* il a été fait, en l'année 1659, sans pagination, signature ni réclame; il est très-bien relié, en basane, et en bon état de conservation; c'est un don de l'abbé Desbiey, qui fut, dans le dernier siècle, l'un des bibliothécaires nommés par l'Académie. Cet in-folio contient :

1° L'Histoire de la Pragmatique-sanction faite par le Roi Charles VII, en 1439;
2° L'origine des concordats faits entre le pape Léon X et François Ier, en 1515;
3° Le récit des différends survenus entre le Saint-Siége et les Empereurs, pour les investitures;
4° Un traité concernant les raisons et moyens pour montrer que le Concile de Trente ne doit être ni reçu ni publié en France;
5° Preuve que les Ecclésiastiques sont sujets à la justice du Roi;
6° Mémoire pour établir que les informations de vie et mœurs de ceux que le Roi nomme aux évêchés doivent être faites par les Ordinaires.

(Les traités n°s 1, 2 et 6 ont été imprimés en 1652, à la fin du commentaire de Pithou sur les libertés de l'Église Gallicane.)

Un autre manuscrit du XVIIe siècle, et provenant aussi de l'abbé Desbiey, est un Traité de l'autorité des rois de France pour lever des contributions sur les biens ecclésiastiques. Cet in-folio est de 57 feuilles, relié en basane. L'ouvrage est divisé en six chapitres, et précédé de sa table que suit une préface très-bien conservée.

La salle des manuscrits renferme également un Recueil de pièces *sur la distinction des deux puissances,* in-4°, partie sur papier, partie sur parchemin, relié en basane; il lui manquait la table et les deux premiers feuillets qui ont été remplacés. Ce manuscrit contient onze ouvrages, tous relatifs aux droits des Papes, à l'autorité du roi et aux matières ecclésiastiques. L'un d'eux, le neuvième, est l'histoire abrégée des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à Honorius II, en 66 feuillets, dont 23 sont en parchemin. Le manuscrit est sans pagination, sans réclames, sans signature, sans nom d'auteur. On voit seulement qu'il est dédié à Charles, roi des François (Charles V), par Petrus, son chapelain et son prédicateur, puisqu'il commence par ces mots : *Karolo christianissimo Principi Dei gratia Francorum regi, Petrus serenitatis tuæ humilis Capellanus tuusque orator*... D'après l'*explicit* qui le termine, le titre serait : *Cronica Damasi Papæ de Cathalogo Romanorum pontificum ;* mais le pape Damase II, mort en 1048, vingt-trois jours après son élection, n'a pas pu parler d'Honorius II, mort en 1130; on ne connaît d'ailleurs de Damase aucune chronique qu'un autre auteur eût pu continuer. On pourrait bien présumer qu'il s'agit du nom de quelqu'autre Damase, simplement évêque, mais une nouvelle objection combattrait cette hypothèse, c'est que depuis la fin du XIe siècle, le pape Grégoire VII fit ordonner par un Concile que tous autres que l'évêque de Rome cesseraient de se qualifier *pape,* comme ils l'avaient fait jusqu'alors. Quoi qu'il en soit, la première initiale du manuscrit dont il s'agit est en or, encadrée de filets blanc et azur, avec deux branches de feuillage à la marge; l'intérieur de la lettre est délicatement orné d'un filigrane en traits blancs sur un fond amarante; les autres initiales sont alternativement vermillon et azur; quelques mots sont soulignés en vermillon.

A la même catégorie peut se rattacher un traité *de l'authorité du Roy dans l'administration de l'Eglise gallicane,* manuscrit moderne de la fin du XVIIe siècle. Ce traité est divisé en deux parties, la première purement historique, la

seconde se rapporte au Droit. L'ordre chronologique est indiqué à la marge.

La première partie est divisée en cinq dissertations :

1° De l'autorité des rois chez les Juifs;
2° Des premiers empereurs Romains;
3° Des rois de la 1re race;
4° Des rois de la 2me race;
5° Des rois de la 3me race.

Cinq autres dissertations composent la deuxième partie; elles traitent :

1° De la conduite de l'Église en général et de son partage entre les puissances spirituelle et temporelle;
2° De l'autorité des rois dans l'administration de l'Église;
3° Id. id. dans la discipline touchant le culte;
4° Id. id. touchant les personnes;
5° Id. id. touchant les biens.

Ce volume in-4°, partout très-lisible, est d'une belle écriture. Il est d'un auteur inconnu, et sans doute il est inédit, ainsi qu'un grand nombre d'autres manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux. Parmi ceux-ci il convient de ne pas oublier un volume in-4° intitulé : *Remarques de Droit sur Ferron*, manuscrit moderne, concernant la coutume de Bordeaux, ni surtout un Recueil des édits, ordonnances et déclarations, etc., sur l'autorité, juridiction et compétence de la Cour des Aydes de Guyenne, 2 vol. in-folio. Ce dernier manuscrit constate que, dans cette Cour des Aydes, siégea, comme conseiller, Michel Eyquem de Montaigne. A la fin du second volume figure un supplément curieux intitulé : *Liste de plusieurs particuliers qui ont obtenu de Sa Majesté des Lettres d'anoblissement et de réhabilitation de noblesse régistrées en la Cour des Aydes et Finances de Bordeaux*. Nous signalons ce manuscrit aux chercheurs sérieux de titres de noblesse; ils y découvriront des choses tantôt utiles, tantôt piquantes.

Nous avons cru devoir réserver, pour la fin du rapide exposé

de cette classe, un manuscrit infiniment supérieur par sa perfection et son sujet à tous les autres. C'est un magnifique *Corps de droit romain*, en latin, 3 volumes in-folio avec des gloses et des notes probablement inédites. Le caractère gothique indique la date du XIIIe et du XIVe siècle. Tout y est d'une admirable beauté d'exécution et presque à chaque page on remarque des miniatures d'un vif éclat. Ces miniatures présentent un singulier cachet de rareté, car elles retracent un grand nombre de figures coloriées relatives à des scènes de la vie privée, tandis que les imagiers du moyen-âge ne s'écartaient guère de la représentation de sujets purement religieux. Notre ancien jurisconsulte et Premier président, Auguste Ravez, surnommé l'*Oracle du Midi* par M. Troplong, était, à l'époque de sa mort (6 Septembre 1849), possesseur de ces trois beaux volumes dont chacun porte quelques lignes écrites de sa main. Son fils aîné, premier avocat-général, également à la Cour royale de Bordeaux, jusqu'en 1830, trouva ce véritable trésor dans l'héritage paternel, et c'est au nom de ce dernier, que sa veuve en a fait le don gracieux à notre Bibliothèque. Malgré tout le prix qu'à plus d'un titre nous devons attacher à un ouvrage de cette importance, nous devons convenir qu'il est loin d'égaler en valeur le fameux manuscrit des *Pandectes*, qui figure dans la Bibliothèque Laurentienne de Florence. L'exemplaire de celui-ci remonte, croit-on généralement, au VIe ou au VIIe siècle. Il est en deux volumes in-folio, reliés avec des tablettes de bois garnies de velours rouge et d'ornements d'argent. Par imitation d'Alexandre qui renferma l'Iliade dans la riche cassette de Darius, les Florentins avaient d'abord mis ces volumes dans une sorte de tabernacle pour n'être vus qu'à la lueur des flambeaux; plus tard, ils les ont placés sous verre, où jusqu'à présent les personnes de haut rang ont, seules, obtenu la faveur d'en toucher les feuillets.

Après ces détails que nous fera pardonner, nous l'espérons, un légitime sentiment d'orgueil bordelais, passons aux manuscrits de la Théologie.

VII

Un grand nombre de livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, leurs commentaires très-variés, des traités de Théologie scholastique, des sermonaires, plusieurs ouvrages purement ascétiques; tel est, à-peu-près, ce qui constitue l'ensemble des manuscrits de cette catégorie.

La plus grande partie, nous l'avons déjà dit, appartenait au dépôt du couvent de Cadillac et à l'abbaye de la Sauve. Nous croyons devoir, à ce sujet, relever en passant une appréciation faite par M. Jouannet, dans le rapport écrit qui accompagna à Bordeaux deux des manuscrits compris dans sa mission. Voici la particularité sur laquelle il avait hasardé son sentiment personnel, à l'occasion du numéro 1 et 2. « Ces » manuscrits sur vélin, disait-il, renferment divers livres de » l'Ancien et du Nouveau Testament. Ils paraissent être des » IXe et Xe siècles, à en juger par le caractère et les abrévia- » tions; il s'y trouve quelques parties incomplètes. Le no 1 » est surtout remarquable sous plusieurs rapports. Ainsi, par » exemple, dans presque toutes les éditions de la première » épître de saint Jean l'apôtre, on lit les deux paragraphes » suivants :

» *Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater,* » *Verbum et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt.*

» *Et tres sunt qui testimonium dant in terrâ : Spiritus et* » *aqua, et sanguis, et hi tres unum sunt.* »

» L'authenticité de ce dernier paragraphe a été vivement » contestée par quelques Théologiens; l'on alléguait qu'il » manquait à plusieurs manuscrits latins et à l'édition de » Complute. Saint Thomas prétendait que c'était une addition » faite par les Ariens, pour corrompre le sens du premier » paragraphe.

» Sans attacher trop d'importance à ces controverses, je » me contenterai de faire remarquer que les deux paragraphes

» se trouvent dans le manuscrit dont il s'agit, mais avec cette » particularité qu'ils y sont écrits d'une manière inverse, » ainsi qu'il suit :

» *Quoniam tres sunt qui testimonium dant in terra ;*

» *Spiritus, aqua, et sanguis, et tres unum sunt ;*

» *Et tres sunt qui testimonium dant in cœlo*, etc.

» L'addition supposée par saint Thomas n'a donc pas eu » lieu cette fois ; mais le docteur Angélique pourrait soutenir » que le manuscrit est d'un Arien. »

Au lieu de nous prononcer sur la variante ainsi signalée d'une façon un peu légère peut-être par M. Jouannet, nous nous bornerons à renvoyer ceux qui voudraient étudier sérieusement ce point de controverse religieuse à ce qu'à écrit le bénédictin D. Calmet, dans son commentaire sur la première épître de saint Jean, et dans une dissertation particulière où il examine ce qu'on a soutenu pour ou contre l'authenticité du même passage.

Toutefois nous avons voulu nous assurer par nos propres yeux de ce qui existe dans notre manuscrit. Il semble bien réellement être du IXe ou Xe siècle, comme l'avait avancé M. Jouannet. Ainsi l'ont reconnu, après lui, en notre présence, M. le comte de Bastard, directeur de cette magnifique publication sur les peintures des manuscrits dont nous avons déjà parlé. M. Larroque, ancien recteur de l'Académie de Lyon, et plusieurs autres paléographes distingués, qui, au surplus, ont remarqué que l'écriture y est de mains différentes et de diverses époques rapprochées. M. le comte de Bastard, en particulier, nous a assuré que l'un et l'autre manuscrits sont d'une grande valeur, même en l'état où ils se trouvent. Au fond, ce qu'il y a de vrai matériellement, c'est, d'une part, que le passage dont il s'agit manque, en effet, dans plusieurs anciens exemplaires du nouveau Testament, tant grecs que latins ; et, d'une autre part, que le nôtre laisse voir ceci : Au premier temps de la copie ou de la confection du texte, on avait purement et simplement écrit vers le tiers *du recto* de la page : « *Quoniam tres sunt qui tes-*

timonium dant ; Spiritus, aqua et sanguis, et tres unum sunt ; mais à cette leçon, trois additions paraissent avoir été faites plus tard : d'abord, à la suite et au-dessus du mot *dant,* on a ajouté *in terrâ ;* puis, après *sanguis,* par un renvoi au sommet de la page et de la colonne, on a écrit : *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus Sanctus ;* — enfin entre la conjonction finale *et* et les mots *tres unum sunt,* on a ajouté *i* en dehors de la ligne. — De tout ceci, nous en convenons, il a été naturel de conclure que le texte primitif a subi de notables augmentations ou modifications.

Cela dit sans tirer à conséquence, il ne nous reste qu'à faire observer que ce premier manuscrit signalé par M. Jouannet est une magnifique Bible, ornée d'initiales anthropomorphites du plus beau style ; suivant toutes les apparences, elle nous est arrivée de Redon, en Bretagne, on ne sait comment, ni à quelle époque.

Le second manuscrit, mentionné dans le rapport de M. Jouannet, est également un in-folio portant au dos le titre de *Novum Testamentum.* Il ne comprend que les quatre Évangélistes, quelques évangiles pour les fêtes et dimanches et deux feuillets d'oraisons latines. Il est sans lacune, très-beau, sur vélin, et paraît être du Xe siècle. La version est celle de la Vulgate, ainsi qu'il est aisé de le reconnaître par l'épître dédicatoire de saint Jérôme au pape Damase, dont il avait été secrétaire, et à la sollicitation duquel il avait traduit les Saintes-Écritures, celles que l'on tient pour authentiques.

A propos des autres manuscrits recueillis dans sa mission, M. Jouannet indique encore les suivants :

« *Liber confessionum Augustini.* Il manque le premier » cahier composé de 6 feuilles, et 4 feuillets à la fin. Ces » deux lacunes sont faciles à remplir. Le manuscrit me paraît » être du XIIe siècle.

» *Commentaria in psalmos Davidis,* manuscrit qui me » semble être du XIe ou XIIe siècle. Le premier et le dernier » cahier manquent.

» *Sermones varii :* reliés ensemble. Ces sermons sont » d'époques différentes. Le commencement et la fin manquent, » mais on y trouve plusieurs sermons complets.

» *Sancti Hilarii Opera;* sur vélin, très-beau manuscrit pré- » sumé du XIe siècle; voici l'ordre des œuvres :

» Les Synodes;

» Les trois écrits à Constance;

» Douze livres de la Trinité;

» Commentaires sur les Psaumes.

« *Sermones varii,* manuscrit très-curieux par le calendrier » Julien qui le précède : ce calendrier est reconnaissable par » les lettres *a, b, c, d, e, f, g* qui y indiquent les jours de » la semaine, et par le petit nombre de Saints qui occupaient » alors une place dans les fastes de l'Église. »

A ces traités dont quelques-uns ont pu être imprimés, ont été réunis d'autres manuscrits qui appartenaient aux couvents des Augustins et des Jacobins de Bordeaux.

A ce sujet, disons un seul mot, en passant, d'une copie de l'Apocalypse de *Méliton,* volume in-8°, différant peu du texte imprimé en Hollande, en 1662. Cet ouvrage a été attribué à Claude Pithois et offre une satire dirigée contre les Ordres monastiques.

Un manuscrit in-folio, d'une importance et d'une beauté infiniment supérieures, est le *Ceremoniale Carmelitarum excalceatorum conventûs Visitationis Burdigalensis,* tout en latin. Il se compose de soixante-quinze pages, d'un luisant et fort vélin, écrites avec un soin, une élégance et une régularité incroyables de caractères divers, qui révèlent le talent et l'application d'un très-distingué calligraphe. Ce volume, magnifique et charmant tout à la fois, est illustré de *miniatures,* nom des dessins en vermillon intercalés dans les anciens manuscrits, ce qui ajoute beaucoup à leur prix. L'artiste enlumineur y a représenté des sujets religieux relatifs aux mystères et aux fêtes de l'Église; il y a mêlé des fleurons variés du meilleur goût. L'écusson du titre ou frontispice est soutenu par deux anges, et il est surmonté de ces

mots empruntés au Livre des Rois : *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum.* Au-dessous, on lit : *J.-P. Rousselet fecit, 1736.* Voici ce que nous présumons de la confection de ce livre si curieux qui provient du *couvent des Carmes-Déchaussés des Chartrons.* Nous avons trouvé dans la Biographie universelle de Michaud, Supplément, p. 80, l'article suivant : « *Rousselet (J.-.B), l'un des plus habiles calligraphes, écrivit entre autres, 2 volumes in-folio, sur vélin, en 1698, contenant l'Office de la Sainte-Chapelle, qui surpassait en beauté ce qu'il y avait de mieux en ce genre, même dans la gravure. Les miniatures avaient été faites par Dom Claude Chabiot, bénédictin. Ces deux volumes qui furent conservés longtemps dans la sacristie de la Sainte-Chapelle, à Paris, étaient un présent de Louis-Gaston Fleuriau, alors Trésorier de cette église.* » Serait-il trop hasardé de dire que le J.-P. Rousselet, qui a *écrit* et signé le Cérémonial des Carmes de Bordeaux, n'était autre que J.-B. Rousselet, auteur des volumes de la Sainte-Chapelle, faits quarante ans auparavant, et ce, nonobstant l'un des prénoms mal compris ou pris par le biographe ? De plus, à l'exemple du Bénédictin qui peignit les miniatures de Paris, un des religieux du couvent des Carmes de Bordeaux, n'aurait-il pas été l'auteur-*peintre* du *Cérémonial?* Celui qui exprime ces doutes est personnellement possesseur d'une peinture sur verre, exactement du même genre et du même effet, qui a été exécutée et qui lui a été donnée, en l'année 1853, par le Frère Philibert, sur les plans de qui s'est élevée, récemment, l'église de Saint-Joseph, aux Chartrons, ce qui prouve que le cloître de sainte Thérèse n'a pas dégénéré en fait d'ouvrages d'art.

Quoi qu'il en soit, notre volume est richement relié en maroquin rouge-foncé, doublé de satin vert, frappé d'ornements à fers spéciaux, aux armoiries de l'ordre du Carmel, avec coins et fermoir d'argent massif.

La Bibliothèque de Bordeaux possède, dans la même classe, un manuscrit, autre bijou de moindre dimension, mais qui a bien sa valeur. C'est un Psautier du XIVe siècle, petit

in-8°, vélin, sans pagination, de 524 pages, avec sa reliure ancienne et les fragments d'un fermoir. Il provient de la Bibliothèque du monastère de Saint-Antoine (Feuillants de Bordeaux). Ce volume est remarquable par une immense quantité de lettres, de lignes et de figures d'hommes et d'animaux bizarres, toutes peintes et dorées avec un éclat que cinq cents ans, et plus peut-être, n'ont point encore terni. Dans les panses du B qui commence le manuscrit, l'artiste a placé David jouant de la harpe, et le même David terrassant Goliath. Rien ne constate le lieu où s'est produit ce magnifique Psautier; cependant, le calendrier qui est en tête porte, au 16 Mai, en caractères gothiques, les mots : *Dedicatio Ecclesiæ Arelatensis,* ce qui peut faire présumer qu'il fut exécuté pour le diocèse d'Arles.

A une époque beaucoup plus rapprochée de nous, et probablement au XVII[e] siècle, se rapporte un petit volume manuscrit intitulé : *Manuel spirituel pour dresser la Religieuse au chemin de la perfection.* Il contient, à la fin, la relation détaillée et curieuse des *Ordonnances du monastère de la Sainte-Vierge de l'Ordre de Saint-Dominique, à Bordeaux, dressées et pratiquées par les premières mères-fondatrices du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, de l'Ordre de Saint-Dominique, en la ville de Toulouse*, etc.

Deux derniers manuscrits, d'un caractère religieux, et provenant de pays étrangers, méritent à leur tour d'être cités.

L'un a été donné à la Bibliothèque de Bordeaux par M. Ochea, le 15 Juin 1836; il est accompagné de cette note : *Modèle d'écriture Schingalie* ou *Ceylanaise.* C'est l'Évangile de saint Luc traduit du *Schingali* en *Pali,* ou langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange [1]. Ce livre, très-oblong, couvert en bois, est composé de feuilles de *Coryphe de Malabar,* arbre de la famille des palmiers. Les Malabares écrivent sur ces feuilles, qui ont la forme d'une règle, en y traçant

[1] Consulter sur cette langue l'important ouvrage de M. Eugène Burnouf et Chr. Lassen : *Essai sur le Pali;* Paris, 1826, in-8°.

avec un stylet de fer des caractères qui, pénétrant dans leur épiderme supérieur, deviennent ineffaçables.

L'autre manuscrit est arabe. Il a été trouvé dans la Bibliothèque des Capucins de Cadillac. On sait que les missions de cet Ordre, dans l'Orient, le mettaient à portée de faire aisément de semblables acquisitions. Le manuscrit paraît authentique, mais un feuillet en est déchiré.

VIII

Indépendamment de ses manuscrits en volumes et en cahiers, la Bibliothèque possède à part certaines feuilles, lettres, notes et signatures, qui sont comme des ornements ou de petits articles, accessoires sans doute, mais que nous ne nous sommes pas cru autorisé à dédaigner, dans un temps où les autographes sont recherchés avec une passion à laquelle la France est excitée par l'Angleterre. Devinerait-on à quel prix, chez cette dernière nation, vient d'être porté un morceau de parchemin, un contrat hypothécaire au bas duquel on lisait le nom de Shakespeare? A la vérité, on ne connaît, en fait d'autographes du grand poète, que deux signatures certaines. Le document dont il s'agit, vivement disputé, est resté au pouvoir des Directeurs du Musée-Britannique, mais il leur coûte 315 livres sterling! (7,875 fr.)

Nous mentionnerons donc ici seulement quelques-uns de nos autographes les plus précieux. Commençons par en citer deux de Montesquieu. Le premier consiste en une quinzaine de notes écrites de la main de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, sur un volume in-4° qui lui a appartenu et qui est intitulé : *Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise dans leurs réceptions et en d'autres occasions différentes, depuis l'establissement de l'Académie jusqu'à présent*; Paris, J.-B. Coignard, 1698. Ce sont un, deux, trois ou quatre mots au plus, tracés par Montesquieu, en tête ou en marge de la harangue, pour exprimer son jugement, ou bien

pour indiquer une correction, ce qui n'est pas dépourvu d'intérêt. Donnons-en quelques exemples :

— Sur un compliment fait au chancelier Séguier, le 15 Décembre 1642, lorsqu'il fut élu Protecteur à la place du cardinal de Richelieu, compliment prononcé par M. de l'Estoile, directeur de l'Académie, Montesquieu a écrit : *Bon.*

— Sur un discours de M. de Bezons, reçu académicien le 3 Février 1643, en regard de ce passage : « *Les fondements de cet édifice* (l'Académie) *avaient été posez par celuy à qui vous êtes redevables de votre établissement,* » il avait mis cette note : « *C'est a dire qu'ils ont este etablis par celui qui les a establis. belle facon de parler !* »

— Sur un discours de réception de M. de Montreuil, commençant ainsi son exorde : « *Quand je considere la dignité de cette illustre Compagnie... Quand je vois le peu de mérite que je possede....,* » Montesquieu ajoute : *Quand aura-t-il tout vu?*

— Sur deux harangues, l'une du comte de Bussy-Rabutin, l'autre de l'abbé Tallemant, placées aux pages 92 et 93, il écrit pour la première : *Bonne,* et pour la seconde : *Platte* (*sic.*)

— L'abbé de Montigny succédant, en Janvier 1670, à Gilles Boileau, avait dit à l'Académie : « *Vous avez trouvé, Messieurs, le secret de fixer l'instabilité de l'usage par votre excellent Dictionnaire, ouvrage de tant de mains............* » Montesquieu a écrit entre *Dictionnaire* et *Ouvrage,* l'épithète : *Mauvais.*

— Dans une Oraison funèbre de Messire de Beaumont, archevêque de Paris, prononcée en 1671 à ses obsèques, faites au nom de l'Académie, en l'église des Billettes, l'abbé Cassagnes avait dit : « Messieurs, ce n'est pas d'aujourd'huy » qu'on rend des honneurs publics à la mémoire des hommes » extraordinaires. On a reconnu depuis long-temps qu'il falloit » conserver le souvenir des grandes vertus après qu'elles » ont quitté la terre; et l'on a jugé même qu'on ne pouvoit » prendre un temps plus favorable, pour les célébrer, que » ces moments de douleur, où les loüanges ne sont plus » sujettes à l'envie. Aussi n'y a-t-il rien qui semble plus

» humain et plus raisonnable que de pleurer nos amis quand » la mort nous les ravit, de justifier publiquement nos lar- » mes, etc. » En marge du mot *humain*, Montesquieu a écrit ceci, qui pourrait trouver son application de nos jours : *Mauvais terme. On ne doit point, dans le temple du Seigneur, rendre des devoirs humains.*

Enfin, les qualifications de *puéril, plat, tiré, obscur, médiocre, louange fastidieuse,* desquelles sont émaillées les harangues des législateurs chargés de veiller sur la pureté de la langue française, semblent prouver que, comme le bon Homère, ils se sont endormis quelquefois.

Ce premier volume, ainsi annoté, a été donné à la Bibliothèque de Bordeaux, le 29 Novembre 1842, par M. A. Clouzet aîné, qui en avait fait la *trouvaille.* On doit lui conserver, de cet hommage, un souvenir d'autant plus durable qu'il est lui-même un fervent bibliophile, heureux possesseur d'une réunion importante d'ouvrages rares, notamment sur Bordeaux, et que déjà, le 25 Novembre 1838, il avait offert à notre Bibliothèque cet incunable précieux :

Boëtius, *De consolatione philosophie necnon de disciplina scholariū cū cōmento sancti Thome;* Jehan Dupré, Lyon, 1493, Mars.

La Bibliothèque de Bordeaux possède, en outre, une page touchante, entièrement autographe, du même Montesquieu. Elle constate un acte de charité, l'adoption par un oncle de l'illustre écrivain, d'un pauvre orphelin abandonné à la porte du château de La Brède. Il paraît que les vertus étaient héréditaires dans cette noble famille, car Bernadau rapporte que la mère de Montesquieu lui-même, dame très-pieuse, voulut que son fils fût tenu sur les fonts de baptême par un simple paysan du bourg, « afin, disait-elle, qu'il pût mieux se rappeler que tous les hommes sont égaux devant Dieu. »

Un autographe, qui a bien aussi sa valeur, et que nous conservons non moins soigneusement, consiste en huit lignes écrites et signées par l'intendant de Bordeaux, *Aubert de*

Tourny père. Cette pièce curieuse est relative à un triomphe obtenu par Tourny sur les jurats de la même ville, dont il fit mettre au néant une délibération par arrêt du Conseil d'État, en l'année 1755. Il s'agissait d'obstacles apportés à l'accomplissement de ses projets.

Un traité signé par le même Aubert de Tourny, le 10 Juin 1744, relativement à l'alignement du cours Saint-André qu'il fit ouvrir dans le faubourg des Chartrons, existe aussi entre nos mains.

Parmi d'autres autographes qui ne sont pas indignes du regard des amateurs, nous signalerons encore le titre d'une quittance signée *de Conilh,* notaire à Bordeaux, du 13 Mai 1617. Il fut donné au receveur des tailles des Landes par les sieurs Duroy et Dubroca pour frais de voyage et députation aux États-généraux de 1614, ce qui prouve que les députés aux assemblées nationales de cette époque étaient salariés par ceux qu'ils représentaient.

Puis, viennent un diplôme de licencié en droit civil accordé par la nobilissime Université de Bordeaux à maître Jean de Forquie, natif de St-Macaire en Bordelais, en date du 14 Décembre 1600. Ce titre a cela de remarquable, que les noms du recteur, du vice-chancelier et du professeur en droit y sont latinisés, et que le secrétaire y prend la qualité de bedeau de l'Université (*Bidellus*);

Une lettre du maréchal de Richelieu, écrite de Baréges et signée de sa main, mais non datée; on y trouve plus de fautes d'orthographe que de lignes, quoique ce gouverneur de Bordeaux eût le titre de protecteur de l'Académie des Sciences de cette ville, et qu'il fût même membre de l'Académie française;

Une lettre de François de Neufchâteau qui avait été précepteur des enfants du célèbre président Dupaty, tour-à-tour avocat-général et président à mortier au Parlement de Bordeaux. Ce littérateur, en passant dans cette dernière ville pour se rendre à Saint-Domingue, en 1785, voulut faire une visite au magistrat, son ami; mais il ne le rencontra pas, et il laissa dans la loge du portier ce quatrain peu connu :

« Je suis étranger dans Athènes;
» D'un œil contemplateur, j'admire ses vaisseaux,
» Ses superbes remparts, son port, ses arsenaux,
» Mais je n'y vois pas Démosthènes... »

Nous possédons également une lettre de Mirabeau l'aîné;

Un récit autographe de Dom Devienne, auteur de l'Histoire de Bordeaux, sur les circonstances qui accompagnèrent la composition et la cession de son second volume vendu à la ville;

Un billet du docteur en médecine *Guillotin*, dont le nom a été donné à l'instrument que l'Assemblée constituante substitua aux anciens supplices. Membre de la même assemblée, Guillotin n'avait été cependant que rapporteur du projet de cette machine, d'abord appelée *Louisette*, et dont le véritable inventeur fut le célèbre chirurgien Louis;

Une lettre de C. Chappe, inventeur du télégraphe;

Une lettre du marquis de Saint-Marc, auteur de poésies diverses, mort dans son hôtel du cours d'Albret, à Bordeaux sa patrie, en 1818, à l'âge de 79 ans;

Une dissertation autographe de l'abbé Labrunie, savant agenais, ayant pour objet de démontrer que Louis-le-Débonnaire était né à Casseuil, près de Cauderot (Gironde), et non à Casseneuil, près d'Agen, comme le prétendent certains historiens;

Une lettre du célèbre chimiste Chaptal;

Un autographe du docteur Thore, auteur d'un volume fort intéressant, intitulé : *Promenade sur les côtes de Gascogne*, contenant une topographie de la ville de Dax et de sa banlieue;

Une lettre de Salviat, auteur de la Jurisprudence du Parlement de Bordeaux; cette lettre est relative à la septième et dernière édition des décisions du Palais, de Lapeyrère;

Une lettre du célèbre bibliographe Barbier;

Une lettre écrite de la main de l'émir Abd-El-Kader et adressée à M. le général de division Daumas qui en a fait don à la Bibliothèque;

Des lettres du compositeur violoniste Rode, et de plusieurs autres savants littérateurs et artistes bordelais;

Un certain nombre de volumes autographes de Bernadau, la plupart concernant les antiquités, les évènements et les hommes de Bordeaux;

Les signatures autographes de Montesquieu, de Tourny, du célèbre conventionnel Vergniaud, et celle de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI, qui, se trouvant à Bordeaux, le 8 Avril 1823, voulut bien laisser ce souvenir de la visite qu'elle fit en personne à la Bibliothèque de la ville.

Enfin, n'oublions pas de rappeler qu'indépendamment du fameux exemplaire des *Essais* dont nous avons déjà parlé, la Bibliothèque de Bordeaux peut montrer plusieurs signatures autographes de Montaigne sur des volumes qui lui ont appartenu, et qui sans doute dépendaient de ce qu'il appelait sa librairie; M. G. Brunet a pris soin d'en relever le plus grand nombre : nous lui devons l'indication d'une si précieuse découverte pour les ouvrages ci-après :

1° *Arculani* (*Joan.*), Practica morborum. Venetiis, Valgrisius, 1560, in-folio (n° 5774 du Catalogue S.).

2° *Justiniani* (*Petri*) Rerum Venetarum historia. Venetiis, 1560, in-folio (1986, H.).

3° *Plotini* Opera, De rebus philosophicis libri LIIII. Basileæ Guerinus, 1559, in-folio (215, S.).

4° *Politiani* (*Angeli*), operum tomus primus, apud Gryphium, Lugduni, 1550 (7983, B.-L.).

5° *Ejusdem* tomus secundus, apud Gryphium, Lugduni, 1545 (7983, B.-L.).

6° *Hygini* (*Julii-Augusti*), fabularum liber. Basileæ, per Hervagium, 1549 (4311, B.-L.).

7° *Streinnii* (*Richardi*) Gentium et familiarum romanarum stemmata. Parisiis, H. Stephanus, 1559, in-folio (7950, H.).

8° *Aretino* (*Lionardo-Bruni*), La Historia universale de suoi tempi. Venetia, 1561, in-quarto (1205, H.).

9° *Villani* (*Giov.*) Historie universali de suoi tempi. Venetia, Giunti, 1559, in-quarto (1193, H.).

10° *Victorii* (*Petri*) Commentarii in tres libros Aristotelis, de arte dicendi. Basileæ, 1549, in-folio (1215, B.-L.).

11° *Masuerii* practica forensis. Parisiis H. et D. de Marnef, 1555, in-8° (2066, J.).

A ces onze signatures signalées par M. G. Brunet, il convient d'en ajouter six autres plus récemment découvertes par M. Rancoulet, sous-bibliothécaire, habile et patient rechercheur de curiosités littéraires :

12° *Jovii* (*Pauli*) historiæ sui temporis; in-folio, Lutetiæ, Vascosanus, 1553-54 (1213, H.).

13° *Turpini* Germanicarum rerum quatuor celebriores vetustioresque chronographi, Francoforti ad Mœnum, 1566, in-folio (4092, H.).

14° *J. Papirii Massoni* Annalium libri quatuor, quibus res gestæ Francorum explicantur. Lutetiæ, M. Chesneau, 1577, in-4° (2212. H.).

15° Del Tevere di Andrea baci libri tre, etc., etc., BACCI Venetiâ, 1576, in-4° (3476. S).

16° *Massarii* Veneti in nonum Plinii de naturali historiâ librum Castigationes. Basileæ Froben, 1537, in-4° (3709. S.).

17° Διονυσίου τοῦ Ἁλικαρνάσσεως βιβλία δέκα. Dionysii Halicarnassei libri decem, græcè. Lutetiæ, R. Stephanus, 1546, in-folio (1429. H.).

Ce volume présente plus d'une particularité remarquable. D'abord, cette édition de Denys d'Halicarnasse, publiée par Robert Estienne, alors imprimeur du Roi, usant des presses royales, est la première qui ait paru; et elle est vraiment admirable par la correction typographique, non moins que par la beauté des caractères et du papier. En second lieu, pour ce qui concerne spécialement les autographes, l'exemplaire dont il s'agit porte, dans le haut du *recto* du premier feuillet blanc, ces mots tracés par l'auteur des Essais : ***Michael Mõtanus***

Burdigalēsis (1551) 18. Montaigne n'était alors, on le voit, âgé que de dix-huit ans, puisqu'il était né en 1533. Plus tard, notamment dans les autres volumes possédés par la Bibliothèque, et sur lesquels il a mis sa signature, comme il vient d'en être fourni plusieurs exemples, cette signature se borna à son nom écrit en français, en lettres allongées : *Mōtaigne*. (On a vu que dans son avis manuscrit à l'imprimeur futur de son édition corrigée de 1588, il voulait que son nom fût mis tout du long : *Michel de Montaigne*). N'oublions pas de dire que ce Denys d'Halicarnasse, dont la reliure est du temps, a été donné à la Bibliothèque de la ville par M. Latapie neveu. Nous avons fait observer, à propos de ces volumes portant la signature de Montaigne, que la plupart avaient été imprimés à Venise ou à Bâle, entre les années 1550 et 1560. Or, nous rappelant que le *Journal de son voyage en Suisse et en Italie*, en 1580 et 1581, rapporte qu'il avait acheté à Venise les Œuvres du cardinal de Cusa, imprimées à Bâle en 1565, en trois volumes in-folio, nous croyons pouvoir supposer qu'il avait acquis dans le même voyage, Plotin, Politien, Masuerius, Paul Jove, etc.[1]

[1] M. Payen qui s'est occupé, avec tant de zèle, de tout ce qui concerne Montaigne, a fait des recherches persévérantes, afin de découvrir, autant que possible, tous les livres qui portent la signature de l'immortel philosophe. Dans l'une de ses publications datée de 1850 (*Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Montaigne*), revenant sur ce sujet auparavant traité par lui, il est arrivé à porter jusqu'à 32 le nombre des volumes connus avec la signature de Montaigne. Ce nombre peut s'élever aujourd'hui à environ 42. M. Payen en possède seul huit, parmi lesquels on remarque un bel exemplaire de l'*Histoire de Pologne*, par Fulstin, qu'il a payée 200 francs, à la vente Aimé Martin, en 1847, et un autre des *Œuvres de Baïf*, 1572-72, 2 volumes in-8° achetés, en 1849, à la vente Bignon. Et circonstance à peine croyable! la belle signature autographe qui existe sur le frontispice de l'un des volumes n'avait été aperçue ni par le propriétaire de l'ouvrage, ni par le rédacteur du Catalogue, ni par les libraires, ni par les amateurs qui se pressaient à ces enchères. Il y a à Bordeaux deux volumes avec la signature de Montaigne : l'un est un *Ausone*, édition Aldine de 1517; il fait partie de la bibliothèque qu'à laissée M. Roullet, décédé, premier Président de la Cour.

La Bibliothèque de Bordeaux devrait posséder des pièces encore plus précieuses, de la main de Montesquieu ; car elle en avait recueilli de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, dont il fut membre ; c'est ce qui résulte des traces d'une communication faite au Gouvernement, le 26 Fructidor an III (12 Septembre 1795). Voici, en effet, le titre et la teneur d'une pièce qui est restée dans nos archives :

Liasse de M. le Président de Montesquieu.

1° Du 1er Mai 1716. — Son discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux ;

2° 18 Juin 1716. — Dissertation sur la politique des Romains dans la religion. En marge : « Cette dissertation a été faite et communiquée par M. le président Montesquieu ; elle a été lue à l'Académie le 18 Juin 1716 ; elle a été fondue dans le livre de la Grandeur des Romains suivant une note de M. le président Barbot ; »

3° 15 Novembre 1717. — Discours prononcé à la rentrée de l'Académie ;

4° 1er Mai 1718. — Discours prononcé à la rentrée de l'Académie ;

5° 25 Août 1718. — Discours prononcé à la rentrée de l'Académie. En marge : « Ce discours est relatif au sujet d'un prix anatomique qui avait été proposé pour cette année : *L'usage des glandes rénales ou capsules atrabilaires.* » Il est suivi de la résumption des pièces lues dans la même séance ;

6° 1er Mai 1720. — Discours prononcé à l'Académie. En marge : « Ce discours de M. de Montesquieu contient une idée sur différentes pièces envoyées, cette année, pour le prix sur *la Cause de la pesanteur.* » Il est suivi de la résumption des pièces qui furent lues dans la même séance ;

7° 25 Août 1720. — Discours prononcé par M. de Montesquieu à la séance publique sur *la Cause de la transparence des corps*, sujet proposé pour l'année 1719 ;

8° 20 Novembre 1721. — Essai d'observations sur l'Histoire naturelle, lu à la séance publique de l'Académie ;

9° 15 Novembre 1725. — Discours prononcé par M. le président de Montesquieu, en qualité de directeur, à l'ouverture de l'Académie, sur les motifs qui doivent nous encourager aux Sciences ;

10° Dialogue de Sylla et d'Eucrate. En marge : « Cet ouvrage se trouve imprimé à la suite de quelques éditions des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains* et dans le recueil des œuvres de l'auteur, imprimées en 1758, in-4°, au tome III, page 555. »

Tous ces manuscrits sont de différentes écritures, mais bien conservés et très-lisibles.

A Bordeaux, le 26 fructidor an III de la République française une et indivisible.

Signé : *le Commissaire,*
VILLERS.

Et plus bas : Pour copie conforme :

TOURNON, Dr-M.,

J. de BRESCOT,
chef des bureaux du Musée, Bibliothèques et Conservatoires.

Que sont devenus tous ces manuscrits si intéressants ? Nous n'avons pu en retrouver aucune trace, et on nous a assuré que nos deux derniers prédécesseurs n'avaient pas été plus heureux que nous dans leurs recherches [1].

[1] On trouve dans la *Biographie universelle* de Michaud, t. XXIX, et dans son Supplément, t. LXXIV, au mot *Montesquieu,* des détails remplis d'intérêt sur les manuscrits inédits de ce grand écrivain, et sur les négociations qui eurent lieu sous la Restauration, entre le petit-fils de l'illustre auteur de l'*Esprit-des-Lois*, en Angleterre, et le Gouvernement français, pour l'abandon de ces précieux manuscrits. Malheureusement, et, malgré les efforts de l'avocat de Bordeaux Lainé et de Walckenaer, ces négociations n'aboutirent point.

IX

N'oublions pas, avant de clore l'extrait de nos manuscrits plus ou moins précieux, d'appeler la reconnaissance des bibliophiles, et principalement celle des Bordelais, sur un nom déjà glorieux et qui a su dignement conquérir parmi nous le droit de cité. L'honorable général sénateur Daumas a bien voulu, par trois fois, en une année, offrir des marques particulières de son intérêt au chef-lieu de la division où il exerce son haut commandement. Il a fait envoi et don à la ville de Bordeaux de divers manuscrits, les uns arabes, les autres barbaresques ou turcs, soit en feuilles, soit reliés à la manière des contrées d'où ils sont originaires. Parmi ceux qui sont en langue barbaresque, on distingue un recueil d'anecdotes, en prose et en vers, disposées par ordre de matières, recueil relié en cuir et bien conservé. Il contient vingt et un chapitres du *Mostratef*, ouvrage célèbre dans le Maroc. Il se trouve aussi, dans les manuscrits turcs, un roman historique dont le fameux général Abasside Abou-Moslen est le héros : ce n'est, à la vérité, que le huitième volume de cet ouvrage dont la Bibliothèque impériale possède seulement le premier; mais il n'en a pas moins sa valeur réelle, et, de plus il atteste l'attention bienveillante de l'un des plus éminents chefs de l'Algérie, l'auteur du bel ouvrage sur *les Chevaux du Sahara et les Mœurs du désert*.

Grâces en soient rendues à M. le général Daumas !

Voici des fragments des trois lettres qui accompagnaient ses dernières libéralités et qui, contrairement à ses prévisions, deviennent de précieux autographes de plus pour notre collection de manuscrits :

16 Janvier 1862.

MONSIEUR LE CONSERVATEUR,

« Je viens de publier une nouvelle édition de mon ouvrage sur les chevaux du Sahara, et je prends, aujourd'hui, la liberté d'en offrir un exemplaire à la belle Bibliothèque de la ville de Bordeaux. J'espère que vous voudrez bien la lui faire agréer comme un témoignage de la haute estime que je professe pour son importance et pour ses travaux. »

14 Mars.

« Ce que j'ai fait pour la Bibliothèque de votre magnifique cité, je l'ai fait avec un grand plaisir, et mes modestes dons ne méritaient certes pas la publicité dont vous les avez honorés. Quoi qu'il en soit, je viens encore vous offrir un autographe de l'émir Abd-El-Kader. Un *spécimen* de l'écriture de ce chef illustre des Arabes vous fera peut-être d'autant plus de plaisir que sa conduite à l'égard de nos frères, les Chrétiens de Syrie, a été, dans ces derniers temps, aussi noble que courageuse. »

11 Avril.

« Vous avez accueilli d'une manière si gracieuse les premiers livres arabes que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, que, venant de retrouver encore, dans mes archives, cinq manuscrits qui ont été pris dans le camp de l'empereur du Maroc, le jour de la bataille d'Isly, je vous prie de vouloir bien les offrir, en mon nom, à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux. Puisse-t-elle éprouver le même plaisir à les recevoir que celui que j'éprouve moi-même à les lui offrir !

Agréez, etc. »

Le Général de Division, Sénateur, commandant la 14e Division militaire,

E. DAUMAS.

En France, la générosité est inséparable de la bravoure; M. le baron Maire, colonel du 8e régiment d'Infanterie, dont l'histoire a déjà associé le nom aux fastes de Solferino, a bien voulu, à son tour, honorer de son souvenir la Bibliothèque de Bordeaux, et il lui a fait hommage de plusieurs manuscrits qu'il avait également recueillis en Afrique.

Rappelons, à ce sujet, que nous devons à la science et à l'empressement plein de courtoisie de M. le baron de Slane, membre éminent de l'Institut, la satisfaction de connaître le fond et le mérite de ces divers manuscrits; enfin remercions-le du sacrifice qu'il a fait, en nous cédant lui-même des manuscrits et des plans chinois très-curieux. Ainsi s'est formé le noyau d'une bibliothèque orientale que se complairont sans doute à enrichir d'autres officiers de l'armée de terre et de mer qui, après avoir parcouru l'Afrique et l'Asie, pourront devenir les hôtes ou les habitants de Bordeaux.

X

Nous nous sommes occupé jusqu'ici du passé et du présent de la Bibliothèque à laquelle nous avons voué nos soins et notre sollicitude. Qu'il nous soit permis, en terminant, d'ajouter quelques mots, touchant un projet accessoire que nous avons conçu, et qui est bien propre à exciter notre zèle. Nous espérons le conduire à heureuse fin, s'il plaît à Dieu de nous laisser consacrer les dernières années de notre existence *à ces bons livres qui*, suivant les expressions d'un autre bibliothécaire, *nous arrivent de toutes parts, s'amassent tranquillement autour de nous et s'arrangent si bien pour cacher la vie d'un homme d'études.*

Il s'agit du projet de la formation d'une Bibliothèque spéciale de Bordeaux. Là, figurera, en première ligne, pour l'Histoire universelle, notre *Arnaud de Pontac*, si versé dans les lettres grecques et hébraïques, et qui, élevé sur le siége de Bazas, en 1572, enrichissait en 1604, de ses Commentaires, les

Œuvres d'*Eusèbe Pamphile*, de *saint Jérôme* et de *Prosper d'Aquitaine*; puis, viendront nos propres chroniqueurs, *Lahaye*, *Vinet*, *Oihenart*, *Delurbe*, *Sincerus Zinzerling*, *Venuti*, *Bajole*, *Balthazar*, *Besly*, *Bouchet*, *Alteserre*, *Carrière*, *Darnal*, *Fonteneil*, *Lopès*, *Louvet*, *Pontellier*, *Baurein*, *Larochefoucault*, *Dupré de Saint-Maur*, *Dom Devienne*, *de Lacolonie*, *Lenet*, *Tillet*, *Comet*, *de Saint-George*, *de Montmercy*; et, pour nos temps modernes, *MM. Jules Delpit*, *O'Reilly*, *Rabanis*, *de Lamothe*, *Ribadieu* et autres, qui ont écrit sur l'Histoire de l'Aquitaine ou sur celle de Bordeaux en particulier, et tout cela indépendamment des collections, aussi complètes qu'il sera possible, des Gazettes, Journaux et Revues de Bordeaux. Un rang respectable y sera assigné aux Mandements, Ordonnances et Lettres pastorales des Archevêques de Bordeaux, depuis le *Cardinal de Sourdis* jusqu'à celui qui gouverne si dignement, aujourd'hui, l'un des plus beaux diocèses de France. Nous prendrons soin de placer à leur côté les Chanoines de la primatiale Saint-André qui se sont distingués, en plus grand nombre et par plus de travaux de mérite, qu'on ne le sait généralement; puis, auprès d'eux, les Jésuites originaires de Bordeaux, *Y. Valois*, *J.-J. Surin*, *L.-F. Lafitau*, *Fronton de Duc*, *L. Lecomte*, et autres. Enfin, nous n'oublierons pas la longue et brillante série des magistrats, des avocats, des médecins, des architectes, des poètes et des prosateurs qui ont eu le talent d'écrire, et que la cité doit être fière d'appeler *siens*. Toutefois, on doit s'y attendre, la Bibliothèque bordelaise, que nous nous efforçons de constituer, sera, quelque temps encore, bien incomplète par un double motif : c'est que d'abord, nous avons résolu de ne la composer que de *doubles*, afin de ne point dégarnir les rayons de la Bibliothèque principale ; c'est qu'en outre, il manque actuellement divers ouvrages fort rares, il est vrai, que nous serions très-heureux d'acquérir. Signalons-en quelques-uns, dans l'espoir d'engager les bibliophiles et les bibliopoles à redoubler de recherches, pour les découvrir. On nous trouvera toujours prêt à en faire l'acquisition, à des

prix même élevés, pourvu qu'ils ne soient pas excessifs. Parmi les anciens produits de la typographie bordelaise, nous plaçons donc, sur la liste de nos *desiderata :*

1° La première partie des sonnets exotériques de G. M. D. G. (*Gérard, Marie-Imbert*). Bordeaux, Millanges, 1578, petit in-8°. Le Manuel du Libraire indique ce volume comme renfermant des détails curieux sur les guerres civiles de l'époque. Un amateur, d'une incroyable activité, nous a assuré ne l'avoir jamais rencontré sur aucun catalogue ;

2° Le Discours véritable d'un Juif errant. Bordeaux, 1609, petit in-8°. Peut-être est-ce la même édition que celle qui est datée de 1608 et qui figure dans plusieurs Catalogues ; nous l'avons, jusqu'ici, recherchée inutilement ;

3° *Devocia.....* Miroir et oraisons de la dévotion basque, par *Fr. Jean d'Arambure*. Bordeaux, 1635, in-8° ;

4° Les Sermons en douze chapitres, par *Pierre d'Argainarats*. Bordeaux, 1641, in-12, de 572 pages ;

5° Lou Parterre Gascoun, par *Gabriel Bedout*. Bordeaux, P. du Coq, 1642. On ne connaît, à ce qu'il paraît, qu'un seul exemplaire de ce recueil de vers, lequel appartient à la Bibliothèque d'Auch. Cet ouvrage curieux a été réimprimé en 1842, mais d'une façon incomplète.

Les ouvrages relatifs à Montaigne et à Montesquieu, rentrant dans le cadre que nous nous sommes tracé, nous tâcherons notamment d'avoir, ce que nous n'avons pu faire encore, les Observations sur l'Esprit des Lois, par *Claude Dupin*. Il en existe, nous le savons, deux éditions ; la première, 1749, 2 vol. in-8°, qui, dit-on, n'a été tirée qu'à six exemplaires ; la seconde, 1757-58, 3 vol. Celle-ci est moins rare que l'autre, mais ayant été supprimée par l'auteur lui-même, elle se trouve encore difficilement.

Tels sont, entre autres livres précieux ou rares, ceux qu'attendent les rayons naissants de la Bibliothèque bordelaise, laquelle sera toujours la très-humble filleule de celle qui fut fondée par J.-J. Bel. Puissent nos successeurs la rendre, un jour, rivale de la Bibliothèque lyonnaise, formée d'abord par M. Coste, et dont l'importance, constatée par le Catalogue qui est entre nos mains, a déterminé le Conseil municipal de Lyon à en voter l'acquisition. Notre entreprise n'a été qu'un essai pour le succès duquel nous nous appliquerons à marcher sur les traces de cet ancien magistrat-bibliophile. Nos édiles, si vigilants et si éclairés, aidant et secondant de nouveaux donateurs, peut-être nos arrière-neveux, sinon nos contemporains, nous sauront-ils quelque gré de la pensée de cette création; elle nous a été suggérée par un sentiment tout autre que celui de l'amour-propre : il y a quelque chose de plus doux et de plus élevé, à notre avis, que d'aspirer à la renommée, c'est, comme a dit La Fontaine,

« De se donner des soins pour le plaisir d'autrui. »

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

NOTE A, page 21

Testament de Jean-Jacques BEL

« Je Jean-Jacques Bel, conseiller au Parlement et trésorier général de France au bureau des Finances de Bordeaux, voulant faire mon testament, y ai procédé de la manière suivante : Premièrement, je m'en remets pour mes funérailles et honneurs funèbres à la discrétion de mon héritier bas-nommé, le priant de les faire sans excès et sans somptuosité. — Je lègue aux pauvres honteux de ma paroisse la somme de mil livres qui sera distribuée par le Curé et les Dames de la Charité. Je lègue à Madame Duverger, ma gouvernante, mil livres avec tout mon linge de corps, plus à Robineau, mon valet de chambre, mil livres avec tous mes habits.

(Suivent divers legs et l'institution de l'héritier général et universel, Jean-Jacques-Joseph-Saint-Marc de Razens, son neveu); puis le testateur continue :

« Et comme j'ay toujours eu pour principal objet l'honneur de ma patrie et l'avancement des Sciences, je lègue à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette ville, dans laquelle j'ay eu l'honneur d'être reçu Académicien, ma grande maison où je loge avec le sieur Borie, mon ami, située sur l'esplanade, comme aussi l'écurie qui la joint et est à côté d'une maison que j'ai dans la rue Mautraic, laquelle je lègue pareillement

à ladite Académie, aussi bien que celle que j'ay dans la rue Poudiot, avec toutes leurs appartenances et dépendances. Je lui lègue pareillement tous les livres, manuscrits, instruments de Physique et Mathématiques, Cartes, Globès, et généralement tout ce qui se trouvera dans ladite grande maison du ressort des Arts et Sciences, ensemble tous les meubles qui se trouveront dans la galerie et le cabinet de la Bibliothèque ; je lui lègue de plus toutes les tables avec leurs consoles qui se trouveront dans ladite grande maison, aussi bien que toutes les glaces qui se trouveront attachées au mur et à la boiserie, lesdits légats faits à ladite Académie à la charge et condition :

» Premièrement : que ladite Académie tiendra ses assemblées dans le lieu de ladite grande maison qui lui paraîtra le plus convenable;

» Secondement : qu'elle donnera dans ladite grande maison un logement honnête au Bibliothéquaire, et disposera du surplus de la façon la plus utile à l'avancement des sciences, soit en y logeant quelqu'académicien, soit en employant le revenu qu'elle en retirera en achat de livres;

» Troisièmement : J'assigne au Bibliothéquaire qu'elle choisira ou que je pourray désigner moi-même, et à ses successeurs à perpétuité, outre et pardessus ledit logement, la somme de huit cens livres de revenus, payables chaque année en deux pactes égaux et par avance;

» Quatrièmement : Je veux qu'après mon décès il soit fait un catalogue de tous mes livres, manuscrits, instruments de mathématiques, et de tous les meubles qui se trouveront dans ladite galerie et cabinet, dont un double sera gardé dans le trésor de l'Académie, et l'autre remis au Bibliothéquaire, qui demeurera chargé et responsable de tout, afin qu'il en ait un soin plus particulier, duquel catalogue il sera fait une vérification chaque année à tel jour qui sera fixé par ladite Académie, pour voir s'il s'est rien égaré, et pour ajouter les livres qui pourraient être donnés dans la suite à ladite Bibliothèque, ou que l'Académie pourrait acheter ;

» Cinquièmement : Je veux que ladite Bibliothèque soit ouverte au public trois jours de la semaine, savoir, le lundi matin depuis neuf heures jusqu'à midy, et les mardy et vendredy l'après-midy depuis deux heures jusqu'à cinq, sans que les livres et instruments de mathématiques ou autres effets puissent être déplacés, sinon du consentement exprès et par écrit du commissaire dont il sera fait mention plus bas;

» Sixièmement : pour que la présente fondation soit mieux executée, et qu'on puisse mieux pourvoir à tous les cas nouveaux qui se présenteront, je prie MM. les Académiciens ordinaires de nommer quatre commissaires qu'ils pourront choisir parmi eux, ou parmi les associés, pour exercer ledit employ durant un an ou plus longtemps, si l'Académie le trouve nécessaire ou convenable, lesquels durant le temps de leur commission auront toute inspection et voix décisive en ce qui concernera l'exécution de la présente fondation, sans être obligés de prendre le suffrage des autres académiciens, sinon en cas de partage;

» Septièmement : la nomination du Bibliothéquaire sera faite en particulier, tant par lesdits quatre commissaires, que par mon héritier bas-nommé et les aînés mâles de ses successeurs en ligne directe ou collatérale à perpétuité, étant bien aise de leur conserver cette marque d'honneur, et de les susciter par là à employer leurs talents et leurs facultés à l'avancement des sciences et à l'illustration de leur patrie;

» Huitièmement : au cas qu'il y ait quelque droit à payer à raison du présent légat et fondation, soit pour amortissement, indemnité, centième denier ou autres, ce que je ne crois point, attendu qu'il s'agit de l'avantage du public, je prie MM. les Académiciens d'y pourvoir par les voyes les plus convenables, sans donner atteinte sous ce prétexte au logement ou à la pension du Bibliothéquaire.

» Je casse et révoque, etc. En foi de quoi j'ay écrit en entier et signé. — Fait et passé à Bordeaux, le 28 Août 1736.

» Contrôlé à Bordeaux, le 22 Août 1738. »

§ II. — *Acte de dépôt du Testament.*

Pardevant le notaire à Bordeaux soussigné, en présence des témoins bas-nommés, a comparu Messire Jean-Jacques Bel, baron de Savignac, conseiller en la Cour du Parlement et trésorier de France de la généralité de Bordeaux, demeurant en sa maison, au-devant l'esplanade du Château-Trompette, paroisse Notre-Dame de Puypaulin, lequel étant en santé de corps et d'esprit a dit et déclaré audit notaire et aux témoins, que sy clos est son testament qu'il a écrit et signé de sa main, lassé d'un ruban noir cacheté de cinq cachets de sire ardente noire à ses armes qu'il déclare approuver, confirmer et ratifier en tous ses points et clauses, etc. — De quoy acte. — Fait à Bordeaux, dans l'étude dudit

notaire, le 28e du mois d'Août 1736, après midi, en présence de Pellet, bourgeois, paroisse Sainte-Croix; Lacombe, prévôt de la seigneurie de Lesparre, etc. (7 *témoins*), et ROBERDEAU, notaire.

Contrôlé à Bordeaux, le 22 août 1738, reçu douze sols.

§ III. — *Ouverture du Testament.*

Aujourd'hui 20e Août 1738 à Bordeaux, en notre hôtel, pardevant nous François D'Albessard, conseiller du Roy en ses conseils, président au Présidial, et lieutenant général en la sénéchaussée de Guienne,

Est comparu Me Raymond Bareil, procureur en ce siège, en présence de Messire Boucaud, qui a fait assigner le sieur de Sarrau Pichon, détempteur dudit testament pour le représenter. — Le sieur de Gaufreteau Châteauneuf et Roberdeau, notaire, retempteur de l'acte de clôture pour le voir ouvrir.

Ledit testament a été remis à Me Roberdeau, notaire.

NOTE B, page 22

Extrait du Registre des actes de décès de l'ancienne paroisse de Saint-Eustache, de Paris.

Le Samedi, seize Août mil sept cent trente-huit, Mre Jean-Jacque Bel, âgé de quarante-cinq ans, conseiller au Parlement de Bordeaux, et trésorier de France au bureau des finances de ladite ville, demeurant rue du Gros-Chenet, décédé d'hier, a esté inhumé dans notre église en présence de Jacque-Joseph de Razens, son neveu, et de Mre Marc-Antoine de Solle, chanoine de l'église d'Auch.

Signé : Jacques RAZENS. DESOLLE.

NOTE C, page 22

Extrait du Registre des actes de décès de l'ancienne paroisse Saint-Sulpice, de Paris.

Le onze Février mil sept cent cinquante-cinq, a été fait le convoi et enterrement de haut et puissant seigneur Charles Secondat, baron de Montesquieu et de La Brède, ancien président

à mortier du Parlement de Bordeaux, l'un des quarante de l'Académie françoise, décédé le jour d'hier, rue Saint-Dominique, âgé de soixante-cinq ans, en présence de Messire Joseph de Maran, ancien maître des requêstes honoraire, et de Messire Charles Darmajau, petit fils du déffunt, et de Messire Joseph Guerin de la Motte, maréchal-de-camp, gouverneur de Philippeville, et cousin du déffunt, qui ont signé. Signé : MARANS, DARMAJAU, GUERIN DE LA MOTTE, DE GUYONNET, DE GUYONNET DE COULON, MARANS, comte de DÉSSILLAC, J. ROLLAND, vic.

NOTE D, page 27

Communautés et particuliers dont les Bibliothèques furent, à Bordeaux, mises sous le sequestre et confisquées pendant la Révolution, d'après les catalogues dressés à celle époque[1].

ORDRES RELIGIEUX.

HOMMES.

Les Carmes déchaussés des Chartrons.
Les Grands-Carmes.
Les Petits-Carmes de la ville.
La Maison de la Mission.
Les Capucins.
Les Cordeliers.
Les Religieux de la Merci.
Les Chartreux.
Les Jacobins.
Les Minimes.
Les Bénédictins.
Les Augustins.
Les Dominicains ou Frères-prêcheurs.
Les Feuillants.
Les Jésuites.
Les Récollets.

[1] On comptait en France, à la fin de 1789, 4,600 couvents des deux sexes. Suivant l'affirmation du ministre Billault, dans la séance du Sénat, du 26 Février 1862, on y compte actuellement 23 communautés d'hommes autorisées et 49 non autorisées ; et, quant aux communautés de femmes, il en existe 3,075 autorisées ; depuis 1851, ajoutait le même ministre, le gouvernement est fondé à croire qu'il s'en établit de 80 à 100 nouvelles chaque année.

On s'empara également des Bibliothèques du Grand-Séminaire, du Séminaire des Irlandais et de celui de Saint-Raphaël.

FEMMES.

Les Grandes-Carmélites.	Les Ursulines.
Les Petites-Carmélites.	Les Catherinettes.
Les Bénédictines.	Les Religieuses de la Visitation.
Les Religieuses de l'Annonciade.	Les Religieuses de la Madeleine.
Les Religieuses de Notre-Dame.	Les Filles du Bon-Pasteur.

Indépendamment de la confiscation des Bibliothèques de la ville de Bordeaux, la mesure s'étendit à d'autres communautés religieuses du département, telles que la Grande-Sauve, l'Abbaye de Bonlieu (Carbon-Blanc), les Capucins de Cadillac, etc.

PRÊTRES, PARTICULIERS, ÉMIGRÉS, etc.

De Pichard [1].	Chaimbaut et Mourré.
De Bouquier.	L'abbé Lévis.
De Basquiat.	Le curé d'Artigues.
De Castelnau-d'Auros.	L'abbé Hollier.
De Verthamon.	Le Moine.
De Poissac.	Vergniaud.
Caillau.	De Sans et Bourbon.
De Biré.	L'abbé Carrière.
Mercier.	Maurice d'Albert.
Autre Mercier.	L'abbé Bentzmann.
Veuve Basterot [2].	Barretene.
Pérès.	Bernada.
La Sauveuse.	Calmeilh.
Douillac.	Chaigneau.
Laroque.	L'abbé Chaigneau.
Carrière.	Champion de Cicé (archevêque).

[1] D'après le rapport fait le 6 Messidor an IX par M. Monbalon, administrateur ou surveillant des dépôts, une bibliothèque était restée dans la maison de campagne de Pichard, émigré, à Saucats.

[2] D'après le même rapport, ci-avant, la bibliothèque de Basterot n'avait pas été enlevée de la maison de cet émigré, à Saint-Trélody.

Darche.
Dupaty.
Dupuch.
Feuille.
Muller.
Fumel-d'Argicourt
Groc.
Fonrose.
Roumagous.
Barbaret.
L'abbé Dudon.
Rauzan (Mathias).
La veuve Poulard.
L'abbé Bertonneaux.
Lachapelle.
Lacroix.
Coves.
Loubères.
Pelet d'Anglade.
Fauquier.
Desbiey.
Seur.
Chimbaud.
L'abbé Lavergne.
Dufaure Lajarte.
Baron, curé de Saint-Projet.
Fossier de Lestant.
Mer-Andoë.
L'abbé Fourcaud.
Lamarque.
Lamolère.
L'abbé Lapauze.
L'abbé Laporte.
De Massip.
L'abbé Mathieu.
Monarivel.
L'abbé Mondenard,
Narbonne.
L'abbé Poitevin.
Pomicon.
L'abbé Raynal.
La veuve Sauveterre.
Ségur.
Serres.
Brach.
Monsec-Reignac.
Laborde.
Joigny-Bellebrune.
De Mons.
Bulit.
Ingres et de Loyac.
Lumière.
Pannetier.
Lamagnère fils.
Lacombe.
Arrouch.
Baritault.
Cosson.
De Gestas.
Subercazeau.

et plusieurs autres sous la désignation de prêtres inconnus.

NOTE E, page 35

Ce n'est guère qu'à dater de saint Louis qu'on a connu en France l'établissement d'une bibliothèque appartenant à la couronne ou à l'Etat. Ce prince, ami des Lettres, avait réuni dans le Trésor de la Sainte-Chapelle, des collections nombreuses de manuscrits divers. Il les légua aux quatre maisons religieuses des Jacobins, des

Cordeliers de Paris, de l'Abbaye de Royaumont et des Jacobins de Compiègne. Après lui, ceux qui préparèrent le premier fonds d'une Bibliothèque royale, plus ou moins mise à la disposition des hommes studieux, furent Jean-le-Bon, qui fit faire des copies d'ouvrages célèbres et notamment la traduction française des *Trois Décades de Tite-Live*, par Pierre Berchoire; Charles V, qui fit placer, dans une des Tours du Louvre, trois étages de manuscrits au nombre d'environ mille; tous ses successeurs qui augmentèrent graduellement le nombre des volumes qui, sous François Ier, étaient de dix-neuf cents et à l'avènement au trône de Louis XIV, tout au plus de cinq mille. Ce dernier nombre avait dépassé celui de soixante-dix mille, par suite de la protection que le grand Roi avait accordée aux Sciences et aux Beaux-Arts, non moins que par les acquisitions qu'il avait fait faire et les libéralités dont il avait été l'objet. Toutefois il est juste de rappeler que le ministère de Mazarin avait eu le premier l'idée d'ouvrir une Bibliothèque publique, et que seulement en 1737, cette idée fut réalisée. Dans le temps où éclata la Révolution de la fin du XVIIIe siècle, on comptait dans la Bibliothèque du Roi à peu près cent mille volumes, auxquels vinrent bientôt s'ajouter les richesses des maisons religieuses, des émigrés, etc., Aujourd'hui, d'après le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie* [1], la Bibliothèque impériale possède deux millions de volumes imprimés, deux cent mille manuscrits, trois millions d'estampes et plus de cinq cent mille cartes, plans, vues, etc., outre son cabinet des médailles et des antiques.

Autour de cet astre éclatant, gravitent, pour ainsi dire, à Paris,

La Bibliothèque	du Louvre, d'environ	80,000	volumes.
—	Sainte-Geneviève	150,000	
—	Mazarine	300,000	
—	de l'Arsenal	200,000	
—	de la Sorbonne	80,000	
—	de l'Institut	100,000	

Au surplus, il existe encore, dans la capitale, d'autres bibliothèques spéciales, telles que celles des Ministères, de la ville de Paris, du Conseil d'État, du Corps législatif, de la Cour de Cassation, des Écoles de Droit et de Médecine, du Muséum, etc.

[1] V. 52e année. — 19 Décembre 1863.

Après les bibliothèques françaises, on peut classer, suivant leur importance, les Bibliothèques étrangères suivantes :

La Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, environ	520,000	volumes.
La Bibliothèque royale de Berlin	520,000	
Le British Museum	500,000	
La Bibliothèque royale de Munich	480,000	
— royale de Copenhague	410,000	
— impériale de Vienne	365,000	
— de l'Université de Goettingue	360,000	
— de l'Université de Breslau	250,000	

Quant aux bibliothèques des départements et des communes de France, voici leurs chiffres que nous croyons approximatifs :

Bordeaux et Lyon	160,000	volumes.
Rouen	126,000	
Aix et Troyes	100,000	
Besançon	65,000	
Amiens, Toulouse et Colmar	60,000	
Versailles et Grenoble	55,000	
Marseille	50,000	
Chartres et Le Mans	48,000	
Caen et Montpellier	46,000	
Nantes et Nimes	45,000	
Avignon et Dijon	44,000	
Rennes et Tours	40,000	
Arras	36,000	
Angers et Châteauneuf	35,000	
Boulogne	32,000	

Plus de cent cinquante autres bibliothèques existent dans les départements, mais leur chiffre n'est que de 30,000 volumes ou au-dessous : c'est pourquoi nous croyons pouvoir les omettre.

NOTE F, page 39

En l'année 1728, lorsqu'on s'occupa des embellissements de Bordeaux sur les *quais*, on voulut établir une ligne de maisons d'une construction uniforme, de la porte Saint-Pierre jusqu'au Chapeau-

Rouge, et former, au devant de la porte Despaux, sur le port, une place publique au centre de laquelle on érigerait une statue équestre à Louis XV. Cette place fut d'abord appelée *place de la Bourse.* Malgré l'opposition du Parlement, ce projet fut suivi; il fut même homologué par un arrêt du Conseil d'État de 1730. Le plan fut dressé par l'architecte Gabriel, parent et élève du célèbre Mansard. Le 8 Août 1733, la place fut inaugurée; les Jurats posèrent, le même jour, la première pierre du piédestal de la statue; des médailles d'or et d'argent furent mises dans les fondements. On avait alors déjà traité avec Lemoyne père et fils qui s'étaient engagés à faire la statue pour 130,000 livres et qui en reçurent 175,000. La fonte n'en fut achevée qu'en 1742 dans les ateliers de Varrin. Cette masse de cuivre pesant plus de quarante mille livres, ayant été transportée de Paris à Bordeaux, fut débarquée le 24 Juillet 1743, et le 19 Août suivant eut lieu l'inauguration solennelle à laquelle prirent part toutes les autorités de la Ville. Il fut donné dans la matinée un splendide repas à l'Hôtel-de-Ville et la Jurade oublia d'y inviter le statuaire et le fondeur : mais l'intendant Boucher, assistant à la cérémonie quelques heures après, aperçut Lemoyne dans la foule des assistants et alla l'embrasser, en le félicitant sur la perfection de son travail. La statue représentait le monarque, vêtu à la romaine, à cheval et dans l'attitude du commandement. Le piédestal, terminé seulement douze ans plus tard en 1765, était de marbre blanc, et avait six mètres de hauteur. Dans cet assez long intervalle, il avait été question, en attendant ce marbre de revêtement, de mettre provisoirement, à sa place, du plâtre sur le même dessin, mais M. de Tourny, par le motif écrit par lui, *sic*, en ces termes : « *que les polissons des quels ce revêtement ne serait pas encore déffendu par la grille de fer projetté, l'auraient bientôt gâté.* » Dans l'œuvre achevée, on voyait sur les deux grandes faces, de gracieux bas-reliefs dont l'un représentait la bataille de Fontenoy et l'autre la prise de Port-Mahon; et sur le devant était l'inscription suivante, au-dessous des armes de France :

LUDOVICO XV, SÆPE VICTORI, SEMPER PACIFICATORI,
SUOS OMNES, QUAM LATE REGNUM PATET,
PATERNO PECTORE REGENTI
SUORUM IN ANIMIS PENITUS HABITANTI.

De ce monument magnifique, de ces fastueuses solennités, de ces pompeux éloges gravés sur l'airain, que reste-t-il ou plutôt que restait-il avant qu'un demi-siècle se fût écoulé ? Rien, si ce n'est le nom de l'artiste et le souvenir d'assez curieuses particularités que ce nom avait fait surnager, après la tempête dans laquelle disparurent le trône du successeur de Louis XV et le chef-d'œuvre de Lemoyne. Voici quelques-unes de ces particularités devenues historiques.

Le Roi, ayant désiré voir le modèle, durant son exécution, s'était rendu dans l'atelier de l'artiste; il était accompagné de son grand écuyer, Charles de Rohan; celui-ci se permit de remarquer tout haut, que l'attitude, le geste et le regard n'étaient pas en parfaite harmonie. Louis XV se posa aussitôt comme le modèle, regarda le grand écuyer, et dirigeant son geste du côté opposé, il proféra avec dignité ces paroles : « *C'est ainsi que je commande.* »

Après l'érection de la statue, M. de Tourny, écrivant à un de ses amis de Paris, lui raconta très-simplement l'anecdote ci-après qui a aussi son intérêt :

» .... Une louange très-fine et bien expressive fut donnée l'au-
» tre jour, à cet artiste, par une demoiselle, sur l'action qui
» paraît dans le cheval. Elle approcha et retourna presque sur le
» champ, comme pour s'en aller. *Eh! Mademoiselle*, lui dit le
» sieur Lemoyne, *cela ne vous semble-t-il pas digne d'être consi-*
» *déré avec quelque attention? — Je ne le puis*, répliqua-t-elle,
» avec la vivacité qui n'appartient qu'aux gasconnes; *le cheval*
» *me fait peur*. Véritablement l'œil y voit des mouvements prêts
» à le faire changer de place. J'ajouterai que la proportion et
» la grâce de toutes les parties n'attirent pas moins l'admira-
» tion. »

Un dernier trait qui ne dispose pas au même sourire que les deux autres, c'est qu'au mois de Septembre 1792 et non en 1793, comme on l'a dit quelquefois par erreur, le monument de Lemoyne fut, après délibération administrative, renversé, détruit et fondu; la matière dont il était composé fut destinée à faire des canons de campagne et des pièces de monnaie d'un décime; or, comme, suivant l'usage, l'artiste avait signé son œuvre sur un coin du piédestal, la populace ne cessa de vociférer pendant la destruction : « *A bas le Roi! A bas les Moines!!!*

Un modèle de la statue réduite, en bronze, et les bas-reliefs du piédestal en marbre ont été conservés au Musée de la Ville, et la

Bibliothèque possède une gravure du même sujet. Les deux bas-reliefs représentent, l'un la bataille de Fontenoy, l'autre la prise de Port-Mahon.

NOTE G, page 64

On a vu que dans le cours du XVI[e] siècle, la Typographie n'avait guère, dans notre province, eu d'autres représentants dignes d'être nommés que Jean Maur, Claude Garnier, Gaspard Philippe, Jean Guyart, S. Toulouse, Ladime, Delarue et le plus célèbre de tous, Millanges [1]. Cependant, il semble qu'il ne doit pas être sans intérêt de jeter rapidement un coup-d'œil rétrospectif sur les imprimeurs qui, à partir du XVII[e] siècle jusqu'à nous, ont eu, à Bordeaux, des établissements de quelque importance. Anciennement, en France, les Imprimeurs et les Libraires étaient, de droit, réputés membres des Universités, et ils jouissaient des priviléges, et des prérogatives attachés à ces illustres Compagnies. Ce droit avait été consacré, en leur faveur, par les Ordonnances des rois Charles V, Charles VI, Charles VIII, Louis XII, François I[er], Charles IX, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Si leurs successeurs ont perdu cet avantage, du moins ne peut-on méconnaître qu'un grand nombre d'entre eux a su conquérir ou conserver des titres à la considération publique. Dès-lors pourrait-on, sans user de trop de rigueur, regarder tout-à-fait comme un hors-d'œuvre, un bref rappel des noms des principaux chefs d'ateliers typographiques bordelais, suivi d'une indication, non moins sommaire, d'une petite portion de leurs labeurs, dont la plupart se trouvent dans notre Bibliothèque? Le nombre seul des titulaires à toutes les époques témoignerait des efforts persévérants de l'art. Quant au nombre des ouvrages, il aurait pu s'étendre à l'infini; il a fallu le restreindre à la plus simple expression. Après tout, de quoi s'agit-il ici? D'une sorte de Mémorial professionnel, dont le développement peut se présumer par le plus ou moins de concision et la nature des notes elles-mêmes.

[1] Voyez sur les éditions de Millanges ce qui en a été dit à la page 89 et surtout le travail complet publié par M. L. de Lamothe, qui y a été indiqué.

XVIIe Siècle

ABEGOU. — Les Prophéties de Nostradamus (1670). — Carmen laureatum (1670). — Censure du discours prononcé sur le changement d'un fœtus humain en singe (1670). — Censure de la censure de ce discours (1670). — L'Édit célèbre de 1589 (1696), etc.

BOË (Simon). — Arrêts célèbres du Parlement de Bordeaux portant règlement sur l'état de ceux qui sont congédiés de la Société des Jésuites (1697). — Odes et poèmes latins de Jean Boismelon, in-4° (1699). — Essais d'Anatomie (1700), etc.

BOË (S.) et DE LA COURT. — De Bugis (Petri), Tractatus de Deo uno (1676). — Officia propria omnium Sanctorum, Breviario romano apponenda (1688), etc.

BOUDÉ (Guillaume). — Le miroir des négociants, par Paëz de Léon (1691). — Enchiridion Juris civilis et canonici (1700). — Recueil de Lettres-patentes, édits et déclarations des rois de France et d'Angleterre. — La Chronique bordelaise augmentée par Tillet, etc.

BUDIER (François) et DUBREIL. — Reprimande aux ministres réformés, par le Jésuite Richeome (1601). — Persii satyræ cum commentariis *Autumni* (1602), etc.

Ve CALAMY. — Statuts et réglements des hôtellers de la ville de Bordeaux (1665), etc.

CASTERA (Abraham). — Tricheti Burdigalensis epigrammata, etc.

COQ (Pierre du). — Lou parterre Gascoun, recueil de vers patois de Gabriel Bedout (1642). On a vu que c'est un des *desiderata* de la Bibliothèque de Bordeaux. — Privilegiati Scapularis et Visiones sancti Simonis Stock vindiciæ, auctore P. Cheron, carmelita (1648). — Automne (Bernard), Commentaires sur les Coustumes générales de la ville de Bourdeaus et pays Bourdelois (1666). — Lettre du sieur Leblond de la Tour sur la peinture (1669), etc.

DACHÉ. — Felicianus, Theologia S. Thomæ, de Dei providentiâ ejusque scienciâ (1658), etc.

GIRARD. — Quarante exercices spirituels, traduits de l'Italien *Pinelli*, par P. M. P. (1610), etc.

Labottière (Ch.). — L'Escole de Salerne, le *poème maçonnique*, en vers burlesques (1697), etc.

La Court (P. de). — Catéchisme en langue basque, par le P. Materre (1617). — Tricheti Burdigalensis (Petri), de Lygdæ veneficæ præstigiis libri tres; in-12 (1617). — Loyac (Petrus) *et alii*, M. A. *Gourguei* Parentalia, productore Leonard Alamay (1629). — Le Trésor des Pauvres (1630). — Dubernet (Jacoby), Galeatæ Palladis cum laureata Minerva singulare certamen, oratio habita in æde Carmelitarum, in divæ Catharinæ præconium, in-4° (1633). — Proprium Sanctorum Diœcesis Burdigalensis, ad formam Breviarii Romani accommodatum, H. D. de Sourdis Archiepiscopi jussu recognitum (1640), etc.

La Court (G. de). — Histoire d'Aquitaine, par Louvet, in-4° (1650). — Brethous (Petri), Victoriæ regis Ludovici XIV (1663). — Remarques curieuses sur la Thériaque, avec un excellent traité sur l'Orviétan, par J. T. Riolet, in-12 (1665). — Gonet, Clypæus Theologiæ Thomisticæ (1665-70), 17 volumes; c'est un cours de théologie que l'auteur professait à Bordeaux, où il mourut recteur de l'Université. — Les noms, qualités, charges, blasons et extraction des Chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, créés par Louis XIV; par Delaut Mariolet (1666). — Lopès (Hierosme), L'Église métropolitaine et primatiale de Saint-André de Bordeaulx, in-4° (1668). — *La suite du Virgile travesti*, par I*** (9e et 10e livres de l'OEnéide), in-12 (1675). — Lapeyrère (Abrah.). Décisions du Palais (1675), etc.

La Court (S. de). — De judiciis et pœnis, de officiis vitæ civilis Romanorum libri duo, par Salomon (Henri-François) de Virelade, président au Parlement de Bourdeaux, sans date, mais vers 1670, etc.

Laveugle (Jacques). — Décisions sommaires du Palais, par ordre alphabétique, avec des notes, in-folio (1700), etc.

Maffré (Pierre). — Les Coustumes du pays de Labourt, in-8° (1670), etc.

Marcan (J.). — Examen du libelle A..., Cotton, et Réfutation des Calomniateurs des Jésuites, par le P. Richeome (1613). — La muse catholique (1614). — Panegyricus nuptialis dictus Ludovico XIII, et Annæ Austriacæ, ab an. Vignierio (1615), etc.

Millanges. — (Voyez ce qui a été dit sur cette famille et ses successeurs, page 89).

Séjourné. — Disputationes medicæ in Avicennum, auctore Garciâ Carrero, in-folio (1628). — Histoire d'une jeune fille morte par la piqûre d'une araignée (1679). — Le Co..... en herbe et en gerbe, comédie en 5 actes et en vers, dédiée au maréchal d'Albret, par Dumas (sans date), etc.

Vernoy (Gilbert). — Plaidoyers et Actions graves et éloquentes de plusieurs fameux Avocats du Parlement de Bordeaux (1615). — Hippocratis Coï Chirurgia, latinitate donata à S. Manialdo (1619), etc. Les éditions de cet imprimeur ont été si remarquables qu'on les a comparées à celles des Millanges.

XVIIIe Siècle

Albespy (Pierre). — Recueil des pensées morales et chrétiennes par forme d'homélies, etc., par Baluze (H.), 1703. — *Les Priviléges, Franchises et Libertés des bourgeois et manants de Cadillac*, traduits du gascon et latin en langue françoise, par *Darchet*, prètre (1770). — Les Étrennes aux Bordelois pour les années 1790 et suivantes, etc.

Beaume (Pierre). — Annuaire historique de la Gironde (1799). — Un grand nombre d'ouvrages français et espagnols, etc.

Bergeret (Guillaume) et Ve **Bergeret**. — Histoire curieuse et remarquable de la ville et province de Bordeaux (1760). — Divers ouvrages de J.-M. Carrière intéressant la ville de Bordeaux (1776). — Almanachs de commerce, d'arts et métiers, pour Bordeaux et la Guienne, de 1781 à 1792. — Introduction à la Médecine de Cullen, par Lafon (1788), etc.

Boé (S.). — Anciens et nouveaux réglements de la Cour du Parlement de Guienne, avec Commentaires augmentés par Martin Belbeder et Léon Materre, in-4° (1703). — Chronique Bourdeloise, augmentée par Tillet (1703). — Oraison funèbre de J.-B. Le Comte, captal de La Tresne, premier Président du Parlement de Bordeaux (1706), etc.

Boudé (G.). — Abrégé du véritable art du blason, par Menestrier (1701). — *Lapeyrère* (Abraham), Décisions du Palais, in-folio (1706). — Amusements de Mme de S** d'I***, ouvrage attribué à la marquise de Salegourde, baronne d'Issan et de Cantenac (1731), etc.

Boudé-Boé. — Missale romanum, in-folio (1709). — Eutropii Breviarum historiæ romanæ (1710), etc.

Brun (Raymond). — Cantus ex graduale romano (1701). — La Musique, poëme en quatre chants, par J. de Serré de Rieux (1714), etc.

Brun (P.). — Dissertation sur la pesanteur, par le docteur Bouillet (1720). — Plusieurs ouvrages de Lozeran du Flech, couronnés par l'Académie de Bordeaux (1726-27-33 et 38). — Dissertation sur l'électricité, par Dezaguilliers (1742). — Dissertation sur la ductilité des métaux, par J. Tillet (1750). — Calendrier de Bordeaux (années 1750 et suivantes), etc.

Brun (P. Ve). — Dissertation sur la *salubrité de l'air* de Bordeaux, par Doazan (1767). — Autre sur l'utilité des exutoires dans les fièvres malignes, par Barbeguière, etc.

Calamy et Veuve **Calamy**. — Discours et autres productions de Garat et de Du Paty (1733). — Dissertation sur la pluie sulfureuse qui tomba à Bordeaux le 19 Avril 1761 (1761). — L'homme enrichi du trésor de la vérité, par le P. Capucin Fidèle, de Pau (1778). — Histoire de l'hydrocéphale de Bègles, par Betbeder (1757), etc.

Cavazza (J.-B.). — Divers écrits royalistes, qui le firent condamner à mort en 1793, etc.

Ve **Cavazza**. — Dissertation sur les mathématiques, par Chabaud, 1799, etc.

Chappuis (Michel). — La Vie miraculeuse de la vénérable mère Anne de Saint-Augustin, carmélite déchaussée, traduit de l'espagnol, par le P. Bernard de Saint-Clément (1721). — L'Art de la Tenue des Livres, par *Gobain*, professeur au Collége de Guienne, et premier éditeur des *Noëls anciens et nouveaux* qu'on chante dans le Bordelais. Il était même auteur de plusieurs de ces pieux cantiques, notamment de celui *Rébeillats bous*, *Meynades*, etc.

CHAPPUIS (Jean). — L'Iris de Guienne, par Le Clerc (Louis-Claude) (1763), et quelques ouvrages distingués, notamment des *Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux; sur les Gahets, les Antiquités et les ducs d'Aquitaine*, par l'abbé Venuti (1754). — Réflexions sur l'éducation, de l'abbé Larroque (sans date). — Le Valet Protée, comédie en trois actes, par Griffl de Juvignac (1764), etc.

DELORMEL. — Des Temples de l'humanité, ou les Hospices régénérés, par Capelle (1793). — Étrennes républicaines pour l'an III (1795), etc.

DENUGON et NOÉ. — Le Mercure de la Gironde (1797-98), etc.

FURT (A.). — Campaigne (P.), ouvrage de médecine en latin (1728), etc.

GINTRAC. — Considérations sur l'usure, par Pacarau (1785), etc.

LABOTTIÈRE. — Les Œuvres de *Guy-Coquille*, 2 vol. in-folio (1703). — L'*Éloge de soi dédié à soi-même* (1730). — Les frères Labottière, libraires, imprimèrent le premier Almanach historique de la province de Guienne, d'abord un en 1757, puis un autre en 1760, rédigé par M. de Comet; ce volume, petit in-8° de 576 pages, ne parut que deux ans dans ce format trop coûteux pour les éditeurs. Il est fort curieux et devenu très-rare. Il fut continué, sous une forme réduite, jusqu'en 1775. De cette typographie sortirent également les Coutumes du ressort du Parlement de Bordeaux commentées par les frères *Lamothe* (1768). — Les Variétés Bordeloises de *Baurein* (1784-86). — L'Esprit des Lois Mosaïques, par Senger (1785). — L'Inconnue, histoire véritable (1785). Ce petit livre, aussi curieux que rare, se trouve à la Bibliothèque de Bordeaux, relié à la suite des *Souvenirs de Madame de Caylus*, édités par Voltaire, en 1776. On peut consulter les *Mémoires secrets de Bachaumont*, t. 31, pour avoir le mot de l'énigme de cette *Inconnue* qui rappelle le *Masque de fer*. Enfin, la même Bibliothèque possède des Labottière, *Les Anciens et Nouveaux Règlements de la Cour du Parlement de Guienne*, réimprimés par les soins de Me J.-A. Dufaure, avocat, et Bernard Teuley (1785). — Le Médoc tel qu'il est et tel qu'il devrait être, par G. Wormeselle (1792), etc.

LA CORNÉE (J.-B.). — La Science du Pilotage, par *Valois* (1735). — Dissertation du P. *Jaubert*, sur un temple octogone et plusieurs

bas-reliefs trouvés à Castres, avec figures, in-12 (1743). — Conférences de toutes les questions traitées par Ferron et par Dupin (1746). — Lapeyrère (Abrah.) Décisions sommaires du Palais (1749). — Cérémonial pour la prise d'habit et profession des Religieuses de Sainte-Marie-Madelaine de Bordeaux (sans date), etc.

La Court (Ve G. de) Guérinois (J.-C.) Clypæus philosophiæ Thomisticæ (1703), 4 vol., etc.

La Court (N.-J. de), Vies des Saints, par le P. Proust, célestin (1724). — L'Office de la Semaine-Sainte selon le Missel et Bréviaire romains (1730), etc.

La Court (Nicolas de). — Commentaire sur l'Usance de Saintes (1722). — Chevalier (le P. Angélique), La Semaine édifiante (1724). — Décisions sommaires du Palais, par Lapeyrère, avec les additions de Tillet (1717), etc.

La Court (S. et J. de). — Officium Beati Vincentii à Paulo (1730). Rituel romain (1730), etc.

La Court père et fils (Nas et J. de). — Le Guide des pélerins de Notre-Dame de Verdelays, par le P. Proust, célestin (1725).

La Court fils (S. de). — Un poème héroï-comique fort plaisant, intitulé *Popel*, ou le Cuisinier du Séminaire de Bordeaux, par l'abbé J.-B. Courréges, in-8o (1767). — L'Histoire de la Ville de Bordeaux (Ire partie), par Devienne (Ch.-J.-B. d'Agneaux) (1771), etc.

Ve La Court et Faye aîné. — Mémoire sur les maladies pestilentielles des bœufs, lu à l'Académie de Bordeaux, le 25 Août 1775, par Secondat (J.-B. de) (Sans date), etc.

Laveugle (J.). — Voyages et Aventures de Jacques Massé (1710); Livre de controverse très-hardi pour l'époque, attribué à un prédicant nommé *Tyssot de Patot*. Le nom de Laveugle était vraisemblablement un pseudonyme.

Levieux (A.). — Plusieurs ouvrages sur les assignats, par Blanchard et autres (1790). — Rapport sur les travaux publics, fait à l'Assemblée générale du département de la Gironde, par Roullet, avocat (1790). — Rapport sur les Cimetières, par M. Monbalon (1791).

Moreau. — Prophéties de Nostradamus (1796). — Bernadau (P.), Antiquités bordelaises, ou Tableau historique de Bordeaux et du département de la Gironde, in-8o (1797), 1re édition de cet ouvrage, etc.

PALANDRE aîné (P.). — Description de Bordeaux (1785). — Plusieurs pièces de théâtre, de Marandon (1783-84-86-87). — Fables nouvelles, par Richard Martelly (1788), etc.

PALANDRE jeune. — *Les Variétés médoquines*, par un curé du Médoc (1786), etc.

PALANDRE (Arnaud-Antonin). — Divers écrits royalistes qui le firent condamner à mort en 1793, etc.

PHILIPPOT (N.). — Statuts des Serruriers de la ville de Bordeaux (1754), etc.

PHILIPPOT (P.). — Recueil d'arrêts notables rendus en thèse, en première Chambre du Parlement de Bordeaux, par Poissac (1766). — Richard et d'Erlet, comédie en 5 actes et en vers, par Desforges (P.-J.-B. (1779). — Cantiques spirituels pour les Missions, à l'usage des RR. PP. Missionnaires-Capucins de Guienne (1783). — Poëme sur la Vie de Laurent de Brindisi (1783). — (Voy. ci-avant Chappuis (J.) — Annales de la municipalité de Bordeaux (1790), etc.

PINARD. — La Callipédie, traduction du poëme latin de Quillet, par Caillau (1799). — Ode sur l'heureuse restauration du trône des Bourbons, par P.-M. de Bazillac (1816), etc.

PUYSNÉGE (J.-B.). — Les Philippiques, Ode de La Grange-Chancel (1796), etc.

RACLE. — Plan d'éducation et moyens de l'exécuter, par De Vienne (1769). — Carrière (J.-M.). Discours pour servir de prospectus à l'Histoire générale de Guyenne (1782). — Mémoire sur la décadence du commerce de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, par Dupré de Saint-Maur (1783). — Mémoire sur la possibilité d'établir à Bordeaux un nombre suffisant de fontaines (1787). — Recueil des ouvrages du Musée de Bordeaux, chef-d'œuvre de typographie dédié à la Reine de France (1787), etc.

SÉJOURNÉ (Pierre). — Hymnes en l'honneur du Bienheureux Vincent-de-Paul, sans nom d'auteur (1738). — *Ramounet ou lou paysan agenez tournat de la guerre*, in-12 (1740).

Ve SÉJOURNÉ. — Le Bail des Fermes de Bordeaux et quelques Mémoires relatifs à l'administration publique. — Essai sur l'éducation générale et publique, ou objets principaux de la bonne éducation (1767), etc.

VIALLANES (J.-B.). — Les Aventures de Figuereau, promenade de Bordeaux, comédie par Desgranges (1712), etc.

XIXe Siècle.

BALARAC jeune. — Histoire de Bordeaux, par Bernadau (1837). Examen critique ou réfutation de la même histoire, par l'Ermite de Floirac (M. Marchandon, 1838). — La Guienne, journal politique (du 5 janvier 1837 au......); — Procès d'Éliçabide, par J.-B. G. (1840); — Bulletin de la Société médicale d'émulation (de 1837 à 1847). — Commentaires sur les principales polices d'assurances, 2 volumes. — La Tribune, journal politique (1848). — La Couronne poétique du Catéchisme, par J.-B. G. (1857). — Le Lloyld bordelais, etc.

BARDET. — L'Étincelle, journal littéraire, rédigé par M. P.-E. de Rattier (depuis 1858). — Catalogue des livres composant la Bibliothèque de la Chambre de Commerce de Bordeaux (1860). — Les Chants prosaïques, plus la santé de l'esprit et du cœur, par M. P.-E. de Rattier (1861), etc.

BERGERET neveu. — Recueil des jugements d'appel de Bordeaux, par Perrens, 2 vol. (1802). — Tombeaux antiques trouvés à Saint-Médard-d'Eyran, dessin et gravure de P. Lacour, texte de Cayla, in-folio d'une certaine valeur (1806), etc.

Ve BERGERET. — Fablos caüsidos de Jean Lafountaino tremudados en berses gascouns, de Bergeret lou nebout (1816), etc.

BEAUME (P.). — Recueil des travaux de la Société médicale d'émulation de Bordeaux (depuis 1801). — Almanach des spectacles de Bordeaux (1801). — Dom Quixote de la Mancha, 4 vol. (1804). — Voyages d'Anténor, nouvelles de Voltaire et un grand nombre d'autres ouvrages, traduits du français en espagnol et expédiés aux colonies (de 1810 à 1816). — Vocabulaire français-espagnol (1810). — Description des jardins de Raba, à Talence, par Bernadau (1812). — Mémoires sur la fièvre-jaune, sur les effets de la terreur, sur l'influence des passions et sur les maladies héréditaires, par Guitard (1814). — Le Défenseur de la Monarchie et de la Charte, journal politique, in-folio (1829-30), etc.

BISSEI. — L'Observateur de la Gironde (1862). — Revue des races

latines, la 4e race, par M. Hugelmann (1863). — **Le recueil des actes administratifs du département de la Gironde, Chronique** de la Gironde, Figaro gascon, etc.

BROSSIER (A.) — Bulletin polymatique du Muséum (1803 et s.). — Essais sur Libourne, par Souffrain (1807). — Promenades sur les côtes de Gascogne, par J. Thore (1813). — Tableau de Bordeaux, par Bernadau (1810). — Étrennes royales de la ville de Bordeaux (1815). — Pharmacie domestique, par Dusilho jeune (1817). — Notice sur le coton et la possibilité de le cultiver dans la Gironde, par Dortie (John), de Bordeaux (1823). — Essai sur les hiéroglyphes égyptiens, par Lacour, P. (1821). — Annuaire de la Société Linnéennne (1825 et ss.). — Plusieurs ouvrages de Médecine, de Bacqué (Joseph) (1816), etc.

CASTILLON. — Petites Affiches et Annonces judiciaires (1812). — Le même imprimeur avait publié l'*Annuaire républicain*, pour la commune de Bordeaux, en 1798, etc.

Ve CAVAZZA, — Essai sur l'imprimerie, par Hirigoyen (1802). — Adieux des habitants de Bordeaux aux Missionnaires qui y ont prêché en 1817, par Grassaval (1817). — Rituel à l'usage du Diocèse de Bordeaux (1828). — Plusieurs pamphlets et brochures royalistes (1830), etc.

CHAYNES (A. R.) — Le Messager catholique, feuille hebdomadaire religieuse (depuis 1857). — Quelques opuscules de peu d'importance, etc.

COUDERT. — L'Indicateur, journal politique (1803 et années suivantes jusqu'en 1861). — Apollon et Clitie, ou l'amour protecteur, ballet, par Aniel, danseur (1819). — Flore au Parnasse ou la fête des Lys, par Henry Cobourg, artiste dramatique (1814). — Les États-Unis, par Lée, consul américain à Bordeaux, traduction de M. A. Jay (1814), etc.

Ve CRUGY. — Le Barreau de Bordeaux, de 1775 à 1815, par Henri Chauvot (1856). — Le Courrier de la Gironde, journal politique (de 1841 à 1864), etc.

DEGRÉTEAU, CODERC et POUJOL. — Catalogue raisonné des Phanérogames du Périgord, par M. Ch. Des Moulins (1859). — Histoire prédite et jugée par Nostradamus, de M. l'abbé Flavigny-Torné (1860). — Précis historique de la Législation consulaire, par M. Gragnon-Lacoste (1860). — Processionnal

du diocèse de Bordeaux (1861). — Statuts du même diocèse (1861). — Trésor du Pélerin de N.-D. de Verdelais (1862). — Almanach général du département de la Gironde, depuis 1860. — Travaux du Congrès scientifique de France, 5 vol. in-8°, (1862-63-64). — Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux. — Annales de la Société d'Agriculture de la Gironde, etc.

Delmas (J.) — Annuaire général de Bordeaux et de la Gironde, par E. Lagrell, depuis 1850. — Bordeaux et ses vins, par Ch. Locks (1850). — Traité de la Dot, par M. Tessier, 2e éd. (1852). — L'Histoire de Bordeaux, par l'abbé O'Reilly (1857). — Quarante ans au désert, poème biblique, par M. Chételat (1857). — Histoire des Théâtres de Bordeaux, par M. D'Etcheverry (1860), etc.

Dubois et Coudert. — Almanach commercial de Bordeaux (1802). Mémoire sur la canalisation des Landes, par Lubgeoix, etc.

Dupuy (Justin). — Avant l'orage. — Union et monarchie. — Vie de l'abbé Duburg. — Études et portraits. — Éloge de M. de Peyronnet. Ces cinq ouvrages dont M. Justin Dupuy était l'auteur, furent imprimés par lui de 1848 à 1857. Seul, parmi les imprimeurs bordelais connus depuis le commencement du siècle, il eut la gloire d'être, jusqu'à sa mort, tout à la fois, éditeur habile, littérateur distingué, écrivain brillant, et, de plus, publiciste aussi éminent que courageux. Outre ses propres productions, il imprima notamment : Les Pyrénées de M. l'abbé Firminhac (1854). — La Cité maudite, par M. B. Huyet (1855). — Les Châteaux de la Gironde, par M. Ribadieu (1855). — L'Abeille bordelaise, et Mœurs et Travers, par M. H. Minier (1857), etc.

Veuve Justin Dupuy. — Satan, poème, par H. Delpech (1857). — La Marquise d'Orgedeuil, par M. de Barbezières (1859). — L'Antiqvité de Bovrdeavs et Notice sur Elie Vinet, par M. Ribadieu (1860). — Noms des anciens lieux du département de la Dordogne, par M. le Vte de Gourgues (1860). — La Jeune Fille chrétienne, par M. l'abbé Juilles (1861). — Pey-Berlan, par M. Ravenèz (1863). — Voyage de Rome en Terre-Sainte et dans l'Inde, par le R. P. Éphrem (1863). — Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, par M. le baron de Marquessac (1863). — Mélanges, par M. l'abbé Sabatier (1863). — La continuation du journal *La Guienne*, etc.

Durand (*seul*). — Catalogue des livres composant la Bibliothèque de la ville de Bordeaux. — Supplément des Sciences et Arts (1848). — Supplément de l'Histoire (1851). — Choix des types les plus remarquables de l'architecture, au moyen-âge, dans le département de la Gironde, 49 planches, par M. Léo Drouyn, avec texte, par M. Léonce de Lamothe, in-folio (1846), etc.

Durand *avec* Lavigne. — La Statistique du département de la Gironde, par Jouannet (de 1839 à 1847), etc.

Duviéla. — Lettres à Éliza sur la Mythologie comparée avec l'Histoire, par Chatelain (1831), etc.

Faye (Henri). — Portefeuille iconographique de V. Louis, précédé d'une Notice sur le Grand-Théâtre de Bordeaux, de Gaullieur *Lhardy*, avec gravures; ouvrage curieux (1828). — Traité de la Dot, d'H. Tessier (1835). — Mandements, Lettres et Discours de S. Ém. le Cardinal Donnet (de 1837 à 1850). — Études philosophiques sur le Christianisme, d'*Auguste Nicolas* (1845), 1re édition. — Recueil des Mandements, Ordonnances et Lettres pastorales des Archevêques de Bordeaux (1848). — Le Livre de Job, traduit en vers français, par le comte de Peyronnet (1848), etc.

Fernel. — Poème sur le service funèbre du prince de Condé, célébré à Bordeaux (1818), etc.

Foulquier (J.). — Almanach général de la Sénatorerie de Bordeaux (1806). — Décisions sommaires du Palais, de Lapeyrère, 7e édition (1807). — Artaxerce, tragédie de Delaville de Miremont (1807), etc.

Gounouilhou (G.) — Instructions pastorales, Mandements, Lettres et Discours de S. Ém. le Cardinal Donnet (de 1850 à 1856). — *La Gironde*, journal politique (depuis 1852). — Le Nobiliaire de Guienne et de Gascogne, de M. de Bourrousse de Laffore (1856). — La Guienne militaire, de M. Léo Drouyn (1860). — Les Écossais en France et les Français en Écosse, de M. Francisque Michel (1862). — Les Chevaux du Sahara et les mœurs du Désert, de M. le général de division E. Daumas (1862). — Recherches sur les auteurs des Épitaphes de Montaigne, par M. Dezeimeris (1862). — Pierre de Brach, etc., etc. — Les éditions de luxe dues aux presses de M. Gounouilhou, lui ont valu deux médailles d'argent, en l'année 1859, l'une de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux; l'autre de la Société Philomatique, etc.

Guizonnier aîné. — Notice sur la culture du pin maritime dans les Landes, par Serres (Hector) (1837), etc.

Lafargue (Th.) — Le Printemps et les fleurs, par A.-L. Blanchard (1826). — Le danger du monde, par le P. Croiset (1825). — Histoire des Temps prophétisés, 2 vol. (1824-33). — Almanach du département de la Gironde (de 1842 à 1859). — Histoire de l'Abbaye de la Sauve, par M. l'abbé Cirot de la Ville, 2 vol. (1844). — Flore Bordelaise, par M. Laterrade, 4me édition (1845). — Traité de la Prédication, par M. l'abbé Hamon (1849). — Défrichement des Landes, par le comte de Métivier, etc.

La Guillotière. — De la danse, considérée sous le rapport de l'éducation, par J. Faget, de Bordeaux (1828). — Vénus et Adonis, poème, de Laccombe (1814). — L'Ami des Champs, par M. Laterrade (1823). — Traité sur les vins de Médoc, de W. Franck (1824). — Le conducteur de l'étranger à Bordeaux. (1824). — Le Kaléïdoscope, journal hebdomadaire de J. Arago (1825) etc.

Lannefranque. — Études administratives sur les Landes, par le Baron d'Haussez (1826). Des routes et des canaux, du même (1828). — Traité de la société d'acquêts par H. Tessier (1829). — L'Opinion, journal politique (1830). — Réclamation de *M. Marchebeus* sur le plan du nouvel Hôpital Richelieu (1831). — La Tribune, journal politique (1848-49), etc.

Lavertujon (Ate). — La revue de Bordeaux (1862). — Le Progrès, journal publié par le Cercle littéraire et artistique (1863), etc.

Lavigne jeune. — Le Mémorial Bordelais, journal politique (Mars 1814), et plusieurs brochures sur les évènements de cette époque. — La feuille du Dimanche (1815). — Réflexions sur le plan de Bordeaux, par M. de Gères (1817). — Les révolutionnaires tels qu'ils sont et la vérité vengée, par J. Marsan (1817). — Les suppléments des Catalogues de la Bibliothèque de Bordeaux, 1848-1851. — Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde (1822). — Les études historiques sur Bordeaux, par Guilhe (H.-C.) (1835), etc.

Lawalle. — Tableau de la Médecine hypocratique, du Dr Caillau (1811). — Un grand nombre d'ouvrages du même. — Bordeaux au mois de Mars 1815, par Martignac (1815). — Biblioteca selecta de Literatura española, de Mendibil y Silvela

(1819). — Gasconismes corrigés, par Labène (1823). — Les curiosités de la foire (1823). — Catéchisme maçonnique (1828). Ouvrages de médecine du docteur Bonnet (1825). — Un grand nombre d'autres ouvrages français et espagnols, etc.

Lawale jeune et neveu. — Baromètre commercial de J.-A Cairo (1818). — Et plusieurs autres ouvrages peu importants.

Métreau. — Affaire Lesnier (1855), — Et quelques autres publications plus ou moins considérables.

Moreau. — Essai de philosophie, de D. Gradis (1801). — Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux, de Bernadau (1803). — Antiquités bordelaises, du même (1803). — Manuel des Marins (1802). — Traité sur la culture des arbres, de Catros (1810). — Flore Bordelaise par J.-F. Laterrade, 1re édit. (1811). — L'Ami des Arts, de Faucher (1819). — L'Abeille de la Gironde (1820), etc.

Moulins (de). — Le nouveau Sobrino, grammaire espagnole, par D. Francisco (1850). — L'écurie et le cheval, par M. Saint-Rieul Dupouy (1850). — Dissertation sur le Pape Clément, par M. l'abbé Souiry (1850). — Poésies de Worms père (1850). — Cours de mathématiques, par M. l'abbé Blatairou, 3 vol. (1851-52). — Album de la Grande-Sauve, illustré par Léo Drouyn (1851). — La conversion du pianiste Hermann, par J.-B. G., 1re et 2e éditions (1852). — Études historiques sur la vie et les écrits de saint Paulin, par l'abbé Souiry, 2 vol. (1854). — Satires, par M. le comte de Peyronnet (1854). — Éléments de Logique, de Psychologie, de Théodicée et de Morale, par M. Ladevi-Roche (1854), etc.

Peletingeas. — Le Compilateur fidèle, de Gabriel (1832). — Sur le choléra-morbus, du Dr Mabit (1833). — Essai sur le choléra-morbus épidémique, du Dr Marchant (1831), etc.

Pellier-Lawale. — Dîners de la Société littéraire de Bordeaux (1801), etc.

Pinard. — Le Barême de réduction, par Gras (1803). — La Mère coquette, opéra, par A. Dulau (1815). — Code de Commerce (1807). — *Le Temple de Gnide*, le seul des écrits de Montesquieu qui soit sorti des presses bordelaises ; in-folio max., avec des vignettes à chaque chant, très-bien gravées sur bois; chef-d'œuvre typographique, tiré seulement à 140 exemplaires, commencé à Bordeaux en 1824 et achevé à Paris, etc.

Racle. — La Ruche d'Aquitaine, recueil littéraire périodique, d'Edmond Géraud et autres (1816). — Le journal politique du même nom, in-folio (1820), et un très-grand nombre d'autres ouvrages sur divers sujets intéressant Bordeaux.

Ragot, successeur de Brossier. — *Recueil des travaux du Conseil d'hygiène de la Gironde*, recueil annuel.(1842). — De la Prostitution, par M. le docteur Jeannel (1863) et quelques opuscules, etc.

Suwerinck. — Étrennes bordelaises ou Détail général du séjour de *Madame*, à Bordeaux, en 1823 (1824). — Revue commerciale de Bordeaux (1825) et divers autres ouvrages d'administration. — Statistique œnologique de la Gironde (1834). — Le Guide ou Conducteur de l'étranger à Bordeaux (1834). — Œuvres d'Henri Fondrède (1844). — L'Afrique chrétienne, par Mgr Dupuch, évêque d'Alger (1849). — Résumé général de l'Histoire des peuples, par Soulier. — Cours de Littérature par Lavielle (1829), etc.

Simard. — Almanach général du commerce de Bordeaux et de la Gironde (1815). — La Guienne, journal politique (de 1832 à 1837). — Notice historique sur Raymond Lhôpital (1817), etc.

Técheney (E.). — De l'Orthographe, par Saugier (1828). — Sélim, tragédie en 5 actes, par Fr. Flouch (1819). — La Gironde, revue mensuelle des Sciences, de la Littérature et des Arts, dans le département de la Gironde (1823). — Sancho Gubernador, de Dom Pedro Martinez-Lopes, journal espagnol (1835), etc.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

BIBLIOTHÈQUE

DEUXIÈME PARTIE

LIVRES IMPRIMÉS

TROISIÈME PARTIE

MANUSCRITS

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

FIN

Bordeaux. — Imprimerie de F. Degréteau et Cie.

